This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX KCH5 I

Oc 3618.6.5

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.
(Class of 1887)
ASST. PROFESSOR OF HISTORY

Received 27 Feb. 1900.

VOYAGES

DANS

L'ISLE DE CHYPRE,

LA SYRIE ET LA PALESTINE,

AVEC

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DU LEVANT;

Par M. l'Abbé MARITI:

TRADUITS DE L'ITALIEN.

TOME PREMIER.

A NEUWIED,
CHEZ LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

1791.

Ott 3618.6.5

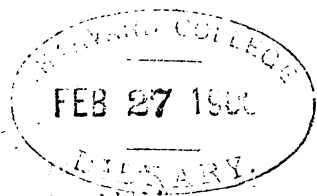

Prof A. C. Coolidge
(1-2)

AVERTISSEMENT.

NOUS eſpérons que ces Voyages, que nous avons fait paſſer dans notre langue, ſeront auſſi favorablement reçus du Public qu'ils l'ont été en Toſcane ; ils ont obtenu à M. Mariti une réputation rapide, & une place dans pluſieurs académies célebres.

Cette hiſtoire du Levant ne peut qu'intéreſſer toutes les claſſes de la ſociété. Elle offre à l'homme de lettres des recherches curieuſes ; au publiciſte, des idées neuves & approfondies ſur les gouvernemens ; au voyageur, des connoiſſances locales qui dirigeront plus ſûrement ſa marche ; à l'artiſte ou à l'amateur, des ruines précieuſes à étudier ; au négociant, d'utiles inſtructions & des encouragemens ſur le commerce ; à l'homme du monde, quelques délaſſemens agréables.

L'état ancien des peuples du Levant s'y trouve rapproché de leur état préſent. On y voit par-tout l'homme de génie & l'homme libre à côté de l'homme brute & eſclave, qui foule leurs cendres ſans le ſavoir. Dans un tableau ſuccinct, mais parfaitement tracé, ſe développent ſucceſſivement les révolutions politiques & religieuſes qui ont amené la dégradation de ces brillantes contrées. Tel eſt le charme du pinceau, que l'imagination s'abuſe quelquefois dans cette ancienne patrie des arts,

jusqu'à regarder comme une réalité ce qui n'est plus qu'un souvenir.

On s'attache au pas de l'écrivain qui plaît pour mieux instruire. En croyant ne contempler que de belles campagnes, on étudie toutes les productions qu'elles renferment; on enrichit sa mémoire des faits historiques qui les ont rendus célebres; on y fait des rencontres qui donnent à connoître les mœurs du pays.

On est aussi porté naturellement à réfléchir sur l'instabilité des choses humaines, à la vue de monumens détruits, de villes antiques changées en tombeaux, de fertiles plaines devenues une vaste solitude: on apprend à connoître le fanatisme à de telles fureurs; on apprend à le craindre & à le haïr.

Il est des maux présens qui excitent encore plus la sensibilité. Une verge de fer se promene sur ce sol infortuné; l'affreuse tyrannie y fait sensiblement disparoître le petit nombre d'habitans qui ont échappé aux anciens fléaux; l'homme y est tellement dégradé, qu'il a perdu sous ses chaînes le sentiment de l'indignation.

On applaudit au courage de l'écrivain, qui, né dans un pays où le despotisme sacerdotal & ministériel s'unissent étroitement pour écarter la vérité du peuple, qui, prêtre lui-même, a pu s'élever au-dessus des préjugés ultramontains, & ose revendiquer les droits des nations, démasquer le fanatisme, & établir, au nom du ciel, la liberté des cultes,

Ces Voyages se divisent en cinq volumes Nous donnons les deux premiers, & nous ferons paroître incessamment les trois autres.

Le premier tome traite du royaume de Chypre. M. Mariti ayant longtems séjourné dans cette île, a pu tracer un tableau détaillé de son gouvernement, de ses religions, de ses usages, de la richesse de son sol, de son commerce avec l'Europe & avec les Echelles du Levant.

Dans les second & troisieme volume, sont décrites les trois Arabies, la Syrie, la Palestine, la Judée & la Galilée.

Pour ne pas interrompre à chaque instant sa marche, l'auteur a cru devoir placer, en tête du second tome, l'histoire abrégée des divers habitans de ces provinces, tels que les Arabes, les Druses, les Kurdes, les Metuales, dont les mœurs singulieres sont un mélange de barbarie & de grandeur d'ame.

Il s'est surtout attaché à faire connoître les assassins, d'où descendent les Kurdes, peuple pasteur dans le principe de son établissement, qui, ensuite devenu homicide par système, désola le camp des Croisés, & se fit craindre des potentats de l'Orient & de l'Europe, au point de se les rendre tributaires. Faute de recherches ou de renseignemens, il en est à peine parlé chez la plupart de nos historiens; & cette longue série de crimes, qui distingue les Assassins de toutes les nations connues jusqu'ici, a même rendu leur existence douteuse pour plusieurs autres.

Les deux derniers volumes nous dépeignent les guerres de religion, dont l'Orient fut le théâtre pendant plusieurs siecles. La partialité ou le préjugé n'égarent jamais la plume de l'écrivain ; fidele à la vérité, il expose les vices, les brigandages & les attentats qui souillerent l'armée chrétienne ; il déchire le voile religieux sous lequel Rome s'enveloppa pour cacher son ambition, & finit en menaçant les pontifes du compte rigoureux que le ciel leur demandera au jour des vengeances, des flots de sang qu'ils ont fait répandre en son nom.

VOYAGES
DANS
L'ISLE DE CHYPRE, LA SYRIE ET LA PALESTINE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'île & du royaume de Chypre en général.

CHYPRE, île de la Méditerranée, dans la Turquie d'Asie, est située sous le cinquante-deuxieme degré de longitude & le trente-cinquieme de latitude, entre la côte de Syrie & celle de la Cilicie, aujourd'hui la Caramanie : rien de si divers que les noms qui lui ont été donnés (*a*). Pline l'appelle

(*a*) Plin. lib. V, cap. 31.

Acamantide, Ceraſtis, Aſpelie, Amatuſie, Macarie, Cryptos & Colinie : on la voit dans d'autres hiſtoriens ſous la dénomination de Chetime, Eroſa, Paphos, Salamine, & dans les poëtes ſous celle de Cythere : ces derniers en ont fait le berceau de Venus & l'aſile des Grâces. De-là les charmantes deſcriptions qu'ils nous en ont tracées & les ſcenes enchantereſſes dont elle fut, à les en croire, le théâtre. Leurs tableaux ingénieux ont perpétué le charme, & les noms de Cythere, de Paphos & d'Amathonte, ces lieux plus ſpécialement conſacrés à la Déeſſe du plaiſir, réveillent encore aujourd'hui des idées riantes & voluptueuſes.

Cette île étoit anciennement compoſée de neuf royaumes (a). Tributaire de l'Egypte, & bientôt après de la puiſſance romaine, des Empereurs d'Occident, elle paſſe à ceux de Conſtantinople. Les Arabes la leur enlevent ſous l'Empire d'Héraclius qui en fait de nouveau la conquête : Iſaac, prince de la famille des Comnenes, y commandoit avec le titre de duc. L'éclat d'une couronne flatte ſon ame ambitieuſe : il s'empare de l'île ; il y regne. La foibleſſe de l'empire favoriſe longtems l'uſurpateur ; mais en 1191,

(a) Plin. lib. V, cap. 31.

Richard I, roi d'Angleterre, la lui arrache avec la vie : ce monarque la vend enſuite aux Templiers : la différence des cultes arme les naturels du pays contre ces nouveaux ſouverains, & déſeſpérant d'en être jamais les paiſibles poſſeſſeurs, les chevaliers la remettent à Richard, qui la cede à ſon tour à Gui de Luſignan. En 1460, Charlotte, derniere héritiere de cette famille, en eſt chaſſée par Jacques ſon frere naturel. Elle épouſa Louis de Savoie, & de là vient que ces ducs prennent encore aujourd'hui le titre de roi de Chypre. Après la mort de Jacques, Catherine Cornaro, ſa veuve, ſe voyant ſans enfans mâles, abandonne ce royaume en 1480, à la république de Véniſe. Elle n'en jouit pas longtems : en 1570, les Turcs s'en rendent maîtres, & tout concourt à leur en aſſurer la poſſeſſion. D'où vient ce peuple inquiet & remuant ſous ſes premiers ſouverains, ſe prête-t-il avec tant de docilité au joug de l'empire Ottoman ? Le gouvernement deſpotique peſant ſur la partie opulente, & par conſéquent la moins nombreuſe de la nation, ſeroit-il, en effet, comme on l'a dit, plus favorable à la claſſe indigente & conſtitutive de l'état ? Il eſt une cauſe moins éloignée & dont l'idée ſe préſente à la vue de ces peuples infortunés. L'eſclave robuſte ſouleve & ſecoue ſans peine

un fardeau modérément onéreux ; mais s'il eſt au-deſſus de ſes forces, ſi la diſproportion eſt trop inégale, ce même fardeau le terraſſe, & le malheureux, briſé, rampe & ſe traîne déſormais à la maniere des animaux. Tel eſt l'effet du deſpotiſme ; il écraſe l'homme, il anéantit ſes nobles & brillantes facultés : renfermé dans le cercle étroit de ſes beſoins, il perd enfin la conſcience de ſa grandeur, & cette conſcience ranimée a été, de tout tems, chez les peuples eſclaves, le principe des révolutions & le ſignal de la liberté. Quoi qu'il en ſoit, Ferdinand I, des Médicis, dans le grand duché de Toſcane, eſſaya de prendre cette île, & il ne lui a manqué, pour y réuſſir, diſent les hiſtoriens, que de meilleurs généraux.

Cette belle île a deux cents vingt milles de longueur, ſoixante-cinq de largeur, & environ ſix cents de circuit, en y comprenant les golfes. Une chaîne de montagnes, dont les plus élevées ſont l'Olympe, Ste-Croix & Buffavent, la traverſe & la diviſe du levant au couchant.

La plus grande de ſes plaines, eſt celle de Meſſarée ; l'œil s'égare & ſe perd dans une étendue de ſoixante-dix-huit milles de longueur ſur trente de largeur, & la variété des tableaux ajoute encore au plaiſir de cet immenſe horiſon.

Il y a peu de fleuves & de torrens, dont le lit, même en hiver, ne soit entiérement déssséché, & cela par l'extrême rareté des pluies. Le ciel y est, pour ainsi dire, d'airain, & les historiens assurent qu'au tems de Constantin, trente années s'écoulerent qu'il n'avoit point encore plu dans cet île. On sent combien une sécheresse aussi constante doit nuire à sa population.

Il y eut autrefois un grand nombre de villes dont il ne reste aujourd'hui que les noms & les débris; quelques-unes même dont on chercheroit en vain l'antique situation. Famagouste & Nicosie en sont les seules places importantes, à moins qu'on ne veuille mettre sur le même rang Larnic, où les négocians européens ont leur comptoir: on y voit en outre sept citadelles commandées par autant de gouverneurs.

De Chypre sont sortis beaucoup d'hommes distingués par leur naissance, leurs vertus & leurs lumieres; & Strabon ne craint pas de dire qu'elle l'emporte à cet égard sur la plupart des îles de la Grece.

On a écrit que l'air y étoit mauvais & mal-sain; ce préjugé empêche bien des étrangers de s'y arrêter & d'en faire ainsi l'expérience par eux-mêmes. Mais ceux qui y ont séjourné au moins une année, ont été à por-

tée de reconnoître la salubrité de l'air, & l'erreur des anciens écrivains.

Les fievres tierces & quartes sont, il est vrai, très fréquentes & très opiniâtres à Chypre & dans tout le Levant; mais les causes n'en sont pas dans la malignité de l'air. Il est d'ailleurs facile de les éviter. J'ai souffert pendant dix mois entiers de cette maladie : mon expérience peut être utile à d'autres; je vais en conséquence entrer dans quelques détails à ce sujet. Je ne tardai pas à m'appercevoir que je donnois lieu moi-même aux rechûtes qui la prolongerent si longtems. La chaleur excessive du climat entretient une transpiration abondante & continuelle : si l'on a l'imprudence de s'exposer dans cet état au moindre vent, les pores se resserrent, & il en résulte une suppression de transpiration qui est infailliblement suivie de la fievre. Une autre cause encore, ce sont les liqueurs fortes, & l'usage immodéré de certains fruits, & particuliérement du concombre, de la pasteque & du melon. Les naturels mêmes du pays échappent rarement, & surtout en été, à cette espece d'épidémie; mais ils se contentent d'une légere saignée, laissent agir la nature & guérissent sans remede, sans régime, avec la seule attention de se priver de fruits. Cette méthode, je l'avoue, ne suffi-

roit pas aux Européens. La maladie exige de leur part un peu plus de soin. Elle n'est pas sans danger ; on ne le prévient que par un régime austere & soutenu. L'exercice du cheval est encore un remede que les Turcs & les Grecs employent avec succès, au moins pour empêcher les obstructions occasionnées par cette sorte de fievre. Ces derniers quelquefois, las & ennuyés de la constante opiniâtreté du mal, prennent, au moment où le frisson annonce son retour, un grand verre de l'excellent vin de Chypre, & ce remede agréable est un de ceux qui réussissent le mieux.

Les religions sont assez diversifiées dans cette île. Les Turcs n'ont point eu la tyrannie de vouloir y faire dominer la leur. Plût à Dieu que cette modération eût toujours été le partage des souverains ; elle eût épargné le sang des hommes, & n'eût pas mis souvent entre les membres d'une même nation, plus de distance qu'il ne s'en trouve entre des peuples séparés par des mers immenses ou d'inaccessibles montagnes. La plupart des habitans sont Grecs schismatiques. Outre une multitude d'Arméniens, on y voit des Maronites, espece de catholiques, dont les pratiques & les cérémonies religieuses ne different pas des nôtres. Les Latins sont beaucoup moins nombreux, &

formés des seuls Européens & des freres de St-François, connus par tout le Levant sous le nom de Peres de la Terre-Sainte; nom que nous leur conserverons dans la suite de ces Mémoires.

Les Turcs y ont un Mulla; c'est en quelque sorte le chef suprême de la loi; les Grecs un archevêque & trois évêques; les Arméniens un évêque; les Maronites un archiprêtre, & les Latins deux curés, l'un pour les François, l'autre pour les Italiens; la tolérance religieuse s'étendant ici à toutes les nations.

Les Anglois y sont en petit nombre, & c'est sans doute pour cela qu'ils n'ont ni église, ni chapelle, ni ministre de leur religion. S'il arrivoit qu'ils se multipliassent, je ne doute pas qu'on ne les forçât à se donner toutes ces choses. Ici comme ailleurs on sait que l'homme est l'être religieux par excellence, que la religion est le lien le plus fort qui attache le peuple à son souverain, en lui découvrant en lui l'image de la Divinité, & la politique du gouvernement ne laisseroit pas subsister l'exemple dangereux d'un peuple sans culte au sein d'un empire où l'on éprouve tous les jours l'importance des opinions religieuses.

Les langues grecque & turque y sont également dominantes, & de ce mêlange est

résulté la corruption des deux idiômes. La grecque a néanmoins conservé dans les termes la pureté de l'ancien dialecte ; mais la prononciation en est totalement altérée, & cela depuis l'arrivée des Vénitiens dans l'île. Les commerçans parlent communément la langue italienne & très peu la françoise. On observe que les Orientaux apprennent plus aisément l'italien que les Européens.

Les Cypriotes sont généralement bien faits ; ils ont la taille élevée, l'air noble & agréable ; ils sont sobres & tempérans. Les femmes n'ont rien de beau que les yeux ; leurs traits manquent de délicatesse. Elles ont cependant joui en ce genre de la plus grande renommée, & c'est parmi elles encore que nos amans à madrigaux vont chercher des modeles ; mais il faut l'avouer, les dames Européennes n'ont point à s'enorgueillir du parallele, car il en est peu d'une beauté rare : elles sont assez grandes, très portées à l'amour, sans industrie, & d'une vie molle & voluptueuse. Elles arrivent jusqu'à la plus extrême vieillesse, & il n'est pas rare de voir des bisaïeules s'ennuyer du veuvage & se ranger de nouveau sous les loix de l'hymen. Tous les Grecs aiment le plaisir, mais le Cypriote s'y livre avec fureur, & la vivacité de ce goût, loin de se ralentir,

ſemble ſe rallumer ſous la verge du deſpotiſme.

On s'habille ici comme à Conſtantinople. Rien ne diſtingue les dames que la coëffure haute & légere qui ſurmonte leur tête. C'eſt une mode très ancienne & qui ne s'eſt conſervée que dans cette île. Leur habit à la cypriote eſt plus étroit que leur vêtement à la turque. Il conſiſte dans un petit corſet & une jupe de toile de coton rouge; la robe eſt de drap de velours ou de ſoie. C'eſt une longue piece d'étoffe qui part des épaules, entre dans les bras & deſcend juſqu'à terre. Elle ne croiſe pas pardevant, & laiſſe cette partie du corps entiérement découverte. Leurs chemiſes ſont de ſoie & ſe fabriquent dans le royaume. Le haut-de-chauſſes eſt une eſpece de pantalon, & a des brodequins de cuir jaune; vers la cheville du pied, ſont attachées les ſandales qui leur ſervent de chauſſure. Elles n'ont pas de corps à baleine; un ſimple corſet de coton deſſine leur taille & en entretient la ſouplesſe. Le reſte eſt couvert d'une chemiſe très fine; voile léger dont la modeſtie ne ſe contente pas, & auquel elle ajoute une étoffe moins déliée & moins tranſparente. Elles ont des chaînes d'or au cou, & leurs bras ſont enrichis de perles & de joyaux. La coëffure de la tête, dont j'ai parlé plus haut, eſt

eſt un aſſemblage de mouchoirs de mouſſeline agréablement imprimés, lequel forme une eſpece de caſque flottant en arriere, & aux extrémités duquel elles attachent un autre mouchoir plié en triangle, qu'elles laiſſent ondoyer ſur les épaules. Ce caſque les hauſſe d'un demi pied, & leur donne une attitude théâtrale & giganteſque. Les coëffures pyramidales ſi fort à la mode à Chypre & dans quelques pays de l'Europe, choquent à la fois le goût & le bon ſens. La tête eſt par elle-même le chef-d'œuvre de la nature, & je voudrois perſuader au beau ſexe que tous ces ornemens étrangers en détruiſent l'effet. Elle occupe la place la plus élevée & la plus apparente dans la figure humaine. La nature n'a rien oublié pour embellir le viſage; elle y a fondu un coloris frais & délicat; un double rang du plus bel émail y eſt artiſtement planté. Elle en a fait le ſiege du ſourire & de la pudeur. Le ſens brillant de la vue acheve d'animer & d'égayer la ſcene. A chaque côté ſont ſuſpendus les organes de l'ouie, & le plus léger ébranlement devient dans la figure humaine une ſource de modulations agréables & d'expreſſions raviſſantes. Elle lui a donné des attitudes, des graces & des mouvemens ineffables. La chevelure la ſurmonte, &, comme une ombre errante & légere,

en fait reſſortir admirablement les beautés. En un mot, elle y a imprimé le ſceau de la perfection, & la tête ſert, en quelque ſorte, de coupole au plus beau de ſes ouvrages. La ſurcharger d'ornemens ſuperflus, c'eſt en détruire l'admirable proportion, & ſubſtituer à des beautés réelles les colifichets de l'enfance & de la vanité. Chez les dames Cypriotes, la majeure partie des cheveux eſt cachée ſous ces ornemens. Elles les diviſent néanmoins vers le front, & les étendent ſur les tempes juſqu'aux oreilles; les cheveux de derriere voltigent & tombent en boucles naturelles : celles qui en ont une aſſez grande quantité, en forment huit ou dix treſſes. Elles aiment paſſionnément les odeurs, principalement ſur la tête qu'elles couvrent de toutes ſortes de fleurs. Les femmes catholiques ſont très coquettes; elles étalent, avec complaiſance, une parure élégante; leur œil ſemble appeller l'éloge, & la promptitude ou la lenteur à ſe rendre à leur deſir, décide aſſez leur jugement ſur ceux qui les entourent. Les femmes Turques, au contraire, modeſtes & réſervées, au moins en apparence, ſont revêtues de la tête aux pieds d'une robe blanche de coton. Toutes les dames Cypriotes en général, ne paroiſſent jamais en public que couvertes d'un voile, qui dérobe une partie de leur figure.

Le royaume de Chypre fut longtems gouverné par un Bacha, mais l'île commençoit à perdre de ſon ancienne ſplendeur. Les dépenſes devenoient excessives, & le peuple étoit accablé d'impôts ; il en porta ſa plainte & ſupplia la Cour Ottomane de lui donner, à la place du Bacha, un Muhaſſil ou ſimple gouverneur. Sa demande fut accordée ; mais les Cypriotes en changeant de maître ne changerent que d'oppreſſeur, & vexés également ſous le Muhaſſil, ils ſe plaignirent de nouveau & redemanderent un Bacha. Toutes les ſupplicatioas alors furent inutiles, & ils continuent de gémir ſous un joug qu'ils avoient cru moins dur & moins onéreux.

Les revenus du royaume ſont abandonnés au Grand-Viſir ; mais ne pouvant y aller commander en perſonne, il le fait affermer & le vend au plus offrant. Le dernier enchériſſeur, muni d'un Kat-ſcierif ou mandat ſpécial du Grand-Seigneur, confirmé par le miniſtre, arrive dans ſon gouvernement, & comme ces nuages, avant-coureurs des tempêtes, dont les flancs recelent tous les fléaux qui doivent déſoler nos campagnes, la préſence de ce deſpote ſubalterne, imprime l'épouvante & préſage tous les maux.

Si, comme on le voit, l'intérêt & non

le mérite eſt ici la route des grandeurs ; l'intérêt eſt auſſi la regle unique qui dirige les grands. Rien n'arrête ces gouverneurs avides. Ils s'acharnent ſur le peuple. Leur ſubtile tyrannie invente mille moyens de preſſurer ſon or & d'extorquer les fruits de ſes travaux & de ſes ſueurs. Chaque jour voit éclore un nouvel impôt, & après s'être engraiſſé de la ſubſtance des peuples, après avoir enrichi les agens de ſes cruautés, objet de l'exécration publique, chargé d'or & de malédictions, ce gouverneur ſe retire, & fait place à un nouvel acquéreur, qui, enchériſſant ſur ſon bail, ſe croit en droit d'enchérir ſur ſes rapines & ſes vexations. Qu'arrive-t-il ? Ce beau royaume eſt réduit à un état déplorable. Le numéraire eſt épuiſé ; ſon ſol, favoriſé de la nature, dépouillé de ſes riches productions, a la nudité des déſerts, & les émigrations journalieres font de ces ſuperbes pays une effrayante ſolitude. C'eſt là ſans doute un des effets les plus terribles & les plus ordinaires du deſpotiſme. Tels ſont les tableaux que l'on devroit offrir aux ſouverains jaloux d'un pouvoir ſans limites, & qui, dans l'excès même de leur autorité, trouvent ſouvent le tombeau de leur puiſſance. Les droits ne ſont nulle part plus accumulés. Ils préſentent dans leur totalité une ſomme de 200

piaſtres par citoyen, quelles que ſoient ſa fortune & ſes facultés. La capitation eſt dans toute l'étendue de l'empire de 20 piaſtres ſeulement. Ici elle s'étoit élevée juſqu'à 40, & ce ne fut que par une grace ſpéciale qu'on la réduiſit à 21. En 1764, les vexations allerent ſi loin, que le peuple ſe révolta; il courut au palais du gouverneur, les portes furent enfoncées & le tyran maſſacré. Cet attentat eut les ſuites les plus funeſtes. J'en parlerai ailleurs en témoin oculaire, & comme un des principaux négociateurs de l'accommodement ménagé entre les deux partis par le conſul italien.

La cour du Muhaſſil eſt compoſée du Caſnadar ou tréſorier, du Kiaja ou ſecrétaire, des Sciauſcs, ou gardes particulieres, & des Ciocadars, eſpece d'employés ſubalternes, dont le nombre n'eſt pas fixé. Il eſt aſſez communément de cent à cent cinquante; ce ſont de ces êtres inutiles, ſi communs dans les cours, entretenus par le faſte, une véritable ſuperfluité, & le ſuperflu des rois eſt malheureuſement toujours le néceſſaire des peuples. Les Sciauſcs & les Ciocadars ont leur chef reſpectif, appellé Baſc-Sciauſc & Baſc-Ciocadar. Il y a en outre les Sarafs, par les mains deſquels paſſe le numéraire qui ſe verſe au caſna ou tréſor. Leur office eſt d'en reconnoître la bonté &

d'en faire le compte. Ils ſont grecs ainſi que le Dragman du ſérail ou interprete du palais qui partage ce poſte avec le Firman ou commandant de la Porte.

S'agit-il de créer un nouvel impôt, le gouverneur ne s adreſſe pas directement au peuple, mais au dragman, & celui-ci à l'archevêque qui en fait part à tous les dioceſes pour en régler la perception, éviter les avanies & diminuer les demandes. On ſeroit tenté de croire, après ces beaux préliminaires, qu'il reſte au moins un refuge au peuple ſurchargé, que le zele de l'archevêque doit mettre des bornes à la tyrannie, & oppoſer à l'inſatiable avarice les réclamations du patriotiſme & de l'humanité. Mais ici comme en beaucoup d'endroits, le protecteur du peuple n'eſt qu'un vain ſimulacre; jamais il n'éleve une voix courageuſe en faveur des opprimés. Une baſſe politique, le plus vil intérêt en fait bientôt le valet du deſpote, & cet homme vendu, ſignant le cadaſtre opreſſeur, autoriſe des violences qui aſſurent ſon crédit & ſa fortune.

Parmi les impôts extraordinaires, il en eſt d'une ſingularité piquante. Quand le gouverneur a beſoin d'argent, tous les moyens ſont également bons. Il impoſe tel ou tel nom qu'il déſigne, & je n'ou-

blierai jamais que le nom de George étoit le nom taxé à mon arrivée dans cette île. Il eſt à remarquer que les Grecs ſeuls ſont ſoumis à cet impôt. Rien ne démontre mieux le mépris profond de ces gouverneurs pour leurs malheureux ſujets : non contens de les mettre à l'encan comme de vils troupeaux, & d'acheter le droit de les tourmenter à leur aiſe, ils ne cherchent pas même à colorer leur violence, & ajoutent aux impoſitions les plus onéreuſes la dériſion la plus inſultante. Faut-il s'étonner que tant d'outrages ayent quelquefois échauffé la vengeance de ces peuples indignés, & oſeroit-on les blamer d'avoir oſé ſe ſouvenir qu'ils étoient des hommes ?

L'or eſt ici l'agent univerſel. Tout ſe rachette avec l'or, juſqu'au ſang des citoyens. La loi ordonne, il eſt vrai, la mort de l'aſſaſſin, mais le coupable, moyennant quelques centaines de piaſtres, en élude aiſément la pourſuite. Les habitans de l'endroit où s'eſt commis le crime, ſont également ſoumis à une taxe, dont le produit ſe verſe au tréſor du grand-ſeigneur. L'amende pour le meurtre d'un homme de trente à trente-cinq ans, eſt de 500 piaſtres. Dans tous les autres cas, on calcule à peu près le tems qu'il pouvoit eſpérer de vivre encore, & le revenu dont ſa mort

prématurée prive le ſouverain ; on leur en fait payer l'équivalent & très ſouvent au-delà. Si l'aſſaſſinat prémédité ſe ſouſtrait par argent à la rigueur des loix, on conçoit qu'il doit en être, à plus forte raiſon, de même de l'homicide involontaire.

Les Mehemes ſont des tribunaux où reſſortiſſent toutes les cauſes civiles ou criminelles. Ces tribunaux ſont préſidés par le Mulla dans la capitale, & par les Cadis dans les villes ou villages les plus conſidérables. Les affaires s'y jugent en peu d'heures. Les Turcs n'ont point de loix écrites : le Coran leur en tient lieu. C'eſt pour eux le livre ſacré, le livre par excellence. Tout bon Cadi doit en avoir ſur lui pluſieurs paſſages : ce ſont de longues liſtes repliées autour de ſa tête en forme de turban. Ces paſſages s'accommodent à toutes les circonſtances. Chacun les interprete à ſa maniere, & preſque toujours dans un ſens oppoſé à celui du légiſlateur.

Toute perſonne citée devant les tribunaux pour dette, doit au Cadi la dixieme partie de la ſomme en litige ; le débiteur reconnu & convaincu, eſt obligé de la payer, ou à ſon défaut, le demandeur ſi ſa créance eſt fauſſe ou ſa prétention mal-fondée.

Le Cadi a droit également au dixieme des biens

biens d'une perſonne morte dans ſon diſtrict. L'eſtime s'en fait à l'amiable & ſans rigueur.

Il y a en outre ſeize Cadilichs, autres tribunaux, dans chacun deſquels préſide un Cadi. Le Mulla eſt le chef ſuprême de cette eſpece de magiſtrature. On n'y rend que des arrêts proviſoires. Dans les cauſes importantes, on dreſſe le procès, on le remet au Gouverneur, & celui-ci au Mulla; le Gouverneur ne pouvant diſpoſer de la vie d'un citoyen, qu'il n'en ait préalablement conféré avec le Mulla, dont le conſentement eſt abſolument néceſſaire.

Le gouvernement militaire de l'île eſt entre les mains de l'Alai-Bei, général des Spahis ou ſoldats de cavalerie, & de l'Aga-Janiſſaire, commandant de l'infanterie. Leurs Capitaines reſpectifs ſe nomment Zaim & & Cioluagini. Il devroit y avoir trois mille Spahis dans l'île, & environ huit mille Janiſſaires: à peine s'en trouve-t-il cent des premiers & deux mille des ſeconds. La paye n'en eſt pas pas moins toujours la même. Ce ſont les commandans qui la reçoivent.

Lorſque les Turcs en firent la conquête, on comptoit à Chypre, outre les femmes, les enfans & les vieillards, ſoixante-dix mille hommes ſujets à la capitation. Tel fut toujours le nombre de ſes habitans dans les courts momens de ſa gloire & de ſa ſplen-

deur ; & le Grand-Seigneur, à 5 piaſtres par tête, retiroit un revenu annuel de 400,000 piaſtres. Mais bientôt le deſpotiſme enveloppa ces riches contrées ; les ſources de l'abondance tarirent : la population diminua. On continua d'exiger les mêmes rétributions, & ceux qui ſurvécurent aux déſaſtres de leur patrie, que l'indigence & la force de l'habitude enchaînoient à ce ſol infortuné, s'en virent impitoyablement chargés. La progreſſion fut auſſi immenſe que rapide, & la ſomme montoit à l'époque de la deſtitution des Bachas, à 40 piaſtres par citoyen. A peine ſe trouve-t-il aujourd'hui douze mille hommes ſoumis à la capitation : & quoiqu'elle ait été, comme nous l'avons dit plus haut, réduite à 21 piaſtres par tête, le revenu en eſt encore de 250,000 piaſtres, & cette ſomme jointe à tous les impôts extraordinaires, forme une rétribution annuelle de 540 mille piaſtres. Obſervez que, quoique le nombre des retribuables ſoit à peine un ſixieme de ce qu'il étoit autrefois, la totalité des revenus n'en eſt pas moins augmentée d'un cinquieme, & vous aurez une idée des vexations, des avanies de toute eſpece, que les gouverneurs, les magiſtrats, les commis, une foule d'agens ſubalternes exercent ſur ces malheureux inſulaires.

La population de Chypre eſt, comme on

l'a vu, bien diminuée. A peine eſt-elle aujourd'hui de quarante mille ames. Mon calcul n'eſt peut-être pas des plus exacts : ce ſeroit une choſe difficile à Chypre & dans toutes les contrées du Levant. Les Orientaux ne tiennent pas comme nous des regiſtres de naiſſance & de mort. Ils ne ſe forment une idée de leur population que d'après les contribuables, qui en ſont à peine le tiers. Ajoutez à cela qu'en Aſie le nombre des femmes ſurpaſſe ſenſiblement celui des hommes: c'eſt une obſervation que j'ai faite, & qui me fut confirmée par tous les peuples que j'ai fréquentés dans le Levant.

D'après cela, la polygamie, en uſage chez les Orientaux, ſembleroit indiquée par la nature elle-même. Car s'il étoit vrai, pour eux comme pour nous, qu'ils duſſent s'en tenir à une ſeule femme, toutes les femmes ſurnuméraires ſeroient donc de trop, & cette inutile ſurabondance contrarieroit l'axiôme ſi vrai que la nature n'a rien fait en vain. Le caractere de ces peuples, les idées qu'ils paroiſſent s'être formées de l'amour, viennent encore à l'appui de ces réflexions. On ne connoît point ici ces raviſſemens, cette extaſe, ce rapprochement des ames, qui nous égarent dans une ivreſſe religieuſe, diviniſent à nos yeux l'objet de notre tendreſſe, nous identifient avec lui, & font de l'amour

une émotion sublime & une chaîne indissoluble. Toutes les nuances de la sensibilité leur échappent. Le moral de l'amour est nul : on n'en connoît que les fureurs ; c'est un besoin que l'on satisfait & non un sentiment qui vous entraîne. Celui-ci ne cesse d'embellir l'objet aimé, y découvre chaque jour, à chaque instant un charme inconnu, une grace nouvelle, le multiplie, pour ainsi dire, & éprouve, jusques dans la constance, tous les plaisirs du changement. Tel est l'amour dans les régions tempérées, où les deux puissances dont l'homme est formé, sont en harmonie, où la sensation physique est subordonnée au sentiment moral qu'elle exalte sans l'anéantir, & delà l'obligation naturelle & religieuse de s'en tenir à une seule épouse. Mais si, au contraire, l'amour n'est qu'un besoin physique, un acte purement animal, un pareil amour n'admet point de choix, n'est point exclusif, & rien ne supplée, pour celui qui l'éprouve, à la variété des objets. Tel est l'amour dans ces contrées, où l'action irrésistible & continuelle d'un ciel embrasé détruit l'harmonie des deux puissances, où la violence de la sensation étouffe l'énergie du sentiment, où l'homme cède à la plus fougueuse des passions, & non au plus doux des penchans, & de là la pluralité des femmes. La polygamie sera donc une conséquence

naturelle de ces températures enflammées & de la conſtitution des Orientaux, & la ſurabondance des femmes, loin d'être une erreur de la nature, deviendra une preuve de ſa ſageſſe & de ſon intelligence. Peut-être auſſi (car tout ce que j'ai dit plus haut eſt une obſervation dont je ne garantis pas la juſteſſe) peut-être auſſi n'a-t-elle fait naître les femmes en plus grand nombre dans quelques pays, que pour engager les peuples de la terre à ſe rapprocher par des alliances, à faire de l'univers une même patrie, & des membres diſperſés du genre-humain une ſeule & unique famille.

Cette île étoit autrefois une des plus riches & des plus fertiles du monde. On y trouvoit des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de marcaſſite, d'alun de roche, & juſqu'à des émeraudes. Il ne reſte plus de ces anciennes productions que le ſouvenir & le nom des contrées d'où elles étoient tirées. Le gouvernement actuel enchaîne la curioſité, & interdit à cet égard toute recherche. On y faiſoit auſſi une grande quantité d'huile. Dès le tems même des Vénitiens l'eſprit d'intérêt & de calcul anéantit ces branches utiles, & la culture en fut abandonnée pour celle des cotons. Le ſafran, la rhubarbe, autres productions importantes, ſont aujourd'hui totalement négligés. Les daims, les

chevreuils, les ânes, les sangliers, les bœufs sauvages, les faisans les plus beaux & les plus nombreux, faisoient du territoire de Chypre une campagne vivante & animée : tout est détruit, tout a disparu ; & il semble que ces animaux ayent refusé d'embellir un pays que la liberté n'habitoit plus.

Les productions actuelles de l'île sont la soie, les cotons, les laines, la noix muscade, les vins, la térébentine, le kermès, le ladanum, les blés, l'orge, la colloquinte, la poix, le goudron, la soude, le sel, la caroube, les bois de construction, la terre d'ombre, la terre verte ; ces productions forment autant de branches du commerce que l'île entretient avec l'Europe, & dont je parlerai plus amplement ailleurs.

L'île étoit autrefois très abondante en huile : on en faisoit tous les ans des envois considérables dans les pays étrangers ; mais la récolte en a depuis diminué au point de nécessiter l'importation des huiles du dehors. Elle abondoit également en jujube, de la semence duquel les habitans tiroient une grande quantité d'huile. C'est ce que fait encore la Natolie ; & cette huile est une des branches les plus considérables de son commerce avec la côte de Syrie. Elle est sur-tout d'une utilité réelle dans les années stériles en olives. Le jujube, ou le sésame, par sa hau-

teur, la forme de ſes feuilles & la configuration de ſa fleur, approche beaucoup de la fleur appellée bel-homme : de la petite ſemence, que renferme la capſule, après la parfaite maturité, on a coutume, comme je l'ai dit plus haut, d'extraire une aſſez bonne huile. Celle de ſondre étoit encore d'une grande reſſource dans le tems que les huiles d'olive & de ſeſame ne pouvoient ſubvenir à la nombreuſe population du royaume : on eſt quelquefois forcé de recourir au fruit d'une autre plante appellée curtunia. Cette plante eſt à peine ſortie de terre, que le fruit commence à ſe former : elle grandit dans l'eſpace de quelques mois & s'élève à la hauteur d'un homme. Sa feuille eſt étoilée; ſa tige a une demi-coudée de circonférence; elle reſte toujours verte, ne durcit point, & renferme beaucoup de moëlle : le fruit eſt de la groſſeur d'une feve, & a la forme d'une châtaigne en gouſſe. Il contient un noyau dont l'huile, conſacrée à différens uſages, ne peut néanmoins ſervir à l'aſſaiſonnement des viandes.

La terre produit ici toutes ſortes de légumes & d'herbes ſauvages, dont la connoiſſance enrichiroit la botanique; on n'y voit preſque plus d'arbres, & par conſéquent très peu de fruits. Mais la nature, en récompenſe, y a prodigué les fleurs : on y natura-

liſe aiſément les plantes les plus belles & les plus délicates de l'Italie, de la France & de la Hollande. Les hyacinthes, les anemones, les renoncules, les narciſſes ſimples & doubles, qui exigent tant de ſoin en Europe, viennent ici ſans culture, croiſſent ſur les montagnes, & font de ces belles campagnes un immenſe parterre. Il y en auroit davantage encore, ſi les Cypriotes n'en dépouilloient les vallées pour en orner leurs jardins. Ils en font paſſer beaucoup en France & en Hollande, où elles réuſſiſſent très bien. Les oranges y ſont communes, d'un goût exquis & d'une ſaveur délicieuſe. Auſſi rien de plus agréable que de ſe promener dans ces environs au lever ou au coucher du ſoleil, lorſque les molécules odorantes, miſes en action par la chaleur de l'aſtre du jour, ou condenſées par la fraîcheur de la nuit, portent à l'odorat le mélange de tous les parfums : c'eſt alors que les ſonges rians de la fable, ſe réaliſent, & que cette île eſt encore la retraite des plaiſirs & le berceau de l'amour.

Parmi les fleurs ſauvages, il y a une eſpece d'orchis nommée fleur-abeille, qui a en effet la forme de cet induſtrieux animal. Elle n'a qu'une tige, quelquefois deux, & ſur chacune d'elles cinq à ſix fleurs : ſa racine la range dans la claſſe des plantes bulbeuſes

& reſſemble à deux teſticules de chien. Le ſuc de cette racine eſt un ſpécifique excellent pour les bleſſures.

Les Cypriotes cultivent une plante qu'ils nomment Chenna: dans ſon plus grand développement, elle eſt auſſi haute & auſſi groſſe que le grenadier dont elle ſe rapproche par le tronc & les rameaux. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du myrte, & ſes fleurs à une groſſe grappe de raiſin en fleur. On en extrait une huile qui a toutes les propriétés du baume. La forte odeur qu'elle exhale, inſupportable aux Européens, plaît néanmoins beaucoup aux Orientaux; à la fleur ſuccède un fruit pareil à une groſſe coriandre. Les feuilles de cette plante, ſeches ou vertes, bouillies dans l'eau, donnent une belle couleur orangée. Les Cypriotes s'en teignent les cheveux, qui, une fois imprégnés de cette couleur, ne la perdent que très long-tems après. Les femmes turques, quelques femmes grecques s'en frottent les ongles & les paumes de la main, perſuadées qu'elles en auront la peau plus blanche & la carnation plus belle. Dans tous les pays du monde, les femmes ont cherché, les unes à ajouter aux graces de la nature, les autres à en réparer les défauts, & tous les ſecrets, toutes les eaux coſmétiques inventées par le charlataniſme, ont mis bien ſouvent à l'épreuve & n'ont pas

corriger encore, à cet égard, l'insurmontable crédulité du sexe.

Les Vénitiens, maîtres de l'île, avoient coutume d'en peindre leurs chevaux, & cet usage ne s'est maintenu qu'à l'égard des lévriers blancs & des troupeaux.

Faute de bras pour la cultiver, une grande partie de l'île reste toujours en friche: il n'y croît que du thym, du serpolet & d'autres herbes odoriférantes qui embaument l'atmosphere. Le luxe même de la nature abandonnée à elle, montre assez quels seroient les heureux effets de la culture dans ces fertiles déserts.

Il y a près de Paphos, dans les flancs caverneux d'une montagne, un cristal de roche parfaitement beau. Son éclat lui a fait donner le nom de diamant de Paphos: on le polit comme les autres pierres précieuses. Il est défendu sous des peines rigoureuses, d'en enlever la plus petite parcelle. La montagne est environnée de gardes; mais leur fidélité n'est point à l'épreuve du plus léger présent.

On a fait les mêmes défenses pour la pierre d'amianthe, dont la carriere est près du village de Paléandros. On est parvenu, dit-on, à en faire des toiles incombustibles; le feu, loin de les altérer, en augmente la blancheur. Ce fait, fondé sur le

rapport de Pline & de Dioſcoride, eſt, au jugement des modernes, une de ces erreurs ſi communes dans la phyſique des anciens.

Les Grecs actuels appellent cette pierre Cariſtia, & quelques autres pierre de coton.

On y trouve en outre du jaſpe rouge, des agates, & trois diverſes ſortes de pierres. Les collines les plus voiſines de Larnic ſont toutes de talc; on en compoſe le plâtre dont on enduit les maiſons du royaume.

On ne voit ici d'animaux ſauvages que les renards & les lievres. Les herbes odoriférantes dont ceux-ci ſe nourriſſent, donnent à leur chair un goût exquis & un fumet agréable. La chaſſe eſt le principal divertiſſement des Européens. Ils entretiennent à grands frais des chevaux & des meutes; aucune ſaiſon n'enchaîne leur activité; dès la pointe du jour, des troupes de chaſſeurs ſe répandent dans les plaines, & en pourſuivent ſans relâche les hôtes fugitifs.

Les volatiles les plus communs, ſont les francolins, les perdrix, les bécaſſes, les cailles & les grives: elle abonde en oiſeaux de riviere. Le prix des francolins & des perdrix eſt environ de cinq ſous la piece; les bécaſſes coûtent un peu plus, les Cypriotes en faiſant un cas particulier. Tous les autres oiſeaux s'y donnent plutôt qu'ils ne

se vendent : les becfigues & les ortolans y sont chargés de graisse, & telle est leur multiplicité, que les paysans, à quatre sous le bouquet ou la douzaine, y font un gain considérable ; ils prennent le plus grand nombre près du village de Saint-Nappa. Ils en portent une partie à la ville ; mais communément ils leur enlevent la tête & les pattes, leur donnent un premier bouillon, & les mettent dans du vinaigre avec quelques ingrédiens conservateurs. Ils les gardent ainsi une année entiere, & les vendent au même prix que les autres. Le débouché, pour ces sortes d'oiseaux, est chez les Européens de Larnic, qui en font passer en Angleterre, en France, en Hollande, & dans quelques parties de l'empire Ottoman. Il est vrai qu'ils n'en envoyent guere en Turquie, qu'à leurs correspondans, pour la consommation particuliere de leurs maisons. Quoi qu'il en soit, il sort de l'île tous les ans quatre cents barils dont quelques-uns contiennent deux cents, & d'autres quatre cents de ces oiseaux. La maniere la plus ordinaire à Chypre de les accommoder, est de les couper par le milieu, de les étendre sur le gril avec une tranche de pain & un peu de persil ; c'est un mets excellent.

Dans les mois de juillet & d'août, des troupes de vautours couvrent les campa-

gnes; ils n'y ſont que paſſagers; tous les autres oiſeaux y pondent ſans excepter la bécaſſe, dont on dit cependant n'avoir point encore vu de nid dans aucun endroit de l'île. Mais cela n'eſt pas plus vrai à Chypre qu'en mille autres lieux, où l'on prétend la même choſe avec auſſi peu de fondement.

Il y a parmi les bêtes vénimeuſes, une eſpece de ſerpent, dont le nom grec ſignifie ſourd. Son atteinte eſt mortelle. Son corps a une coudée de long & un pouce de diametre; la couleur en eſt jaune & noire; deux petites cornes ſurmontent ſa tête. Les Grecs l'ont très mal nommé, car il n'eſt nullement ſourd. Il ſe tient ordinairement dans les bleds, & les moiſſonneurs, outre les bottines dont ils ſe garantiſſent les jambes, attachent à leurs faulx des ſonnettes qui les mettent en fuite. Cette précaution ſeroit bien inutile ſi la nature lui avoit en effet refuſé l'organe de l'ouie. A propos de ce ſerpent, il y a au village de Tremitiu une famille grecque, dans laquelle la vertu d'en guérir la morſure eſt, dit-on, héréditaire; j'ai vu deux perſonnes bleſſées ſe préſenter à un parent de la famille qui les guérit par ſon ſeul attouchement. Tous ceux qui avoient dédaigné ce remede en furent les victimes, & mou-

rurent quelque tems après. Il eſt bien vrai que toute la vertu conſiſte dans un ſecret connu des gens de cette famille ; en touchant la plaie, ils y appliquent avec adreſſe une poudre qui cauſe une douleur très vive, mais momentanée.

La tarentule de Chypre eſt une araignée brune tirant au noir, toute couverte de poils longs : ſa piqûre n'eſt pas mortelle, mais elle n'en eſt pas moins dangereuſe, & cauſe ſouvent des douleurs aiguës accompagnées de fievre.

Celle de la galere eſt incurable ; c'eſt un animal étroit, aſſez plat, long d'un demi pied, de couleur jaunâtre ; & garni d'une multitude de jambes qu'il meut uniformément contre les rames d'une galere, & de-là vient qu'on lui en donné le nom.

Il y a en outre un ſerpent noir de deux ou trois coudées qui n'eſt pas vénimeux ; on le prend avec la main ſans danger, & après lui avoir enlevé la peau, on en cuit la chair, qui eſt, dit-on, d'un aſſez bon goût.

Les chevaux n'y ſont pas propres à la courſe, mais il en eſt à Paphos de très eſtimés pour leur pas appellé ciapcun, qui eſt un amble accéléré qu'ils continuent, ſans fatiguer le cavalier ſur les collines & dans les plaines, l'eſpace de ſix heures entieres.

Les ânes ont le même pas ainſi que les mulets qui paſſent pour les meilleurs de tout le Levant.

Les bœufs ſont petits & maigres. Les Grecs n'en mangent jamais ; ils ont pour maxime, que l'animal qui labour la terre, que le ſerviteur de l'homme & le compagnon de ſes nobles travaux, ne doit point ſervir à ſa nourriture.

La chair des moutons eſt ſucculente & délicate. Il y en a de très beaux, dont la queue peſe juſqu'à cinquante livres. Pluſieurs d'entr'eux ont trois & même cinq cornes. On n'a pas, pour les engraiſſer, recours à la caſtration ; cette opération ſe fait communément ſur les chevreaux qui ſont la nourriture de l'été. Rien de plus beau que leurs troupeaux de chevres : l'extrême propreté de cet animal, la variété de ſes couleurs, ſa peau bigarrée, forment un ſpectacle vraiment amuſant, lorſque pendu au haut des rochers ou courant dans la plaine, ſa pétulance, ſa légereté contraſtent agréablement avec la dignité des autres animaux domeſtiques.

Les lévriers ſont excellens pour la chaſſe ; l'éclair eſt moins rapide que ces animaux. A peine ſont-ils lancés qu'on les voit ſur leur proie ; auſſi a-t-on ſoin d'en prendre de moins légers, lorſqu'on ne veut

pas perdre le plaisir de de cet exercice. Les lévriers de bonne race ont les oreilles, la queue, blanches & velues, le jarret long, nerveux & robuste, & le reste de leur pelage roussâtre.

Quelle distance relativement aux lumieres de la Grece moderne à la Grece ancienne! Ce n'est plus cette terre favorisée de la nature, & fécondée, pour ainsi dire, par les rosées du génie; ce ne sont plus ces climats enchanteurs, où, sous un ciel pur & riant, s'élevoient des enfans dont les beaux arts entouroient le berceau, où se faisoient entendre ces voix éloquentes, dont les charmes puissans portoient dans tous les cœurs les flammes du patriotisme & l'enthousiasme de la liberté, où le peuple même doué de ce tact délicat, de cette fleur de goût & de sentiment qui s'ouvre aux véritables beautés, étoit à la fois & le juge & le guide du génie; c'est aujourd'hui le triomphe de l'ignorance. Stupide adorateur de l'or, le Mahométan dédaigne les moyens nobles & purs que lui offre la culture des arts, & ne connoît plus, pour s'en procurer, que les vexations & la tyrannie. Le royaume de Chypre, toute la Syrie, la plus grande partie de l'Asie & de la Turquie d'Europe en sont de tristes exemples: on n'y cultive que les arts de premiere

miere nécessité, que ces arts incompatibles avec le loisir de la réflexion & la délicatesse du sentiment : le besoin y soutient encore quelques manufactures dont le produit fournit à peine à la consommation des habitans. Tout a subi le joug du despotisme, tout a disparu, une nuit profonde couvre cette région si féconde en merveilles. Mais un temple antique est majestueux jusques dans ses ruines ; l'ami des arts descend encore avec respect sur cette terre parsemée des cendres de ces hommes sublimes, se recueille pour honorer leur mémoire, & dans un court moment d'illusion, croit les ouir encore dans leurs tombeaux épars. Si ce n'est plus le pays des sciences, c'est encore celui des souvenirs : à la vue d'un arbre antique & vénérable, combien de fois ne me suis-je pas dit à moi-même : c'est ici peut-être que le divin Homere, dans le cours de ses voyages, étudia la nature & médita ses hymnes sublimes, ou que le difforme Socrate, parlant de la vertu & de la divinité, devenoit aux yeux de ceux qui l'écoutoient le plus beau des mortels : le lieu le plus agreste, consacré par cette idée, étoit un temple, & l'homme le plus ordinaire, participoit un instant au génie du dieu que son imagination y avoit placé. On

reconnoît encore dans les Grecs modernes, les descendans de ces grands hommes. Une certaine élévation d'idées montre ce qu'ils ont été ; mais la finesse qui les distingue, n'est plus aujourd'hui en eux que le talent de nuire ; tout ce que la ruse a de plus profond, la fourberie de plus délié, leur est connu, & le filet dont ils vous enveloppent, est ourdi avec tant d'art, qu'il échappe à l'œil le plus attentif : peu cultivent les lettres ; elles sont le partage de quelques moines : & le dernier effort de leur génie, est le plus souvent, de lire le grec sans l'entendre.

Tel est le tableau général du royaume de Chypre ; nous allons maintenant descendre aux particularités de cette île.

CHAPITRE II.

Du Port & du Bourg des Salines.

Le port des Salines, dans la partie méridionale de l'île, est un des plus floriſſans du royaume. C'est ce qu'il doit sans doute à sa situation avantageuse & à la proximité de Larnic qui est le centre du commerce de Chypre. Ce port étoit autrefois le rendez-

vous de tous les peuples de la terre; & les Cypriotes regrettent encore ces jours de splendeur, où, au milieu de tant de nations, parmi tant de coutumes, de langages différens, chacun d'eux pouvoit, comme cet ancien philosophe, se dire citoyen de l'univers. Les choses ont bien changé depuis. En considérant ce port, aujourd'hui solitaire, & me rappellant son antique célébrité, je crus voir le lit desséché d'un grand fleuve, & cette foule de noms étrangers gravés & confondus sur les pierres voisines, étoient comme ces signes numériques qui, longtems après la perte de ses eaux, sont encore un témoignage de leur premiere abondance.

Sur les bords de la mer, est le bourg des Salines; il s'étend beaucoup plus en longueur qu'en largeur. On y voit une citadelle construite par les Turcs en 1625, garnie de diverses pieces d'artillerie qui ont les armes de la république de Vénise. Cette construction est en partie ruinée, caverneuse & rembrunie du côté de la mer; ses antiques murailles ont disparu sous la multitudes des plantes saxatiles que le tems y a fait naître, & dont les nuances tendres & délicates forment des oppositions charmantes avec la couleur sombre & livide de ces ruines. J'ai remarqué très souvent

de vieux Cypriotes, assis mélancoliquement sur ces décombres, l'œil tourné vers la mer & paroissant lui redemander ces vaisseaux qui leur en déroboient autrefois la surface. Le misérable état de cette citadelle n'empêche pas qu'on y ait mis une garde & un *Disdaer* ou gouverneur. Elle est de forme quarrée & sans aucun boulevard. L'objet actuel de ces hautes tours crenelées, jadis foudroyantes & meurtrieres, est de saluer les vaisseaux des puissances étrangeres qui viennent mouiller à cette rade.

A quelques pas de la citadelle, est un vaste enclos semblable à un cloître de religieux avec ses diverses cellules; c'est là que sont reçus tous les étrangers qui n'ont pas d'asiles particuliers, & chacun y est traité selon son goût, à peu de frais.

Un peu plus loin est le bazar où se vendent les comestibles, les draps, les toiles & tout ce qui est à l'usage de l'homme; c'est le marché le plus fréquenté de l'île; tous les bâtimens de la côte de Syrie y viennent faire leurs provisions: les comestibles surtout y sont à très bon compte. Les boutiques environnantes offrent toutes sortes de marchandises européennes.

A côté du bazar, s'éleve la douane à la tête de laquelle est un Aga ou seigneur turc.

On lui donne ici le titre de douanier; il n'eſt cependant qu'un ſimple ſubſtitut du grand douanier du royaume, qui réſide à Nicoſie.

La plupart des négocians ont leurs magaſins dans ce bourg; les cotons & les laines y ſont les marchandiſes les plus communes.

Les Grecs y ont, du côté de la terre, une ancienne égliſe dédiée à St Lazare, qu'ils diſent évêque de Chypre. Elle appartenoit autrefois aux Latins, mais elle leur fut enlevée par ordre du grand-ſeigneur. Les peres de la Terre-Sainte y vont cependant encore célébrer, deux fois par an, le ſervice divin, en mémoire de leur premiere poſſeſſion. La jalouſie des Grecs en a détruit tous les autres monumens. J'y ai remarqué, entr'autres choſes le tombeau du ſaint; il eſt creuſé dans la pierre: on prétend que le corps en a été tranſporté à Veniſe. cette tranſlation n'a rien diminué de la dévotion de ces peuples; à toutes les heures de la journée on les voit proſternés devant le tombeau de leur ſaint; ſans doute ils le prient de modérer l'avarice de leur tyran, de garantir leur foible patrimoine, celui de leurs enfans, de l'invaſion des grands, & de rendre aux plus ſimples devoirs de l'humanité, cette foule

d'hommes avides & sanguinaires. Envisagée sous ce point de vue, la piété de ces infortunés est respectable jusque dans ses illusions. Il est si naturel à des hommes persécutés, seuls & destitués de tout soutien sur la terre, de s'éloigner un instant du théâtre de leurs souffrances, & de chercher au moins des apuis & des consolateurs dans le ciel. Aussi le gouvernement turc n'a-il garde de s'y opposer ; il sait qu'ils souffriroient moins patiemment, si la religion & l'espoir d'un plus heureux avenir n'adouciſſoient leurs ames ulcérées.

Dans chaque église grecque est un siége particulier pour l'évêque ; celui de St Lazare est sans contredit le plus intéressant. Le travail en est parfait ; il excite l'admiration de tous les voyageurs. Mais les Grecs ont entiérement perdu les idées du beau & les modeles du goût : ce peuple, autrefois si sensible, considere ces chef- d'œuvres de l'art avec une dédaigneuse ignorance. J'observerai en passant que leur religion leur défend d'honorer les statues ; aussi n'en voit-on pas dans leurs temples.

Les Grecs baptisent par immersion : c'est ce qu'on ne fait guere que le huitieme jour après la naissance. Tout latin qui s'unit à leur communion doit être rebaptisé ; il en

ſt de même d'un grec fait catholique, & qui veut rentrer dans le ſein de ſon égliſe.

A quelque diſtance de St Lazare, eſt le cimetiere des proteſtans; c'eſt ſans contredit le lieu le plus agréable de ces environs, & je ne ſais quel inſtinct voluptueuſement mélancolique m'y ramenoit pluſieurs fois le jour, & ſouvent même pendant les heures tranquilles & ſilencieuſes de la nuit. Ceci ne ſurprendra que des Européens qui ne ſont jamais ſortis de leur pays; tous les voyageurs ſavent quel ſoin on prend ici d'embellir ces derniers aſiles de l'humanité. Placés dans des lieux abſolument découverts, l'étendue des plaines, la hauteur des arbres, le bruiſſement des feuilles, le voiſinage de la mer ou de quelque fleuve, le reflet tendre & onduleux de l'aſtre des nuits, toutes les ſcenes, en un mot, de la nature y rendent la douleur ſublime, & la mélancolie auſſi profonde que touchante. La diverſité des mauſolées, le faſte ou la ſimplicité des inſcriptions y deviennent une ſource de réflexions inſtructives ou de ſentimens ineffables. Il eſt à remarquer que les peuples de l'Orient ont attaché le plus grand intérêt aux tombeaux de leurs ancêtres; le tems qui détruit toutes les affections, ſemble donner à celle-là une nouvelle énergie. Les tombeaux ſont la baſe de

leur religion ; leurs écrits étincellent d'images funebres. Ces lieux ſont à la Chine de véritables champs élyſées. Ils embelliſſent les fauxbourgs, les collines & les montagnes. Le charme des tombeaux eſt également répandu chez les peuples ſauvages ; la cendre de leurs peres eſt le lien le plus fort qui les attache à la patrie ; c'eſt parmi eux encore que ſe trouvent les exemples les plus vrais & les plus touchans. Un époux, longtems encore après la perte de ſa compagne, arroſe régulièrement ſa tombe de ſes pleurs ; une mere va répandre des gouttes d'un lait, déſormais inutile, ſur le petit tombeau d'un enfant chéri, & ce ſigne éloquent & répété de la douleur maternelle, vaut-bien, ſans doute, les gémiſſemens éphémeres de nos ſenſibles Européennes. Tout enfin reſpire dans ces climats, ſoi-diſant barbares, cette religieuſe mélancolie. D'où vient n'eſt-ce pas la même choſe chez les peuples civiliſés de l'Europe ? Pourquoi les cimetieres n'y ſont-ils que des lieux infects & repouſſans ? Quelle eſt la raiſon de cet empreſſement avec lequel on oublie les morts que l'on a le plus chéris pendant leur vie ? Diſons-le hardiment, les vertus en Europe ſont dans les livres & nullement dans les cœurs. Les gouvernemens n'y connoiſſent, pour rendre les peuples heureux, que les petits

petits moyens d'une fauſſe & puérile politique, & dédaignent les grandes reſſources de la nature. Ici l'enfant croît & s'éleve à l'ombre de la maiſon paternelle; l'enfant européen en eſt exilé dès ſa naiſſance, n'y rentre que dans la force de l'âge, laiſſe ſon cœur aux lieux toujours charmans qui le virent croître, aux objets qui reçurent ſon premier ſourire & aſſurerent ſes premiers pas, & juſque dans leurs bras redemandent ſes parens. Ici l'éducation eſt douce, aimante & agréable; en Europe, au contraire, une éducation triſte & cruelle verſe l'ennui, & fait germer la haine dans ces ames tendres & innocentes. Ici le triomphe de la ſollicitude paternelle eſt de leur laiſſer, en mourant, des talens & des vertus, & les enfans que ce ſpectacle éleve, qui, dans leurs parens, voyent beaucoup moins des hommes que des dieux, voudroient en éterniſer l'exiſtence. La joie des familles européennes eſt d'étaler à leurs yeux un luxe éblouiſſant, des richeſſes immenſes, dont la mort d'un pere doit les inveſtir, & plus d'un d'entr'eux en accuſe ſecretement la lenteur. Voilà, n'en doutons pas, les ſources de notre inſenſibilité: extirpons ces abus cruels; qu'un gouvernement ſage & ami des hommes faſſe fleurir les vertus, les droits de la nature renaîtront avec elles, & les Européens,

comme les peuples de l'Orient, longtems après la mort de leurs ancêtres, chercheront encore à s'environner de leurs ombres.

Les Turcs ont également dans ce bourg une mosquée; la construction en est moderne & mesquine. On a établi à côté un bain public.

Les eaux de fontaine y sont excellentes; la source en est au village d'Arpera. Elles se divisent un peu au dessus de Larnic, & forment divers ruisseaux dont quelques-uns vont abreuver la ville. Le dernier Bacha en fit construire les aqueducs; ils passent sur des arches de pierre solidement bâties & bien conservées. Les habitans ont à ce sage administrateur une obligation immortelle: outre les dépenses nécessaires pour la formation de ces canaux, il en assura le rétablissement ou la réparation, en laissant une somme que l'utilité publique conservera, sans doute, toujours à sa premiere destination.

Le commandement du bourg des Salines appartient au commissaire de Larnic; c'est l'Aga de la douane qui fait les fonctions. Il y a en outre un Sciél-agasi ou intendant du port, chargé de veiller sur ces côtes, & d'empêcher la fraude dans la sortie ou l'introduction des marchandises.

C'est dans ce port que viennent mouiller

les bâtimens marchands & les vaiſſeaux de guerre de tous les ſouverains ; il ne ſera donc pas inutile de décrire ce qui s'y fait à leur arrivée, pendant leur ſéjour & à leur départ. C'eſt un cérémonial eſſentiel, & dont l'ignorance a ſouvent occaſionné des querelles parmi les navires marchands, & quelquefois même parmi les conſuls.

Tout vaiſſeau de guerre des puiſſances chrétiennes, ſur le point de jetter l'ancre, reçoit le ſalut des bâtimens européens auxquels il répond, ſelon les regles de la marine, par un certain nombre de ſalves. Dès qu'il a jetté l'ancre il attend celui de la citadelle qu'il ne peut obtenir ſans un ordre exprès du gouverneur de Nicoſie ; on dépêche ſur le champ auprès de lui ; il eſt libre de l'accorder ou de le refuſer. Il arrive très ſouvent que le conſul, prévoyant l'arrivée d'un vaiſſeau de guerre de ſon ſouverain, a ſoin de ſe procurer l'ordre d'avance, & dès ſon entrée dans le port, le navire eſt ſalué par la citadelle, à laquelle il renvoie un égal nombre de décharges. Les capitaines de la nation vont enſuite rendre hommage au nouvel arrivé : le dragman du conſul en donne avis à tous les autres ; ils arborent l'étendart de leur dignité, & le conſul national, avec ſon cortege, va fé-

liciter le capitaine de son heureuse navigation.

Si le capitaine est constitué en dignité ou décoré de quelque titre, les consuls descendus dans l'esquif destiné à cet usage, mettent leur étendart à la proue; distinction inconnue dans les ports de la chrétienté, mais qu'a introduite ici la nécessité de rendre la dignité consulaire plus imposante & plus respectable aux yeux des Turcs. Le consul & la nation sont reçus à bord du vaisseau au bruit de tous les canons; l'artillerie consulaire en fait autant de son côté dès qu'elle a regagné le rivage. Si le capitaine veut descendre & aller à la ville, la nation, le consul lui même, tous les officiers étrangers viennent le prendre, & l'accompagnent jusqu'au lieu qu'il doit habiter, & qui est le plus souvent le palais consulaire. Pendant le trajet il reçoit le salut de son bâtiment & de tous les vaisseaux européens. Les bâtimens étrangers se contentent d'arborer leurs pavillons; tout ceci n'a lieu que la premiere fois.

Un bâtiment marchand ne peut partir sans la permission du capitaine du vaisseau de guerre.

Ce sont à-peu-près les mêmes cérémonies pour l'arrivée d'un vaisseau turc : toute la différence est que les consuls, au lieu

d'aller le féliciter en perſonne, lui envoyent leur dragman accompagné d'un janiſſaire. Il en eſt de même du capitaine d'un vaiſſeau de guerre européen, qui répond à ſon ſalut coup pour coup, & le fait complimenter par un ſimple officier.

S'il ſe trouve un vaiſſeau de guerre turc dans le port, aucun bâtiment n'en peut ſortir ſans le conſentement du capitaine. Il eſt à propos d'appuyer ſa demande de quelques ſequins; c'eſt le ſeul moyen d'humaniſer un turc, & de tout obtenir de lui. Les capitaines européens n'échappent à ce petit impôt que quand il ſe trouve un vaiſſeau de guerre de leur nation, & alors ils ſe contentent de faire avertir le capitaine de leur prochain départ.

Ces départs ſont auſſi ſilencieux que les arrivées ſont bruyantes.

Le cérémonial entre les capitaines européens ſe regle ſur le rang : j'ai remarqué au reſte que les Anglois & les François s'en diſpenſoient réciproquement.

CHAPITRE III.

De l'ancienne ville de Citium, aujourd'hui détruite.

Au ſortir des Salines, je pris la route de Larnic qui eſt ſituée au couchant de ce bourg. Chemin faiſant, je rencontrai un vaſte amas de ruines. Il y a, en pareille circonſtance, une curioſité aſſez naturelle, c'eſt de ſavoir ce qu'elles étoient dans l'origine. Or nous apprenons de Strabon & Ptolomée, qu'entre Amathonte, aujourd'hui l'ancienne Limaſſol & le promontoire de Dades, qu'on nomme Cavo-Pila, s'élevoit autrefois la ville de Citium. On ne peut donc douter que ce n'en ſoit là les débris. Il eſt étonnant qu'Etienne de Luſignan, oubliant ces décombres, place Citium dans un village voiſin, nommé Citti : je n'y ai rien vu qui annonce une ville détruite; le nom l'a probablement trompé : ce nom ne lui vient pas de Citium, mais du promontoire appellé aujourd'hui Cavo-Citti. Ces ruines ſont donc, à mon avis, celles de la ville de Citium, & je tiens d'autant plus à cette idée, qu'elle me rapproche des anciens géographes. Ces autorités, ſans

doute, en valent bien d'autres. Je pourrois citer encore le chevalier Niebhur, célebre mathématicien du roi de Danemark; il dessina lui-même la planche que l'on voit au frontispice de cet Ouvrage; elle offre les vestiges du port célebre dont parle Strabon dans l'article où il est question de cette ville.

J'en étois là de mon récit : je tombai par hasard sur une description de Chypre, d'Ascagne-Savornien, gentilhomme vénitien, & dont le manuscrit est dans la belle bibliothéque de M. Dominique Manni. Voici ce qu'il dit à l'article des Salines : „ il „ y eut anciennement une ville appellée „ Citium, dont on reconnoît encore aisé„ ment la place & les vestiges. On ne voit „ aux environs aucune hauteur incommo„ de ou désavantageuse; il en est au con„ traire quelques-unes de favorables, où „ l'on pourroit élever une citadelle qui do„ mineroit la ville. Cette construction ne „ coûteroit pas beaucoup, on a des maté„ riaux tout prêts dans les remparts (*aujourd'hui détruits*) de cette ancienne ci„ tée. Au bas de la colline, où étoit au„ trefois un château, (*aujourd'hui un mou„ lin à vent*) on remarque encore le bassin „ de son port „. D'après cette indication, il seroit à propos de corriger les cartes qui

ont eu pour guide la géographie de Lusignan.

Cette ville méritoit nos recherches ; il n'étoit pas indifférent d'en déterminer la vraie situation. Elle a joui de la plus grande renommée. Les hommes fameux élevés dans son sein, les actions éclatantes dont elle fut le théâtre, tout concourt à en faire, même aujourd'hui, un objet digne de la curiosité.

Le médecin Apollonius étoit de Citium. L'histoire n'a conservé de ce disciple d'Hippocrate, que le nom, celui de sa patrie, & la profession qu'il exerçoit. On ignore jusqu'au tems où il vivoit. Que de personnages aujourd'hui célebres, dont les grandes qualités occupent les cent bouches de la renommée, iront également se perdre dans l'abyme de l'oubli, ne laisseront après eux qu'un nom stérile, & la probabilité plus ou moins grande de leur existence & de leur antique célébrité! de pareils exemples sont bien faits pour dégoûter de la gloire.

C'étoit aussi la patrie de Zenon, fondateur du stoïcisme : cette secte, comme l'on sait, tire son nom d'un portique d'Athenes, où ce philosophe aimoit à discourir : un naufrage l'avoit jetté dans cette ville célebre. Ce fâcheux événement fut néan-

moins la source de sa gloire, & on l'entendoit souvent bénir les vents de l'avoir fait si heureusement échouer au port de Pirée. Il y composa un livre sur la république, & bientôt il se vit entouré de disciples. Une raison assez singuliere le détermina à l'étude. Je ne sais quel oracle lui dit de rechercher la couleur des morts : il l'interpreta de la pâleur ordinaire aux gens d'étude, & s'y adonna dès-lors tout entier. Il fut auditeur de Cratès. Zenon faisoit consister la vraie félicité dans une vie absolument conforme à la nature & à la raison. Ses successeurs, comme tous les partisans d'un système, ont enchéri sur une maxime aussi sage ; ils ont prétendu que l'homme vertueux pouvoit être heureux au milieu des tourmens & des disgraces de la fortune. Ils ne reconnoissoient qu'un Dieu ; ce Dieu étoit l'ame de l'univers qu'ils considéroient comme son corps, & les deux ensemble comme un être parfait. Faire dépendre la perfection de l'Etre suprême de sa réunion à un monde fragile & périssable, est sans doute une conception étroite & ridicule ; mais telle est, en général, la métaphysique des anciens, un mêlange d'idées sublimes, d'incohérences & d'absurdités. Il paroît que le caractere de notre philosophe n'étoit pas sans gaîté. Son

eſclave un jour le vola ; Zenon ſe mit à le battre : c'eſt que j'étois deſtiné à voler, s'écrioit l'eſclave : & à être battu, répondoit le philoſophe. Il finit néanmoins par ſe tuer lui-même ; & ſes fideles diſciples en ont tiré une maxime en faveur du ſuicide.

De ces particularités, je paſſe à l'examen du ſtoïciſme. Toute l'antiquité, une foule de modernes ont vu dans cette ſecte une œuvre ſublime, & le *nec plus ultrà* de la ſageſſe humaine. Un des plus beaux génies de la France en a mis la deſtruction au rang de nos malheurs. Mérite-t-elle en effet tous ces éloges ? Juſtifie-t-elle cet enthouſiaſme univerſel ? Le ſtoïciſme porte-t-il avec lui tous les caracteres de la véritable vertu ? Eſt-il conforme à la nature de l'homme ? Etoit-il réellement un bienfait pour le genre-humain ? C'eſt ce que nous allons voir en peu de mots. La véritable vertu eſt douce & bienfaiſante : elle fuit l'éclat & le bruit, recherche l'ombre & la ſolitude ; ſon bonheur eſt en elle : elle eſt à elle-même ſa récompenſe. Indépendante de l'opinion, du nombre des témoins & des ſpectateurs, l'obſcurité eſt la pierre de touche de la vertu : c'eſt-là qu'elle eſt vraiment grande, inconteſtable, & ſi je crois à la vertu ſur le trône, c'eſt pour l'avoir vue ſous le chaume. Cette vertu eſt-elle, en effet, le partage de

l'orgueilleux Stoïcien? Il se plaît dans la foule, il s'offre en spectacle à l'univers: il compte bien moins sur le témoignage d'une conscience pure, que sur l'admiration des hommes; je le vois dans les cours, sur les places publiques, au milieu des assemblées: il y parle, il est vrai, de la vertu; mais ôtez-lui la multitude qu'il enchaîne sur ses pas, transportez-le dans un désert, & vous verrez le fastueux disciple de Zenon tomber des hauteurs où l'orgueil le soutient, & n'être plus qu'un homme ordinaire. Les maximes en sont-elles conformes à la nature de l'homme? Le desir de l'homme est d'être heureux: la douleur physique & morale est un état de trouble, elle est donc un obstacle au bonheur. L'homme doit la supporter, sans doute, avec fermeté; mais il ne peut être, il ne peut, par conséquent, se vanter d'être heureux quand il souffre. Que dire après cela d'une secte qui met la vertu dans l'insensibilité la plus complette, qui paralyse pour ainsi dire, le corps, & fait de l'homme un être absolument impassible? Que dire d'une secte dont le partisan, au milieu des souffrances, s'écrie avec une douleur qu'il s'efforce en vain de déguiser, que la douleur n'est point un mal; d'une secte dont les adeptes prétendent être plus heureux dans les flancs embrasés du taureau de Phalaris,

que dans les molles étreintes d'une belle Circassienne ? qu'annonce une pareille secte aux yeux d'un homme sensé ? Un charlatanisme orgueilleux, une ridicule rodomontade, & une ignorance profonde de la nature de l'homme. Le Stoïcisme étoit-il en lui un bienfait pour le genre-humain ? Le Stoïcien renonçoit à toutes les passions : il ne permettoit point au sage de s'attendrir sur les malheurs d'autrui. Si tu vois ton ami dans la peine, dit Epictète, jette sur lui un œil de compassion, mêle tes doléances aux siennes, mais prends garde que ta douleur n'ait rien de réel. Les plus rigides d'entr'eux n'eussent pas même joué la pitié. Leur parliez-vous de l'accident d'un ami ou d'un parent : *ce n'est pas notre affaire*, répondoient-ils. Insistiez-vous, le malheur d'autrui vous rendoit-il éloquent, le leur dépeigniez-vous sous les plus noires couleurs : les Stoïques immobiles vous répondoient encore : *tout cela peut être, mais ce n'est point notre affaire.* Voilà cette secte si vantée, si utile au genre-humain, dont on déplore la perte. Rien de ce qui appartient à l'homme ne la regarde : en vain l'infortuné leur étale ses douleurs, l'orphelin son dénûment, l'ami ses besoins, le pauvre son indigence ; que font à ces marbres insensibles, l'ami, le pauvre, le malheureux &

l'orphelin? Le mot de Monteſquieu n'eſt donc plus au fond qu'une contradiction; vouloir au défaut du chriſtianiſme embraſſer le ſtoïciſme, n'eſt que la facilité de paſſer d'un parti dans le parti oppoſé : & pour vous en convaincre, ſuppoſons, un inſtant, l'univers ſtoïcien. Chaque être eſt iſolé; l'homme devient étranger à l'homme; c'eſt le regne de l'égoïſme, & la ſociété eſt détruite. Quel tableau différent dans la ſuppoſition contraire, où le monde entier, rangé ſous les loix du chriſtianiſme, ſuivroit la morale ſublime de l'évangile! Tous les liens ſe reſſerrent, toutes les affections renaiſſent, une charité brûlante eſt dans les cœurs; il n'eſt plus d'ennemi, tous les hommes ſont freres : l'univers n'eſt plus qu'une même famille; & voilà, ſans doute, la religion dont le regne eſt un bienfait, & dont la perte ſeroit vraiment une calamité pour le genre-humain.

Un roi de Citium gagna les bonnes graces d'Alexandre-le-grand, en lui faiſant préſent de ſon épée. Ce conquérant y attachoit le plus grand prix, il l'avoit ſans ceſſe à côté de lui, & c'eſt avec elle, dit Plutarque, qu'il triompha de Darius.

C'eſt dans cette ville que Simon l'Athénien perdit la vie en combattant contre les Perſes. Il mourut au ſiége de Citium, ſelon

Plutarque. On ne s'acorde pas ſur la maniere dont il y finit ſes jours. Les uns le font mourir de maladie, les autres d'une bleſſure qu'il reçut dans la mêlée.

Amaſis qui régnoit en Egypte, dans la dix-huitieme dynaſtie, enleva Citium aux Aſſyriens, & la détruiſit avec pluſieurs villes de l'île. Mais il la fit rebâtir enſuite, & elle parut ſortir de ſes ruines plus belle & plus floriſſante qu'auparavant.

On ne voit aujourd'hui que les fondemens de ſes murailles & de quelques édifices. Tout le reſte n'eſt plus qu'une vaſte campagne cultivée, & les laboureurs en fillonnant la terre, y découvrent chaque jour de groſſes pierres, dont on conſtruit les maiſons des Salines & de Larnic.

Je vis en 1767, une carriere que l'on venoit de former pour en tirer des pierres. Les travailleurs y trouverent une tête en marbre blanc de Caracalla, & pluſieurs médailles romaines de Septimius Severe, d'Antonin Caracalla, de Julia Domna, avec une inſcription grecque, & ſur le revers le temple de Paphos avec la légende KOINON KTIPIΩN. Quelques-unes portoient l'empreinte de Caracalla d'un côté, & celle de Geta de l'autre; il y en avoit une enfin de l'empereur Claude, avec une inſcription latine, & ſur le revers une cou-

ronne de lauriers, dans le milieu de laquelle on voyoit la légende grecque citée plus haut. La tête en marbre blanc de Caracalla, fut remise à M. Thimothée Turner, consul à Chypre, pour sa Majesté Britannique. Il la fit passer en Angleterre. On m'a donné les médailles dont j'ai conservé les plus curieuses.

On trouve des débris d'anciens aqueducs. Ce qui prouve qu'alors l'eau du pays n'étoit pas meilleure qu'aujourd'hui ; & qu'on étoit obligé de la faire venir d'assez loin.

Un large fossé environnoit la ville. Il est aujourd'hui cultivé : la concavité du terrein en fait deviner aisément la place. Sur ses bords sont deux réservoirs à-peu-près comme on les voit dans la carte de Citium, mise au frontispice de cet ouvrage. Chacun d'eux est formé de trois grandes pierres unies ensemble. Il n'en est pas de semblables dans les carrieres voisines : cela me porte à croire qu'on les tiroit de quelques collines éloignées d'environ dix milles.

Aucun écrivain n'a déterminé l'époque de sa destruction : les médailles trouvées dans les fondemens, font conjecturer qu'elle remonte tout au plus à l'an 210 de l'ère chrétienne

CHAPITRE IV.

De la ville de Larnic.

La plupart des voyageurs n'ont vu dans la ville de Larnic qu'un bourg assez considérable. Mais si l'on observe qu'elle est l'entrepôt du commerce de l'île, qu'elle tient le second rang dans le royaume, quoique dépendante du gouverneur de Nicosie, on conviendra que ce n'est pas absolument sans motif que nous lui donnons le nom de ville. Elle est devenue, en outre, le siége d'un Evêque grec, & c'est là aussi que les Consuls européens ont fixé leur résidence.

Qu'elle soit réellement une ville ou un bourg, Larnic n'en sera pas moins l'endroit le plus agréable de l'île : c'est qu'en effet je ne sache rien de plus intéressant qu'une ville de commerce. J'éprouve un plaisir secret à la vue d'un aussi grand concours de citoyens & d'étrangers, travaillant de concert au bonheur du genre-humain, & faisant d'une métropole quelconque l'entrepôt de l'univers. Le change est à mes yeux un vaste conseil, où toutes les nations ont leurs représentans : les facteurs sont dans le monde commerçant, ce que sont les ambassadeurs

baſſadeurs dans le monde politique ; ils négocient les affaires, ſcellent les traités & entretiennent une utile correſpondance entre ces riches ſociétés d'hommes diviſées par des mers, & vivant aux deux extrêmités du continent. J'ai ſouvent contemplé avec émotion un habitant du Japon diſcutant ſes intérêts avec un citoyen de Londres : ou un ſujet du Grand-Mogol paſſant un contrat avec un ſujet de l'Impératrice des deux Ruſſies. J'aimois à me trouver au milieu de ces nombreux agens du commerce, diſtingués par leur coſtume, leurs mœurs, leur langage, & aboutiſſant au même lieu par des routes ſi différentes. Ici c'étoit un corps d'Arméniens, là une aſſemblée de juifs, plus loin un groupe de Hollandois ; j'étois ſucceſſivement danois, ſuédois, françois, ou plutôt, en effet, j'étois citoyen du monde.

La ville de Larnic, éloignée du bourg des Salines d'une demi-lieue, eſt ſituée au nord de l'ancienne Citium ; elle en occupe même une partie des fondemens.

On n'en ſait pas préciſément l'origine ; mais je crois qu'on peut l'attribuer à la proximité de la mer, & aux matériaux trouvés dans les ruines de Citium.

A la priſe de l'Iſle par les Turcs, en 1570, Larnic étoit déjà une place importante ; c'eſt ce que nous aſſure du moins Luſignan,

dont voici les propres paroles : „ A une „ demi-lieue de la mer eſt un grand vil- „ lage, ou plutôt un bourg très commer- „ çant. Il a pour commandant un noble „ Vénitien qu'on change tous les deux ans, „ mais la république a réſolu de le rendre „ libre, & de donner à ce bourg une forme „ plus impoſante „. Cet écrivain ne nous en donne pas le nom ; il n'a point, il eſt vrai, de dénomination fixe, & il ſemble que chaque voyageur lui en ait impoſé un particulier qui ne differe des autres que par la terminaiſon.

La ville forme un demi-cercle, dont les angles regardent le midi ; elle a près d'une lieue de tour. Elle ne renferme aucun monument de haute antiquité ; toutes les conſtructions en ſont modernes. La moſquée étoit autrefois une égliſe latine ; c'eſt un édifice étroit & gothique ; le portail eſt compoſé de ſix colonnes de marbre ; quatre pilaſtres ſoutiennent la voûte de ce temple & le diviſent en trois nefs : du reſte rien de remarquable.

Sur les ruines du clocher s'éleve un minaret, & c'eſt du haut de cette eſpece de tour que l'on appelle ici le peuple à la priere. A côté eſt un jardin où l'on a coutume d'inhumer les Turcs les plus diſtingués qui meurent dans cette ville.

Toute mosquée a son Imam : ce n'est autre chose qu'un curé ; il est obligé de s'y trouver aux heures destinées à la priere. Les imams ont le pouvoir de lire le coran & d'instruire le peuple.

Ce seroit prendre une bien fausse idée de ces instructions, que d'en juger d'après les nôtres ; l'éloquence musulmane n'admet point les lieux communs. Moins diffuse, moins ornée, si l'on veut, que la rhétorique européenne, toute idée étrangere, toute expression parasite en est sévérement bannie ; un sermon turc est un tissu très serré de sentences & de maximes. On ne s'y borne pas à prouver un dogme dont personne ne doute ; on n'y parle pas à des croyans comme si l'on avoit affaire à des incrédules ; la morale en est la base ; ce sont autant de regles de conduite pour toutes les circonstances de la vie, autant de consolations pour tous les genres d'infortune auxquels l'homme est exposé. La personne de l'orateur est aussi simple que ses discours ; le scandale de sa vie publique n'y détruit pas la beauté de sa morale : on ne voit point ici un jeune voluptueux déclamer contre la molleſſe & les plaisirs ; l'homme opulent & décoré prêcher le mépris des richesses & des honneurs ; un petit-maître élégant & recherché faire la satyre du luxe ;

un lourd cénobite offrir, ſous prétexte d'en montrer le danger, le tableau circonſtancié de la toilette d'une femme du monde. Ces contraſtes ridicules, ſi ordinaires & ſi peu remarqués en Europe, indigneroient ces hommes ſimples; ils croiroient que l'on ſe moque d'eux & de leur religion, & c'eſt un objet ſur lequel nos bons muſulmans n'entendent pas raillerie. Je vis encore avec plaiſir, dans ce nombreux auditoire, le mêlange & la confuſion de tous les rangs & de toutes les conditions. Les Turcs n'ont point introduit dans les moſquées ces diſtinctions humiliantes qui déshonorent les temples européens. L'intérêt ou la grandeur n'y regle pas les places, le haſard ſeul en diſpoſe; le peuple plus religieux, plus empreſſé, occupe ſouvent les premieres, & n'eſt point, comme en Europe, ignominieuſement repouſſé à la porte du temple. Que ces diſtinctions ſe trouvent aux théâtres & dans les académies, j'y conſens; le monde préſide en ces lieux, l'or ſeul en ouvre l'entrée; mais qu'elles exiſtent dans nos temples, que des chrétiens les tolerent parmi eux, n'eſt-ce pas inſulter aux principes de leur divin légiſlateur, qui a recueilli avec une bonté particuliere cette claſſe indigente & dédaignée. A ne conſidérer même la choſe qu'en politique, je ne crains

pas de proposer l'abolition de ces distinctions odieuses, comme un moyen de ramener le peuple dans les temples déserts, & de l'attacher à un devoir du christianisme; il fréquentera des lieux qui lui rendront son égalité primitive, & il chérira une religion qui lui conservera efficacement les droits de l'humanité.

Les Muezins sont des ministres subalternes dont la fonction est d'aller sur le minaret appeller le peuple à la priere; on ne sera sans doute pas fâché d'apprendre la façon dont ils s'y prennent.

Dès qu'ils sont au haut de la tour, ils commencent leur appel au midi, ensuite à l'orient & au nord, & finissent par l'occident. Leur cri est une espece de hurlement qu'ils poussent de toutes leurs forces en se fermant les oreilles avec le doigt; cet appel est en langue arabe, & se fait en invoquant le nom de Dieu & celui de Mahomet.

Les Turcs doivent prier cinq fois le jour; au lever de l'aurore, à midi, à trois heures, au coucher du soleil & à minuit. Le vendredi qui est pour eux le jour du repos, ils font une sixieme priere une heure après le lever du soleil.

Les personnes occupées ne se mettent pas si souvent en oraison, ils se conten-

tent de consacrer, par une courte priere, le commencement & la fin de la journée.

Avant que de commencer, ils se lavent avec la plus scrupuleuse attention les pieds, les mains & les autres parties du corps. Cela fait, ils se courbent en signe d'adoration, s'agenouillent sur un tapis, une natte ou sur leur vêtement, & se tournant vers le midi, ils prient environ une demi-heure avec un recueillement admirable. J'observerai que la Mecque, patrie du Prophête, & d'où le salut, à les en croire, leur est venu, est située au midi, & delà vient qu'ils ont, en priant, la face tournée de ce côté.

Une foule de pratiques superstitieuses déshonorent, sans doute, la religion des Turcs. On ne peut s'empêcher néanmoins de rendre hommage à certaines coutumes qui sont le résultat d'un sentiment à la fois sublime & touchant. Telle est celle-ci, par exemple; tout lieu dans lequel ils ont prié, fût-ce en rase campagne, est regardé comme saint; l'herbe qu'ils foulent aux pieds, l'air qu'ils respirent, les ombrages où ils se reposent leur paroissent consacrés par ce commerce momentané avec l'Eternel. C'est un temple que le pieux musulman ne voit désormais qu'avec respect, & dont il n'approche plus qu'avec une religieuse émotion.

La mosquée que je viens de décrire est l'unique temple turc qui soit dans Larnic. On voit au sortir une colonne de granit sur laquelle étoit autrefois un lion : ce sont les armes de la république de Vénise.

Les Grecs y ont trois églises desservies par des prêtres nommés Cosmicos-Irens ; celle de St Jean est une espece de cathédrale : la destruction de Citti ne permettant plus à l'évêque d'y résider, le prélat a transporté ici sa cour & son chapitre. Le peuple se rassemble dans ces églises trois heures avant le jour, toutes les cérémonies religieuses devant être finies au lever du soleil.

L'église de Ste Marie appartenant aux peres de la Terre-Sainte, est divisée en trois nefs, les deux collatérales sont fermées, car il est à remarquer qu'en Orient les femmes sont absolument séparées des hommes. Les Latins suivent le même usage par égard pour les Orientaux : l'Empereur Léopold a fait présent à cette église d'un très bel orgue. c'est la paroisse de toutes les nations européennes. Il y a dans le réfectoire du couvent deux tableaux excellens, représentant le lavement des pieds & les nôces de Cana. La bibliothéque est assez belle ; les jardins, les vergers qui l'environnent font de cette solitude une habitation délicieuse : ils n'y

ſont guere qu'une demi-douzaine de religieux; mais il s'y trouve quelquefois juſqu'à trente & quarante étrangers.

J'ajouterai en faveur des paſſagers, que les capucins de la province de Flandre y ont un hoſpice; ils les admettent à leur table, moyennant vingt para ou vingt-cinq par jour: ce n'eſt pas la moins délicate de l'endroit.

Toute égliſe grecque & latine eſt renfermée dans une enceinte de murailles. On y entre par une porte haute de deux coudées; on ne la tient auſſi baſſe que pour empêcher les Turcs d'y introduire des chevaux ou d'autres animaux. C'eſt la même choſe dans toute la Syrie: ceci cependant n'a lieu à Chypre que pour les Grecs. Les égliſes latines ont des portiques élevés, & ſont reſpectées des Turcs.

Les édifices publics, égliſes, couvens, hoſpices, moſquées, ſont en pierre. Toute autre conſtruction, à la réſerve des fondemens, eſt un aſſemblage de briques; la brique eſt un mêlange de paille hachée & de terre détrempée que l'on fait ſécher au ſoleil; on lui donne la même forme qu'en Italie, ſur des dimenſions un peu plus étendues. Le ciment n'eſt autre que cette terre argilleuſe avec de la paille fraîche. Telle eſt en général la conſtruction des maiſons

dans

dans tout le royaume, à l'exception de quelques villages où la pierre eſt commune.

Cette couleur terreuſe leur donne un extérieur triſte & mélancolique; auſſi eſt-on agréablement ſurpris de les voir, en y entrant, aérées, commodes & blanchies avec une compoſition de talc que l'on tire des côteaux voiſins de Larnic.

Elles n'ont qu'un étage au-deſſus du rez-de-chauſſée; les toîts ſont faits de terre mêlée avec de l'argile : les crevaſſes produites par la chaleur de l'été, ſe réparent d'elles-mêmes dans les pluies d'hiver. Ils ont une demi-coudée d'épaiſſeur; ils ſont ſoutenus par de groſſes poutres traverſées de lattes aſſez minces, ſur leſquelles on a étendu deux nattes de roſeaux; ces toîts ne ſont point à l'épreuve d'une longue pluie, ils obligent les habitans à des réparations continuelles. Les maiſons ainſi conſtruites, ont du moins un avantage, c'eſt qu'elles réſiſtent aux tremblemens de terre. Une triſte expérience a appris aux Cypriotes à les préférer aux maiſons bâties en pierre.

Elles ſont pavées de marbre blanc très-tendre, & qui s'exfolie aiſément; ce marbre eſt une production de l'île : chaque maiſon a ſon jardin, dont la culture eſt le principal amuſement des Cypriotes.

Parmi les maiſons particulieres de Lar-

nic, il en eſt que leur grandeur ou la richeſſe des meubles peut faire regarder comme des palais. Telle eſt celle de M. Tredues, conſul anglais, occupée aujourd'hui par M. Pory, originaire de France; elle renferme un ſalon capable de recevoir cinq cents perſonnes; il eſt orné d'anciennes tapiſſeries & de tableaux excellens : tous les autres appartemens ont un genre de beauté qui leur eſt propre; ils donnent la plupart ſur un jardin charmant & très-bien entretenu.

Il en eſt beaucoup d'autres encore dignes d'être nommées, mais qui me jetteroient dans des répétitions ennuyeuſes.

Les conſuls de Chypre arborent le pavillon de leur ſouverain, aux fêtes de l'égliſe, le jour de la naiſſance de leurs princes reſpectifs, à l'arrivée d'un bâtiment de leur nation, d'un vaiſſeau de guerre du grand-ſeigneur ou des autres puiſſances, pendant les viſites publiques rendues aux magiſtrats, à la mort de quelque conſul, officier ou négociant, & finalement dans le feu d'une révolte, pour faire reſpecter les quartiers où ils ſont arborés.

Les conſuls peuvent encore attacher les armes de leurs ſouverains aux portes de leur palais; mais pluſieurs d'entr'eux les

laiſſent dans l'intérieur, pour les ſouſtraire aux inſultes de la populace.

Les maiſons des Grecs & des Turcs ſont généralement aſſez grandes & aſſez ſpacieuſes, mais le goût en eſt biſarre, & la diſpoſition irréguliere.

On ne peut voyager en Orient ſans voir combien l'architecture eſt déchue de ce qu'elle étoit autrefois; ces peuples ont produit des merveilles en ce genre: ſans parler de la tour de Babel, dont un ancien écrivain repréſente les fondemens encore exiſtans de ſon tems comme une vaſte montagne. Quoi de plus admirable que les murs de Babylone, ſes jardins ſuſpendûs, ſon temple de Bélus, dont la hauteur, diviſée en huit étages d'une ſtade chacun, étoit par conſéquent d'un mille, & ſur le ſommet duquel on avoit élevé l'obſervatoire de cette ville ſuperbe? Je pourrois citer encore cet immenſe rocher avec lequel on ſculpta la figure de Sémiramis, les rochers moins élevés, repréſentant les rois, ſes tributaires, proſternés devant elle; & ce bain merveilleux ou lac artificiel qui contient le fleuve de l'Euphrate juſqu'au moment où l'on eut achevé le nouveau canal deſtiné à le recevoir.

Nombre de ſavans, il eſt vrai, ont mis au rang des fables ces merveilles de l'art,

mais leur incrédulité à cet égard, n'a d'autre fondement que l'impossibilité d'en élever aujourd'hui de semblables. Certes on avoit alors des avantages que nous n'avons pas; la terre étoit extrêmement féconde: on cultivoit généralement les pâturages qui demandent bien moins de bras que l'agriculture. Il n'y avoit presque point de commerce pour occuper la partie active du genre-humain, peu d'arts & de sciences qui fixassent l'homme sédentaire & contemplatif; & plus que tout cela encore, le monarque étoit absolu, & lorsqu'il alloit à la guerre, il se mettoit à la tête de tout un peuple; aussi voyons-nous Sémiramis entraîner après elle trois millions d'hommes, & se trouver cependant en présence d'une armée bien plus nombreuse encore: est-il étonnant que cette reine, au retour de la guerre, remuant d'un seul mot cette multitude prodigieuse de bras, ait exécuté ces merveilles de son imagination. On ne connoissoit pas, d'ailleurs, dans ces climats la succession des saisons, & jamais l'hiver ne venoit enchaîner l'activité de l'ouvrier. Je pourrois mettre parmi les avantages de ces contrées, le bitume qui, selon le rapport des historiens, couvroit la surface de la terre, & cette espece de ciment, fourni par la nature, est probablement le même

que les livres sacrés font servir à la construction de la tour de Babel. Les pyramides de l'Egypte ne répondent-elles pas d'ailleurs aux descriptions qui nous en ont été faites? Je ne doute pas qu'un voyageur ne puisse découvrir encore quelques restes de ce fameux labyrinthe qui couvroit une province entiere, & dont la vaste enceinte contenoit cent temples épars dans ses différentes divisions. La muraille de la Chine est encore une de ces constructions qui figurent avec éclat dans la carte du monde; & si ce monument de la grandeur orientale n'étoit encore existant, n'en mettroit-on pas le récit au rang des fables & des chimeres? Les doutes élevés sur l'existence de ces prodiges de l'art, attestent bien moins la sagesse de notre critique, que la sphere étroite & resserrée de nos conceptions modernes.

L'eau étoit autrefois très-mauvaise à Larnic. On déploroit la ruine des anciens canaux de Citium; ces regrets n'en avoient cependant point accéléré le rétablissement. Enfin un Bacha plein de zele pour le bonheur public, en fit reconstruire de nouveaux, & ces aqueducs bien entretenus, continuent de distribuer dans la ville, les excellentes eaux d'Arpera dont j'ai parlé dans l'article des Salines.

Larnic est gouverné par un Digdaban ou

commiſſaire ; la nomination en appartient au gouverneur-général de l'île : c'eſt la ſeconde dignité du royaume.

Il a pour officiers le Serdaer ou chef de la juſtice & les Su-Baſcis ſes adjoints. Son domeſtique d'ailleurs eſt peu nombreux.

Le palais Prétorien eſt la demeure du Cadi & du préſident des Codgias. Ces Codgias ſont des vieillards vertueux dont les conſeils ſont écoutés avec vénération & ſuivis avec exactitude.

Les ſentences émanées de ce tribunal ne ſont que proviſoires ; il eſt des cas peu importans où l'on ne peut cependant pas en appeller. Dans les cauſes graves, l'affaire eſt renvoyée au tribunal ſupérieur de Nicoſie qui la juge en dernier reſſort.

Trois heures après le coucher du ſoleil, on voit ſortir toutes les nuits, du palais du Digdaban, la garde des Culaches, c'eſt ce qu'on appelle ailleurs le guet. Elle eſt chargée de veiller à la tranquillité des citoyens : quiconque ſe promene à cette heure ſans lumiere eſt conſtitué priſonnier. On conduit les ſujets de l'empire aux priſons publiques, & les Européens au palais de leur conſul : lorſqu'il n'y a pas d'autre délit, on ſe contente de leur faire payer une légere contribution à la garde.

Il y a dans la ville de Larnic, ou plut ôt

dans tout le royaume de Chypre, ſix nations Européennes; les François, les Anglois, les Toſcans, les Napolitains, les Vénitiens & les habitans de Raguſe; chacune a ſon conſul reſpectif: il faut cependant en excepter la Toſcane qui eſt ſous la protection du conſul Anglais; il a même le titre de vice-conſul Toſcan. On y voyoit, en outre, des Impériaux, des Danois, des Suiſſes, des Hollandois & des Genevois; tous ces peuples ont ceſſé depuis longtems d'exercer le commerce par eux-mêmes, ils chargent de leurs commiſſions les correſpondans qu'ils ont parmi les nations établies dans cette île.

Aux environs de la ville eſt une multitude de citernes couvertes d'un enduit collant & tenace; c'eſt une eſpece de glacis impénétrable à l'huile, auſſi ces citernes étoient-elles autrefois, dit-on, de vaſtes réſervoirs où les habitans la renfermoient. Le ciment qui tapiſſe leurs parois eſt un mêlange de ſable marin, de chaux & d'huile bouillante. Si cela eſt vrai, il faut que les olives ayent anciennement couvert les campagnes de Chypre.

A cent pas de Larnic, vers le côté du couchant, eſt un terrein appartenant à M. Pory, originaire de France, & domicilié depuis pluſieurs années dans cette île. On

y a découvert une grotte souterraine où l'on ne trouva que de petites idoles & des petites lanternes de terre cuite; j'ai présumé que ce pouvoit être une boutique où se vendoient autrefois ces sortes de denrées. Le gouvernement turc a rigoureusement défendu toute fouille souterraine, & M. Pory craignant de ne pouvoir permettre impunément les recherches des curieux, a fait combler ce magasin, & il est désormais difficile, même aux habitans, d'en reconnoître la place.

En 1766, M. Zambelli, négociant vénitien, jettoit les fondemens d'une maison qu'il faisoit bâtir sur un lieu élevé, vers la partie septentrionale de Larnic; il y découvrit plusieurs tombeaux de marbre tendre, propres à recevoir un cadavre étendu, mais sans aucune inscription. Quelques-uns renfermoient plusieurs têtes, & à l'entour des vases de terre cuite remplis d'ossemens si petits qu'ils paroissoient des os d'oiseaux.

La découverte de M. Zambelli arrêta l'attention de ce gouvernement ombrageux. Les turcs prétendirent qu'il avoit troublé le repos des musulmans ensevelis dans ce lieu. Cette faute, toute involontaire qu'elle eût été, leur paroissoit un crime capital; mais on leur fit observer que

ces tombeaux, très-anciens, ne pouvoient être, par conséquent, des tombeaux turcs, & que les corps, d'ailleurs, n'y étoient pas disposés suivant leur rit. Cette observation parut les calmer : l'avarice fut sans doute le véritable motif d'une querelle dont le respect pour les morts n'étoit que le prétexte.

On voit encore aux environs de Larnic une petite mosquée que les mahométans appellent Arab, & les Grecs St Arab; les uns & les autres y ont beaucoup de confiance : les premiers le regardent comme leur derviche, & les seconds comme leur saint. Les Turcs vénerent une mosquée qu'ils disent avoir été élevée par cet Arab, & les Grecs visitent avec zele le tombeau ou grotte souterraine dans laquelle ils prétendent que fut longtems déposé le corps de leur saint hermite.

Les derviches que nous venons de nommer, sont, avec les Santons & les Abdales, une espece de religieux turcs; ils portent une robe de laine grossiere diversement colorée; cette robe laisse la poitrine à découvert; ils ont par-dessus un manteau blanc de laine fine dont ils s'enveloppent le corps. Sur leur tête s'éleve un bonnet de feutre blanc qui a la figure d'un pain de sucre. Sa partie inférieure se releve

& ſe replie en forme de turban. Ils n'ont point de linge, cela n'empêche pas qu'ils ne ſoient de la plus grande propreté. Leur extérieur annonce des ſoins, & leur commerce eſt tout-à-la fois plein de politeſſe & d'aménité; ces heureuſes qualités ſont, il eſt vrai, bien effacées par le goût infâme auquel ils ſe livrent ſans ménagement: leur hypocrite douceur ne tend qu'à pervertir la jeuneſſe & à ſatisfaire un penchant qui révolte la nature.

Un certain Mola Sonchiur paſſe pour leur fondateur. Ils occupent divers couvens & deſſervent pluſieurs moſquées. Ils y prêchent deux fois la ſemaine. Les hommes & les femmes aſſiſtent enſemble à leurs diſcours; c'eſt ce qu'on ne voit point dans les autres temples. L'orateur ouvre l'inſtruction par un paſſage du Coran; il tonne contre des vices qu'il ne ſe met pas beaucoup en peine d'éviter: une baluſtrade ſépare du reſte des croyans la communauté des derviches. Le ſermon fini, ils entonnent un hymne, accompagné du ſon de divers chalumaux; le ſupérieur ouvre enſuite une danſe que les autres exécutent de cette maniere: ils commencent par aller aſſez lentement à la ſuite l'un de l'autre autour de la moſquée; peu-à peu leurs pas s'accélerent & ſe précipitent, & ils

tournent enfin avec tant de rapidité, que l'œil a peine à les ſuivre. Le bal terminé, nos pieux baladins s'agenouillent, s'aſſeyent ſur les talons, & demeurent ainſi avec toutes les apparences du plus grand recueillement. Le ſupérieur ſe releve; les derviches en font autant; on renouvelle la ronde : cette conduite dure une heure & demie.

Quelques voyageurs mal inſtruits ont confondu les ſantons avec les derviches; tout concours cependant à les en diſtinguer : la maniere de ſe vêtir, de converſer & de prier. Ils ont pour fondateur Hazret Meulana. Les ſantons s'habillent, il eſt vrai, comme les derviches, mais ils n'en ont pas la propreté; le plus grand déſordre regne dans tout leur extérieur. Ils ſont très ſouvent à moitié nuds; j'en ai même vu pluſieurs dans la nudité la plus complette. Ils ont les traits repouſſans, le caractere mauſſade, les manieres groſſieres & inciviles. De pareils êtres ſont vraiment le déshonneur de l'eſpece humaine. Ils commencent leurs fonctions religieuſes à trois heures de la nuit; elles conſiſtent en tournoiemens, en pirouettes ridicules, & en contorſions violentes : tout cela eſt accompagné de hurlemens qui dégénerent en mugiſſemens épouvantables. Ils battent enſem-

ble deux eſpeces de cymbales, ou plutôt un tambour, en criant de toute leur force *Allahu* : ce qui ſignifie grand Dieu. Ils tombent enfin ſur le pavé demi-mort de fatigue. Leur bouche ſe remplit d'écume, & c'eſt dans cet inſtant que les ſtupides muſulmans croient les ſantons en converſation avec Dieu & Mahomet. Revenus de cette criſe, ces moines impoſteurs & débauchés mangent avec des jeunes gens & des femmes ; il n'eſt point d'excès auxquels ils ne s'abandonnent. Ces religieux ne jouiſſent point partout du même crédit. La plupart de leurs maiſons ſont dans la Natolie.

On voit encore ici les Abdales ; cette troiſieme eſpece de religieux n'a point d'aſile ; ce ſont de pieux vagabonds répandus dans toute l'Aſie. Ils paſſent d'une ville à l'autre, & s'arrêtent où ils trouvent à vivre : leur maniere d'agir eſt à-peu-près la même que celle des ſantons. Une choſe cependant les diſtingue, c'eſt le tendre intérêt que les dames prennent à tout ce qui regarde les abdales. A peine un abdale eſt-il arrivé dans la ville, que toutes l'honorent de leurs viſites : on lui aſſigne, ſans ſcrupule, de fréquens rendez vous. Il y a plus, elles ne rougiſſent pas de ſe rendre à ſes deſirs dans les rues & au milieu des places publiques. Un ſimple manteau dé-

robe à la vue ces orgies ſuperſtitieuſes. Il eſt inoui qu'on tolere ces abus monſtrueux ; ils ſont, il eſt vrai, proſcrits en Syrie, mais l'uſage en eſt fréquent dans le Caire. Ceci ſans doute ſuffira pour donner une idée de ces religieux turcs.

La campagne de Larnic n'eſt pas la plus agréable de l'île ; elle eſt aſſez aride. Un ſoleil brûlant tombe à plomb ſur ces plaines deſſéchées ; on y reſpire un air de feu, & le voyageur fatigué, cherche envain quelqu'arbre qui lui ſerve d'abri, & dont la fraîcheur ranime ſes forces épuiſées. On n'y voit que des mûriers & quelques palmiers épars çà & là dans la plaine : pluſieurs cauſes concourent à la ſtérilité de ces environs ; il n'y a point d'eau, & le terrein eſt rempli de pierres & de cailloux. On y recueille néanmoins beaucoup d'orge. Si la campagne eſt aride, les vergers en revanche ſont rians & fertiles ; la verdure en eſt belle ; on y a introduit les eaux par des canaux ménagés dans le ſein de la terre ; il en eſt de même des jardins, ils offrent toutes ſortes de fleurs : les citronniers & les orangers y viennent à merveille.

CHAPITRE V.

Route de Larnic à Nicosie.

On prend au nord pour se rendre de Larnic à Nicosie. A la distance d'un mille & demi, je laissai sur ma droite un grand village qui a changé son ancien nom de Tridat, en celui de Livadie. Il étoit autrefois environné de vastes & verdoyantes prairies. Sa richesse consistoit en troupeaux. La plupart des habitans étoient bergers : tout y respiroit le charme de la vie pastorale. Cette nouvelle Arcadie a bien changé de face. Des marais infectes prirent d'abord la place des prairies. Ils corrompent l'air, on les dessécha, on en cultiva même une partie; il est douloureux de voir l'isolement & la nullité d'une contrée dont la tradition est si riante. Une dixaine de cabanes, éparses çà & là, recelent encore quelques pauvres familles. Il y a cinquante ans que deux mille bras au moins fécondoient journalierement ce terrein. Le coton y venoit en abondance; on y recueilloit la meilleure soie du royaume. Ces belles campagnes, excepté quelques champs de blé & de coton, restent aujourd'hui en friche. La culture des mûriers est

totalement abandonnée ; il y en avoit autrefois des boſquets entiers : le peuple les dégrada, & le gouvernement n'y mit aucun obſtacle. Nombre de châteaux contribuoient à l'embelliſſement de ces environs : c'étoit là que les grands & les riches de Larnic alloient jouir des beautés de la nature, & des plaiſirs de la campagne. On n'y voit guère aujourd'hui que celles de meſſieurs Pory, dont j'ai parlé plus haut. Les autres tombent en ruine, à quelques pas de ce débris, s'élevè l'égliſe grecque de ſaint Paraſceughi.

Chemin faiſant, je rencontrai le village d'Arradippe ; c'eſt le plus riche de la contrée ; il renferme une égliſe dont ſaint Luc eſt le patron (& tous les ans, le jour de la fête, s'ouvre une foire aſſez brillante ; elle attire quantité de monde. J'y vis auſſi les reſtes d'un ancien temple qui étoit peint à freſque.

C'eſt le ſeul endroit de l'île où il ſoit permis de nourrir des porcs. Il faut avouer cependant que la prohibition n'en eſt nulle part bien rigoureuſe.

A deux lieues & demie de Larnic eſt une plaine immenſe ; le village Athéné occupe le milieu ; il eſt paſſablement peuplé. C'eſt ce qu'il doit ſans doute aux avantages de ſa poſition. Situé ſur la route de Larnic à

Nicosie, on y voit beaucoup de voituriers & de voyageurs; les champs sont semés de blé, & offrent quelques bosquets de mûriers.

Les alentours de Pétrophane, de Pallio-canut, de Saint-Georges & de Margo, ont toutes les apparences d'une fécondité naturelle: on y remarque les plus belles campagnes cruellement abandonnées; ce sont de beaux déserts qui n'attendent que la main de l'homme pour devenir de véritables jardins.

Ce fut là que je jouis d'un spectacle assez commun dans cette île. J'ai déjà remarqué que nos insulaires étoient grands chasseurs: une chasse Cypriote ne déplaira point sans doute à mes lecteurs, & n'est pas d'ailleurs étrangere à mon objet. On voit rarement ici un homme aller à la chasse, muni simplement de son fusil, accompagné d'un ou deux chiens, & battant ainsi la campagne à la poursuite d'un foible animal. Les Cypriotes aiment l'exercice; mais ils y mettent plus d'ensemble & de gaîté, ils ne vont à ces parties qu'en grand nombre, avec des meutes entieres & montés sur des chevaux: La chasse dont je fus témoin n'est pas la moins brillante; c'étoit celle du Gouverneur. Arrivé dans une vaste campagne où étoient répandus des bosquets de mûriers, quelques

quelques réserves & des buissons épais, on commença par environner la plaine & enfermer l'ennemi. Des gardes à cheval, & des chiens dans les intervalles, formoient la barriere. Les dames les plus distinguées de Nicosie, une foule d'autres personnes étoient sur la colline. J'y montai, & de cette hauteur, nous jouissions de tout le plaisir sans éprouver la fatigue. Le Gouverneur & sa suite, dispersés dans la plaine, attendoient le moment indiqué. Il arrive, la chasse s'ouvre au son de tous les instrumens; on lâche une partie des chiens, le reste est en arrêt. Ces légers animaux vont fourrager les bosquets, les réserves & les buissons: nombre de francolins de perdrix & de bécasses, s'en échappent. Le gouverneur commence, abat un de ces oiseaux; sa suite l'imite, & les volatiles effrayés, quelque part qu'ils se tournent, rencontrent la mort. Je fus frappé de la tranquillité des chiens stationnaires: malgré l'instinct qui les aiguillonne, aucun d'eux n'abandonna son poste; les autres coururent à la recherche du gibier, & la plaine fut nettoyée en un instant. Ici la scène change, un lievre s'élance du sein d'un buisson, la meute est à sa suite: il va, fuit, revient, & trouve par-tout un ennemi. Souvent il met en défaut les lévriers, & j'admirai dans ce cas

la ſagacité de ces animaux, qui, dédaignant les indications d'un jeune lévrier ignorant ou ſujet à ſe tromper, attendoient qu'un des plus anciens & des plus expérimentés leur ouvrît le chemin ; & bientôt tout étoit en mouvement dans la plaine. La beauté de la ſaiſon, la gaité qui m'environnoit, les aboyemens des chiens, mille fois répétés par les échos des collines, le cri des chaſſeurs, les éclats des cors exaltoient mon imagination, & me tenoient dans une eſpece d'enchantement. Déjà le pauvre animal alloit tomber au pouvoir de ſes ennemis : le gouverneur s'élance, & jette au-devant des chiens le bâton qu'il tenoit à la main. A ce ſignal, tous s'arrêterent, aucun d'eux n'oſa le franchir. On lance ſur le champ un de ces lévriers rapides, dont j'ai parlé dans mon premier chapitre ; il atteint le lievre, le rapporte, s'élance ſur le col du cheval du gouverneur, & le poſe devant lui : celui ci le prit dans ses bras, le remit à un des officiers, avec ordre, s'il continuoit de vivre, de le retirer dans ſon parc, où il entretient ainſi une foule de ces priſonniers faits à la chaſſe. Dans tout ceci, ſurtout, j'admirai la diſcipline des chiens, & la pitié du gouverneur, qui crut devoir conſerver un animal qui lui avoit donné tant de plaiſir.

A la ſuite des villages déſerts que nous venons de nommer eſt celui de Piroi qui ne leur reſſemble guere. La population y eſt grande, le culture riche & ſoignée : ce canton doit une partie de ſes agrémens à l'induſtrie des habitans ; il eſt parſemé de boſquets de mûriers ; les cotons y réuſſiſſent à merveille. Il y a dans le voiſinage un torrent, dont les eaux contribuent beaucoup à leur beauté.

Lorſqu'on a paſſé ce ruiſſeau, on trouve dans la terre du jaſpe rouge & des agathes mêlées avec des pierres ordinaires, & cela pendant un aſſez long trajet.

On rencontre encore nombre de villages, plus ou moins habités, plus ou moins cultivés. Je n'en parlerai pas, cela entraîneroit des répétitions ſans nombre, ou dégénéreroit en une nomenclature ennuyeuſe, que les lecteurs, ſans doute, me ſauront gré de leur épargner. Il me ſuffira de dire que la plûpart ont des égliſes grecques, des boſquets de mûriers, autrefois plus nombreux dans cette île, qu'ils ne le ſont aujourd'hui.

Les mûriers à Chypre, comme dans toute la Syrie, plantés à une égale diſtance les uns des autres, ſont exactement alignés, & forment un petit boſquet en quarré, compoſé de deux, trois, & même cinq mille plantes. Ils ont un peu plus de trois coudées de

hauteur, & une coudée & demie de circonférence. Ces arbres sont naturellement plus élevés ; mais à Chypre on les ébranche pour en avoir les feuilles que l'on donne aux vers-à-soie. On ne les laisse pas vieillir, le ciseau ne respecte même pas leurs premieres pousses : aussi a-t-on soin d'en planter chaque année de nouveaux ; ils suppléent à la disette des feuilles. Toute la culture consiste à les arroser une ou deux fois par jour en été. On creuse autour de ces arbres un petit réservoir, fait en forme de vase ; & l'eau distribuée dans les canaux, en arrose ainsi le pied & les racines.

CHAPITRE VI.

De la ville de Nicosie, capitale du royaume de Chypre.

La ville de Nicosie, située comme nous l'avons dit au nord de Larnic, en est éloignée de vingt-cinq milles. J'y étois en 1767, & c'est précisément à cette époque que je fis le tour de l'île. Elle portoit anciennement le nom de Letra. On l'appella ensuite Leucoton, de Leucon, fils du premier Ptolomée, qui en releva les murs. Les Grecs

la nomment aujourd'hui l'Eſcoſie, les Italiens Nicoſie, & c'eſt ſous cette derniere dénomination que je vais la décrire. Mais auparavant je dois avertir que Nicoſie paſſe dans pluſieurs cartes du royaume de Chypre pour être l'ancienne Thremitus. C'eſt évidemment une erreur; l'hiſtoire ne lui a jamais donné ce nom. Thremitus eſt un village conſidérable, à douze mille de Nicoſie. Ce village étoit jadis une ville que Richard, roi d'Angleterre, détruiſit de fond en comble.

Nicoſie eſt ſituée dans le centre de l'île, au milieu d'une vaſte plaine; elle eſt environnée de collines & de montagnes, qui la bornent de tous côtés à la diſtance de dix milles.

Dès le tems du grand Conſtantin, juſqu'en 1567, la circonférence de cette ville étoit de neuf milles. Les Vénitiens la trouvérent trop étendue & la réduiſirent à trois; ils crurent en rendre par-là la conquête moins aiſée. On la munit en outre de onze baſtions & de trois portes. Ils raſerent le reſte. Rien ne fut reſpecté. On démolit les temples, les palais, les plus beaux monumens; & la politique ombrageuſe des Vénitiens n'en fit bientôt plus qu'un amas de ruines. On remarque encore les fondemens d'une citadelle élevée par le Roi Jacques

premier des Luſignans, & les reſtes de l'égliſe conventuelle de Saint-Dominique, où avoient été inhumés pluſieurs Souverains, & entr'autres, Ugon IV, auquel Boccace dédia ſon livre de la Généalogie de Dreux.

Un fleuve, nommé Pédicus, traverſoit l'ancienne cité; il avoit ſon embouchure près de Famagouſte; mais en 1567 on en changea le cours. Il eſt aujourd'hui preſqu'entierement deſſéché, & le peu d'eau qu'on y voit en hiver arroſe les campagnes voiſines.

La ville de Nicoſie étoit, ſous la famille des Luſignans, la réſidence des rois & le ſiége d'un archevêque. Les monaſteres y furent très-multipliés. On y comptoit juſqu'à trois cents égliſes grecques & latines, & nombre de palais & d'édifices publics.

Trillius eſt un de ſes évêques les plus diſtingués. Il vivoit trois cents vingt-huit ans après Jéſus-Chriſt. Saint Jérôme en parle comme de l'homme le plus éloquent de ſon ſiecle, & un perſonnage célèbre du regne de Conſtance. Il fit des commentaires ſur le cantique des cantiques, & pluſieurs autres ouvrages.

Dans les commencemens du regne des Luſignans, vers l'an 1212, Innocent III érigea Nicoſie en archevêché, à la priere d'A-

liſie, épouſe de Ugon premier, roi de Chypre.

Notre bienheureux Ugon de Toſcane fut évêque de Nicoſie. Il fonda en 1268, aux environs de Piſe, un monaſtere de chanoines réguliers de Saint Auguſtin, qu'on y appella par la ſuite peres de Nicoſie, du nom de la métropole de leur fondateur.

L'archevêque de Nicoſie eſt légat-né du Saint-Siége; c'eſt ce que lui accorda le pape Alexandre IV, avec la permiſſion de s'habiller comme les cardinaux, à l'exception néanmoins du chapeau.

Le pape Pie IV en laiſſa l'élection, en 1560, à la répuplique de Veniſe; elle choiſiſſoit quatre ſujets, & le pontife en nommoit un.

La ville de Nicoſie & une grande partie du royaume étoit au quinzieme ſiecle entre les mains des Sarraſins. Le roi de Chypre fut conduit priſonnier en Egypte: on lui rendit la liberté & la couronne; mais il reſta tributaire du vainqueur. La Porte ayant triomphé par la ſuite du Soudan, les rois de Chypre ne ceſſerent de payer le tribut au ſouverain d'Egypte, que pour en faire hommage au grand-ſeigneur, & cela juſqu'au tems de la priſe de l'île ſur les Vénitiens.

L'année 1570 fut fatale à la ville de Ni-

cosie, & peu de temps après à tout le royaume. Selim II tenoit alors les rênes de l'empire Ottoman. Il projetta la conquête de Chypre. Au mois de juin de la même année, le général Mustapha y entra à la tête de cent mille hommes & de dix mille chevaux. Le bacha mit à feu & à sang les alentours de Nicosie; & le 26 de juillet s'ouvrit un siége mémorable. Il dura quarante-cinq jours. Les habitans y firent des prodiges de valeur. Ils soutinrent quinze assauts différens avec une intrépidité peu commune. La ville étoit aux abois; & le 9 de septembre, le jour du sabat, commença un assaut général, qui la mit au pouvoir de l'ennemi. Cinquante mille personnes s'étoient retirées dans ses murs; vingt mille de ces infortunés furent passés au fil de l'épée, & les autres chargés de fers.

En venant de la partie méridionale de l'île, on entre par la porte Julienne, aujourd hui la porte de Famagouste; c'est certainement la plus belle des trois, & la construction en feroit même honneur à nos ingénieurs. Il y a quelques années qu'on ne pouvoit y entrer à cheval; on l'a depuis permis aux européens; mais les chrétiens grecs sont obligés de mettre pied à terre; ou de donner une piece de monnoie à la garde. Dans l'intérieur de la ville, les parties

ties latérales de la porte offrent différentes armes. J'en vis, entr'autres, avec une croix; c'eſt une choſe aſſez rare dans un pays où les Turcs ſe ſont empreſſés d'effacer juſqu'aux moindres veſtiges du chriſtianiſme.

On voit ſur les remparts diverſes pieces d'artillerie avec les armes de la république de Veniſe. Les Turcs trouverent à la priſe de la ville deux cents cinquante canons. Ils en apporterent quelques-uns, & le reſte fut formé des cloches qui étoient dans les égliſes. Il ne faut pas croire que cette artillerie ſoit bien impoſante; elle eſt en très-mauvais état. J'en remarquai d'un calibre plus fort, miſes en pieces par ordre du bacha, qui en avoit été extrêmement incommodé pendant le ſiége; il n'y a qu'un Turc qui puiſſe s'aviſer d'une pareille vengeance. Les portes de Paphos & de Cerines ne répondent pas à celle de Famagouſte; elles ne furent jamais achevées. On n'avoit pas encore fini de creuſer les foſſés & de recouvrir les murs, lorſque Selim vint en former le ſiége.

Entre la porte de Famagouſte & celle de Paphos, ſur un baſtion où Soliman, le gouverneur actuel, vient de faire un jardin, s'élevent pluſieurs tombeaux. Il en eſt un très-beau, du marbre le plus précieux, que l'on dit être la tombe de l'officier qui ar-

bora le premier ſur les murs l'étendard ottoman. La ville eſſuya de ce côté pluſieurs aſſauts.

Les environs de Nicoſie ſont vivans & animés. Du haut de ſes remparts, on découvre quantité de hameaux & de villages; les plus proches ſont Caimachli, Panocamaihli, Palluriotiſa, qui étoient autrefois dans ſon enceinte; Sainte-Marine, d'où la place fut le plus vivement attaquée; Sainte-Veneranda, où l'on avoit dreſſé une batterie; Saint-Demitri, dans lequel étoit campée la cavalerie de Muſtapha; Tracone, Altalaſſa & quelques autres très-peuplés & bien cultivés. L'agriculture n'eſt pas la ſeule occupation des habitans; ils filent des cotons, & font des toiles qu'ils vont enſuite vendre dans la capitale.

L'égliſe de Sainte Sophie en eſt ſans contredit le plus bel édifice. C'étoit-là que les rois de Chypre recevoient la couronne, elle eſt compoſée de trois grandes nefs, & la ſtructure en eſt gothique: elle renferme les tombes de la famille des Luſignans, d'anciens Cypriotes, & de nobles Vénitiens. Le temps en a conſumé les inſcriptions; elles ſont abſolument inintelligibles, & la gravure des pierres tellement uſée, qu'on n'en diſtingue plus les traits.

Son chœur & ſes autels furent détruits à

le priſe de la ville; elle devint dès-lors la principale moſquée; & le général Muſtapha, le 14 de ſeptembre de l'année 1570, vint pour la premiere fois y faire ſa priere. Les dehors en ſont à peu-près les mêmes, à l'exception des tours que l'on a changées, & des armes que l'on a détruites. J'y fus un vendredi à midi, au moment que le gouverneur y entroit à cheval, accompagné de quatre ou cinq ſeigneurs turcs, à cheval comme lui, & de toute ſa cour qui le ſuivoit à pied.

L'égliſe de Saint-Nicolas eſt aujourd'hui le Beſiſten, eſpece de halle, où ſe débitent toutes ſortes de denrées. Les principaux négocians turcs, grecs & arméniens s'y raſſemblent pour les affaires de leur commerce. En voyant cette foule de marchands dans cet ancien temple, je ne pouvois m'empêcher de réfléchir à cette bizarre ſucceſſion d'événemens qui met les vainqueurs à la place des vaincus, fait d'une égliſe une bourſe, & d'un lieu de paix, de recueillement & de prieres, le centre de tous les petits intérêts humains.

A deux cents pas de-là, au milieu d'une place, eſt l'égliſe de Sainte-Catherine; jadis un monaſtere de religieuſes, aujourd'hui une moſquée; le couvent étoit aſſez ſpa-

cieux ; mais l'égliſe a plus de magnificence que d'étendue.

Le ſerrail eſt le palais du Muhaſſil. Sur la porte eſt un lion en pierre qui repréſente les armes de la république de Veniſe. Une vaſte cour y ſert d'entrée. On voit à l'entour divers corps de logis, & au-deſſous les écuries. Le goût en eſt gothique ; c'étoit la maiſon royale au tems des chrétiens. Mais elle a eſſuyé tant de changemens, ſous une ſuite de bachas & de gouverneurs, qu'elle en eſt aujourd'hui méconnoiſſable. Sur la place eſt une fontaine turque ; elle donne une eau excellente : toutes les eaux de Nicoſie ſont en général d'une très-bonne qualité.

Le Bazard eſt grand, animé, bien fourni de vivres, & ſurtout très mal-propre.

Le milieu eſt occupé par ce qu'on appelle ici le Kan ; c'eſt une cour immenſe, environnée de divers appartemens. On y entre par une porte de marbre, reſte des anciens édifices : ce Kan fut conſacré à la réception des étrangers par le Bacha Muſafer. Il créa pour le bâtir une taxe de deux ſous par tête. Ce tribut, ſans doute modique, mais toujours injuſte, lui coûta la vie ; il eut la tête tranchée. Il ſemble que la gloire de s'être trouvé à la conquête de l'île eût dû parler en ſa faveur & le ſauver. Au reſte, les gouverneurs actuels n'ont

plus à redouter une pareille sévérité : ils peuvent tourmenter le peuple à leur aise ; c'est une des clauses au moins tacites de leur traité. Ce lieu est nommé le Kan des Alaiottes, la plupart des étrangers qui y séjournent étant d'Alaija, ville de la Caramanie.

Les débris des anciens édifices peuvent encore nous donner une foible idée de ce que cette ville étoit dans l'origine ; on voit que les rues avoient la largeur propre à faire ressortir la majesté des édifices & des palais qui achevoient de l'embellir : on a cessé de bâtir sur ce plan. Il n'y regne plus d'ensemble ; de véritables chaumieres détruisent le charme résultant d'un parfait alignement, & contrastent ridiculement avec les superbes maisons qui les avoisinent.

J'ai déjà distingué dans mon tableau général de l'île, le gouvernement de cette ville, où réside le Muhassil avec toute sa cour, & le Mulla, chef suprême des juges, ou cadis du royaume. J'ajouterai seulement qu'elle est aussi la résidence de tous les agas ou seigneurs turcs, & des principales familles grecques & arméniennes ; toutes tiennent par divers emplois au gouvernement de Nicosie.

Les toiles de toton sont la principale

branche de ſon commerce; il s'en fabrique dans la ville, mais la plupart des manufactures ſont dans les villages voiſins. On y donne aux maroquins une couleur plus brillante & plus vive qu'en Barbarie. Ses toiles de coton peintes, loin de perdre de leur éclat au ſavonage, en deviennent plus belles. La teinture des Bucarins eſt le produit de la racine de boia unie avec le ſang de bœuf: cette couleur rouge bien empreinte ne pâlit jamais. Nicoſie raſſemble beaucoup d'autres productions de l'île: quelques-unes lui viennent de la Caramanie, mais toutes aboutiſſent au commerce de Larnic qui en eſt l'entrepôt & le débouché.

J'eus occaſion, pendant mon ſéjour dans cette capitale, de voir pluſieurs cérémonies turques, & entr'autres la circonciſion de quatre enfans, & le mariage d'un grand ſeigneur.

La circonciſion ne ſe fait aux enfans turcs qu'à la ſeptieme année de leur âge, mais à la naiſſance, on leur met dans la bouche un peu de ſel, en prononçant des paroles du Coran, dont le ſens eſt: *Puiſſe le préſent de l'exiſtence te rendre cher le nom du vrai Dieu, auquel tu ne ceſſeras de rendre gloire.* Les huit jours qui précedent la cérémonie ſont pour la famille des jours

de fêtes. Elle se livre à la joie, donne des festins, des bals, des parties de plaisir. Les parens, les amis y sont invités : tout annonce une seconde naissance plus précieuse que la premiere. Le jour arrive enfin ; l'enfant est revêtu des plus riches habits. On le conduit dans les rues de la ville, sur un cheval orné d'un drap d'or, & pompeusement enharnaché. On porte devant lui l'étendard de Mahomet : les Singis le précédent en dansant ; un corps de musiciens & de joueurs d'instrumens ferment la marche. Tout le peuple le suit : il arrive à la mosquée, y fait sa priere, remonte à cheval, & revient à la maison paternelle où un homme de l'art lui taille entiérement le prépuce. Il fait à haute voix & en levant la main cette profession de foi : Il n'est point d'autre Dieu que le vrai Dieu, & Mahomet son prophête. Cela fait, tous les assistans donnent leur présent au jeune Néophyte, & la fête se termine par un superbe festin.

Les femmes, au lieu de la circoncision, font simplement la profession de foi que je viens de citer.

Avant que de parler du mariage des Turcs, je dirai un mot de leurs amours.

Il est ici de toute impossibilité qu'un amant puisse entretenir sa maîtresse ; les

femmes gardent la plus ſévere clôture; d'impitoyables argus les ſurveillent ſans ceſſe; on leur feroit un crime de ſe trouver même avec l'époux qu'on leur deſtine: elles ne goûtent ce plaiſir qu'au moment de leur union. L'amour extravague dans ces climats; il a je ne ſais quoi de furieux & d'inſenſé. L'amant qui veut prouver à ſa maîtreſſe tout le goût qu'elle lui inſpire, paſſe vingt fois par jour ſous ſes fenêtres, chante des vers amoureux, & tient à la main un poignard nud qu'il agite en mille manieres: bientôt après il en applique la pointe au bras ou ſur ſon ſein, y fait une inciſion & retire l'arme de façon que cette découpure légere devient une aſſez large bleſſure. Si la belle recluſe n'eſt point à portée d'entendre ces ſanglantes déclarations, il eſpere pouvoir un jour lui en montrer les cicatrices. Les Grecs eux-mêmes, ſerviles imitateurs des Turcs, ne ſont point tout-à-fait exempts de ces folies. Il ſeroit aſſez curieux de voir la maniere dont les femmes répondent à ces ſinguliers témoignages. Les leurs ne le ſont ſans doute pas moins, mais on ne les apperçoit pas.

Les Turcs peuvent prendre trois ſortes de femmes avec leſquelles il leur eſt permis de vivre. Elles ont chacune un nom qui les diſtingue. Ce ſont d'abord les fem-

mes légitimes, les chebins & les eſclaves; ils épouſent les premieres, gagent les ſecondes, & achetent les autres.

Ils ne voient leurs épouſes, ou femmes légitimes, que le jour de leur hymenée. Ils en ont juſqu'à quatre qu'ils peuvent garder en même tems & dans la même maiſon. Le Cadi qui dans ces circonſtances fait la fonction de notaire, eſt chargé d'enregiſtrer le contrat; une des clauſes principales eſt toujours d'aſſigner une dot à la femme, quoique celle-ci ne porte le plus ſouvent que très-peu de choſe en mariage. Après cela l'époux monte à cheval, & va accompagné de ſes parens & de ſes amis à la moſquée, y fait ſa priere, & l'Iman bénit & confirme le contrat.

Ces préliminaires ſont ici de loi divine. On conduit enſuite l'épouſe à la maiſon de ſon époux, & celui-ci au retour de la moſquée, ôte le voile qui lui couvre la tête. Il fait entendre par-là que c'eſt ainſi qu'il la dépouillera de la honte naturelle à ſon ſexe. Cela fait, il la laiſſe manger & ſe divertir avec les autres femmes; il en fait autant de ſon côté avec ſes amis, & ſur le ſoir chacun ſe retire dans ſon appartement.

Les chebins ne néceſſitent point tant de formalités: on paſſe ſimplement un contrat devant le juge; on y indique le tems

que le chebin doit être au ſervice de l'homme ; la ſomme dont ſont convenus les contractans, l'obligation à l'homme de la payer & de nourrir tous les enfans, dont la légitimité & les droits à la ſucceſſion ſont expreſſément reconnus.

Le nombre des eſclaves n'eſt point limité ; l'homme le proportionne à la grandeur de ſon habitation & de ſa fortune : il n'y a point d'autre contrat que celui même de la vente. Les enfans ſont à la charge du pere, mais s'il ne les rappelle point dans ſes dernieres diſpoſitions, s'il ne déſigne point la part qu'il leur deſtine, ces enfans n'ont rien à réclamer, & reſtent à la diſcrétion du véritable héritier.

Le turc las de ſa légitime épouſe n'a pas beſoin de motif pour effectuer le divorce, mais il eſt tenu alors de lui payer la dot ſtipulée dans le contrat, & de lui reſtituer la ſienne. Mais s'il avoit de juſtes ſujets de mécontentement, ſi ſa demande en ſéparation étoit la ſuite d'un délit, ces obligations ceſſent, il la renvoie avec ignominie. Dans l'un & l'autre cas les enfans reſtent à la charge du mari. La femme ne peut former un nouvel engagement, que quatre mois après le divorce ; cette diſpoſition de la loi a pour but de donner le tems à la groſſeſſe de ſe déclarer, ſi elle

doit avoir lieu, & dans ce cas la femme attend le moment de sa délivrance, & l'enfant est remis à son véritable pere.

Si les deux parties, après le divorce, desirent se réunir, il faut que la femme en ait préalablement épousé un autre; dès-lors ils ont la liberté de retourner ensemble, pourvu toutefois que le nouvel époux ne veuille pas la retenir pour lui. Aussi l homme a-t-il ordinairement soin de chercher un ami qui fasse la fonction. Ceci alors n'est plus qu'une formalité, & la réunion n'éprouve aucun obstacle.

Les femmes turques ne peuvent obtenir le divorce sans motif; elles sont autorisées à le demander lorsque le mari les laisse manquer de nourriture, lorsqu'il ne les admet point dans son lit au moins une fois dans huit jours, & qu'il leur refuse de l'argent pour aller au bain. L'époux est alors obligé de s'en séparer, de lui rendre sa dot, & de se charger des enfans.

La femme peut le demander encore pour cause d'impuissance. Lorsqu'elle a une pareille plainte à former, elle va trouver le juge, ôte sa pantoufle, la retourne, & la pose devant lui; elle n'a point d'autre expósition à lui faire. Le mari est pris, bâtonné sur la plante des pieds, & séparé de sa femme, sans autre forme de procès.

Toute demande en séparation est interdite aux esclaves. Le défaut seul de nourriture les autorise à solliciter leur changement. Elles sont sur le champ vendues à un autre.

Quoique les mariages des turcs se fassent de différentes manieres, malgré la distinction que le nom semble mettre entre les femmes, elles n'en sont pas moins généralement esclaves dans le Levant. Un grand nombre de causes concourent à cette dégradation de la plus belle partie de l'espece humaine. Montesquieu en indique plusieurs, & je termine ce chapitre par ses propres paroles; elles ne conviennent pas moins aux femmes du levant qu'à celles du midi que ce grand homme avoit alors en vue. Les femmes, dit-il, sont nubiles dans les pays chauds, à huit, neuf & dix ans, ainsi l'enfance & le mariage y vont presque toujours ensemble; elles sont vieilles à vingt. La raison ne se trouve donc jamais chez elles avec la beauté; quand la beauté demande l'empire, la raison le fait refuser; quand la raison pourroit l'obtenir, la beauté n'est plus. Les femmes doivent être dans la dépendance, car la raison ne peut leur procurer dans leur vieillesse un empire que la beauté ne leur avoit pas donné dans la jeunesse même.

CHAPITRE VII.

Route de Nicosie au Bourg de Cerines.

Au sortir de Nicosie, pendant un assez long trajet, on marche pour ainsi dire au milieu des tombeaux. Les Turcs en ont élevé plusieurs à leurs compatriotes sur cette route délicieuse & mélancolique; ils sont du marbre le plus beau & la plupart à colonnes : les débris des anciens édifices de Nicosie ont servi en général à la construction de ces mausolées. Il y regne une majestueuse simplicité : la cendre qu'ils renferment, & non les embellissemens de l'art, sont la mesure de l'intérêt qu'inspirent les tombeaux, & l'urne de Socrate, fût-elle d'argile, seroit sans doute préférée à nos plus pompeux catafalques.

Après une heure & demie de chemin dans la plaine, je rencontrai deux bras du fleuve Pédicus. On les passe sur deux ponts de pierre très bien faits; ses flots roulent du jaspe rouge; ce sont comme de petits cailloux qui entapissent le lit, & que l'on distingue aisément à travers ses eaux claires & limpides.

On arrive ensuite au village de Dicomos,

où je n'ai rien vu de particulier que la ſuperbe maiſon d'un ſeigneur turc, & nombre de boſquets de mûriers. De ce village on découvre aux environs une chaîne de hameaux, qui ne laiſſent pas que d'animer ces campagnes, dont les branches principales de culture ſont les cotons & les mûriers.

Je parvins enfin au pied de ces montagnes qui traverſent l'île du couchant au levant. Tous les ſentiers en ſont eſcarpés & difficiles. Le moins incommode eſt communément appellé le Bogas; c'eſt une gorge entre deux collines; elle offre nombre d'endroits où l'on ne peut paſſer qu'une perſonne à la fois, & quelques autres aſſez larges pour recevoir un char. Arrivé au haut de la montagne, on oublie ſes fatigues. Le coup-d'œil en eſt charmant; on y découvre la mer de la Caramanie & toute la côte ſeptentrionale de l'île. Qu'on ajoute à cela le plus beau ciel, une atmoſphere épurée qui ne dérobe à la vue aucun des objets, & ne borne en aucune maniere l'immenſité de l'horiſon. En deſcendant la montagne de l'autre côté, j'entrai dans un vallon entrecoupé de ruiſſeaux, & émaillé de ces fleurs que nous faiſons venir avec tant de peine dans nos jardins. Je remarquai au fond de ce vallon de vieux

débris de murailles. Les habitans voyent dans ces ruines d'anciennes fortifications ; ils se trompent sans doute ; dominées de tous côtés par les montagnes, elles auroient été dès-lors susceptibles d'être attaquées & non de se défendre. Ces masures annoncent, à mon avis, des débris de moulins : ce ne sont pas les seuls que j'ai vus en pareil lieu. Toutes ces montagnes sont couvertes d'arbrisseaux & de buissons.

CHAPITRE VIII.

Du Bourg & du Château de Cerines.

A vingt milles de la capitale sont le bourg & la citadelle de Cerines ; ce bourg n'est pas bien peuplé. Les Grecs schismatiques, les seuls qui soient maintenant dans le royaume, y ont une église épiscopale, & les Turcs une mosquée. Le gouvernement est composé d'un commissaire & d'un juge. Les habitans y sont presque tous laboureurs ; c'est la contrée la plus fertile du royaume. Les eaux qui sourcent dans le sein de la terre contribuent surtout à sa fécondité : le froment, l'orge, la soie, les cotons, les huiles, la caroube en sont

les principales productions. Une partie se consomme sur les lieux, & nombre de vaisseaux transportent le reste à Alexandrie.

Cerines étoit rangé parmi les villes au tems des évêques grecs orthodoxes. Le plus distingué d'entr'eux fut St Théodore; cet intrépide défenseur de la religion vécut sous l'Empereur Licinius, & en reçut les plus mauvais traitemens.

Le grand Cyrus, dit Lusignan, ayant triomphé des neuf souverains qui s'étoient alors partagé le royaume de Chypre, jetta les fondemens de Cerines. Xenophon parle de sa victoire, sans néanmoins lui attribuer la construction de cette ville. Quoi qu'il en soit, on voit aux environs de ce bourg des restes d'édifices & des débris de murailles qui sont certainement de la plus haute antiquité. Il y a vers le couchant un grand nombre de grottes dont les portes paroissent avoir été équarries avec le ciseau. J'y ai remarqué plusieurs caveaux; les naturels les appellent les sépulchres des gentils. A deux cents pas de là sont les carrieres d'où l'on a tiré les pierres, qui servirent beaucoup moins à la construction de l'ancienne cité, qu'à celle de la citadelle dont je vais parler.

La citadelle de Cerines est bâtie sur le rivage de la mer. Un immense rocher lui

sert

sert de base : elle est aussi ancienne que la ville, mais les Lusignans l'aggrandirent & la fortifierent. L'entrée en est interdite aux Européens, & la jalouse inquiétude des Turcs ne leur permet point d'en approcher les murs. Par une grace spéciale, j'eus la liberté de les observer & de descendre dans le fossé qui les environne. Cette forteresse est la mieux conservée de toutes celles que j'ai vues entre les mains des Turcs. Il y a cependant quelques années qu'elle fut bombardée par le Bacha Kior Mahamed, & cela pour en chasser un parti de rebelles qui s'y étoient réfugiés.

Voici la description que j'en trouve dans un manuscrit du seizieme siecle : „ Cette „ citadelle a la forme d'un quarré long ; „ il y a trois tourelles construites à l'anti- „ que, vuides, foibles & étroites ; dans „ le quatrieme angle est un boulevard mal „ entendu & de nulle défense. Son fossé a „ vingt-un pas de largeur, & trois cents „ soixante de circonférence. La muraille „ qui lui sert d'enceinte est épaisse de qua- „ tre pas, de six dans les fondemens, & „ haute de plus de seize pas „.

La situation de la citadelle est en outre très désavantageuse ; les monts qui l'environnent n'en étant éloignés que d'un mille & demi. Le roi Jacques cependant, fils na-

turel du roi Jean, malgré un siége de deux ans & divers assauts, ne put jamais la prendre. Il n'y entra en 1462, que par la trahison de Sor de Naves qui tenoit le commandement de la reine Charlotte, légitime héritiere du royaume de Chypre.

Cette Reine fugitive, dit un de nos historiens, le 10 de novembre de l'année 1461, fit son entrée à Florence, où elle fut reçue par Alexandre Machiavel qui en étoit alors Gonfalonier. Elle alloit à Rome implorer le secours du pape contre Jacques son frere naturel. Ce prince, aidé de toutes les forces du Soudan d'Egypte, avoit usurpé un trône qui ne lui appartenoit point, & retenoit en outre Louis de Savoie son époux, assiégé dans le fort de Nicosie. La république accueillit avec transport cette reine infortunée, & tâcha de lui faire oublier ses malheurs. Pendant son séjour à Florence, elle alloit souvent visiter la tombe du cardinal de Lisbonne, frere de son premier époux; cette cendre chérie la consolant, sans doute, beaucoup mieux que toutes les démonstrations honorifiques de la république.

L'abbé Macati, dans son histoire chronologique de Florence, ajoute que cette reine fut reçue dans la maison de Côme de Médicis, pere de la patrie, & qu'on

lui rendit tous les honneurs dus à son rang & plus encore à ses malheurs.

La citadelle de Cerines, en 1570, se rendit sans résistance aux armes victorieuses de Selim. Les Vénitiens y avoient autrefois placé un gouverneur & un capitaine avec une compagnie de 50 hommes. Elle est aujourd'hui occupée par un simple disdaer.

La plus grande partie de son artillerie porte les armes de la république de Venise. On m'a dit qu'elle renfermoit en outre de très belles coulevrines. Il y a du côté de la mer plusieurs canons braqués à fleur d'eau.

L'étendue de l'empire ne permet pas au grand-seigneur de le gouverner entièrement par lui-même; il est obligé de s'en rapporter à des bachas qui ont ici la même autorité que les proconsuls de l'ancienne Rome. Pour obvier à la rebellion de ces vice-rois, il ne se met point en peine de relever les fortifications éloignées de sa capitale. La plupart des citadelles sont absolument dépourvues; il ôte ainsi à ses propres sujets toute idée de révolte; c'est ce qui arriva néanmoins dans le fort de Cerines. Le disdaer le voyant bien approvisionné, s'y retrancha pendant trois mois, en 1765, à la tête d'un parti de rebelles.

Il fallut y envoyer un bacha & des troupes étrangeres, pour le faire rentrer dans le devoir.

Ce fort eſt aujourd'hui ébranlé de toutes parts; on diſoit que le ſultan en avoit ordonné la démolition, elle n'a cependant point eu lieu.

A côté de la citadelle eſt un port, ou plutôt une baie qui peut à peine contenir deux ou trois bâtimens. C'eſt là que s'embarquent toutes les perſonnes qui vont & viennent de la Caramanie.

La traverſée eſt de ſept à huit lieues. Les habitans y trouvent mille avantages. Les lettres de Conſtantinople, celles de toute l'Europe, leur parviennent en peu de tems. On a inſtitué à cet effet deux eſpeces de paquebots françois. Les bâtimens qui viennent pour y charger la caroube, ſe tiennent à trois milles du rivage. La rade y eſt mauvaiſe, & on ne peut s'y haſarder qu'en été. Des bords de la mer on voit les côtes de la Caramanie, & la nuit on en diſtingue parfaitement les feux; c'eſt même un ſignal dont ſe ſervent les paſſagers pour appeller les barques, lorſqu'elles ſe trouvent toutes deux à l'autre bord.

A peu de diſtance du bourg, vers le couchant, eſt une égliſe grecque où ſe

trouve la tombe de l'ingénieur qui fit les dernieres fortifications de la citadelle.

On voit encore sur cette côte, au levant de Cerines, les villages d'Amtara & d'Accatu, qui étoient anciennement deux villes, & Clides, bourg autrefois considérable, & appellé aujourd'hui cap de St André. Voilà en général tout ce qu'elle offre de remarquable.

CHAPITRE VI.

Description du Monastere de Lapasis.

On prend à l'orient pour aller de Cerines au monastere de Lapasis. Il y a environ cinq milles de plaine à parcourir; on regrette qu'il n'y en ait pas davantage; c'est la plus fertile & la plus riante de l'île. La richesse de ses productions, la diversité des arbres sauvages & fruitiers, de petites collines couvertes d'une éternelle verdure, un payſage charmant, mille perſpectives délicieuses, un air embaumé des parfums les plus purs, une multitude de sources & de ruisseaux, tout concourt à faire de cette côte un séjour enchanté, un vrai paradis de délices. On ne peut la traverser sans se

livrer aux plus douces rêveries, ſans y former des projets de ſolitude, & plus d'un voyageur a ſans doute envié la moindre de ces cabanes, & deſiré d'y vivre au ſein de la nature & de ſa famille.

C'eſt par cette route délicieuſe que l'on arrive au monaſtere ſitué vers les montagnes du nord. C'eſt une abbaye des humiliés, appellée Lapaſis, aujourd'hui la Belapais, & par les Italiens le Beaupaïs : ce nom convient très-bien à ſa ſituation naturelle. Elle eſt bâtie ſur le penchant d'un côteau dont la perſpective ne laiſſe rien à deſirer. On voit au-deſſous d'autres petites collines couvertes de boſquets & d'arbriſſeaux, & la plaine qui s'étend juſqu'à la mer, ajoute encore aux agrémens de ſa poſition.

Elle a la même vue au couchant & au levant. On y découvre en outre la mer & la côte de la Caramanie.

Cette abbaye fut bâtie par Ugon III des Luſignans; il lui accorda divers priviléges. Le ſupérieur avoit entr'autres, l'avantage de porter, lorſqu'il montoit à cheval, l'épée & les éperons dorés à la maniere des chevaliers du royaume.

Elle fut miſe en commande ſous le regne du roi Jacques. A la priſe de la citadelle de Cerines, cette abbaye fut détrui-

te, & on voit encore aujourd'hui les déplorables restes de cette immense construction. Parmi ces débris, est un très-beau cloître environné de dix-huit colonnes avec leurs chapiteaux de l'ordre corinthien. A main gauche, en entrant, se trouve une porte sur laquelle sont sculptées les armes de la famille des Lusignans; elle conduit à un réfectoire long de quatre-vingt-dix pieds & large de trente-deux: sept colonnes en soutiennent la voûte, & au nord sont six grandes croisées dont la vue est on ne peut plus riante. La petite chaire où ces bons religieux faisoient la lecture, est très-bien conservée; on y monte par un escalier commode creusé dans l'épaisseur du mur.

Au sortir du réfectoire, vis-à-vis de la porte, sous la même arcade du cloître, sont deux grandes urnes sépulchrales de marbre blanc, ouvrage des anciens Romains. Celle d'en-bas, lisse & polie, recevoit l'eau qui tomboit de l'urne supérieure; c'étoit sans doute la fontaine du réfectoire. Cette urne du marbre le plus blanc, est toute d'une piece, quoiqu'elle ait près de six pieds de longueur & deux coudées de profondeur. Elle est environnée d'une guirlande de fleurs & de fruits, qui prend son origine entre les cornes

d'une tête de bœuf; quatre têtes de mouton lui ſervent d'anſe, & le devant porte ſur les mains d'un petit enfant en bas-relief; dans les vuides que forme la guirlande en ſerpentant ſur les parois, eſt la tête d'un lion repréſentée en face. Il y en a ſix; les plus grands quarrés en renferment deux, & les moindres une ſeule.

J'ai vu à Baruth, dans les ruines de l'ancienne cité, une urne ſemblable, avec la différence néanmoins que ſur les angles étoient quatre aigles, & pardevant une couronne d'où ſortoit également une guirlande, qui alloit en ſerpentant aboutir à l'autre extrémité, entre les cornes d'une tête de bœuf. L'urne de Lapaſis n'a point de couvercle, celle de Baruth en avoit un, au contraire, de forme triangulaire, avec des feuilles de laurier poſées au-deſſus comme des écailles de poiſſon.

Sous le réfectoire eſt un ſouterrain long de ſoixante-ſix pieds, & large de trente-deux; deux piliers ſont placés au centre de la voûte & ſoutiennent l'édifice. Cette eſpece de grotte, ſituée ſur le penchant de la colline, eſt au nord, & au levant une grande porte que les terres éboulées de la montagne acheveront bientôt de combler & de remplir.

Ce monaſtere a juſqu'à préſent triom-

phé

phé des efforts réunis des hommes & du tems pour en conſommer la deſtruction. Le ſouterrain ſur-tout, dont la conſtruction eſt à la vérité plus moderne, s'eſt très-bien conſervé. Ces ruines offrent maintenant un abri aux bergers & aux troupeaux ſurpris par l'orage.

L'égliſe eſt encore dans ſon entier. A l'entrée, ſous un veſtibule ſoutenu par quatre colonnes, ſont deux arches de marbre, avec les armes de la famille des Luſignans; l'arche la plus proche de la porte du temple, renfermoit les cendres de Ugon III, qui, comme je l'ai dit, fut le fondateur de cette abbaye. Nombre d'actions illuſtres lui méritèrent le nom de grand, & c'eſt à ce titre que St Thomas d'Aquin lui dédia ſon livre *de Regimine Principum*. Pluſieurs peintures ons échappé à la rigueur des ſaiſons. Cette égliſe étoit à l'uſage des Grecs. Quatre énormes colonnes de pierre, faites de pluſieurs pieces, en ſoutiennent la voûte & la partagent en trois nefs. Elle a ſoixante pieds de longueur ſur quarante-ſix de largeur.

A peu de diſtance de ce monaſtere eſt le village de Caſaphane, où ſont les meilleures eaux que j'ai jamais goûtées dans l'île de Chypre.

CHAPITRE X.

Route de Lapasis au Monastere de Saint Chrysostome.

Je quittai le monastere de Lapasis pour aller à celui de St Chrysostome, situé sous le château de Buffavent. Je fus obligé de gravir les montagnes du nord par des sentiers escarpés & difficiles, & perdant absolument de vue la mer de la Caramanie, je m'avançai vers l'orient toujours à côté de ces montagnes. Je rencontrai sur ma route le village de Sicorudi, qui me parut assez peuplé & bien cultivé; & celui de Vuna ou de St-Romain dont les habitans sont presque tous Maronites : le même chemin me conduisit enfin au monastere de St Chrysostome, occupé par des religieux Grecs de l'ordre de St Basile.

L'origine de ce monastere remonte aux premiers empereurs chrétiens; & la construction de l'église me paroissant plus moderne, un des religieux me dit qu'elle avoit été bâtie longtems après par un noble Cypriote qui avoit, en outre, beaucoup contribué à l'embellissement de leur solitude.

Cette église est petite, pavée de marbre,

& peinte à la maniere des Grecs. Sous le portique eſt une pierre ſépulchrale; ces moines y entretiennent une lampe continuellement allumée; c'eſt la tombe de la fondatrice. A côté d'elle ſont deux eſclaves favorites avec leſquelles elle voulut partager le même tombeau, en reconnoiſſance des ſoins qu'elles lui avoient rendus, & principalement dans ſes derniers momens. Auprès de cette égliſe eſt une antique chapelle qui ſert aujourd'hui de retraite & d'abri aux animaux.

Si ce monaſtere n'a point la magnificence ordinaire à ces ſortes d'édifices, il a du moins tous les agrémens de la commodité: ſitué ſur le penchant de ces montagnes, il y jouit de toute la plaine de Nicoſie, & de ſes environs ſi remplis de hameaux & de villages, que la ſeule nomenclature occuperoit pluſieurs pages.

Il y a communément dix à douze religieux, que les Grecs nomment Caloirs; ils ſont ſous l'obéiſſance immédiate d'un ſupérieur. Ces religieux ſont un mêlange des ordres de St Baſile, de St Elie & de St Marcel; ils font vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance. Ils ne mangent pas de viande, & menent une vie très auſtere.

On ne va point à St Chryſoſtome ſans aller voir les ruines du château de Buffa-

vent, ſitué ſur le ſommet des montagnes du nord.

Le côté de la montagne où s'éleve le château, eſt éloigné de St Chryſoſtome d'environ dix milles; on y arrive par une pente aſſez douce. Du pied de ce mont, on voit avec découragement cette cîme élevée à laquelle il paroît impoſſible d'atteindre; enfin après une foule de dangers, en m'aidant de mes mains & de mes pieds, dans ces ſentiers étroits, eſcarpés & gliſſans, au bout d'une heure & demie de combat & d'efforts, je gagnai les ruines de cet ancien château, détruit par les Vénitiens. Une citadelle auſſi forte, auſſi grande, où l'on compte plus de cent appartemens, bâtie ſur ces monts inacceſſibles, me parut un prodige de l'art; on ſeroit tenté de croire qu'elle y fut tranſportée par enchantement. Je ne ſais comment on a pu y conduire l'eau néceſſaire à la conſtruction de ce merveilleux édifice. On y voit, il eſt vrai, pluſieurs citernes; elles ont ſans doute été creuſées auparavant pour y recevoir les eaux des pluies, dont on aura fait uſage : quand, d'un autre côté, on ſonge à la rareté des pluies dans ces climats, ces puits devoient être d'un bien foible ſecours. Quoi qu'il en ſoit, ce fort fut bâti par la même dame qui fit

élever l'égliſe de St Chryſoſtome; elle y cherchoit un aſile contre la perſécution des Templiers. Ces chevaliers gouvernerent cette île l'eſpace d'une année. Leur tyrannie arma les naturels du pays; & l'ordre fut obligé de la remettre à Richard, roi d'Angleterre, qui la lui avoit vendue cent mille ducats d'or que ce monarque lui rendit.

Du faîte de ce château, on voit toute l'étendue de l'île & la mer qui l'environne: la vue eſt cependant bornée d'un côté par le mont Olympe, & c'eſt de ce mont que l'on embraſſe d'un coup d'œil, non-ſeulement toutes les parties du royaume, mais encore les montagnes de la Caramanie, & celles de Syrie que je jugeai n'être autre que le mont-Liban.

La deſcente de cette montagne eſt auſſi fatigante que la montée. Elle eſt ſinguliérement rapide; je fus près d'une heure avant que d'arriver au bas. J'y vis les débris de divers édifices, & c'eſt-là qu'étoit autrefois, diſent les Cypriotes, un jardin délicieux appellé paradis.

CHAPITRE XI.

Description du Village de Cythere.

A cinq milles de St Chryſoſtome, ayant deſcendu quelques côteaux ſtériles, je trouvai, au levant, le village de Cythere; il reſte au pied du mont-Pendactile qui fait partie des montages du nord. Son nom de Pendactile lui vient de cinq grands doigts de cuivre que l'on y avoit mis, diſent les habitans, pour éviter les vents violens du ſeptentrion. Les naturels accordoient à ce métal la propriété de les écarter, & cela bien gratuitement, car ils n'y étoient plus en 1767, & ces vents ont néanmoins ſouflé très-rarement cette année. Sans chercher à deviner les motifs que l'on a eus de poſer cette main coloſſale, il me ſuffira de dire que le roi Jacques, manquant abſolument de numéraire, en fit de la monnoie, ainſi que de toutes les baignoires du royaume.

Cythere eſt un aſſemblage de hameaux peu éloignés les uns des autres. Il y a quantité de mûriers dont la réunion forme, pour ainſi dire, une forêt. C'eſt une des plus fertiles contrées de l'île; ſes princi-

pales productions sont la soie & les cotons. La source de Cephalofrise, située au nord de ce village, en arrose les campagnes : Les eaux coulent par trois veines différentes, avec tant d'abondance, qu'elles font, à quelques pas de leur origine, tourner un des moulins de la contrée ; j'en ai remarqué beaucoup, & leur utilité s'étend jusqu'à la ville de Nicosie. Ces mêmes eaux alloient anciennement abreuver Salamine, & l'on voit encore aujourd'hui les débris des aqueducs qui la distribuoient dans les différens quartiers de cette ville détruite.

Les Cypriotes aiment beaucoup cet endroit ; c'est la promenade favorite & le rendez-vous général de tous les environs. La campagne la plus agréable à leurs yeux, est celle où les eaux se trouvent en abondance ; rien ne l'embellit, il est vrai, rien ne lui donne plus de vie, d'ame & de fraîcheur, que le voisinage d'un fleuve ; ce goût d'ailleurs est relatif à la nature de leur climat ; une atmosphere embrasée, un sol toujours brûlant, doit leur faire rechercher des asiles plus frais, des lieux même humides, & le goût pour les eaux augmente en eux avec le besoin & la difficulté d'en jouir. Au reste Cythere n'a rien de remarquable que ses productions : il

ne faut pas confondre ce village avec l'ancienne ville de Cythere, consacrée à Vénus, & située entre Paphos & Limassol. Le village dont je parle étoit anciennement une ville; elle s'appelloit Citri : les Européens lui donnent le nom de Cythere, & les Grecs celui de Cirga. Depuis la source où commence la forêt de mûriers, jusqu'à la plaine qui la termine, il y a environ deux milles.

Au sortir de Cythere, on passe par le hameau de Palecciatro, & de-là dans la grande plaine de Messarée. Cette plaine renferme beaucoup de villages habités ou déserts; mais la campagne en est riche & variée; ses productions sont le froment, l'orge & les cotons. Chemin faisant, on rencontre souvent des restes d'aqueducs qui, comme je l'ai dit, distribuoient les eaux dans Salamine, mais le tems les a tellement détruits, que les voyageurs ignorans ne devineroient jamais que c'en sont là les débris.

A trente milles de Cythere, on arrive au pied des murs de Famagouste, dont je vais entretenir mes lecteurs.

CHAPITRE XII.

De la Ville de Famagouſte.

La ville de Famagouſte fut autrefois appellée Arſinoé, du nom de la ſœur de Ptolomée Philadelphe ; qui en jetta les fondemens. Le nom de Famagouſte vient originairement d'Amocuſta, qui ſignifie bâtie dans le ſable, par rapport à la terre déliée & ſablonneuſe qui l'environne.

Cette ville eſt ſituée ſur la côte orientale de l'île ; on en approche de très près avant que de l'appercevoir, encore ne découvre-t-on que la pointe des édifices, les terres environnantes formant une pente extrêmement allongée, dont le ſommet eſt, pour ainſi dire, de niveau avec les parties les plus élevées de la ville.

Elle a deux milles de circonférence : elle eſt aſſiſe ſur un rocher ; les murs ſont épais, larges & applanis par le haut ; à l'entour circule un foſſé profond que l'on a creuſé au ciſeau : ils ſont en outre flanqués de douze énormes tours, dont les murailles, épaiſſes de quatre pas, embraſſent un cercle de cinq pas de diametre. Dans l'intérieur de la ville eſt un phare, trois baſ-

tions, un boulevard avec deux rangs de batterie & une citadelle.

Cette ville fortifiée en 1193, par Gui de Lusignan, s'accrut encore entre les mains des Genois, qui la gouvernerent près d'un siecle, de Jacques le bâtard, & enfin des Vénitiens.

Elle a deux portes à ponts-levis, l'une vers la terre, & l'autre du côté de la mer; celle-ci conduit au port, dont l'entrée, extrêmement étroite, est fermée chaque nuit par une chaîne que l'on attache à un des boulevards du port.

L'accès n'en est permis qu'aux bâtimens vuides, non pas que l'entrée en soit peu profonde, mais parce que le port est en grande partie comblé; il est défendu au levant par une suite de rochers qui empêchent la mer d'y entrer avec impétuosité: de-là vient qu'il offre aux vaisseaux un abri sûr & tranquille; aussi est-ce dans ce port que les capitaines font radouber & carener leurs bâtimens.

C'est à Famagouste que les Lusignans se faisoient sacrer rois de Jérusalem. Cette coutume ne cessa qu'à la prise de l'île par les Genois: dès ce moment ils s'installerent à la fois rois de Chypre & de Jérusalem dans la cathédrale de Nicosie.

Les Genois s'emparerent de Famagouste

dans le quatorzieme siecle, au tems du roi Pierin; le roi Jacques, son successeur, la leur accorda librement avec six milles du territoire de la ville, qu'ils gouvernerent selon leurs loix. Au quinzieme siecle, Jacques le bâtard en fit la conquête après trois ans de siége, & un des articles de la capitulation étoit la promesse d'y maintenir les loix de Genes.

L'île tomba, en 1490, entre les mains des Vénitiens. Famagouste eut alors à sa tête un noble Vénitien, qui en étoit en quelque sorte le ministre plénipotentiaire. La citadelle renfermoit en tems de paix deux gouverneurs & cinq cents soldats commandés par quatre officiers-majors.

Le bacha Mustapha, général de Selim, le 24 juillet de l'année 1570, envoya sous les murs de Famagouste un détachement de cinq cents chevaux pour lui couper les vivres & empêcher qu'on n'y jettât du secours. Il poursuivit le siége de Nicosie, la prit, & somma le gouverneur de Famagouste de lui remettre les clefs de la ville & de la citadelle, mais on lui fit dire d'avancer au pied de ses remparts avec toutes ses forces, & que la réponse seroit au bout de leurs canons.

Le 18 de septembre de la même année, Mustapha conduisit ses troupes devant Fa-

magouſte, & vint camper au couchant, dans le village de Pomme-d'Adam. Le ſiége s'ouvrit le 23, & le premier d'octobre on commença à la battre en brêche.

Au mois d'avril de l'année 1571, il ſe rapprocha des murs, & alla camper dans les jardins voiſins de Famagouſte.

Le gouverneur étoit le brave Marc-Antoine Bragadin: de vaillans gentilshommes défendoient avec lui cette place importante, qui eſt vraiment la clef du royaume. Il y avoit alors dans Famagouſte huit mille ames, & quatre mille en état de porter les armes.

Cette vaillante élite ſoutint ſix terribles aſſauts, & fit face à toutes les forces de l'empire ottoman: le nombre l'emporta, & le premier d'août de l'année 1571, la ville ſe rendit à des conditions honorables que le perfide Muſtapha viola ſans pudeur au mépris des droits les plus ſacrés.

Le 4 août, l'intrépide commandant alla dans les tentes de Muſtapha pour lui remettre les clefs de la ville, prendre congé de lui, & abandonner l'ile ſelon les conventions du traité. Bragadin étoit accompagné d'Eſtor-Baillon, colonel-général des troupes, & d'autres commandans & capitaines. Le Bacha témoigna la plus grande envie de le voir, mais à peine fut-il en ſa

préſence, qu'au lieu de rendre hommage à la valeur, ce fourbe inventa le menſonge le plus odieux, & l'accuſa d'avoir fait aſſommer, pendant la treve, un grand nombre de muſulmans; ſous ce prétexte, il fit égorger tous les ſeigneurs de ſa ſuite, & Bragadin lui-même, indignement mutilé, fut condamné aux travaux publics.

Le 7 du même mois, Muſtapha entra dans Famagouſte, où il fit pendre Tiepolo, commandant de Paphos, que Bragadin y avoit laiſſé pour mettre ordre à ſes affaires après ſon départ.

Enfin, le 17 août, Bragadin, après nombre d'avanies & d'outrages, qui mirent dans le plus grand jour l'héroïſme de cet intrépide commandant, fut écorché tout vif, ſa peau remplie de paille, ſon corps déchiré & ſes membres épars dans divers poſtes de fortifications; cette peau fut enſuite miſe dans une caiſſe avec les têtes d'Eſtor-Baillon, de Louis Martinengo, du brave Caſtellano & de Quirini; toutes ces têtes furent portées à Conſtantinople & préſentées au grand-ſeigneur. Antoine Bragadin, frere du commandant, Marc Ermolaus & Antoine ſes fils, racheterent la peau de ce héros, & la firent inhumer à Veniſe en 1596, dans l'égliſe de St Paul & de St Jean. Il n'eſt point d'étranger, il n'eſt point

de voyageur qui n'aille contempler avec une admiration mêlée de triſteſſe, la tombe de ce grand homme, digne, ſans doute, d'un meilleur ſort, mais dont la mémoire durera auſſi longtems que l'intrépidité, la grandeur d'ame & l'amour de ſon pays ſeront des vertus honorées ſur la terre.

L'armée ottomane étoit de deux cents mille hommes; il n'y avoit que quatre-vingt-quatorze mille Turcs, le reſte étoit un ramas d'aventuriers de Syrie, de Caramanie & de Natolie.

Pendant les dix mois de ſiége, les Turcs lancerent cinq cents quarante mille bombes: auſſi en voit-on aujourd'hui dans les jardins, dans les campagnes environnantes & dans les foſſés qui entourent la ville, où elles ſont encore aujourd'hui amoncelées.

On peut juger de l'intrépidité des aſſiégés par le nombre des turcs morts devant la place: la garniſon étoit à peine de quatre mille hommes, & il y périt plus de ſoixante-quinze mille Turcs. C'eſt ſans doute à cela qu'il faut attribuer toutes les barbaries dont ſe ſouilla le perfide Muſtapha.

J'ai recueilli la plupart de ces faits militaires d'une relation du ſiége de Famagouſte, faite par Ange Calepio, de Chypre,

contemporain des hommes célebres, dont il nous a transmis les exploits.

Vers l'an 1370, Ste Brigite, allant à Jéruſalem, paſſa par Chypre, où régnoit alors la reine Eléonore, fille du duc de Milan, & veuve de Pierre de Luſignan, qui fut aſſaſſiné par ſes freres. La Sainte eſſaya d'arrêter les débordemens de cette île, & fit part aux habitans d'une prétendue révélation ſur la ruine prochaine du royaume, s'ils ne rentroient dans la bonne voie. A la prière de la reine Eléonore, cette Sainte reſta juſqu'au couronnement de ſon fils Pierre, qui fut proclamé roi de Chypre à Nicoſie, & roi de Jéruſalem dans Famagouſte. Brigite, après la viſite des ſaints lieux, retourna dans cette derniere ville, annonça ſa ruine & celle du royaume: l'événement a juſtifié ſa prédiction; il eſt vrai que cela ne prouve pas du tout qu'elle vienne du ciel; c'eſt un preſſentiment très naturel à la vue d'une ville plongée dans la débauche & le déſordre, que d'en pronoſtiquer la ruine, & le ſeul but de la ſainte, en la déclarant en fille inſpirée, a été, ſans doute, de donner aux habitans une ſalutaire terreur, & de les ramener par-là à une vie plus ſage & plus réglée. Quoi qu'il en ſoit, elle quitta cette ville proſcrite,

après y avoir souffert beaucoup de persécutions.

Il est difficile de peindre la haine jalouse que conçurent les Turcs contre les Européens de Famagouste, en voyant l'échec que leur avoit fait essuyer cette poignée de braves. Ils défendirent à tout européen d'y entrer & d'en sortir à cheval; aussi sont-ils obligés de mettre pied à terre en arrivant à la porte.

Famagouste n'a rien perdu à l'extérieur de son antique construction; ses fossés sont entiérement desséchés; les murailles en bon état, à l'exception de quelques tours endommagées par le canon ennemi, & que l'on n'a point réparées.

Il n'en est pas de même de l'intérieur de la ville; on n'y marche plus que sur des ruines & des décombres. Le nombre des églises démolies est immense; on m'a assuré qu'une aussi petite enceinte en avoit renfermé jusqu'à deux cents, & cela m'a paru d'autant plus vraisemblable, que j'en ai vu moi-même quatre & cinq réunies dans le même espace; elles étoient extrêmement élevées, mais étroites.

On distingue la cathédrale latine de Saint Nicolas, aujourd'hui la principale mosquée, & dont la construction ressemble, en

en tout point à celle de Sainte Sophie de Nicosie.

Il y a plusieurs pierres sépulchrales; c'est là, entr'autres, que furent inhumés Jacques le bâtard & le roi Jacques son fils.

Vis-à-vis l'église, sur la place, sont trois arcades soutenues par diverses colonnes de granit oriental, & portant les armes de la république de Venise; le reste du mur est couvert d'armes de familles vénitiennes & genoises, qui ont eu le commandement de la ville. Derriere ces arcades sont les ruines de l'ancien palais des gouverneurs de Famagouste.

On a fait une mosquée de la superbe cathédrale de Sainte-Croix; l'église de St. Paul étoit également un des plus beaux édifices de cette ville; elle tombe aujourd'hui en ruine. Un certain Simon Nostran, négociant, l'avoit fait bâtir avec le produit d'un seul voyage de Syrie; ce fut au quatorzieme siecle, sous le regne de Pierre, dans les beaux jours du commerce de l'île. Le roi Pierre vint en 1368, à Florence, où la république le reçut avec tous les honneurs dus à un aussi grand monarque: Jean Softegni en étoit alors gonfalonnier.

Il est à remarquer que les Grecs seuls ont une église à Famagouste, & que Mus-

tapha ne voulut jamais permettre aux Latins d'avoir aucun temple, ni aucune maison qui leur appartînt en propre.

C'eſt dans cette ville qu'étoit le corps de St Epiphane, évêque de Salamine; je ne ſais ce qu'il eſt devenu depuis.

La citadelle n'eſt point endommagée; on y met les malfaiteurs de l'île & de l'empire ottoman: elle eſt particuliérement deſtinée aux priſonniers d'état. Le foſſé qui l'environne n'a plus d'eau & ſe remplit tous les jours.

Dans l'intérieur de la ville, du coté de l'orient, ſont les ruines de l'édifice où ſe conſtruiſoient les galeres. On voit au nord, près des murs, la fonderie, très-bien conſervée, & où je remarquai encore tous les inſtrumens néceſſaires à la fonte des canons.

Sur la place, à côté du palais du gouverneur, eſt l'arſenal, il renferme toutes ſortes d'armes & d'armures du tems des princes chrétiens, & d'autres plus anciennes encore. Il y a quelques années qu'on a muré les portes & les fenêtres; la mémoire de ces armes eſt en quelque ſorte enſevelie; c'eſt pour empêcher que la populace, en cas de ſoulevement, ne trouve là de quoi attaquer & ſe défendre. Les

murs offrent de groſſes pieces d'artillerie, mais démontées & en très-mauvais état.

Qui le croiroit ? cette ville compte à peine aujourd'hui deux cents habitans. Les anciennes maiſons ſont continuellement en vente ; on ne les achete que pour les démolir, en enlever le bois & principalement les ponts & les planches. Cette ſpéculation deſtructive en a déjà fait diſparoître un grand nombre : il eſt rigoureuſement défendu d'emporter les autres matériaux, & quelque part que l'on ſe tourne, l'on ne voit que des monceaux de pierres.

La ville eſt maintenant gouvernée par un aga, qui fait auſſi la fonction de douanier pour cette ombre de commerce maritime qui lui eſt reſté.

Il y a en outre, un juge, un commandant du château avec quelques janniſſaires.

Il n'y a point de commerce dans Famagouſte, mais un grand nombre de bâtimens allant, comme je l'ai dit, ſe radouber dans ſon port ; les nations Européennes y ont un facteur ; ils choiſiſſent aſſez ordinairement, à cet effet, un turc de leurs amis, tel qu'eſt aujourd'hui Mahamed-Rais.

Aux environs de Famagouſte, ſe ſont des bords de la mer, vers le midi, ſe trouvent différens jardins qui renferment beau-

coup de citroniers, d'orangers & d'autres fruits de cette eſpece. L'arbre nommé ici Caicia, eſt une ſorte d'abricotier. La pellicule de ſon fruit eſt rouge & blanche; ſa chair a beaucoup de jus, elle eſt plus délicate que ſubſtantielle. Il commence en mai & ne dure guere plus d'un mois; on l'eſtime beaucoup: il eſt tout-à-la-fois agréable & ſalutaire. La campagne, ſemée de coton & couverte de mûriers, a la fécondité de celle du village de Cythere.

Aux environs du village de Varrochie, à côté d'une ancienne égliſe de Sainte-Marie, ſont les acqueducs de Famagouſte, ſi mal réparés, qu'ils manquent le plus ſouvent d'eau.

En tournant au nord, & paſſant devant la ville, on trouve beaucoup de maiſons détruites & de jardins abandonnés; j'ai préſumé que ces édifices remontoient au-delà de la priſe de Famagouſte, car ils ne ſont pas bâtis ſur le modele en uſage dans ce royaume depuis le regne des barbares.

L'air de ces environs n'eſt pas le meilleur de l'île; cette malígne influence a pour cauſe la chaleur que les ſables rendent exceſſive, & les eaux putrides & ſtagnantes du lac de Conſtance qui, en été, n'eſt plus qu'une mare infecte & malfaiſante. Ce lac eſt formé depuis que le fleuve ou torrent

Pédicus n'a plus, comme on l'observe dans les anciennes cartes géographiques, son embouchure ordinaire entre Famagouste & Salamine.

CHAPITRE XIII.

De l'Ancienne Ville de Salamine, aujourd'hui détruite.

A six milles de Famagouste, du côté de l'orient, est l'ancienne Salamine. Elle doit son origine à Teucer, que son pere Telamon avoit chassé de l'île de Salamine sa patrie : cet illustre exilé, loin des lieux qui l'avoient vu naître, voulut du moins en avoir une image, & fit construire cette nouvelle Salamine, dont parle Horace dans la septieme ode de son premier livre.

Nil desperandum Teucro duce & auspice Teucro,
Certus enim promisit Apollo,
Ambiguam tellure nova Salamina futuram.

Evagoras fut roi de Chypre : les armes victorieuses de la Perse le réduisirent bientôt à la seule ville de Salamine. Evagoras II, son fils, y regna après lui, & ne put la défendre contre l'heureux Protagoras qui la lui enleva. Ce Protagoras vivoit dans

la troiſieme année de la cent-ſeptieme olympiade. Sous le gouvernement des monarques Perſans, Salamine participa à toutes les révolutions de l'île.

Le roi Coſta, pere de Ste Catherine, fut un de ſes ſouverains; elle en a même pris le nom de Conſtance, ſous lequel elle eſt également connue.

Au tems des chrétiens Grecs, Salamine avoit un évêché que l'on tranſporta depuis à Famagouſte.

Les Saraſins la détruiſirent ſous l'empire d'Héraclius; elle fut dès-lors abandonnée, & n'a jamais été rebâtie depuis.

Il n'eſt demeuré de nos jours, aucune conſtruction qui puiſſe nous donner une idée de cette ville; on n'y voit guere que des colonnes éparſes çà & là, des monceaux de pierres noircies par le tems, & un reſte d'édifice que j'ai préſumé être le débris de quelque temple, ſans que j'oſe néanmoins l'affirmer. Cette longue ſuite de ſiecles a cependant reſpecté les fontaines ou réſervoirs qui diſtribuoient dans Salamine les eaux de Cythere, cette ville n'en ayant jamais eu par elle-même que de très-mauvaiſes.

Elle avoit un port que l'on nommoit Port-Salamine, & dans la ſuite Port-Conſ-

tance. On en voit encore les traces, mais il eſt dégradé & preſqu'entiérement comblé.

Salamine compte une foule d'hommes illuſtres nés dans ſon ſein; elle eſt, entr'autres, la patrie de l'hiſtorien Ariſton, dont parle Strabon dans ſon quatorzieme livre. Solon, l'un des ſages de la Grece, donna à Philochypre, roi de Salamine, les loix qui le dirigerent dans ſon adminiſtration. Quelques-uns même le croyent de cette ville, malgré les réclamations des Athéniens, fondées ſur ſa qualité d'aréopagiſte dont on ne pouvoit, à la vérité, revêtir qu'un citoyen d'Athenes. Le philoſophe Cléobule, fils d'Evagoras II, étoit de Salamine, ainſi que Néocrion, général de l'armée navale d'Alexandre-le-Grand, & une foule d'autres que je paſſe ſous ſilence.

Elle a donné le jour à nombre de ſaints perſonnages, dont on peut voir les noms & les actions dans Beda & d'autres écrivains eccléſiaſtiques.

Quelques hiſtoriens prétendent que Ste Catherine, fille du roi Coſta, étoit de Salamine, quoique tous les légendaires la faſſent naître à Alexandrie. J'ai vu, au nord de Salamine, une eſpece de tour, d'où elle fut, dit-on, transférée dans les priſons de Paphos. L'empereur ayant fait rentrer dans le devoir l'Egypte révoltée, appella

à Rome le roi Coſta ; ſa fille ſortit alors des priſons de Paphos, & fut conduite à Alexandrie où elle reçut le martyre. Mais de telles diſcuſſions appartiennent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & ſont étrangeres à mon ouvrage.

Entre Famagouſte & les ruines de Salamine, ſur le rivage de la mer, ſont pluſieurs champs qui produiſent le boia ou autrement la garance ; cette racine donne une très belle couleur écarlate : c'eſt la meilleure production du royaume.

En ſuivant la côte de Salamine, toujours au levant, on entre dans cette partie de l'île appellée le Carpaſſe, qui s'étend juſqu'au cap Saint-André. Le Carpaſſe eſt abondant en ſoie & en coton. Sur les bords de la mer ſont des boſquets d'oliviers qui ſont aujourd'hui ſtériles : les habitans de l'île, ceux même des villes maritimes de la Syrie, y viennent faire leur proviſion de bois ; ils ont à cet égard, la plus grande liberté.

Il y avoit autrefois une ville appellée Carpaſſie, qui eſt aujourd'hui le village de Saint-Jean.

Ce canton eſt gouverné par un Alai-Bei ou commandant de cavalerie ; il a ſa réſidence dans le hameau de Varochie, près de

de Famagouſte. Un cadi y fait la fonction de juge.

A quatre milles de Salamine, dans la plaine de Meſſarée, ſe trouve la belle égliſe de Saint Barnaba, avec un vaſte monaſtere qui ne renferme cependant que très-peu de religieux; il y a quelques années qu'on voulut l'agrandir, mais le grand-ſeigneur craignant que cette égliſe ne devînt un jour une fortereſſe, retira la permiſſion qu'il avoit donnée: le ſacrifice de quelques centaines de piaſtres eût tranché la difficulté. Non loin de là, eſt une égliſe plus ancienne dédiée au même Saint; elle tombe en ruines: on me montra, dans la partie ſouterraine, le tombeau du patron, dont le corps fut retrouvé, ſelon le cardinal Baronius, au tems de l'empereur Zenon. Il avoit ſur ſa poitrine l'évangile de St Mathieu, écrit de la main même de cet évangeliſte. L'évêque Grec qui le porta à l'empereur de Conſtantinople, eut dès-lors le privilége de ſigner en caracteres rouges, de porter, dans toutes les cérémonies pontificales, la couronne & le globe terreſtre dans la main gauche, le ſceptre dans la droite, & de revêtir le manteau royal. Il étoit alors en procès avec le patriarche d'Alexandrie, ſur l'article tant débattu de la prééminence. Celui-ci ne voyoit & ne

vouloit voir dans l'évêque de Chypre, que le suffragant de son patriarchat. Les Cypriotes, de leur côté, repoussoient cette orgueilleuse prétention, & alléguoient l'ancienneté de leur église; on en étoit là lorsque cet évangile fut découvert & porté à l'empereur; il décida la question, & l'indépendance de l'évêque de Chypre fut authentiquement reconnue. Ce sont autant de priviléges que l'archevêque de Nicosie ne manque pas de faire valoir encore. Je tiens ces particularités de divers religieux de Chypre, & elles me furent confirmées par leur archevêque Paisios.

CHAPITRE XIV.

Départ de Salamine, & retour à Larnic.

Du monastere de Saint-Barnaba, en s'avançant vers le couchant, on arrive par la plaine de Messarée, au village d'Ancone, où sont de grands magasins qui recevoient autrefois les récoltes de cette immense plaine, alors entiérement cultivée.

De là, je parvins au superbe village de Trapeze, dont les ruines annoncent plutôt une grande ville. Le grec qui m'accompa-

gnoit dans cet alentour, prétendit qu'il en avoit eu autrefois le rang & le nom, mais les hiſtoires de l'île écrites dans le ſeizieme ſiecle, nous le donnent pour un village, & ne diſent pas qu'il ait jamais été autre choſe.

On y voit deux égliſes, la plus grande, entr'autres matériaux précieux, a un portique ſoutenu par des colonnes de marbre. Ces lieux ſont ſolitaires, & ſervent d'abri aux bergers & aux troupeaux qui paiſſent dans la plaine.

Vers la partie méridionale, eſt le village d'Acerit, ſitué ſur un lieu élevé. Ce hameau très peuplé, bien cultivé, releve de M. Andronic Caridis, dragman honoraire de la reine de Hongrie. Près de ſon palais eſt la chapelle de Ste Marine, conſtruite à la maniere des Grecs, mais ornée d'excellens tableaux.

C'eſt en ſéjournant quelques jours dans ce hameau, que je fus le témoin des ravages que font ici les ſauterelles, dans le tems de la floraiſon des grains & des blés. Je rapporterai à ce ſujet la deſcription de M. Bordon, écrivain italien; il peint d'abord les avantages dont jouit le royaume de Chypre, puis il ajoute: mais au milieu de tant de biens, comme ſi le bonheur ne pouvoit ici bas, ſe trouver pur & ſans

mêlange, le ciel l'a accablé d'un fléau que les plus grands avantages peuvent à peine compenſer. Ce ſont des nuées de ſauterelles, tellement condenſées, que la lumiere du ſoleil en eſt obſcurcie; par-tout où elles s'arrêtent, les bleds, les herbes, les racines mêmes, tout eſt dévoré, tout eſt conſumé en un inſtant. Il ſemble qu'on ait incendié la contrée; les habitans ſe donnent toutes les peines imaginables, font les plus grandes dépenſes pour extirper ces inſectes deſtructeurs: tous ſe mettent à la recherche de leurs œufs; ceci paroîtra ſans doute exagéré, mais il n'eſt pas moins vrai qu'ils en trouvent chaque année juſqu'à trente mille nids. Ils ont, en outre, un remede très-diſpendieux, c'eſt une eau de Syrie avec laquelle ils arroſent la terre, & ces œufs ainſi baignés, perdent leur faculté génerative; on tient maintenant à cet égard, une conduite bien différente: ſi l'on ſe donnoit autrefois tant de peine pour détruire ces inſectes perſécuteurs, il eſt aujourd'hui défendu d'en détourner même les œufs que l'on trouve. La ſuperſtition des Turcs croit que l'on ne peut, ſans crime, s'oppoſer aux châtimens de Dieu, & les Grecs craignant, s'ils étoient découverts, quelqu'outrage de leur part, laiſſent propager ce fléau. La plaine de

Meſſarée eſt la retraite ordinaire de ces ſauterelles : heureux lorſqu'un bon vent de terre les entraîne dans la mer, où il en périt des légions.

Les différens moyens d'extirper les ſauterelles, ſont décrits à la fin d'une relation imprimée à Florence en 1717, par ordre du grand-duc, & ces moyens ſont ceux que l'on employa en 1716, dans la Toſcane qui en étoit alors extrêmement incommodée.

Au ſortir d'Acerit, vers la partie méridionale de l'île, ſe trouve nombre d'anciennes égliſes, autour deſquelles on ne voit aucune habitation ; elles ont cependant appartenu à leurs villages ou bourgs reſpectifs. Un peuple nombreux fréquentoit autrefois ces temples déſerts & à moitié détruits, l'image de leur antique célébrité en accroît aujourd'hui le ſilence & la ſolitude.

Au bout de la plaine de Meſſarée, on deſcend dans un petit vallon où eſt ſitué le village, à la fois riant & peuplé, de Timbo ; il y a une ſource d'eau vive parfaite, c'eſt ce qui engage les voyageurs des environs de Famagouſte & de Carpaſſe, à s'y repoſer en paſſant.

On monte, en ſortant de Timbo, un petit côteau, & de là l'on arrive au village

détruit de Feudria. L'égliſe eſt preſque ruinée, ainſi qu'un beau palais élevé par un conſul d'Angleterre.

Je ſuivis les bords de la mer, & laiſſant à ma droite le village de Livadie, dont j'ai parlé en allant à Nicoſie, à vingt milles environ d'Acerit, je me retrouvai dans Larnic.

CHAPITRE XV.

Route de Larnic aux Salines & au village de Citti.

Au ſortir de Larnic, dans la partie méridionale de l'île, je paſſai devant le bourg des Salines & preſqu'à côté de l'égliſe de St Lazare, dont j'ai parlé dans mon ſecond chapitre; engagé par la proximité du lieu, je fus voir quelqu'inſcriptions arméniennes, gravées ſur une muraille voiſine. Elles indiquent le nom & la patrie de quelques pieux arméniens, qu'un ſaint zele & le goût des pélerinages appellerent en différens tems au tombeau de cette égliſe: on prétendoit que le Lazare reſſuſcité par Jeſus-Chriſt, y avoit été inhumé la ſeconde fois qu'il mourut. Cette opinion

généralement répandue, amenoit une foule de pélerins; on apprit par la suite que le Lazare du tombeau, n'étoit autre qu'un saint Lazare, évêque de Chypre; le zele s'est réfroidi, & les visites ont été moins fréquentes.

Je laisse ce problême à résoudre aux écrivains ascétiques, & j'en reviens aux inscriptions qui ont fait naître bien des conjectures & dont je vais parler, moins pour leur importance, que pour offrir une idée des peines que se donnent messieurs les savans dans ces recherches quelquefois utiles, mais plus souvent encore frivoles & ridicules.

M. le chevalier de Niebhur, géometre du roi de Danemark, dans son passage à Chypre, en 1766, chercha quelques inscriptions qui étoient, selon lui, près de l'église de St Lazare, & que M. Swinton avoit cru, ou du moins soupçonné phénicienpes. Il s'y transporta en personne, & pour mieux s'assurer de l'endroit où elles étoient, se fit accompagner d'un certain Parisin, que la connoissance des langues rend l'interprete de tous les étrangers, & qui, si je ne me trompe, y avoit déjà conduit M. Swinton. Voilà donc M. de Niebhur cherchant à déchiffrer ces inscriptions, sur lesquelles on avoit fait nom-

bre de dissertations bien longues, bien érudites & surtout très ennuyeuses. Le chevalier connoissoit parfaitement l'arabe, les caracteres chaldéens & les autres langues orientales ; il vit bien que ce n'étoient point des descriptions phéniciennes ; mais sa modestie ne lui permettant pas de s'en rapporter à lui, il en tira de son mieux différentes copies qu'il porta à M. Thimothée Turner, consul pour sa majesté britanique dans l'île de Chypre. Le consul n'y vit que des inscriptions arméniennes, & j'avoue que telle avoit été mon idée lorsqu'on m'en montra les originaux. La véritable science n'est jamais présomptueuse : ces messieurs ne voulurent point s'en fier à leurs lumieres ; nous fîmes la rencontre d'un arménien qui possédoit très bien sa langue ; le chevalier de Niebhur lui montra les copies & lui demanda s'il connoissoit ces caracteres ; l'étranger répondit que oui, qu'ils étoient arméniens, mais difficiles à lire. Il nous indiqua cependant les noms, la patrie de ceux qui les avoient faites, l'époque où elles furent écrites, & nous restâmes convaincus que ces inscriptions, vraiment arméniennes, étoient l'ouvrage de quelque dévot attiré dans cette église par la renommée du Lazare : on en trouve de semblables dans tous les sanc-

tuaires de la Paleſtine. Voilà cependant où ont abouti nos recherches. Lorſque l'on compare ce réſultat aux conjectures faſtueuſes de nos érudits, on ne peut s'empêcher de ſourire & de ſonger à l'apologue tant cité de la montagne en travail.

Je ne me rappelle pas que le chevalier de Niebhur en ait emporté des copies en Danemark; il les dédaigna ſans doute; je fis comme lui : ſi cependant quelque ſavant, bleſſé de mon indifférence, vouloit s'en procurer, je pourrois le ſatisfaire en écrivant aux amis que j'ai laiſſés dans ce pays.

M. Guarnacci, écrivain diſtingué de l'Italie, verſé dans la connoiſſance des antiquités, parle, à la page 221 du premier volume de ſes Origines Italiques, de l'opinion de M. Swinton, exprimant ſes doutes ſur l'origine phénicienne de ces inſcriptions dont il croit les caracteres pélagiens ou étruſques. Il me ſemble qu'il vaudroit beaucoup mieux avouer ſon ignorance, que de vouloir expliquer ce que l'on n'entend pas; nos bibliothéques ſeroient moins volumineuſes & plus utiles.

A un mille de Saint-Lazare eſt le grand lac des Salines; il avoit anciennement douze milles de circonférence; on en a deſſéché une partie pour la cultiver. L'endroit

où se forme le sel, a un peu plus de deux milles d'étendue, & n'est éloigné de la mer que d'environ deux cents pas.

Les pluies d'hiver rempliſſent le lac : en été les rayons du soleil pompent une partie de ces eaux & forment, à la superficie, une espece de croute de l'épaisseur d'une palme, qui dans beaucoup d'endroits couvre à-peu-près la même quantité d'eau. Il est certain que la mer ne peut y entrer, & l'on a ménagé de larges canaux qui déchargent dans son sein l'excédent des eaux de l'étang, dont la surabondance deviendroit un obstacle à ce qu'elles prissent la consistance du sel. Ces canaux sont aujourd'hui comblés, & leurs ponts détruits.

La récolte s'en fait au mois d'août ; c'est ce que l'on appelle ici la rupture des salines. Les habitans ont toujours soin de prévenir les premieres pluies qui pourroient en opérer la dissolution. Ce sel une fois recueilli, ils en forment, à quelques pas du lac, une espece de pyramide ; elle durcit à l'air, résiste très bien aux pluies, & vers le commencement du printems arrivent des bâtimens de Syrie qui la distribuent sur ses côtes. Cette production appartient au gouverneur de l'île ; il la fait affermer publiquement & la donne au dernier enchérisseur. Si celui-ci, à l expiration

de ſon bail, n'a pas achevé ſa récolte, il ne peut plus vendre ce qui lui reſte dès le moment qu'on lui a donné un ſucceſſeur; ce reſte eſt toujours à lui, mais il doit attendre pour s'en défaire, que le lac revienne en ſa poſſeſſion, à moins cependant que le nouvel acquéreur ne s'en accommode au prix demandé, ce qui arrive preſque toujours.

La récolte annuelle, au tems des Vénitiens, faiſoit la charge de ſoixante-dix vaiſſeaux.

Sur la rive du lac des Salines, s'éleve une ſuperbe moſquée, appellée le Tichet. Sa forme eſt octogone; on n'a rien épargné pour la rendre ſolide; elle eſt aſſiſe ſur des fondemens durables, & toute en pierres de taille.

On croit ici communément que la mere du prophete Mahomet fut inhumée dans ce lieu: ce n'étoit autrefois qu'une étroite chapelle; un religieux muſulman la deſſervoit, & la dévotion en général n'y étoit pas grande. La piété des peuples paroiſſant enfin ſe ranimer, Ali Aga, gouverneur de l'île, y fit bâtir, en 1761, la moſquée du Tichet, que j'ai vu terminer. Cette nouvelle conſtruction électriſa toutes les têtes; le concours devint immenſe, il n'eſt point encore aujourd'hui de voyageur

turc qui ne se détourne pour aller y faire sa priere, & les vaisseaux eux-mêmes, cotoyant ces parages, font, en l'honneur de la mosquée, un grand nombre de décharges.

Cette mosquée est desservie par une petite communauté de santons, dont j'ai déjà peint les extravagantes cérémonies.

On trouve dans ses environs une espece de verger rempli de citroniers, d'orangers, de fruits & de fleurs; on n'en n'a pas symétrisé les compartimens; il y regne au contraire beaucoup de confusion; ce n'en est pas moins un endroit délicieux où les habitans de Larnic vont se promener & se divertir. Ce jardin, de la création d'un bacha, gouverneur de Chypre, en a retenu le nom, & s'appelle encord le jardin du bacha.

Sur la route de Salines à Citti, est le village de Ménéon, qui n'a presque point d'habitans, & par conséquent peu de cultivateurs. C'étoit, avant sa destruction, un des plus grands villages de ces alentours. Les Turcs démolirent l'église en 1760, pour bâtir la mosquée du Tichet.

On laisse à sa droite le village d'Arpéra où sont les sources des eaux qui vont, par différens canaux, abreuver la ville de Larnic, & de-là l'on arrive à Citti, éloi-

gné du bourg de Salines d'environ quatre milles.

Ce hameau, que Luſignan prend ſi mal-à-propos pour l'ancienne Citium, étoit jadis un fief de la maiſon de Luſignan; on voit même aujourd'hui qu'il a dû être un bourg très conſidérable.

J'y obſervai une égliſe aſſez grande où l'on conſerve une image, en moſaïque, de la Vierge, que les Grecs viſitent avec beaucoup de vénération, & à laquelle ils attribuent quantité de miracles.

Au milieu du hameau eſt un puits large & profond dont les eaux ſont parfaites; on y deſcend juſqu'en bas : c'eſt un ouvrage de Charion de Luſignan.

Vis-à-vis étoit une ancienne citadelle; les Turcs ont élevé ſur ſes vieux fondemens une tour quarrée qui ſert de retraite aux habitans, & principalement aux femmes lorſqu'on craint la deſcente de quelques corſaires.

A quelques pas de là ſe trouve un pont de pierres, à pluſieurs arches, avec diverſes cataractes qui ne ſont plus aujourd'hui d'aucun uſage; elles ſervoient à retenir les eaux en tems de pluie pour en arroſer les campagnes, & les recevoient de nouveau lorſque la terre étoit ſuffiſamment humectée. On cultivoit ici beaucoup les

cotons ; on leur a depuis préféré les grains, l'orge, & sur-tout les mûriers, ce canton étant un de ceux où la soie est à-la-fois plus belle & plus abondante.

On voit sur les bords de la mer quelques maisons de campagne appartenantes aux négocians de Larnic ; les environs n'en sont point agréables, & ces messieurs ont, sans doute, beaucoup moins envisagé l'aménité des lieux, que l'avantage d'être aux portes de la ville où les appellent si souvent les intérêts de leur commerce.

CHAPITRE XVI.

Route de Citti à la ville de Limassol.

Au sortir de Citti, en suivant toujours la même côte, je trouvai, à quelque distance de la mer, le village de Mazote, qui tire son nom du promontoire voisin. Cette route n'offre rien de curieux & d'important jusqu'au torrent de Vasilopotamos, éloigné de Citti d'environ vingt-cinq milles.

Vasilopotamos est un mot grec qui signifie fleuve royal ; dénomination dont il est redevable, dit-on, à la reine Hélene,

mere du grand Conſtantin, qui vint y débarquer à ſon retour de Jéruſalem.

Teze étoit autrefois le nom de ce torrent, c'eſt celui qu'il porte dans toutes les anciennes cartes ; il étoit alors un des quatre grands fleuves du royaume, & peut-être eſt-ce en effet ce qui lui mérita le nom de Vaſilopotamos.

Dans les environs, ſur un des bras du fleuve, à trois milles de la mer, s'élevoit la ville de Marium. Le village qui ſortit, pour ainſi dire, de ſes ruines, en a retenu le nom de Marin : on l'appelle auſſi Vaſilopotamos, & l'égliſe voiſine de Saint-George, deſſervie par des religieux grecs, le fait encore déſigner ſous un troiſieme nom, qui eſt celui de ce ſaint.

L'arbre de la caroube eſt commun dans ces contrées ; on en charge les bâtimens qui viennent au commencement de l'été, mouiller à cette rade orageuſe, & par conſéquent inacceſſible en toute autre ſaiſon.

A douze milles du Vaſilopotamos, eſt l'ancienne Limaſſol, ainſi nommée pour la diſtinguer de la nouvelle ; elle eſt entiérement détruite ; à peine offre-t-elle dans ſes débris un foible témoignage de ſa premiere ſplendeur ; c'étoit cependant une ville célebre, même ſous le gouvernement

des ducs. Le roi Richard, vainqueur du dernier de ces vaſſaux de l'empire, la raſa en 1191; elle ne fut jamais rebâtie depuis.

Cette ville, dans l'origine, étoit la même qu'Amathonte, cet endroit ſi fameux par ſon temple élevé, comme nous l'apprend Pauſanias, en l'honneur de Venus & d'Adonis.

Amathonte fut le ſiége d'un des neuf premiers rois de l'île, & entr'autres, d'Onéliſte, qui ſuccomba dans la ſuite ſous les armes d'Artaban, général des Perſes.

Cette ville, érigée en évêché au tems des chrétiens, a produit nombre de perſonnages célebres par leur ſcience & la ſainteté de leur vie. Le plus diſtingué d'entr'eux eſt l'évêque Léonce, qui floriſſoit vers l'an 590 de Jeſus-Chriſt, & vécut juſqu'en 616. Ce Léonce écrivit une vie de St Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, né à Amathonte, ainſi que beaucoup d'autres qu'il ſeroit trop long de nommer.

Il y a dans les environs pluſieurs mines de cuivre que les Turcs ont été forcés d'abandonner. Les vers ſuivans, du dixieme livre des Métamorphoſes, prouvent qu'elles étoient connues du tems même d'Ovide.

Capta

Capta viri forma non jam Cytherea curat
Littora, non alto repetit Paphon æquore cintam,
Piscosamque Gnidon, gravidamque Amathunta
metallis.

Le lieu où est aujourd'hui la nouvelle Limassol prenoit anciennement le nom de Némosie, de cette multitude de bois qui l'environnoient. Richard, roi d'Angleterre ayant détruit Amathonte, Gui de Lusignan jetta, dans le douzieme siecle, le fondement de cette nouvelle ville que les Grecs appellerent aussi Néapoléos. La famille de Lusignan continua de l'embellir & de la fortifier, y bâtit des palais, des églises grecques & latines, & en fit le siége d'un évêque.

A la prise de l'île par les Turcs, en 1570, l'armée ottomane entra dans cette ville, le 2 juillet, & y fit les plus grands ravages; elle devint la proie des flammes; ce n'est plus aujourd'hui qu'une misérable cité où l'œil distingue à peine quelques restes de ces anciens édifices.

Elle est gouvernée par un commissaire & un cadi; celui-ci ne juge que provisoirement, les causes devant être portées au tribunal supérieur de Nicosie.

Son port est assez commode; il est à l'abri des vents impétueux, & offre un asile

sûr & tranquille aux vaisseaux surpris par la tempête.

La caroube est ici plus abondante que par-tout ailleurs, & c'est aussi dans le port de Limassol que s'en font les chargemens les plus considérables; on en exporte encore du sel que l'on tire d'un lac voisin des Salines, beaucoup moins étendu que le lac des environs de Citti; ce qui fit établir une douane où réside un aga.

Les cotons, les graines, l'orge, les mûriers sont à la fois abondans & bien cultivés dans cette partie de l'île; le terrein produit toutes sortes de comestibles. C'est aussi sur les côteaux de Limassol que se recueille le meilleur vin de Chypre: on rassemble tous les vins du royaume dans cette ville pour les transporter à Larnic, qui offre des celliers plus considérables, & devient par-là le centre naturel de ce commerce.

CHAPITRE XVII.

Route de Limassol à Paphos.

De Limassol je passai à Cures, ancienne ville construite sur le cap des Chats, elle

eſt aujourd'hui totalement ruinée, & les monumens qui nous en reſtent ſe bornent à quelques colonnes de marbre.

A un mille & demi d'Acrotire, où ſe trouve un monaſtere de religieux grecs, eſt le village de Coloſſo, avec un fort château bâti par les Templiers, & qui de leurs mains paſſa dans celles des chevaliers de l'Ordre de Malte.

A l'entrée de Piſcopie coule un torrent; c'eſt le Lycus des anciens géographes, & un des fleuves les plus conſidérables de l'île.

Le village de Piſcopie eſt dans une plaine qui produit le meilleur coton du royaume.

On y cultivoit, au tems des Vénitiens, la canne de ſucre, que la branche plus lucrative & moins onéreuſe des cotons fit abandonner.

Piſcopie eſt un des lieux les plus floriſſans de l'île; il abonde en citrons, en oranges & en olives: tous les autres arbres fruitiers y réuſſiſſent à merveille; une multitude de ſources d'eau vive en abreuvent les campagnes; il eſt d'ailleurs dans une ſituation charmante; auſſi les habitans ſont-ils plus gais, plus vifs & plus aimables qu'en aucun endroit du royaume. L'aménité de leur ſéjour a, pour ainſi dire, paſſé dans leur ame. Ils ont une fleur d'imagi-

nation qui rend leur commerce très-agréable : ils peignent en général bien plus qu'ils ne parlent, & leurs comparaisons, comme la nature qui leur en fournit les modeles, respirent à la fois la délicatesse & les graces.

C'est de cet endroit que tire son nom la noble famille vénitienne Cornaro Piscopie. Les belles ruines trouvées dans les souterrains de Piscopie confirment le sentiment des écrivains qui placent dans ce lieu la ville de Curias, où résidoit un des neuf premiers rois de l'île.

Le village d'Afdimu, mal peuplé, médiocrement cultivé, étoit une des quatre villes bâties dans cette île par Ptolomée Philadelphe, en l'honneur d'Arsinoé sa sœur.

Les campagnes produisent de la soie & le plus beau coton, grace à l'abondance de leurs eaux : on en a retiré autrefois beaucoup de morceaux d'antiquité très-curieux ; les tombeaux sur-tout en renfermoient un grand nombre, mais le gouvernement jaloux & peu favorable aux sciences, n'en permet point la recherche. Si quelqu'ami des arts monte un jour sur le trône des sultans, de nouvelles lumieres jailliront de ces ruines enfouies, & cette île deviendra, pour les voyageurs

éclairés, une mine aussi intéressante que féconde.

A la place de Conuclia étoit anciennement la ville de Cythere, si renommée dans les poëtes, consacrée à la déesse de la beauté, & qui dans les siecles passés, donna son nom à tout le royaume en général.

L'ancienne Paphos est située sur la côte méridionale; elle renfermoit le temple célebre de Venus, renversé, ainsi que toute la ville, par un tremblement de terre qui en fit disparoître jusqu'au moindre vestige.

Le voisinage d'un lac, où séjourne même en été une eau stagnante & corrompue, rend l'air un peu mal sain.

Sur la côte occidentale se trouve la nouvelle Paphos, à laquelle de modernes géographes ont quelquefois donné le nom de Baffos, inconnu dans l'île de Chypre. Il est à propos d'avertir qu'elle a été plusieurs fois détruite, pour ne pas attribuer positivement à celle-ci tout ce que l'histoire dit de Paphos en général.

Cette ville avoit un port: les bâtimens que le commerce appelle sur ces parages, y vont encore aujourd'hui jetter l'ancre, ce qui n'arrive cependant qu'en été, car ce port ouvert à tous les vents est très-dangereux. Quantité de rochers en hérif-

ſent le fond ; ils coupent quelquefois entiérement le cable de l'ancre, & les marins ont ſoin de le tenir à fleur d'eau, par le moyen des tonneaux vuides qu'ils y attachent de diſtance en diſtance. Il y a dans les environs, deux châteaux, l'un ſur les bords de la mer & l'autre ſur le ſommet d'une colline ; mais ce dernier eſt aujourd'hui démoli.

Le gouvernement de Paphos eſt compoſé d'un digdaban ou commiſſaire, d'un cadi, & d'un aga qui eſt à la tête de la douane.

De tous les édifices des chrétiens, il ne reſte plus que l'égliſe de St George, deſſervie par les Grecs.

Les productions de cette partie de l'île, toutes d'une excellente quâlité, ſont l'orge, les graines & la ſoie.

Rechercher l'origine de l'ancienne & nouvelle Paphos, c'eſt vouloir porter la lumiere dans la nuit la plus obſcure. Après avoir entaſſé conjecture ſur conjecture, on n'en eſt guere plus avancé : c'eſt une entrepriſe au-deſſus de mes forces & que j'abandonne volontiers à la ſcience augurale & chancelante de nos antiquaires. Il me ſuffira de dire qu'il y eut autrefois un temple de Venus qui diſparut dans un tremblement de terre.

C'est dans cette ville que St Paul convertit, par son éloquence, Sergius qui en étoit proconsul romain. Il y conféra le diaconat à Tite, son disciple & son collegue, & celui-ci y souffrit bientôt après le martyre.

Paphos fut une ville épiscopale au tems de Lusignan, & elle est encore aujourd'hui le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Nicosie.

CHAPITRE XVIII.

Route de Paphos à Lapite.

Il y a nombre de hameaux épars çà & là sur la côte occidentale de l'île. La plupart, abandonnés ou détruits, ne méritent aucune attention: je laisse d'inutiles détails, & j'en viens à des lieux considérables, moins par leur état présent, que par le rôle qu'ils jouent dans les anciennes annales.

De Paphos j'arrivai au cap St-Epiphane, autrefois appellé promontoire Acama, & où l'on voit maintenant un grand village.

En avançant au nord, je rencontrai le golfe de Crusocco; il tire son nom du vil-

lage voisin de Crusocco, où étoit l'ancienne Acamantide, une des neufs cités royales. C'est dans ce canton que se trouvent les veines & les mines d'or: on y faisoit aussi du vitriol particuliérement connu sous la dénomination de vitriol de Chypre. Le froment y est encore le meilleur du royaume. Le golfe renferme un lieu que l'on nomme la fontaine d'amour.

Là s'élevoit aussi la ville de Corlinuse, ou autrement Alexandrette, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une chétive bourgade.

Sur le golphe de Pantaie est le bourg de Lasca, où l'on cultive quantité de cotons & de mûriers. Ses belles eaux y avoient fait également cultiver la canne de sucre, mais cette production est aujourd'hui généralement abandonnée. Ce bourg étoit une des quatre villes bâties sous le nom d'Arsinoé. Solie, à vingt-quatre milles de Paphos, est un grand village de la côte septentrionale de l'île; la situation en est tout à fait riante; ses cotons sont parfaits; on y recueille de la soie, de l'orge & du froment. St Eusebe fut évêque de Solie; & l'évêque de Nicosie, au tems des Lusignans, en prenoit aussi le titre.

Solie étoit anciennement une ville appellée épée, nom qu'elle tient de Solon, qui, suivant Plutarque, la fit rebâtir à la priere

priere de Philocipre, roi de Salamine. Elle complette le nombre des neuf villes royales, & floriſſoit ſix cents ans avant Jeſus-Chriſt.

A dix milles de Solie eſt le village de Cormachiti, ſitué ſur le cap du même nom : c'étoit anciennement une ville appellée Cormie.

De là, l'on arrive à Lapite, le village le plus vaſte & le plus conſidérable de l'île : il joint aux agrémens de ſa ſituation, l'avantage plus grand encore de réunir les meilleures productions du royaume ; & quoique l'île ne ſoit pas généralement bien abondante en fruits, Lapite eſt à cet égard un lieu privilégié, & devient par-là le jardin de Chypre.

Lapite étoit une ancienne ville nommée Lapithus, que les Spartiates, dit-on, firent bâtir. Un des neuf rois y faiſoit ſa réſidence ; le dernier fut Piſiſtrate, général de l'armée navale d'Alexandre-le-Grand : Vénus y avoit un temple.

Près de ce village, couloit le fleuve Lapite ; il porte aujourd'hui le nom de riviere, & contribue encore à la fertilité de ces campagnes.

CHAPITRE XIX.

Autres lieux remarquables de l'île.

Le hameau de Tremitus, au couchant de Nicosie, en est éloigné de douze milles. Le géographe Ptolomée le range parmi les villes de Chypre : elle fut détruite par Richard, roi d'Angleterre. Le cypriote St Spiridion, étoit évêque de Tremitus ; il assista, en 325, au concile de Nicée. Les environs abondent en toute espece de comestibles, & offrent quantité de coton, de soie, d'olives & de vignes.

Dale, au midi de Nicosie, est situé sur une colline : rien de plus gai, de plus aimable que sa situation ; nombre de petits bois en rendent le séjour délicieux. Ses eaux sont extrêmement limpides ; mille herbes odoriférantes tapissent les bords des ruisseaux, émaillent la plaine & embaument l'atmosphere ; la marjolaine sur-tout y est très commune ; c'est cette plante & les lieux où elle naît, que Virgile désigne dans ce tableau charmant de l'innocence reposant paisiblement sur le sein de la beauté dans un asile champêtre & solitaire.

At Venus Aſcanio placidam per membra quietem
Irrigat & fotum gremio dea tollit in altos
Idaliæ lucos: ubi mollis amaracus illum
Floribus & dulci adſpirans complectitur umbra.

Dale étoit autrefois une ville appellée Idaſium, & fut une des quatre villes conſacrées à la déeſſe Vénus, comme elle le dit elle-même au dixieme livre de l'Eneïde.

Eſt Amatus, eſt celſa mihi Paphus atque Cythera.
Idaliæque domus.

L'ancien nom du village de Tamagie, près de Famagouſte, étoit Tamaſſus : c'eſt ce que l'on voit dans Ptolomée, dans Pline, & même dans Ovide, au dixieme livre de ſes métamorphoſes.

Eſt ager indigenæ Tamaſenum nomine dicunt,
Telluris Cypriæ pars optima.

On tiroit autrefois de cette ville de l'or, du cuivre & du vitriol.

La ville d'Arcios eſt maintenant un village du canton de Paphos.

Pellandros, l'ancienne ville de Pallée, à vingt-quatre milles de Limaſſol, au pied du mont-Olympe; Zopi, Amodos, Limnari, Effragonie, ſont autant de villages renommés par leurs vins. Limnari avoit autre-

fois rang de ville, & Effragonie renferme en outre une mine d'or.

Le village de Cicco, ſitué ſur une partie du mont-Olympe, a un monaſtere de cinq cents religieux, & ouvre chaque année une foire, à l'occaſion d'une fête de Vierge, dont l'image eſt ſinguliérement vénérée.

Le mont-Olympe, que les grecs appellent Throdos, eſt la montagne la plus étendue & la plus élevée de l'île. Au pied ſont divers monaſteres grecs, autrefois bien plus nombreux. Une partie de la montagne eſt toujours couverte de neige. Le petit village voiſin eſt exempt de tout impôt, à condition qu'il porte en été de cette neige glacée au palais du gouverneur.

Sur le cap de Cormachiti eſt la bourgade de Cambeli, où commande un aga dont l'autorité eſt bien limitée : ſes cotons ſont d'une très-belle qualité.

C'eſt dans le village de Calopſidie que ſe trouve l'herbe & la cendre de ſoude pour les ſavons ; il faut avouer qu'elle pourroit être meilleure.

Le ladanum ſe récolte dans le joli hameau de Laſcara, au pied du mont-Olympe, & où l'abondance des eaux fait auſſi celle des cotons.

Chibaiane eſt encore un village fertile

en vin ; c'eſt l'ancienne Corinée ; il eſt fameux par la victoire que Richard, roi d'Angleterre, remporta ſur le duc Iſaac, qui s'étoit emparé du trône de Chypre.

Le village d'Amianthe étoit un bourg conſidérable au tems des Romains. Les alentours fourniſſoient la pierre amianthe dont on faiſoit des toiles incombuſtibles, dans leſquelles on brûloit les corps des empereurs morts.

Le château du Dieu d'amour, au nord de Nicoſie, fut enveloppé dans la deſtruction générale de tous les châteaux de l'île par les Vénitiens. Il a ſervi de retraite à St Hilarion qui y mourut en 371., à l'âge de 80 ans ; de là vient qu'il en porte le nom. Sa premiere ſépulture fut un jardin ; on y a depuis élevé une égliſe, & la tranſlation de ſon corps en Egypte n'a pas réfroidi la dévotion des Grecs.

Les villages de Pirga & d'Angipſidie renferment des oliviers ſi gros que deux hommes ne peuvent les embraſſer : on les a plantés ſymétriquement & à une égale diſtance les uns des autres. Il réſulte de leur enſemble une eſpece de forêt aſſez étendue. Je les crois d'une haute antiquité ; il n'eſt perſonne qui ne les admire & ne les conſidere comme les plus beaux arbres qu'on puiſſe voir en ce genre.

A dix-huit milles de Larnic eſt la montagne de Sainte-Croix; quoique détachée du mont-Olympe, elle n'en fait pas moins partie. Cette montagne voiſine indique aux marins la rade de Larnic. Il y a cela de bon que les brouillards les plus épais ne la dérobent jamais entiérement à la vue, bien différente de l'Olympe & des monts circonvoiſins qui ne ſont viſibles que lorſque l'atmoſphere eſt abſolument pure & dégagée.

Sur ſon ſommet eſt l'égliſe bâtie par Ste Hélene, à ſon retour de Jéruſalem. Le monaſtere, en partie ruiné, donne néanmoins encore une idée de ſon étendue & de ſa ſolidité. Cette égliſe avoit un morceau de la vraie croix. Les prêtres de Laſcara auroient bien voulu en orner la leur, il s'agiſſoit de ſe le procurer; en conſéquence, ils répandirent le bruit qu'ils venoient d'en recevoir également un morceau, demanderent aux moines la permiſſion de le confronter avec le leur; on y conſentit; les morceaux de bois étoient parfaitement reſſemblans; ils les confondirent: on eſſaya en vain de les diſtinguer. Les prêtres Laſcariens prétendirent avoir le véritable; les moines de Sainte-Croix en dirent autant: chaque partie eut ſes défenſeurs. Bref, les préſens, les donations

des fideles furent partagés, & c'eſt tout ce que nos rufés Laſcariens vouloient.

La Commanderie eſt une partie de l'île entre Limaſſol, Paphos & le mont-Olympe; elle renferme quantité de hameaux & de villages. Ce nom lui vient de la grande commanderie de l'ordre de Malte & des Templiers qui occupoient particuliérement ce terrein; il produit le meilleur vin & ſur-tout les meilleurs muſcats de Chypre. Auſſi les appelle-t-on ordinairement vins de Commanderie, comme pour exprimer leur ſupériorité ſur tous ceux du royaume.

Il y a dans ce canton pluſieurs édifices détruits, quelques citadelles démolies dont l'origine remonte tout au plus au regne de Luſignan.

Après la topographie intérieure & maritime de l'île de Chypre, on ne ſera ſans doute pas fâché que je joigne à ces connoiſſances locales le récit d'une rebellion ſurvenue il y a quelques années, un tableau de ſon commerce, des notions ſur les conſuls & leurs officiers, & une idée de la maniere d'être des Européens dans ces contrées; heureux ſi ces objets vraiment utiles & intéreſſans, peuvent faire oublier la ſéchereſſe inévitable de certains détails que je n'ai pas voulu embellir aux dépens de la vérité.

CHAPITRE XX.

Soulevement de l'Ile de Chypre.

L'ISLE de Chypre gémissoit depuis longtems sous le poids des impositions les plus accablantes; leur progression, ouvrage du caprice, croissoit chaque jour avec une effrayante rapidité. Toutes les fortunes alloient s'anéantir dans le palais du gouverneur & réaliser la sienne. Le peuple écrasé fit entendre ses réclamations; le grand-seigneur donna des ordres, mais ses arrêts impuissans irritoient la vengeance du despote, & une nouvelle injonction de la cour ottomane, loin d'enchaîner le cours de ses déprédations, étoit assez souvent le signal d'un nouvel impôt.

Au mois de juillet 1764, l'aga Tzil Osman fut déclaré gouverneur du royaume. Cet homme avide enchérit sur ses prédécesseurs; à peine en possession de son gouvernement, il fit publier un arrêt qui soumettoit tout chrétien à une taxe de quarante-quatre piastres & demie, & chaque turc à la moitié de cette somme; c'étoit porter au double la capitation ordinaire assignée par le grand-seigneur. Les cinq premiers mois la levée fut paisible, & la

perception s'en fit avec exactitude. Cette manœuvre porta dans les coffres du gouverneur des tréſors immenſes, outre une ſomme de trois cents cinquante mille piaſtres qu'il extorqua en faiſant jouer tous les petits reſſorts de l'avarice fiſcale.

Les chrétiens ſe retirerent devant les évêques, & les turcs devant les primats du royaume. Ces lâches protecteurs, juſqu'alors inſenſibles aux réclamations du peuple, en reconnurent enfin la néceſſité. Ils entendirent ces plaintes : l'adreſſe fut faite & préſentée au gouverneur; ils y peignoient avec énergie la miſere profonde de ſes ſujets, & l'impoſſibilité où la plupart de ces infortunés étoient de payer cet impôt déſaſtreux. Cette éloquente réclamation fut ſans effet; ils n'en reçurent pour toute réponſe, qu'une nouvelle injonction d'obéiſſance, & que ſi cette rétribution leur paroiſſoit inique, ils n'avoient qu'à ſe pourvoir au tribunal du grand-ſeigneur, & réclamer auprès de lui une juſtice qu'il obſervoit ſi mal, ſelon eux.

Cette inſolente réponſe excita une indignation générale : les évêques & les primats ſe raſſemblerent de nouveau, réſolurent d'inſtruire la cour des injuſtices journalieres du gouverneur. Ils députerent à Conſtantinople quelques perſonnes de con-

fiance ; elles étoient chargées de porter au tribunal du grand-ſeigneur, la cauſe du peuple, & d'implorer un appui contre les vexations dont il étoit las enfin d'être la victime ; bientôt après les évêques craignant que cette affaire ne fût pas ſuivie avec la célérité qu'exigeoient d'auſſi grands intérêts, avoient arrêté d'y aller en perſonne : leur deſſein fut découvert. L'habile gouverneur prévit toutes les ſuites de cette réſolution généreuſe, & leur défendit de ſortir de chez eux : les évêques furent dès-lors obligés d'attendre le retour de leurs envoyés. Ils arriverent enfin le 31 d'octobre, accompagnés d'un viſir-ciocadar ; ce viſir-ciocadar eſt un homme de la cour du grand-viſir ; il portoit trois ordres. Le premier enjoignoit au gouverneur de réduire la taxe des chrétiens à vingt piaſtres ; celle des turcs à la moitié, & de reſtituer, en outre, le ſurplus d'une rétribution qui ne pouvoit ſortir de ſes bornes ſans devenir une véritable extorſion ; le ſecond preſcrivoit la réviſion générale des impôts, l'examen & la reſtitution de toute rétribution injuſte ; le troiſieme enfin, ordonnoit la pourſuite & la reſponſabilité des miniſtres qui entouroient le gouverneur, & dont les perfides conſeils avoient égaré ſa juſtice.

Dans la matinée du 5 novembre, le

visir-ciocadar, se présenta devant le juge, & somma le gouverneur, au nom des loix, de s'y rendre à son tour pour y entendre la lecture des ordres dont il étoit le porteur. Celui-ci s'en excusa, & pria le visir de se transporter dans son palais pour y remplir l'objet de sa mission. Le visir y consentit : les évêques, tous les primats de Nicosie, les turcs comme les grecs, furent invités à cette intéressante lecture.

Le peuple rempliſſoit la cour du palais ; tous attendoient avec impatience le dénouement de cette affaire importante : la foule avoit pénétré jusques dans la salle du divan : cette salle est à Chypre le centre de tous les intérêts publics. Mais à peine eut-on achevé la lecture du premier ordre, que la partie de la salle occupée par les évêques, les primats, & une foule de turcs & de chrétiens, s'écroula, & entraîna dans sa chûte près de trois cents personnes ; on imagine aisément la confusion que dut causer un pareil accident. Le gouverneur fut vivement soupçonné d'y avoir donné lieu : de là les recherches du mulla, du visir, & de quelques autres chefs à cet égard ; on découvrit bientôt que le gouverneur avoit fait scier les solives & les colonnes qui soutenoient le plancher de la salle, de maniere qu'en les tirant avec

des cordes, la ruine de l'édifice étoit l'effet inévitable de cette indigne manœuvre.

Ce n'eſt pas tout; le gouverneur prévoyant que la chûte de la ſalle ne feroit aucun tort au viſir, qui ſe trouvoit à côté de lui, réſolut néanmoins de s'en débarraſſer, & mêla en conſéquence, du poiſon au café qu'il avoit coutume de prendre.

Heureuſement la chûte de la ſalle n'eut pas l'effet qu'il en attendoit, quatre ou cinq perſonnes au plus y furent aſſez légerement bleſſées, elle n'eut pour tous les autres aucune ſuite fâcheuſe. On adminiſtra ſur le champ au viſir des contre-poiſons efficaces qui aſſurerent ſa vie, & déjouerent les eſpérances du gouverneur.

Ces divers attentats indignent le peuple; il court aſſiéger la porte du mulla & lui demande juſtice. Celui-ci fait au gouverneur une triple ſommation; chaque fois il refuſe d'obéir, & accompagne ſon refus de paroles outrageantes. La foule augmentoit; la réclamation devenoit générale: le mulla n'en étant plus le maître, déclare le gouverneur rebelle aux loix, à ſon ſouverain, & le remet à la diſcrétion du peuple.

Cette populace autoriſée ne connoît plus de frein; on court aux armes: le ſérail eſt environné. Le gouverneur ne perd

pas la tête, il en fait fermer les portes, se retire dans les appartemens supérieurs, avec tous ses gens, & de-là repousse les assaillans dont il tue même un assez grand nombre.

Le peuple tire de tous côtés sur le palais; quelques-uns mettent le feu aux portes de l'avant-cour. Elles sont consumées en un instant; le palais se remplit; ce n'est bientôt plus qu'une véritable boucherie; les assiégeans font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent, ils trouvent enfin le gouverneur, le percent à coups de couteau; dix-neuf de ses serviteurs tombent en le défendant, le reste s'échappe, & va dans la retraite attendre la fin de l'orage.

Le gouverneur mort, on pille le trésor, chacun démeuble le palais, & se retire chargé de ses dépouilles.

Tout ceci se passa en trois heures. La prudence des chefs mit ordre au tumulte: avant le soir les boutiques furent ouvertes, & la foire de St Demitri continuée; le calme se rétablit, & tout rentra dans l'ordre.

Ces scenes sanglantes se fussent, sans doute, renouvellées dans Larnic contre le digdaban, fidele imitateur des procédés de son maître; mais le cadi se conduisit avec beaucoup d'adresse dans ces circonstances délicates; il fit passer le digdaban dans sa

maiſon, & promit au peuple de le juger dans toute la rigueur des loix : il prit enſuite les plus ſages meſures pour prévenir le déſordre, & ſauver ainſi de la fureur du peuple les plus riches maiſons turques, grecques & même européennes.

Le 10 de novembre, le viſir-ciocadar s'en retourna à Conſtantinople, pour informer le grand-viſir de tout ce qui étoit arrivé.

Quoique l'île fût tombée, par la mort de Tzil-Oſman, dans une ſorte d'anarchie, néanmoins elle commençoit à reſpirer & à jouir de la tranquillité; des ſubſides ſans ceſſe renaiſſans ne venoient plus aigrir ces malheureux ſujets, & chacun renfermé dans la ſphere de ſes intérêts particuliers, goûtoit enfin les douceurs attachées à la jouiſſance paiſible de ſa propriété.

Un nouveau muhaſſil arriva enfin de Canſtantinople; c'étoit Hafiz-Mahamed-Effendi; il ne manquoit ni de capacité, ni de prudence.

Il n'inquiéta point les rebelles, & ne rechercha aucunement les coupables de l'attentat commis dans la perſonne de ſon prédéceſſeur. Cette modération fit plaiſir au peuple. Vers le tems du ramadan ou du jeûne annuel des turcs, il alla à Larnic ſe faire reconnoître gouverneur-général de l'île.

De retour à Nicosie, il se conduisit toujours avec la même politique, mais ses courtisans, pour se mettre en faveur, s'avisèrent de lui présenter la liste de ceux qui avoient contribué à la révolte du 5 novembre 1764.

Les propres meurtriers de Tzil-Osman, une fois connus de lui, il se vit en quelque sorte forcé de renoncer à une indifférence que l'on pouvoit traiter dès-lors de pusillanimité. D'un autre côté, il ne se dissimuloit pas le danger qu'entraîneroient la recherche & le châtiment des coupables. L'intérêt est le mobile suprême des turcs; cet intérêt lui suggéra bientôt l'idée d'une peine pécuniaire; il fit publier, en conséquence, qu'un de ses premiers devoirs à son entrée dans le gouvernement, étant le rétablissement du bon ordre, & la punition de ceux qui avoient trempé dans la dernière révolte, il auroit été de sa justice de demander la tête des coupables, mais que fidele aux principes de douceur & de modération dont il ne sortiroit jamais, il vouloit bien se contenter de la légere retribution de quatorze piastres par tête, tant pour les grecs que pour les turcs, & qu'il espéroit que chacun s'empresseroit de mériter cet excès de bonté, par sa soumis-

ſion à des ordres dont il n'exemptoit que les femmes, les enfans & les vieillards.

Le premier mouvement fut de payer la taxe; mais quelques turcs inſinuerent le danger qu'il y avoit de s'y ſoumettre, & propagerent un eſprit de rebellion qui en rendit la perception très orageuſe & même impoſſible. Les raiſons les plus fortes venoient à l'appui de leur inſurrection. Le grand-ſeigneur, ſelon eux, devoit les regarder comme les libérateurs de l'empire, & les deſtructeurs d'un tyran qui travailloit à ſa ruine. Nous ſoumettre à ce nouveau tribut, c'eſt, ajoutoient-ils, taxer du crime honteux de révolte, une inſurrection glorieuſe & néceſſaire; c'eſt nous déclarer rebelles, & un pareil titre ne convient point aux vengeurs de la patrie & aux protecteurs de ſa juſtice. Mais voyant l'inutilité des raiſons, le peuple eut recours à la force: des attroupemens ſe formerent; ce torrent, groſſi dans ſon cours, fit bientôt les plus grands ravages. Les mécontens ſe réuniſſent dans le village de Cythere, s'emparent des moulins qui alimentaient Nicoſie, détournent les eaux, & menacent cette ville des horreurs de la famine; l'alarme s'en répand parmi les habitans. Le gouverneur craint le premier mouvement du peuple, & tremble enfin

pour

pour ſa perſonne ; il en vient à un accommodement ; les mécontens en reçoivent la promeſſe de n'être plus déſormais inquiétés au ſujet de la taxe nouvelle. Ils ſortent de Cythere, ſe ſéparent, & tous rentrent dans l'ordre, que le peuple ne troubleroit jamais ſans la tyrannie ou l'imprudence de ceux qui le gouvernent.

Au milieu de ces rumeurs, l'archevêque de Nicoſie, les évêques de Paphos & de Cerines s'étoient tranſportés ſecretement à Conſtantinople ; ils firent à la Porte la peinture la plus vive des maux que ſouffroit l'île de Chypre à l'arrivée de ſes Muhaſſils. Ils obtinrent un nouveau gouverneur, & quelques mois s'écoulerent entre ſa nomination & ſa venue dans cette île.

Haſſz n'eut pas plutôt vu le calme rétabli, qu'il exigea de nouveau les quatorze piaſtres par tête ; quelques-uns les payerent, mais la levée en fut lente & douteuſe. Le 12 d'août 1765, le gouverneur découvrit un parti de rebelles qui lui donna les plus juſtes alarmes : un certain Halil, aga-diſdaer de la fortereſſe de Cerines, s'en étoit déclaré le chef, & il eſt à remarquer que cet Halil avoit, par ſa place, toutes les armes & les munitions de guerre à ſa diſpoſition.

Le refus de payer la taxe impoſée contre

toutes les loix par le gouverneur, étoit toujours le prétexte des séditieux; la défense de la cause commune rallia bientôt autour d'eux une foule de mécontens, & la troupe de Halil, renforcée de ces volontaires, devenoit chaque jour plus redoutable.

A ce soulevement inattendu, le gouverneur fit fermer les portes de Nicosie. Les séditieux, au nombre de deux mille, s'étoient emparés des moulins de Cythere, & ne s'en servoient que pour eux. Un détachement placé sous les murs de Nicosie, interceptoit tous les passages & lui coupoit les vivres.

Le 18 août, les habitans de Nicosie firent une sortie sur les rebelles: le succès ne fut pas heureux; ils se virent forcés de rentrer dans leurs murs, après avoir perdu beaucoup de monde. Les séditieux sentirent bientôt que la résistance de leur part ne seroit efficace & durable, qu'autant qu'ils augmenteroient leurs forces, ils obligerent donc tous les turcs qu'ils rencontroient à se joindre à eux. Sur leur refus, on brûloit les maisons & les villages, de maniere que la troupe, moitié forcée, moitié volontaire, fut enfin de trois mille hommes.

Le 28 août, le gouverneur vit avec effroi les progrès de l'incendie: l'image de

Nicosie réduite aux horreurs de la disette, l'idée de sa personne exposée aux fureurs d'un peuple affamé, achevant de l'épouvanter, il capitula, fit les plus brillantes promesses, & jura d'abolir la taxe & la mémoire du crime qui y avoit donné lieu : l'amnistie enfin étoit générale. Les seditieux se calmerent ; on rouvrit les portes de Nicosie, chacun fut vaquer à ses affaires, bien sûr de se retrouver en cas de besoin.

Cependant un bâtiment françois ramenoit à Chypre les évêques avec toute la suite du nouveau gouverneur.

Peu de jours après Soliman Effendi fit en cette qualité, son entrée dans Nicosie par la porte de Cerines. Il avoit fait l'accueil le plus flatteur à Halil, chef des rebelles, & l'avoit loué de son zele pour la chose publique ; c'est ainsi que son adroite politique s'assura un passage sûr & tranquille jusqu'à Nicosie. Mais les plus grandes promesses, le poste éminent de général de la cavalerie, ne purent jamais y attirer Halil ; son œil perça la ruse dont l'habile gouverneur s'enveloppoit, & il vit bien que se rendre à ces brillantes espérances, c'étoit donner dans le piege & courir à sa perte.

A l'arrivée de Soliman, au lieu d'un gouverneur, il s'en trouva deux. Mais Haza-

Mahamed Effendi ne voulut jamais abandonner le commandement de l'île, qu'il n'eût effacé jusqu'aux derniers vestiges de la rebellion, & mis absolument hors de danger une ville qu'il avoit défendue avec tant de valeur. Soliman, déjà vieux & ami du repos, y consentit sans beaucoup de peine.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au premier de janvier de l'année 1766; mais un beau jour je ne sais quel enthousiasme s'empare de nos Muhassils, ces rivaux se réunissent & font valoir de concert la prétention sans cesse renaissante des quatorze piastres. Cette promulgation fut le signal de la révolte; tous les rebelles abandonnent leurs maisons & vont se ranger sous les étendards de Halil: sa troupe étoit, en cette occasion, de cinq mille hommes.

Le 10 de janvier, Halil envoya un détachement de cinq cents hommes sous les murs de Famagouste; il sentoit tous les avantages que lui donneroit la prise de cette place importante. Mais quoique la garnison fût à peine de cent janissaires, son entreprise échoua, & il se vit contraint d'abandonner le siége.

Le 24 du même mois, il se retira de Famagouste, & vint camper avec sa troupe devant Nicosie.

Les habitans en fermerent de nouveau les portes, & dreſſerent quelques batteries de canon pour leur défenſe.

Halil, aga, perſiſtoit dans le deſſein de continuer le ſiége de la capitale; on envoya vers lui pour ſavoir quelles étoient ſes prétentions; il répondit qu'il vouloit le gouvernement de l'île, & faire, en cette qualité, ſon entrée dans Nicoſie; cette prétention inſenſée reſta ſans replique.

Bientôt après, Halil fit ſavoir au gouverneur que la demande n'étoit pas de ſon invention; mais un ordre émané de ſon ſouverain, & il l'invitoit, en conſéquence, lui & ſes miniſtres, à venir dans ſon camp en entendre la lecture. Cette invitation étoit un piege dans lequel l'habile muhaſſil n'eut garde de donner.

Les rebelles eſſayerent pluſieurs fois, mais toujours en vain, d'eſcalader la ville. Leurs meſures étoient mal priſes, & ces malheureuſes tentatives n'avoient pas laiſſé que de leur coûter beaucoup de monde. On fit, en outre, diverſes ſorties & de légeres eſcarmouches; ces combats étoient d'autant moins déciſifs, que ceux de Nicoſie, au nombre tout au plus de quinze cents, s'étoient retranchés dans leurs maiſons, & s'y tenoient ſur la défenſive.

La journée du 27 fut des plus alarman-

tes pour les habitans de Larnic, & particuliérement pour les européens. On avoit semé le bruit que les rebelles se préparoient à descendre dans la contrée, & à y faire les plus grands ravages. La consternation étoit générale, chacun s'empressoit de rassembler ses meubles les plus précieux, & de les mettre avec les femmes & les enfans sur les navires chrétiens qui mouilloient à la rade des Salines. Le lendemain matin, on reconnut l'erreur & tout rentra dans le calme.

Ces alarmes se renouvellerent dans les premiers jours de février; les boutiques furent fermées, le commerce suspendu, les campagnes incultes, & les chaumieres abandonnées : les rebelles forçoient d'entrer dans leur parti jusqu'aux agens même du gouvernement. Ils se rendirent en foule à Larnic, demanderent des armes, de la poudre, des munitions de guerre & de bouche; les maisons des européens, les palais même des consuls ne furent point à l'abri de leur inquisition. D'un autre côté le gouvernement menaçoit des peines les plus séveres quiconque étoit convaincu ou même soupçonné d'avoir assisté les rebelles.

Les seigneurs, les négocians turcs de Larnic, de concert avec le digdaban, le douanier & le serdaer, crurent enfin qu'il

étoit tems de songer à un accommodement entre le gouvernement & les séditieux, qui fût à leur commune satisfaction. Quant aux médiateurs, ils jetterent les yeux sur les consuls des princes chrétiens. La proposition en fut faite au consul francois, mais celui-ci s'en défendit en disant que le roi son maître lui avoit ordonné de ne prendre part aux affaires du gouvernement, qu'autant qu'elles auroient quelque rapport avec les fonctions dont il étoit chargé. Sur ce refus, ils s'adresserent à M. Thimothée Turner, consul anglois & notre vice-consul italien. M. Turner, naturellement porté à rendre service, répondit qu'il accepteroit volontiers cet emploi, pourvu néanmoins que les consuls de France & de Venise voulussent agir de concert avec lui; mais ceux-ci persistant dans leur refus, M. Turner fut prié instamment de prendre sur lui cette affaire; il continua de s'en défendre, & congédia les seigneurs turcs, en leur disant qu'il ne pouvoit absolument se charger de la négociation sans le concours des autres consuls ses confreres.

Mais les turcs sentant de quel poids pouvoit être la médiation de M. Turner, ne tarderent pas à revenir à la charge en le nommant l'auteur de tous les maux qui s'apprêtoient à fondre sur le royaume, &

lui déclarant que le peuple ne ceſſeroit de lui reprocher des déſaſtres qu'il étoit en ſon pouvoir d'arrêter.

Le conſul preſſé de toutes parts, réſolut enfin de pourvoir à la tranquillité de l'île, en attendant du moins qu'il lui vînt un ſecours capable d'en impoſer aux rebelles.

D'après les diſcours des mécontens, il vit que leurs demandes ſe réduiſoient aux quatres articles ſuivans :

1°. Une amniſtie générale.

2°. Une déclaration ſignée du gouverneur, de ne lever de tribut que dans la proportion énoncée par le grand-ſeigneur.

3°. Que les Zaims, eſpece de commiſſaires, & les janiſſaires qui avoient pris part à la cauſe du peuple, ſeroient remis dans leurs poſtes, & continueroient de recevoir leur paye ordinaire.

4°. Une déclaration ſignée de tous les habitans de Nicoſie, de recevoir Halil, aga, pour leur gouverneur, ſi les deſirs du ſouverains l'appelloient à cette dignité.

M. Turner aſſuré que telles étoient les principales demandes des rebelles, les communiqua au commiſſaire de Larnic, en le priant de lui dire ſi le gouverneur acquieſçoit à ces différens articles ; le digdaban répondit que l'intention de ſon maître

étoit

étoit de tout accorder ſans difficulté; que les deux premiers articles entroient dans ſes vues de bienfaiſance à l'égard du peuple, & que ſon acquieſcement aux deux autres, néceſſité par les circonſtances, ſeroit dans la ſuite ſanctionné ou annulé par le ſouverain.

M. Turner ayant reçu toutes les aſſurances néceſſaires de la part d'un miniſtre qui devoit connoître les véritables ſentimens du gouverneur, manda à Halil qu'il s'étoit chargé, en qualité de médiateur, de remettre la tranquillité dans l'île; le digdaban écrivit pour le même objet à ſon maître: Halil fit au conſul la réponſe la plus gracieuſe, en l'aſſurant de ſon empreſſement à ouvrir & conſommer la négociation; mais l'envoyé du digdaban au gouverneur eut le malheur à ſon retour, de tomber entre les mains d'un détachement de rebelles qui ſe ſaiſirent des lettres dont il étoit chargé. Cet accident fit prendre à M. Turner la réſolution de ne pas pouſſer les choſes plus loin, qu'il n'ait ſu préalablement les véritables diſpoſitions du muhaſſil; mais tous les turcs de Larnic crurent qu'il étoit à propos que M. Turner ſe tranſportât dans le camp de Halil, & écrivît de là une lettre au gouverneur dont il attendroit la réponſe. Cet avis fut

ſuivi : le conſul mit ordre aux affaires de Larnic, il m'en laiſſa la direction pendant ſon abſence. Il partit le 13 de février de l'année 1766, accompagné de M. Etienne Saraf, négociant italien, & de M. Pierre Crutta, dragman. Le commiſſaire de Larnic, le cadi, le ſerdaer, & d'autres ſeigneurs turcs ſe réunirent à eux. Il arriva le lendemain dans le camp de Halil, qui n'épargna rien pour le bien recevoir lui & toute ſa ſuite.

M. Turner écrivit immédiatement après au gouverneur; il en reçut la réponſe le 15, & ſur l'invitation qu'elle lui faiſoit de ſe rendre dans la capitale, il y alla le même jour avec les quatre demandes dont nous avons parlé plus haut. Les réponſes du gouverneur furent aſſez vagues; elles renfermoient en ſubſtance, que le grand-ſeigneur lui ayant confié le ſoin de l'île en général, & de la forteresſe de Nicoſie en particulier, il ne pouvoit manquer à ces devoirs impérieux ſans une injonction expreſſe de ſon ſouverain, & que ſi chacun vouloit ſe retirer dans ſa maiſon, il étoit prêt d'accorder une amniſtie générale.

Le 16 du même mois, le conſul porta cette réponſe aux rebelles, mais il les trouva déterminés à ne point ſe départir des deux derniers articles de leurs doléances.

Cette opiniâtreté déconcerta M. Turner, il abandonna la négociation, & ne reparut à Nicosie que pour prendre congé du muhassil, & s'en retourner à Larnic. Mais le peuple s'opposa à son départ en disant que depuis que le consul étoit dans la capitale, les rebelles la laissoient respirer, & qu'il étoit bien aise de prolonger une tranquillité due à la vénération qu'inspiroient aux séditieux sa personne & son caractere.

Le consul, ainsi prisonnier à Nicosie, essaya de me faire passer une lettre dans laquelle, après m'avoir informé des circonstances singulieres où il se trouvoit, il me chargeoit de sa procuration pour les affaires de Larnic, & m'indiquoit la maniere d'ouvrir une correspondance qui ne fût intelligible que pour nous.

J'éprouvois un vrai plaisir que M. Turner pût en quelque maniere contribuer à la félicité publique; mais ce plaisir dura peu; d'un côté, je voyois la porte de ma demeure chaque jour assiégée de rebelles qui me demandoient des armes & des munitions, & de l'autre, l'œil du gouvernement sans cesse ouvert sur ma conduite à leur égard; je desirois impatiemment le retour du consul, lorsqu'on apporta la nouvelle de l'arrivée de quelques vaisseaux de

guerre du grand-ſeigneur dans le port de Limaſſol ; ils venoient au ſecours de l'île : j'en inſtruiſis le conſul, il en fit part au muhaſſil, & s'attendoit que le peuple, dans l'eſpoir de ſe voir bientôt ſecouru, lui rendroit enfin ſa liberté ; elle ne lui fut néanmoins accordée qu'après la confirmation de cette heureuſe nouvelle. Il arriva le 24 de février : M. Saraf ayant trouvé le moyen de ſortir de la ville, l'avoit précédé de quelques jours. Si quelqu'un fut ſatisfait, ce fut moi, en lui remettant l'emploi très-onéreux, en vérité, dont il m'avoit revêtu.

Le départ du conſul fut le ſignal de nouvelles hoſtilités de la part des rebelles qui recommencerent le ſiége de Nicoſie.

Les vaiſſeaux arrivés dans le port de Limaſſol ſe réduiſoient à deux petites gâliotes commandées par Ebraim Bey, & dont l'équipage étoit au plus de cinq cents perſonnes ; cette poignée d'hommes ne pouvoit rien conclure, on en vint à un projet d'accommodement, il n'eut aucun ſuccès, & Ebraim ſe remit en mer.

Cependant les rebelles répandus dans les environs de Nicoſie, en firent approcher quelques pieces d'artillerie, & commencerent à la battre en breche.

Une frégate, un bâtiment & deux ga-

leres, commandés par Craffar Bey, armateur de ſa hauteſſe, vinrent mouiller, le 6 de juin, à la rade des Salines. Ce commandant, eſpérant remettre la tranquillité dans l'île, prit un détachement de deux cents hommes, & alla s'emparer de la citadelle du bourg des Salines. Il n'eſt point d'excès auquel ne ſe livrât cette troupe effrénée, qui ſe rendit à la fin plus odieuſe que les rebelles eux-mêmes, ceux-ci ayant du moins juſqu'alors reſpecté les particuliers.

Le 7 de juin, un détachement de cinq cents rebelles vint de la part de Halil, demander raiſon à Craffar Bey de ſa deſcente dans l'île, & de ſon entrée dans la citadelle; il lui en marquoit ſon grand étonnement, la citadelle & l'île entiere étant ſous la garde de ſujets fideles & amis de la juſtice, & lorſqu'il s'agira de les défendre des attaques de l'étranger, ajoutoit-il, on ſe paſſera fort bien d'une poignée d'hommes inſolens commandée par un corſaire.

Craffar ne laiſſa pas que d'être embarraſſé de cette adreſſe un peu vive, néanmoins il ſe contenta de ranger ſa petite troupe ſans faire d'autre mouvement : on ouvrit pendant ce tems-là pluſieurs traités, & le réſultat fut d'attendre la réſolution de

Halil, vers lequel on dépêcha un courier. On suspendit toutes les hostilités ; les troupes du Bey Craffar & celles de Halil se retirerent chacune de leur côté.

Le corsaire instruit que l'affaire ne prenoit point une tournure favorable, évacua la citadelle à l'entrée de la nuit, rembarqua ses troupes, reçut sur son bord quelques seigneurs turcs & le douanier du bourg, & fit voile vers Famagouste, où il mit à terre une partie de ses soldats & les turcs qui s'étoient embarqués aux Salines, il gagna le large & alla continuer ses courses.

Le 11, un parti de rebelles vint à Larnic, & de là dans le bourg des Salines, où il s'empara de la citadelle, arbora l'étendart du grand-seigneur, & se déclara le défenseur des forteresses de leur souverain.

Le 27, aborderent à Famagouste quelques bâtimens de transport, avec deux cents personnes, & un certain Ghierghilought, gouverneur de Selefchie dans la Caramanie.

On vit arriver le même jour, de Satatu, à la rade des Salines, Kior-Mahamed, bacha à deux queues, sur un vaisseau de guerre du grand-seigneur, commandé par le Bey-Meliks, & accompagné de plusieurs bâtimens de transport de diverses nations.

avec deux mille hommes de tro
cinq cents chevaux.

Ces expéditions de la Porte avoie
but d'arrêter les rebelles, & de r
le bon ordre dans l'île.

Les dragmans des conſuls furen
plimenter le bacha à bord de ſon v
où il les reçut avec beaucoup d'ég
ne leur fit que des queſtions génér
la ſituation préſente du royaume.

Les ſoldats de Ghierghilought ré
dans les campagnes de Famagouſte
ſerent les plus grands ravages; le
pillage, le viol, rien ne coûtoit
horde barbare, & l'île qui ſembloi
voir attendre ſon ſalut, en reçut a
traire des traitemens qu'elle n'avoi
encore éprouvés de la part des r
Ces ſoldats pouſſerent la cruauté
prendre ſix Grecs & les empaler à l
de Famagouſte; ce n'eſt pas tout, i
chent la tête à deux turcs, ſans aucu
tif, cédant ſeulement à la barbarie
relle aux habitans de la Caramanie
conſeils de leur digne chef.

Le 29, les rebelles retranchés
citadelle du bourg des Salines, l'é
rent, & ſe retirerent dans leur ca
étoit toujours devant Nicoſie.

Kior-Mahamed deſcendit à terre

& vint loger au bourg des Salines, dans la maiſon de M. Pelli, négociant vénitien ; il y apprit les ravages commis dans les environs de Famagouſte, par Ghierghilought & ſa troupe, & ordonna, en conſéquence, à ce chef de brigands, de ſe ranger ſous ſon obéiſſance : c'eſt ce qu'il fit ſans délai, & ces contrées rentrerent dans le calme.

Le même jour le bacha manda tous les conſuls. Ils ſe tranſporterent chez lui chacun en particulier ; il leur parla des moyens de rétablir la tranquillité dans l'île ; c'étoit en effet les ſeuls auxquels il put alors ſe confier raiſonnablement.

Il eut avec M. Turner une conférence un peu plus étendue ; la part que ce conſul avoit priſe aux affaires actuelles, & ſa qualité de médiateur l'avoient mis à même de connoître les diſpoſitions des rebelles & celles du gouvernement.

Le bacha reçut le jour ſuivant les viſites publiques, chacun eut la permiſſion de s'aſſeoir : c'eſt de la part d'un bacha une diſtinction honorable & flatteuſe.

Le premier de juillet, Mahamet réſolue d'aller ſe préſenter, avec toutes ſes troupes & celles de Ghierghilought, devant Nicoſie pour commencer à remplir l'objet de ſa miſſion ; mais il eût voulu que les

rebelles se fussent auparavant retirés des environs. Quoique ses troupes formassent, avec celles de Ghierghilought, un corps de deux mille sept cents hommes bien disciplinés & suffisamment armés, il craignoit néanmoins d'en venir aux mains avec cinq mille désespérés; il se servit encore ici du ministere de M. Turner, & fit passer dans le camp de Halil une lettre qui témoignoit aux rebelles le desir qu'il avoit de les voir rentrer chacun chez eux, d'examiner ensuite paisiblement leurs raisons, & de prendre un parti qui fût à la satisfaction de tous; il ajoutoit qu'il leur apportoit la paix & non la guerre, & qu'il espéroit les trouver dociles aux conditions raisonnables qu'il avoit à leur proposer ainsi qu'au gouvernement. Cette lettre modérée, jointe à la consternation répandue dans le camp des rebelles, dispersa le plus grand nombre des partisans de Halil, & ne voyant plus autour de lui que deux cents hommes déterminés, il se jetta dans la citadelle de Cerines, où nombre de femmes se réfugierent avec lui : sûrs du sort qui les attendoit, s'ils étoient pris, tous jurerent d'y périr les armes à la main.

M. Turner manda au bacha le succès de sa lettre & la désertion des rebelles. Mahamed se mit aussitôt en marche à la tête

de ſes troupes, & alla camper devant Nicoſie : il avoit confié la garde de Larnic au Bey-Meleky, commandant d'un vaiſſeau de guerre du grand-ſeigneur, & dont les ſoldats ſuffiſoient pour entretenir le bon ordre, & aſſurer la tranquillité de la ville & des citoyens.

L'inquiet, le turbulent Ghierghilought, diſpoſant à ſon gré d'une troupe féroce & barbare, avoit renouvellé, aux environs des Salines, les mêmes ravages, le bacha leur en fit des reproches, & les menaça des punitions les plus ſéveres, s'ils oſoient déſormais contrevenir à ſes ordres. Cette réprimande les rendit furieux ; ils conçurent dès-lors une haine implacable contre les habitans des Salines & de Larnic, & leur projet ne tendoit à rien moins qu'à incendier toutes les maiſons grecques, turques, européennes, & à égorger les conſuls & leurs adhérens.

Ces menaces jetterent par-tout l'épouvante : la préſence du bacha raſſuroit néanmoins les eſprits ; on étoit perſuadé qu'auſſi longtems qu'il ſeroit dans Larnic, Ghierghilought n'oſeroit rien entreprendre, & Mahamed connoiſſant la barbarie de ce brigand, réſolut de l'envoyer à Nicoſie avant le lever du jour, & purgea ainſi ces contrées d'un monſtre qui alloit peut-être en

commencer la ruine. Le bacha étoit parti à quatre heures du matin des Salines & de Larnic; un payſan répandit alors la nouvelle la plus alarmante; il dit avoir rencontré Ghierghilought, à la tête de ſa troupe, hors du chemin qu'on lui avoit aſſigné, & menaçant, lorſque le bacha l'auroit devancé, de retourner à Larnic pour y mettre tout à feu & à ſang. On crut la nouvelle, la conſternation fut générale; on n'entendoit que des cris, on ne voyoit que des fuyards; tous enfouiſſoient leurs meubles & leurs tréſors, les négocians européens raſſembloient leurs livres, leurs papiers, pour les porter à bord des bâtimens qui étoient dans le port: les femmes turques, grecques, européennes, dans le plus grand déſeſpoir, ne ſavoient où ſe cacher. La nuit regnoit, l'heure fatale approchoit; on croyoit entendre à chaque inſtant les barbares Caramaniens; on fut d'avis alors de ſe réfugier dans les vaiſſeaux; des troupes entieres de tout âge, de tout ſexe, s'acheminerent vers le rivage de la mer; ils trouverent un obſtacle: le Bey-Meleki, gardien de ces côtes, s'oppoſa à leur embarquement; les femmes ſeules furent exceptées; en vain les européens firent valoir dans cet inſtant leur qualité d'étrangers, il leur répondit qu'il

y alloit de son honneur, que dans ces circonstances désastreuses, tous devoient être soldats, que c'étoit la cause de tous les souverains, & que les européens mêmes devoient l'aider à repousser les attaques d'un rebelle audacieux.

Cependant Meleky cherchoit à les consoler en leur disant qu'il ne pouvoit croire à la nouvelle, qu'elle étoit invraisemblable, & il fit, en conséquence, rechercher le payſan qui l'avoit apportée, pour le mettre en prison, en attendant que l'événement le déclarât innocent ou coupable. Il y avoit dans le port un vaisseau de guerre du grand-seigneur; les femmes connoissant toute la licence des marins musulmans, avoient refusé de s'embarquer; elles résolurent de se retirer dans le palais des consuls, que l'on avoit mis en état de défense, & que gardoit, en outre, un détachement de la marine turque. On veilla toute la nuit, le jour enfin parut, & la frayeur cessa avec la nouvelle de l'arrivée du bacha & Ghierghilought dans Nicosie.

L'homme que l'on retenoit en prison, persistant à dire qu'il n'avoit point inventé la nouvelle, fut remis en liberté, & on le renvoya après lui avoir appliqué une

centaine de coups de bâton ſur la plante des pieds.

La ville de Larnic, rendue à ſa premiere tranquillité, n'avoit plus rien à craindre des mauvais deſſeins de l'ennemi. Le vaiſſeau fit voile vers la partie ſeptentrionale de l'île, & alla s'arrêter devant la citadelle de Cerines, où étoient alors la frégate du Bey Craffar, une galere & deux galiotes; il y trouva en outre les deux petites galiotes du bey Ebraim, qui s'oppoſerent à ce que perſonne ſortît de Cerines, & à ce que le château reçût point de vivres.

Pendant ſon ſéjour à Nicoſie, le bacha eſſaya pluſieurs fois de ramener Halil à l'obéiſſance, en le ſommant de rendre la citadelle; mais voyant que toutes les voies de douceur étoient inutiles, il s'y tranſporta; le 28 de juin, à la tête de ſes troupes, & commença à en combler les foſſés dans le deſſein de l'eſcalader; mais ſes aſſiégés firent la plus vigoureuſe réſiſtance; la valeur & le déſeſpoir ſuppléoient à leur petit nombre: cette troupe déterminée à périr plutôt que de ſe rendre, repouſſa l'ennemi, & le feu non interrompu de l'artillerie bien dirigé, fit un carnage affreux dans l'armée du bacha.

Le vaiſſeau de guerre mit à terre quèlques canons pour battre la citadelle, mais

ces foibles moyens étoient loin de ſuffire à l'attaque d'un château auſſi bien fortifié, & fourni d'ailleurs de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche.

La force ne réuſſiſſant pas, le bacha eut recours à la ruſe. On eſſaya pluſieurs fois de ſe rendre maître de Halil; la gloire en étoit réſervée au bey Meleky; ce commandant feignit de deſirer une entrevue ſecrete, & Halil la lui promit pour la nuit du 14 août. Meleky lui perſuada de s'échapper du château par un ſentier dérobé qui conduiſoit à la mer, & de ſe retirer à bord de ſon vaiſſeau de guerre, promettant qu'il y ſeroit en ſûreté ſous la ſauvegarde de ſes ſoldats, qui périroient plutôt que de le laiſſer enlever, fideles en cela aux loix de l'honneur qui leur preſcrivoient la défenſe de quiconque réclamoit leur protection; & c'eſt en effet ce qu'ils obſervent, dans toutes les circonſtances, avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, en dépit même de leur commandant qui voudroit en vain interpoſer ici ſon autorité. Mais il en arriva bien autrement pour Halil: le quatorze du même mois, il fut conduit à terre, & remis entre les mains du bacha qui le traita bien & lui fit élever une tente où il étoit logé commodément, mais gardé à vue.

La citadelle une fois deſtituée de chef, ſe rendit le même jour. Les femmes qui s'y étoient réfugiées, eurent la liberté de ſe retirer & d'emporter leurs effets. Il n'en fut pas de même des hommes; on les empriſonna, on les chargea de fers : leur fidélité envers Halil, le parti qu'ils avoient pris de le ſuivre dans la citadelle, les fit regarder comme les auteurs de la rebellion, & on les traita en chef de revoltés.

Dès que le bacha vit la fortereſſe en ſon pouvoir, il ſe fit amener de nouveau Halil, eut avec lui une conférence aſſez longue, dans laquelle il eſſaya de découvrir les moteurs de la révolte, &, après lui avoir reproché ſon infidélité envers le ſouverain qui lui avoit confié la garde d'une citadelle importante, il le fit étrangler en ſa préſence.

Toutes les fortereſſes du royaume, par quelques décharges, donnerent le ſignal de la mort de ce rebelle.

Le 21., le bacha, avant de quitter Cerines & de partir pour Nicoſie, eut ſoin de faire embarquer Ghierghilought avec ſa troupe, & de le renvoyer en Caramanie pour lui ôter la tentation de repaſſer par Larnic & le bourg des Salines.

Il ſongea enſuite au châtiment des con-

pables; on trancha deux cents têtes qui furent portées avec celle de Halil à Conſtantinople. On rendit la paix au royaume, mais on ne lui rendit point ſon éclat & ſa richeſſe. Il n'a fait depuis que marcher à grands pas vers ſa décadence.

Le 18 de ſeptembre, la Porte envoya au bacha une troiſieme queue en récompenſe de ſes ſoins & de ſa célérité à diſſiper les troubles de l'île de Chypre. C'eſt une diſtinction du plus haut prix, & à laquelle on attache ici le plus grand honneur.

Le 11 d'octobre, Haſir-Mahamed Effendi, ancien gouverneur de Chypre, ayant donné ſa démiſſion, revint à Larnic, où il s'embarqua le 17 pour Conſtantinople, ſur un vaiſſeau italien, commandé par le capitaine Taille-Zambe.

Le 28, le bacha Kior-Mahamed alla de Nicoſie à Cerines, & le 30, une petite barque françoiſe du capitaine Vianet, le tranſporta à ſon nouveau gouvernement en Conie, où il avoit déjà envoyé toutes ſes troupes.

Soliman-Effendi prit les rênes du gouvernement. Actuellement à la tête du royaume, il eſt encore confirmé dans ce poſte pour un an.

Cette belle & malheureuſe île ne ſe remettra jamais des déſaſtres qu'elle ſouffre depuis

depuis tant d'années, si elle continue d'être vendue au plus offrant & au dernier enchérisseur.

CHAPITRE XXI.

Du commerce de l'île de Chypre.

Deux especes de productions soutiennent & vivifient en quelque sorte, le commerce intérieur de l'île de Chypre, & celui qu'elle entretient avec le reste de l'Europe. La premiere espece lui est naturelle; ce sont les productions même du pays; la seconde n'est qu'accessoire; ce sont les denrées exportées des parties circonvoisines de la Caramanie. Je parlerai d'abord de la premiere espece.

Ses cotons sont les plus estimés de tout le Levant, pour leur blancheur, le moëlleux & la longueur de leurs filamens; leur cherté prouve assez leur supériorité sur tous ceux qui se vendent en Europe, & la valeur intrinseque de cette principale production de l'île.

Il est bon de savoir que tous n'ont pas la même perfection; il en est de plusieurs qualités: les plus beaux, & pour ainsi dire

la fleur des cotons, ceux de bonne vente, les passables, & enfin ceux qui ne sont que vendables. Ces quatre especes réunies ensemble, mais mêlées avec une juste proportion, ne produisent aucune diminution dans le prix. L'assortiment est dans les regles, lorsque le marchand, sur dix balles, en trouvent cinq de bonne vente, trois du plus beau, une de passable & une derniere de vendable. A ces quatre qualités, on peut encore en ajouter une autre; c'est la partie la plus grossiere, & le rebut en quelque sorte des cotons : cette espece ne passe jamais en Europe : elle reste & se met en œuvre dans le royaume.

Il y a deux sortes de cotons; les cotons d'eau courante, ils se fabriquent dans les villages entrecoupés de torrens & de rivieres; ce sont sans contredit les plus beaux, aussi les préfere-t-on à l'autre espece fabriquée dans les campagnes dépourvues d'eau, ou qui ne sont baignées que par les pluies d'hiver.

La semaison s'en fait au mois d'avril; on pourroit la commencer plutôt, mais comme les premieres pousses auroient lieu dans les tems que le royaume est désolé par les sauterelles, ces plantes, tendres & naissantes, courroient le risque d'en être dévorées; on seroit forcé de recom-

mencer la ſemaiſon : il eſt plus ſimple de la retarder.

Les terres deſtinées à recevoir la ſemence, ſont préparées comme les champs de bled en Italie. On forme d'abord des ſillons, on y poſe enſuite trois ou quatre ſemences réunies, trois ou quatre autres à quelque diſtance des premieres, & ainſi de ſuite, à-peu-près comme des haricots. Dès qu'elles commencent à ſortir de terre, on n'y laiſſe que les plus vigoureuſes ; on arrache toutes les autres. Les habitans ont l'attention, dans les mois de juin & juillet, de ſarcler légérement à l'entour, & d'extirper les herbes inutiles qui pourroient en arrêter la végétation.

La récolte ſe fait aux mois d'octobre & de novembre, & comme le tems ſeul donne la facilité de dépouiller la ſemence de ſon enveloppe ou de ſa coſſe, les premiers envois n'ont guere lieu qu'au mois de février ou même de mars de l'année ſuivante.

La récolte eſt bonne lorſque le produit du royaume monte à cinq mille balles ; il eſt des années ſtériles où ce produit ne s'éleve guere au-deſſus de trois mille. Il y a un demi-ſiecle que l'île, ſelon le témoignage de perſonnes encore vivantes, en rendoit juſqu'à huit mille ; enfin ſous le gou-

vernement de la république de Veniſe, le dépouillement annuel étoit de trente mille balles. Cette différence entre les anciennes & les modernes récoltes, vient d'une diminution conſidérable dans la population. Deux cauſes naturelles contribuent, ſans doute, à la ſtérilité des moiſſons actuelles : le défaut des pluies & les vents chauds & violens du ſeptentrion qui ſouffient en juillet. C'eſt dans ce mois que les cotons ſont en fleurs, & que le fruit commence à ſe former ; ces vents les font tomber, & très peu parviennent à leur maturité.

Les commiſſionnaires des marchands européens ont coutume de payer d'avance les propriétaires de cette production ou ceux qui la recueillent ; c'eſt un uſage introduit depuis peu d'années dans l'île de Chypre, car, autrefois on ne payoit qu'au moment où l'on recevoit la marchandiſe. Cette nouvelle maniere de contracter vient de la multiplicité des maiſons de nègoce qui s'y ſont établies.

Les balles de cotons ſont communément compoſées de cent rouleaux ; chacun de ces rouleaux équivaut à ſix livres trois quarts de Florence.

Toute eſpece de marchandiſe, d'entrée ou de ſortie, néceſſite à Chypre deux ſortes de frais. Les premiers ſont les frais de

tarif; ils ne varient jamais, l'uſage les a conſacrés. Tous les correſpondans de l'europe s'y ſoumettent ſans murmure, & n'ont jamais cherché à s'y ſouſtraire. La ſeconde eſpece ſe regle ſur la valeur de la marchandiſe. Les droits de douane ſont de trois pour cent, ceux du conſul de deux, & les droits de cenſerie ou de courtage, d'un pour cent ſur le prix naturel de la marchandiſe, & ceux de commiſſion, de deux pour cent ſur le prix & les frais. Si le correſpondant de Chypre a fait uſage pour l'achat & les frais d'une lettre de change ſur Conſtantinople, par exemple, comme cela arrive communément, alors on ajoute un pour cent de courtage & de commiſſion pour la négociation de la lettre de change. Je ne parlerai point d'un objet de commerce ſans indiquer en même tems les frais de tarif. Quant aux autres, on voudra bien ſe rappeller la diſtinction que j'en ai faite plus haut.

Les frais de tarif pour l'expédition des cotons de Chypre en Europe, ſont de cinq piaſtres de la monnoïe du grand-ſeigneur, ce qui équivaut à 18 livres 5 ſols 8 den. de notre monnoie, par balle. La piaſtre du Levant vaut 3 liv. 6 ſols 8 den. & le rouleau peſe ſix livres trois quarts.

La plus grande partie de ces cotons vont

d'abord à Veniſe, & de-là ſe répandent dans toute l'étendue de l'Allemagne. Tel eſt l'avantage qu'il y a de s'en défaire à Veniſe, que pluſieurs maiſons d'Angleterre, de Hollande, de Conſtantinople même & d'Alep, en font expédier à leurs frais pour cette ville où ils les vendent à leur profit.

C'eſt par ce moyen qu'il en paſſe tous les ans en France & en Italie, mais ils vont directement en Angleterre & en Hollande.

La ſoie eſt encore une branche importante du commerce de l'île de Chypre. Elle eſt toute préparée dès le mois de mai: c'eſt dans ce tems qu'on la tire de la coque du ver à ſoie. La maniere d'élever ces inſectes eſt à peu près la même qu'en Italie, mais elle n'eſt point ſujette ici aux inconvéniens réſultans des variations de l'atmoſphere, la ſaiſon étant à cette époque conſtamment belle & favorable.

La qualité de la ſoie change avec les lieux où on l'a recueillie; la plus fine & la plus blanche eſt celle des environs de Famagouſte & du Carpaſſe. La ſoie orangée & de couleur de ſouffre ſe fait à Cythere, & dans les villages au-delà des montagnes du nord; celle d'un jaune d'or ſe recueille dans le territoire de Paphos & dans les alentours.

La plus eſtimée en Europe eſt la ſoie blanche; on y mêle quelquefois dans les balles de la ſoie couleur de ſouffre & de citron; mais ces deux eſpeces entrent en très-petite quantité dans les expéditions qui s'en font en Angleterre, en Hollande & en France. Veniſe & Livourne reçoivent indiſtinctement les unes & les autres, & quoique la ſoie blanche ait là, comme partout ailleurs, la préférence, on n'y eſt cependant pas auſſi difficile que dans les pays ultramontains.

Les Turcs achetent la plus grande partie des ſoies orangées; elles leur coûtent une piaſtre de plus; ils les font paſſer au Caire; ces peuples en aiment ſingulierement la couleur: le fil en eſt auſſi plus fin & plus délicat.

L'île produit chaque année, l'une portant l'autre, vingt-cinq mille balles de ſoie. C'étoit un uſage établi dans le royaume, que le prix s'en réglât ſur la place de Famagouſte, pendant la foire de Saint-Barnaba. On les vendoit toute l'année ſur le même pied; mais aujourd'hui, quoique cette foire ait encore lieu, cette coutume eſt tombée en déſuétude, & le prix de la ſoie varie avec les demandes & les circonſtances.

On achete & on reçoit la ſoie telle qu'elle

vient de la compagnie, mais les commissionnaires ont soin de la nétoyer avant que de l'envoyer en Europe. Le déchet est assez communément de douze à quinze pour cent; il est absolument à la charge du négociant européen; la partie grossiere dégagée du reste de la soie, appartient au commissionnaire qui la donne à crédit à son correspondant, à une piastre la balle, avec l'attention de lui indiquer dans la facture, la réduction causée par le nétoiement de la soie.

Les balles sont ordinairement composées de trois cents livres de soie; les frais de tarif sont de huit piastres & demie par chaque balle.

Il n'est pas rare de voir ici des commissions de Constantinople & d'Alep, pour expédier de la soie en Europe; il en vient quelquefois de l'Egypte, alors on envoie la soie à Damiette; de là elle part au Caire où on la travaille dans les manufactures, & du Caire on la fait passer par Alexandrie à Livourne, Marseille & Venise, & c'est la raison pour laquelle on voit très-souvent arriver d'Alexandrie à Livourne des soies de l'île de Chypre.

La partie grossiere que l'on tire de la soie en la nétoyant, est aussi un objet de commerce. Elle a son débouché dans le Caire;

Caire; il en passe aussi en Europe; les frais de tarif pour ces sortes d'expéditions sont de deux piastres & demie par balle, & la balle en contient cent quatre-vingts livres.

L'usage du royaume de Chypre est de tondre les brebis le vingt de mars, & les laines sont mises en vente au mois d'août suivant. Le produit annuel est d'environ cinq cents balles, toute balle est de cent rouleaux de six livres trois quarts chacun; c'est, comme je l'ai dit plus haut, le poids absolu du rouleau, mais le rouleau de laine n'est guere que de six livres ou un peu plus, & ce déchet considérable vient des matieres grasses dont la laine est chargée, & qui ne résistent pas à l'action de l'air ou du soleil.

Les laines blanches sont plus estimées que les brunes & les noires; on a soin cependant de les mêlanger dans les différens envois; quelques-unes de ces laines passent en France, mais le débouché le plus considérable est à Livourne; les frais ordinaires de tarif montent à trois piastres & demie par balle.

Il est bon d'observer que les laines dont on charge un vaisseau, doivent n'avoir contracté aucune sorte d'humidité, car ces laines humides ainsi entassées, sont sujettes

à s'échauffer, à prendre feu, & par conſéquent à incendier le bâtiment.

Un des objets le plus important du commerce de l'île de Chypre, ſont les vins appellés communément vins de commanderie; la vendange s'en fait aux mois d'août & de ſeptembre. La couleur du raiſin eſt rouge, les vignes ſont petites & baſſes; le vin reſſemble aſſez par ſa couleur foncée, à notre vin de Chianti; dès qu'il eſt fait, on le met dans des vaſes de terre ajuſtés ſous les preſſoirs, & qui contiennent quinze à vingt barils de notre meſure; la partie inférieure de ces vaſes eſt enfoncée dans la terre, preſque la moitié de leur grandeur; le dedans en eſt poiſſé, pour empêcher la terre d'attirer le vin, & de-là vient que les vins de Chypre ont généralement une odeur de poix. Au bout d'un an que le vin a ſéjourné dans ces vaſes, il perd peu à peu ſa couleur rouge, en prend une autre tirant au jaune, ſe clarifie en vieilliſſant, tellement qu'au bout de huit à dix ans il eſt à-peu-près de la même couleur que notre muſcat. De cette clarification du vin, réſulte une lie très épaiſſe, qui le perfectionne & le bonifie, car il eſt à remarquer qu'on ne la retire jamais que pour la tranſvaſer.

La vente s'en fait en campagne; c'eſt

assez ordinairement par charge; chaque charge est de seize vases, & chaque vase de cinq bouteilles de Florence. Quand le vin vient de la campagne à la ville, il faut le mettre dans des tonneaux pourvus de lié, en observant que rien ne contribue autant à le perfectionner que de le transvaser, pourvu néanmoins que cette transvasion n'ait lieu qu'un an après sa premiere intromission dans les tonneaux. Que les tonneaux soient pleins ou à moitié vides, cela n'ôte rien à la qualité du vin; il faut même avoir l'attention dans les caves de les vuider d'environ la hauteur d'une palme.

Une des conditions ordinaires du marché, est qu'avant l'année révolue, à dater du moment où s'est faite la vendange, le vigneron est tenu de garantir la bonté de son vin, qu'il soit resté chez lui ou qu'il ait été transporté dans la cave de l'acheteur, jusqu'au 15 août de l'année suivante. Alors on va le visiter; s'il est gâté, c'est au vendeur à le reprendre; s'il est au contraire bien conservé, il reste au compte de l'acheteur auquel cette épreuve de la premiere année garantit pleinement la perfection des vins dont il a fait l'acquisition.

L'île produit annuellement quarante mille de ces vases dont nous avons parlé; le nom de commanderie est le nom géné-

rique des vins de Chypre ; c'eſt en effet le meilleur : mais le véritable vin de commanderie, ne va guere au-delà de dix mille vaſes ; la majeure partie vient donc des différens cantons de l'île.

Le plus grand commerce s'en fait avec les Vénitiens ; on en boit à Veniſe juſques dans les caffés ; ce n'eſt cependant pas la nation qui met le plus de choix dans l'acquiſition de ces vins. Celui qu'on y achete n'a guere plus de dix-huit mois, auſſi le prix en eſt-il bien différent, puiſqu'on ne le paye qu'à raiſon d'une piaſtre le vaſe. Le plus vieux & par conſéquent le meilleur paſſe en France, en Hollande, en Italie où on les vend deux piaſtres & demie, trois piaſtres le vaſe ou les cinq bouteilles. Dans les années dernieres, on en a fait à Livourne des envois conſidérables ; ce n'étoit pas, il eſt vrai, de la premiere qualité.

On l'expédie ordinairement dans des tonneaux de trois cents cinquante bouteilles ; les frais de tarif montent à dix piaſtres un quart, en y comprenant le prix des tonneaux.

Les vins les plus vieux dont on faſſe le commerce, n'ont guere plus de huit ou dix ans ; il n'eſt pas vrai qu'il y en ait de cent ans, comme je l'ai entendu dire en

Europe; il faut avouer cependant qu'à la naiſſance d'une fille ou d'un garçon, le pere fait enfoncer dans la terre un de ces vaſes rempli de vin, avec la précaution de le tenir hermétiquement fermé; il ſe conſerve ainſi juſqu'au jour où ces mêmes enfans ſe marient, alors on le ſert ſur la table des nouveaux époux, & on en diſtribue aux parens & aux convives; c'eſt-là le vin le plus vieux que l'on puiſſe trouver; il a environ vingt ans ou un peu plus, mais on n'en fait point un objet de commerce, & il ne paroît guere que dans ces ſortes de feſtins.

L'île produit d'autres vins inférieurs qui deviennent la boiſſon ordinaire dans les repas; ils reſſemblent à ceux de Provence; les plus eſtimés ſe font au village d'Amodos. La couleur foncée de ces vins n'empêche pas qu'ils ne jauniſſent avec les années; ils perdent leur goût primitif, & ſe rapprochent en vieilliſſant, du vin de commanderie; cette eſpece ne paſſe point en Europe; il eſt dans le pays à l'uſage des bâtimens qui viennent y chercher des proviſions, en partant pour la côte de Syrie.

Le produit des vins muſcats ne va guere au-delà de cinq mille vaſes, le prix de ces vins & les frais de tarif ſont abſolument lee mêmes que pour le vin de comman-

derie : il s'y fait néanmoins un changement différent avec les années ; le muſcat de Chypre eſt au bout d'un an, un peu plus clair que notre muſcat d'Italie ; à meſure qu'il vieillit, il devient rouge, il acquiert du corps, & ſon extrême douceur fait que pluſieurs lui préferent le muſcat d'une ou tout au plus deux années.

La coloquinte eſt de la claſſe des cucurbitacées ; elle s'étend ſur la terre comme les concombres dont elle ſe rapproche par ſa feuille, ſa fleur & même par le fruit, lorſque le concombre, encore éloigné de ſa maturité, n'eſt qu'une pomme, car c'eſt aſſez la groſſeur naturelle de la coloquinte ; ſa couleur eſt d'un vert foncé, rayé de jaune ; on la met ſécher dans des lieux expoſés au ſoleil ; elle devient tout-à-fait jaune ; on la dépouille de ſa premiere écorce qui n'eſt d'aucun uſage ; il ne reſte alors que la pulpe ; cette pulpe eſt remplie d'une ſemence également inutile.

Cette plante, au moins la majeure partie, vient ſans culture ; il y a des campagnes qui en ſont couvertes ; à peine cependant en peut-on réunir, chaque année cent quintaux de cent rouleaux par quintal ; c'eſt que cette plante, une fois ſéchée & nétoyée, devient très légere : la récolte s'en fait au mois de mai.

Les commiſſions les plus fréquentes viennent d'Amſterdam, de Hambourg & de Livourne; on en fait auſſi paſſer une petite quantité à Marſeille & à Veniſe; on l'expédie dans de grandes caiſſes de cinquante ou même de cent rouleaux. La coloquinte eſt ſur-tout eſtimée lorſque dépouillée de ſa premiere écorce, elle reſte blanche & entiere, auſſi a-t-on coutume de l'encaiſſer avec beaucoup de précaution, cela n'empêche cependant pas qu'il ne s'en briſe un grand nombre dans le trajet, au préjudice, non de celui qui l'envoie, mais de l'acheteur européen, car il eſt d'uſage que la ſemence ſortie de la coloquinte reſte pour ſon compte; & la ſemence étant la partie du fruit qui peſe le plus, ſa perte cauſe quelquefois un déchet de cinquante pour cent.

La maniere de l'expédier en Angleterre eſt différente; on commence par en tirer la ſemence, on ne laiſſe que les pulpes, que les Anglois raſſemblent & envoyent dans des ſacs de toile; cette méthode n'a que le très foible inconvénient de laiſſer entrevoir à travers les ouvertures des ſacs, l'eſpece de marchandiſe qui y eſt renfermée.

C'eſt une denrée qu'il faut préſerver, non-ſeulement de la pluie, mais de toute

hùmidité quelconque, l'une & l'autre lui ſont également contraires; les frais de tarif pour l'expédier à Livourne ſont de quinze piaſtres un quart le quintal, & de dix piaſtres un quart le demi-quintal, en y comprenant la valeur de la caiſſe.

La majeure partie du ladanum ſe recueille au printems, dans le village de Leſcara.

C'eſt une eſpece de roſée qui tombe la nuit ſur certaines plantes qui reſſemblent à la ſauge, & dont la fleur approche des roſes ſauvages qui viennent dans les haies.

Le matin de très-bonne heure, avant que le ſoleil ait diſſipé cette roſée, les bergers conduiſent leurs troupeaux de chevres dans ces environs; le ladanum mûr & viſqueux s'attache aux barbes des chevres; on l'en retire, & le ladanum ainſi recueilli, eſt le plus pur & le moins chargé de matieres hétérogenes; tandis que ces animaux paiſſent dans la plaine, les bergers en amaſſent de leur côté, c'eſt ce qu'ils font en attachant au bout d'une petite perche une peau de chevre, avec laquelle ils vont eſſuyer les plantes couvertes de cette roſée.

Le vent du jour couvre ordinairement ces plantes de pouſſiere; de là vient que le ladanum, en tout ou en partie, n'eſt jamais pur & ſans mêlange; mais on le né-

toye à Nicosie, par le moyen du feu & de l'huile; le ladanum ainsi épuré devient plus moëleux, plus mou, & rend une odeur plus forte.

Le dépôt en est communément à Nicosie; c'est-là qu'on l'encaisse pour l'envoyer à Larnic. On en expédie dans toutes les contrées de l'Europe. Les frais de tarif pour Livourne, sont de cinq piastres un quart la caisse, qui en renferme cent quatre-vingts & quelquefois jusqu'à trois cents livres.

La garance est une racine de couleur rouge, qui naît aux environs de Famagouste & du village de Citti, sur les bords de la mer, dans les terres pierreuses ou sabloneuses. Ces racines sont de deux sortes, celles qui naissent d'elles-mêmes, & celles qui ne viennent que parce qu'on les a semées. Si l'on veut que la récolte soit abondante, on doit les laisser deux ou trois ans dans la terre; la racine en est plus grosse & renferme bien plus de suc; si vous l'en tirez au contraire tous les ans, elle est petite, maigre, & la pulpe où se conserve sa couleur, n'en renferme que très-peu. Cette couleur circule sous la premiere écorce, & pour ainsi dire l'épiderme de la racine, & dans le cœur est un léger filet de bois non coloré.

Toutes les saisons sont bonnes pour cette récolte, mais comme il faut aller chercher ces racines assez avant dans la terre, on la fait ordinairement dans les mois de janvier & de Février, les pluies alors assez fréquentes, humectent ce sol, naturellement assez dur, & le rendent par conséquent plus facile à ouvrir.

Dès qu'on a enlevé la garance, on comble de nouveau les fouilles souterraines; les légers fragmens de racine qui y sont restés, germent, croissent & se propagent encore, de maniere qu'au bout de deux ans on peut en recueillir la même quantité, & même une plus grande, si l'hiver a été humide & pluvieux.

La garance une fois recueillie, on la met secher, mais autant qu'il est possible dans un lieu qui ne soit pas exposé au soleil; c'est une précaution à prendre si l'on veut en conserver la couleur.

Cette racine étoit un des grands objets de commerce avec les villes d'Alep & de Bagdat, d'où on la faisoit passer en Perse, mais les derniers troubles de ce royaume, en perdant à la fois les arts & le commerce, ont arrêté l'importation de cette racine; elle s'est ouvert un nouveau débouché en France, où elle vient en grande quantité.

On s'en ſert au levant, pour teindre les cotons en rouge ; cette teinture eſt le produit de cette racine, mêlée avec du ſang de mouton. On a expédié de Chypre à Livourne beaucoup de ces cotons que j'ai ſu depuis être en France : les frais de tarif pour Livourne ſont de cinq piaſtres le quintal de cent roûleaux.

La garance a le même inconvénient que les laines, & ſouvent pour ne l'avoir pas emballée bien ſeche & exempte de toute humidité, ces balles ainſi réunies, ſe ſont échauffées, au point d'incendier les bâtimens.

La cochenille ſe recueille ici en petite quantité. Il n'y a guere d'expédition que pour Veniſe, où elle ſe vend avec beaucoup d'avantages. Les frais de tarif ſont de ſix piaſtres & demie pour toute balle compoſée de ſix cents livres.

On trouve au village de Calopſidre, comme je l'ai remarqué dans mon vingt-neuvieme chapitre, l'herbe de ſoude, que l'on brûle pour en tirer une cendre qui ſert à la fabrication du ſavon & du verre. On brûle cette herbe en été, & les exportations ont lieu en ſeptembre & en octobre. Pendant mon ſéjour en Chypre, je n'en ai vu envoyer qu'à Marſeille. Les frais

de tarif étoient de trois quarts de piaſtres par ballot.

La maniere de recueillir la térébenthine fait qu'il y en a à Chypre de deux eſpeces; la premiere & la meilleure eſt celle que l'on a par le moyen d'une inciſion faite dans le térébinthe; elle en ſort en larmes limpides & brillantes que l'on recueille dans les matinées d'été. La ſeconde eſpece eſt celle qui en coulant juſqu'à terre, n'a pas la même pureté, & eſt par conſéquent inférieure à la premiere.

On renferme la térébenthine dans des vaſes de terre d'environ vingt livres chacun. Il faut prendre garde ici de ſe laiſſer tromper; à la premiere ouverture de ces vaſes on croit voir la térébenthine de la premiere eſpece, mais il arrive que les cypriotes mêlent par-deſſous cette térébenthine inférieure dont nous avons parlé, & qu'ils vous font payer pour de la bonne.

La térébenthine de Chypre eſt très-eſtimée & très recherchée, particuliérement à Veniſe. La plus grande récolte s'en fait dans les environs de Paphos, qui forme une des diviſions de l'île. Les frais de tarif ſont de quatre piaſtres un quart pour toute caiſſe aſſez ordinairement compoſée de quatre vaſes.

Les toiles qui ſe fabriquent dans le royaume ſont de deux ſortes. Les toiles à la fois ſoie & coton, & les ſimples toiles de coton. On en faiſoit autrefois un commerce fort étendu par toute l'Europe. Mais ce commerce, aujourd'hui très-limité, ſe réduit à quelques toiles, ſoie & coton; effet inévitable de la cherté de ces toiles depuis quelques années.

Nicoſie en eſt l'entrepôt : les frais de tarif ſont de trois piaſtres pour une caiſſe dont le contenu peut valoir environ cinq cents. piaſtres.

La terre verte eſt à l'uſage des peintres; elle s'achete au prix fixe de quatre piaſtres un quart, la meſure de cent rouleaux. On la tire des carrieres dans de vaſtes corbeilles de palmiers. Trois de ces corbeilles font aſſez communément la meſure citée plus haut. On en exporte beaucoup en Hollande. La maniere de l'envoyer eſt d'en leſter les bâtimens. Les frais de tarif ſont d'une piaſtre un cinquieme la meſure.

La terre d'ombre de Chypre eſt parfaite. On la voiture dans des chariots, de la campagne à la ville, au prix modique d'une piaſtre un quart le chariot, dont la charge eſt de douze cents livres. Les autres frais de tarif montent à trois quarts de

piaſtre : la plus grande partie paſſe en Hollande.

L'île de Chypre produit des grains bien au-delà de ce qu'elle en peut conſommer. Auſſi en obtient-elle aiſément l'exportation. Ces grains forment tous les ans la cargaiſon de pluſieurs vaiſſeaux ; mais il eſt à remarquer que quoique le gouverneur en permette le tranſport, ces bâtimens n'en craignent pas moins la rencontre des vaiſſeaux de guerre du grand-ſeigneur, de maniere qu'ils ſont obligés de les paſſer en fraude, car la Porte ne permet pas la ſortie des comeſtibles de ſes états pour ceux de France, d'Italie, & pour tous autres quelconques qui ne ſont pas de ſa domination. Cette défenſe n'empêche pas qu'il ne s'en exporte tous les ans, à Livourne, Genes, Marſeilles & dans l'île de Malte.

Les permiſſions que les capitaines obtiennent de leurs gouverneurs reſpectifs, ne ſont jamais pour les puiſſances européennes, mais pour les contrées ſoumiſes au grand-ſeigneur, & quoique ceux-ci connoiſſent très-bien la véritable deſtination de ces bâtimens, ils ſe contentent de leurs droits accoutumés, & les laiſſent aller où bon leur ſemble.

Lors même qu'un vaiſſeau de guerre rencontre un bâtiment chargé de comeſ-

tibles pour les pays de la chrétienté, il le laisse passer en liberté moyennant une poignée de sequins, qu'ils préferent à la peine bien gratuite de conduire à Constantinople le bâtiment surpris en fraude. Celui-ci en seroit quitte pour ses provisions qui iroient dans les magasins royaux.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes à la Porte, savent quelquefois s'opposer à de pareilles déprédations, ou du moins les compenser en obtenant du gouvernement que la charge soit payée en argent comptant. Il y a quelques années que l'internonce, M. de Penckland, se fit rembourser la valeur d'une cargaison de bled, qu'un vaisseau italien conduisoit à Livourne, & dont un vaisseau de guerre turc s'étoit emparé au profit du grand-seigneur.

Avant que de faire un chargement quelconque, il est bon d'obtenir par le moyen du consul, un passeport du gouverneur de Nicosie; il coûte une piastre trois cinquiemes; cette dépense sera comprise dans les frais de tarif que j'indiquerai plus bas.

Il y a d'assez beaux bleds dans les parties orientales du royaume, mais ils sont en petite quantité, & suffisent à peine à la consommation des habitans.

Les bleds les meilleurs, les plus pesans, les moins susceptibles de se gâter, se trou-

vent dans les cantons de Paphos & de la fontaine d'Amon. Ce ſont les plus recherchés; il s'en exporte beaucoup dans tous les pays de la chrétienté.

Il eſt à propos, en détruiſant le préjugé de l'Italie ſur cette production de l'île, de la lui faire connoître enfin d'une maniere plus avantageuſe. Il y a quelques années qu'il ſe fit à Livourne un déchargement conſidérable des bleds de Paphos & de la fontaine d'Amon. Le ſuccès n'en fut pas heureux; on les trouva d'une mauvaiſe qualité & mal-ſains, par le mêlange de toutes ſortes de graines étrangeres. En conſéquence, on ne voulut jamais en recevoir depuis.

J'ai vu dans cette île le pain fait du même froment & des bleds de la partie orientale du royaume; la qualité m'en a paru parfaite. Je dirai plus; c'eſt le plus beau, le meilleur de toute la Syrie & de bien d'autres contrées du Levant. Ce bled renferme en effet une graine qui nuit à la blancheur du pain, mais les femmes l'en retirent avec beaucoup de ſoin & d'adreſſe; il eſt faux d'ailleurs qu'elle s'y trouve en auſſi grande quantité qu'on l'a ſuppoſé en pluſieurs endroits. On a auſſi l'attention d'en ôter les grains piqués par le coſſon, eſpece d'inſecte qui ronge les bleds: cette

cette séparation se fait d'autant plus aisément, que ces grains viennent au-dessus de l'eau, tandis que les autres demeurent au fond. Quelques disette qu'éprouve le royaume, les femmes n'usent pas moins de toutes ces précautions, la perte qu'il en résulte n'étant presque pas sensible, & le grains ainsi piqués ne rendant sous la meule qu'un son inutile, au lieu de se convertir en farine; elles assurent d'ailleurs leur propre santé en purgeant le bled de toute matiere étrangere, en écartant la partie terreuse qui ne nourrit point & peut nuire beaucoup.

La mesure de Chypre fait à peu près trois boisseaux de la nôtre. Les frais de tarif montent à une piastre trois quarts la mesure, en y comprenant les droits de courtage. Il est bon d'avertir que les droits de consul sont ici de deux pour cent, à raison de deux piastres la mesure, & ceux de douane, au lieu de trois pour cent, se payent à raison de vingt-huit piastres pour cent mesures.

L'orge est par tout le royaume d'une très belle qualité; le plus grand commerce s'en fait par les Européens, sur la côte de Syrie. Il faut encore avoir recours au consul pour obtenir du gouverneur la permission de la sortie du royaume: il l'ac-

corde moyennant trois quarts de piaſtre par meſure, qui font avec les frais de tarif, ſept huitiemes de piaſtres. Il n'y a point ici de droits de douane, de conſul, ni de courtage, mais un ſimple droit de commiſſion, de quatre pour cent, pris ſur les frais & la valeur de la marchandiſe.

Le ſel, cette production naturelle de l'île de Chypre, dont j'ai parlé dans le quinzieme & ſeizieme chapitre de cet ouvrage, n'eſt plus un objet de commerce avec le pays de la chrétienté, les vaiſſeaux ne trouvant point leur compte à en continuer le tranſport. Le prix régulier de cette production eſt de trois piaſtres un cinquieme le chariot de mille boiſſeaux, ce qui ne monte pas à quatre piaſtres avec les frais de tarif.

Ce commerce a lieu aujourd'hui dans toute la Syrie & à Conſtantinople. Les capitaines de navires qui vont en Syrie, achetent le ſel & le vendent à leur profit. Ce genre de trafic leur convient d'autant mieux, que ces voyages ne ſont pas d'un grand rapport. Les vaiſſeaux deſtinés pour Conſtantinople en prennent quelquefois faute de denrées plus précieuſes & plus lucratives.

Les quatre autres productions de l'île, ſont la carouge, le goudron, la poix &

les planches. Les turcs & les grecs du pays font un commerce particulier de la carouge, qu'ils transportent en Egypte dans la ville d'Alexandrie; de maniere qu'ils occupent tous les ans, à cet effet, plusieurs de ces bâtimens européens qui font des courses dans le Levant. Quant aux trois autres productions, leur destination est la même. Mais le commerce en est si peu important, que les négocians européens le dédaignent & l'abandonnent aux marchands cypriotes.

Telles sont les productions naturelles de l'île; c'est sans contredit la branche la plus riche & la plus féconde de son commerce. Passons maintenant aux denrées qui lui viennent de la Caramanie, & dont elle trafique avec les différentes contrées de l'Europe.

Le styrax liquide ou la résine de l'alibousier s'apporte de la Caramanie dans de petites boëtes. La perfection du styrax dépend de sa blancheur, & il n'est bien blanc qu'autant qu'on l'a dégagé de cette partie grossiere appellée la semoule; pour s'en assurer, on fait avec le couteau une ouverture qui vous met à même de considérer l'intérieur de la boëte; il ne faut pas s'arrêter à cette couche superficielle qui, formée de la partie la plus pure, est éblouis-

ſante de blancheur. C'eſt une petite tromperie d'uſage; l'acquéreur n'en eſt pas la dupe : auſſi a-t-il fait ſon marché en conſéquence.

On en envoie dans tous les pays de l'Europe; les frais de tarif ſe montent à une piaſtre trois quarts, la caiſſe compoſée de quatre boëtes, & & chaque boëte renferme trente à trente-trois livres de réſine pure.

Dès qu'on a recueilli le ſtyrax liquide, on grate les parois de l'inciſion faite à l'arbre qui le diſtille, & de cette opération il réſulte une autre eſpece de ſtyrax bien inférieure à la premiere. On les mêlange, & quoique ces diſtilations tombées quelquefois juſqu'au pied de l'arbre, ſoient chargées de pouſſiere, ce n'eſt point un titre pour les dédaigner.

Le ſtyrax arrive ainſi mêlangé de la Caramanie dans l'île de Chypre. On le met dans de grandes chaudieres, où par le moyen du feu & d'une agitation continuelle, on parvient à le ſéparer de la partie terreuſe & des criblures les plus groſſieres, appellées la ſemoule du ſtyrax, laquelle privée de ce qui en faiſoit le mérite, ſe donne à très-bas prix.

On vend le ſtyrax ainſi nettoyé & mis dans des ſacs, aux négocians européens,

qui en expédient dans toutes les contrées de l'Europe : les frais de tarif ſont de deux piaſtres & demie le ſac de cent cinquante à cent quatre-vingts livres.

Ce ſtyrax, pour être parfait, doit être gras & de couleur brune. Il eſt aiſé de s'en aſſurer; c'eſt d'en prendre une certaine quantité, d'en former une pâte dont les parties plus ou moins liées, plus ou moins lentes à s'enflammer, lorſque vous leur faites ſubir l'épreuve du feu, déterminent le dégré de perfection du ſtyrax.

Le poil de chameau tranſporté de la Caramanie dans l'île de Chypre, eſt le même que celui qui paſſe de Smyrne en Europe, mais la différence de l'apprêt en met auſſi dans la qualité. Celui que l'on envoie à Chypre eſt rempli de ces poils appellés mouſtaches, qui ont la dureté du crin & ne ſont bons à rien. Celui de Smyrne au contraire en eſt abſolument exempt. On pourroit uſer des mêmes précautions à Chypre; mais la population extrêmement reſſerrée de cette île ne permet pas une opération minutieuſe dont la rareté de la main-d'œuvre éterniſeroit pour ainſi dire la durée. Il y a quelques années que cette branche de commerce eſt en vigueur, & quoique le ſuccès n'en ait pas été bien brillant en Europe, la médiocrité des prix

en a retardé jusqu'à présent l'extinction : les frais de tarif sont de trois piastres un quart la balle composée de trois cents & quelques livres.

La ville de Nicosie est l'entrepôt du commerce de la cire jaune de Caramanie ; c'est-là qu'on la négocie avec les marchands de cette derniere contrée. On la transporte ensuite à Larnic, & l'expédition pour les pays de la chrétienté s'en fait dans des tonneaux ou balles de trois cents livres, & les fraix de tarif montent à cinq piastres un quart la balle.

Les noix de galle pour la teinture, qui naissent dans la Caramanie, sont de diverses especes ; la meilleure est celle que les pointes dont elle est environnée ont fait appeller noix de galle épineuse ; c'est aussi la plus pesante : sa couleur est un verd foncé mêlangé de noir. Il en est une dont la couleur est jaune ; elle appartient également à l'espece de la noix de galle épineuse ; elle lui est néanmoins inférieure quant à l'usage qu'on peut en tirer. La plus grande partie de ces noix ne vient point à Chypre. Le débouché pour les pays de la chrétienté est dans les villes de Smyrne & d'Alep. C'est une production du territoire de Mosul dans le Diarbek : la noix de galle particuliere à ces contrées, est du moins

la plus recherchée. Celle qui passe de la Caramanie dans l'île de Chypre, est d'une autre espece que la noix de galle épineuse : moins estimée que celle-ci, on la reconnoît à sa légéreté & à sa couleur jaune.

On n'en fait pas grand cas en Europe, mais il est des années où les noix de galle épineuses ont manqué & sont en conséquence excessivement cheres. Les Européens, que les circonstances rendent moins difficiles, trouvent alors dans celle-là un supplément à la disette des autres. Les frais de tarif montent à trois piastres & demie le ballot.

Au tableau du commerce intérieur & extérieur de l'île de Chypre, devroit sans doute succéder celui du commerce d'importation que l'Europe entretient avec elle ; mais la mesure de ce commerce prise sur la seule consommation des habitans, est nécessairement très peu de chose, & mérite à peine de fixer l'attention du voyageur. Je dirai cependant qu'on y vend, chaque année, vingt-quatre ballots de ces draps fins, à l'usage de France, appellés Londrins, deux caisses de satin de Florence & de Russie ; ces caisses sont de dix pieces chacune ; quatre caisses de satin de Lucques, de toutes couleurs excepté les verds & les noirs ; une caisse d'étoffes lé-

geres en général ; vingt barils d'étain, vingt balles de poivre, cinq mille livres du plus beau fer tiré des mines de la Toscane, une pareille quantité de plomb ; six cents livres d'indigo d'Amérique, autant de cochenille, & le profit qu'on retire de ces différentes denrées est de quinze à vingt pour cent.

Quelques-unes de ces mêmes marchandises vont en outre dans les autres contrées du Levant, mais en si petite quantité, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

La plus grande partie des effets que l'île de Chypre fournit aux Européens, se paye en argent comptant ou avec des lettres de change.

Les lettres de change que l'on négocie dans l'île de Chypre sont ordinairement des mandats ou des billets sur Constantinople. Cette négociation se conclut le plus souvent avec le gouverneur ; les dragomans des consuls respectifs en sont les contractans, moyennant un demi pour cent, dont l'usage a fait tomber la charge sur le tireur.

Les lettres sur Constantinople sont ordinairement payables à trente-un jours de date, & supposé qu'on l'obtienne en deux paiemens, le premier aura lieu à l'instant même

même de la négociation, & le second trente-un jours après.

Les frais de courtage & de permission sont au compte du commettant.

L'intérêt de l'argent dans l'île de Chypre est de douze pour cent par année. C'est un usage ancien introduit en considération du risque que l'on court en prêtant de l'argent aux habitans des campagnes.

La loi de Mahomet confondant l'usure avec le prêt à intérêt, celui-ci est spécialement défendu aux Turcs; ils donnent & reçoivent cependant à intérêt, mais dans leur obligations, le prêteur ajoute le prix de l'intérêt à la somme prêtée; de sorte qu'un prêt de cent piastres pour une année, est porté dans l'obligation à cent douze, sans autre déclaration.

Les seules monnoies qui ayent cours dans l'île de Chypre, sont les monnoies marquées au coin du grand-seigneur. Quant au numéraire étranger, il n'y a que les sequins de Venise dont on permette la circulation.

Je finirai ce chapitre en disant qu'il aborde chaque année dans l'île de Chypre plus de six cents bâtimens marchands de diverses nations Européennes; ces vaisseaux naviguent en caravane, soit pour transporter des marchandises ou des passagers

d'un port à l'autre de la Syrie, soit pour commercer avec les pays de la chrétienté. On y voit un plus grand nombre encore de navires avec les divers pavillons de l'Empire ottoman, outre les vaisseaux de guerre du grand-seigneur & des autres puissances. Pendant mon séjour dans cette île, y aborderent, en 1761, un vaisseau & deux frégates vénitiennes, sous le commandement de M. Foscari, un autre sous celui de M. Alvis Riva; en 1762, un vaisseau & une frégate vénitienne commandés par M. Foscari; deux vaisseaux, une frégate & deux galeres françoises commandés par M. de Bon; en 1763, une frégate vénitienne sous le commandement de M. Molino; en 1766, un navire & deux frégates françoises sous celui de M. de Beaufremont, prince de Listenois; une frégate vénitienne commandée par M. Zeno.

Ces courses que font les vaisseaux de guerre jusques dans les dernieres échelles du Levant, ont pour objet principal d'observer la situation de leurs comptoirs, d'en corriger les abus, & de faire respecter dans ces contrées les sujets de leur souverain. Les Turcs ont les plus grands égards pour le pavillon des princes chrétiens.

Je n'ai jamais vu, sans une sorte d'élévation d'ame, les grands succès que nous

préſente une ville de commerce. L'amour que je porte au genre-humain, raſſemble dans mon cœur toutes les émotions du plaiſir, à l'aſpect d'une multitude heureuſe & ſatisfaite, tellement que dans les ſolemnités publiques, des larmes involontaires coulent ſouvent de mes yeux & trahiſſent la joie ſecrete que j'éprouve. Une ſenſibilité tant ſoit peu profonde eſt-elle à l'épreuve du ſpectacle qu'offrent ces coalitions nombreuſes, jettant les fondemens de leur propre fortune ſur la baſe auguſte de l'intérêt général, travaillant à la proſpérité de leurs familles, en rapportant des régions étrangeres tout ce qui manque à leur pays, & en verſant à leur tour dans ces mêmes contrées, le ſuperflu de la patrie? Et en effet, la nature, dans le partage de ſes bienfaits entre les diverſes parties du globe, ſemble avoir eu en vue cette magnifique correſpondance du genre-humain. De là la dépendance néceſſaire de tous les habitans de l'univers: de là le rapprochement de toutes les diſtances par la magie de l'intérêt commun. Chaque degré a une production qui lui eſt propre; quelquefois l'aliment croît dans un pays & l'aſſaiſonnement dans un autre. Les fruits du Portugal ſont corrigés par la production des barbades; l'infuſion

d'une plante de la Chine, trouve un adouciſſant dans la moëlle d un roſeau de l Inde.

Les Philippines embaument nos coupes européennes. La ſimple parure d'une femme de qualité offre ſouvent la production de cent climats différens. L'épaiſſe fourrure qui garantit ſes mains des rigueurs du froid, le léger inſtrument dont les ventilations artificielles entretiennent, au défaut du zéphir, la fraîcheur de ſon teint, viennent des extrémités oppoſées de la terre. L'ample tiſſu de ſoie qui couvre ſes épaules, la gaze légere qui pare ſon ſein, ſont envoyés l'un de la zône torride, l'autre de deſſous les pôles. Ses vêtemens de brocard ſortent des mines du Pérou, & ce riche collier de diamans, dont elle paroît plus fiere encore que de ſes charmes, a traverſé le vaſte empire du Mogol, avant que d'arriver juſqu'à elle.

CHAPITRE XXII.

Des divers Conſuls de l'île de Chypre, & des autres Echelles de la Syrie.

Le conſul françois a le titre d'écuyer & de conſeiller du roi; il a dans toutes les

cérémonies publiques ou particulieres, la droite & le pas sur les autres consuls. Un des devoirs de sa charge est de protéger les sujets de sa majesté très-chrétienne, & tous les Européens qui n'ont point d'autre recommandation particuliere. Il est le protecteur-né des Genois. Les officiers en sous-ordre du consul françois, sont le député de la nation, espece de trésorier, inspecteur de la caisse nationale, élu chaque année par la classe des négocians; à la mort du consul, il prend le titre de proconsul, en attendant les ordres de la cour.

2°. Le chancelier du consulat. Il exerce cette charge en vertu d'un brevet du roi: il est le seul après le consul, qui ait le droit de porter l'épée.

3°. Le dragman en chef, ou interprete des langues orientales; un second & un troisieme dragman.

L'autorité du consul de France est sans contredit la plus étendue. Il commande au nom du roi. A ce nom seul tout se fait & se soumet. S'agit-il de délibérer sur un objet qui intéresse le bien de la nation, le consul en convoque l'assemblée, composée des seuls négocians, & l'affaire se décide à la pluralité des voix.

Le consul anglois, quoique dépendant de la compagnie du Levant, a besoin,

pour être confirmé dans sa dignité, d'un diplôme de sa majesté britannique. Ce consul en vertu de lettres-patentes des ambassadeurs de ces divers souverains, à la cour de Constantinople, est tout-à-la-fois le vice-consul de l'Empire, de la Toscane, du Danemark & de la Hollande.

Son autorité est très circonscrite; il ne peut, dans le châtiment des coupables, sortir d'un certain cercle de peines légeres; il faut les fautes les plus graves, les plus préjudiciables à l'honneur de la nation pour condamner à l'exil; il veille aussi à ce que personne n'embrasse la religion mahométane. Dans ce dernier cas, il s'assure de l'apostat, le traduit au tribunal de la chancellerie, & le procès se termine par le bannissement du coupable.

Ce consul, outre la chancellerie angloise dépendante de la compagnie du Levant, tient encore une chancellerie dite de la Toscane, approuvée & consentie par l'internonce de l'Empire à Constantinople: les affaires des Impériaux & des Italiens ressortissent à ce tribunal, qui renvoie à la chancellerie angloise la connoissance des démêlés des Hollandois ou des Danois.

Outre les appointemens que le dragman anglois reçoit de la compagnie du Levant, le consul, pour prix des services que ce

dragman rend aux autres nations, lui assigne un revenu annuel des deniers de sa caisse.

Les royaumes de Naples & de Sicile ont eu longtems leurs consuls particuliers. Celui de Venise en fait aujourd'hui les fonctions.

La juridiction de ce dernier a cela de particulier, qu'elle s'étend bien avant dans la côte de Syrie, depuis Jaffa jusqu'à Tripoli, où sont des proconsuls de son choix, & élus en vertu de patentes émanées de lui.

Les nations Napolitaine, Sicilienne & Suédoise sont sous sa protection, à la recommandation de leurs ambassadeurs respectifs à la cour de Constantinople.

Le chancelier du consulat de Venise doit être Vénitien, nommé & payé par la république.

Le consulat de Raguse est aboli depuis quatre ou cinq ans. Ce fut un surcroît d'affaires pour la chancellerie françoise.

L'arrivée d'un consul dans l'île de Chypre ne se fait pas sans cérémonie : on commence par instruire la nation de sa venue ; le vice-consul l'annonce aux autres consuls, ceux-ci arborent sur le champ le pavillon de leur souverain & envoient à l'heure désignée leur chancelier, un dragman & une compagnie de janissaires pour le recevoir

ſur le rivage où la nation entiere eſt aſſemblée. Le nouveau conſul rentre ſuivi de ce nombreux cortege, va au palais conſulaire, où les complimens prononcés par le dragman, au nom de leurs conſuls, couronnent cette ſcene impoſante & majeſtueuſe.

Les conſuls, outre le diplôme de leur ſouverain, ont encore un barat ou diplôme de la cour ottomane qui leur donne le titre de bailosbei, équivalent à celui d'ambaſſadeur.

Le conſul, immédiatement après ſon arrivée, envoie le premier dragman à Nicoſie, capitale du royaume; celui-ci fait part au gouverneur de la venue du conſul, de l'autorité protectrice dont il eſt revêtu par un mandat ſpécial de ſon ſouverain, & d'un diplôme de la Porte. Le gouverneur le félicite de ſa dignité, & congédie le dragman. A ſon retour, le conſul déploie ſon caractere dans les formes uſitées. Une nouvelle proclamation eſt ſuivie de la lecture des lettres-patentes de ſon ſouverain; les conſuls, accompagnés de leur nation, viennent le complimenter, il leur rend leur viſite avec la même cérémonie. Tout cela ne ſe fait point ſans s'être indiqué réciproquement le jour & l'heure la plus convenable aux congratulaires.

On appelle dépenſes conſulaires & nationales les préſens que les conſuls ſont dans l'uſage de faire aux agens du gouvernement; ces cadeaux montent à quatre cents piaſtres, monnoie du grand-ſeigneur, ce qui fait environ cent ſequins de Florence. Ajoutons à cela les appointemens des dragmans, des janiſſaires, dont la ſomme totale ne va guere au-delà de cent autres ſequins.

On met au rang des dépenſes extraordinaires les accidens ou les débats ſurvenus entre un protégé & la juſtice turque; ſi ces débats intéreſſent l'honneur de la nation & que l'accuſé ſoit inſolvable, elle vient à ſon ſecours & l'aide de ſes deniers. L'arrivée d'un bacha eſt encore une occaſion de dépenſe; le préſent d'uſage dans la circonſtance, eſt de pieces d'étoffes pour la valeur de cent cinquante ſequins. Il en eſt de même des préſens que l'on fait aux capitaines des vaiſſeaux de guerre du grand-ſeigneur qui abordent aux rivages du bourg des Salines.

Le capitaine & les officiers d'un vaiſſeau de guerre ſont, pendant leur ſéjour dans cette île, admis à la table du conſul; auſſi lui fait-on un traitement de dix piaſtres par jour pour chaque bâtiment armé en guerre, auſſi longtems qu'il reſte dans cette

île. Le consul anglois en fait les avances, que la compagnie du levant lui rembourse sur le tableau qu'il lui en offre chaque année. Le consul vénitien moins heureux les traite à ses dépens.

Une des obligations les plus grandes & les plus fortement articulées des consuls en Turquie, est d'obéir aux ordres & de seconder de tout leur pouvoir les intentions de leur souverain, de le faire respecter dans leur personne, & de protéger avec activité les nationaux & les étrangers qui leur sont recommandés.

Les consuls ne peuvent soutenir les sujets d'un autre prince au détriment de leur consul naturel, mais, il ne peut, en cas de poursuite, lui fermer son palais qui est pour les turcs mêmes un asyle inviolable.

Ils ne doivent défendre le rajas contre les sujets du grand-seigneur, qu'en vertu d'un mandat spécial de la Porte. Cet ordre leur fut renouvellé en 1766 : Soliman Effendi, alors gouverneur, le reçut, & manda à tous les consuls d'envoyer à Nicosie leur dragman pour en entendre la lecture. Les consuls s'assemblent & répondent unanimement que le gouverneur devoit savoir le lieu de leur résidence, & que s'il avoit quelqu'ordre de son souverain à leur manifester, il n'avoit qu'à l'en-

voyer au tribunal de Larnic où leurs dragmans auroient ordre de se rendre. Le gouverneur frappé de cette unanimité, crut devoir céder à leur prétention, & témoigna plus d'égard aux envoyés des princes chrétiens.

Les consuls peuvent accommoder les différends survenus entre les nationaux & leurs protégés, & même les démêlés que ceux de leur nation ont avec les sujets d'un autre souverain; il faut supposer ici que ces consuls sont d'accord. Alors ils élisent un arbitre : ils ne peuvent néanmoins forcer les parties à un accommodement; car ils ne sauroient leur ôter le droit que tout client a d'en appeller à ses véritables juges.

Un nouveau gouverneur est aussi reçu avec quelque cérémonie de la part des consuls : ils doivent lui envoyer dans la ville où il réside, le dragman & le janissaire, pour le féliciter au nom de leur nation. Il arrive quelquefois que le gouverneur, non content de ces complimens, exige la visite des consuls; il leur indique le jour, mais il faut pour cela que le gouverneur soit dans Larnic. Il ne rend jamais ces sortes de visites. Toutes ces cérémonies ont également lieu à la descente d'un bacha dans l'île de Chypre.

Le digdaban au contraire, venant pren-

dre poſſeſſion du gouvernement de Larnic, doit, ainſi que le cadi, la premiere viſite aux conſuls, qui la reçoivent accompagnés de leur nation reſpective, & ne ſont pas diſpenſés de la lui rendre.

A la naiſſance d'un enfant du grand-ſeigneur, les conſuls doivent ſe joindre aux démonſtrations de la joie publique. Ils illuminent leur palais ainſi que les nationaux leur maiſon pendant trois jours. Une des ſales du palais conſulaire devient une eſpece de caffé public où l'on ſert de la liqueur à toute perſonne catholique ou mahométane. Je fus témoin d'une fête ſemblable en janvier 1762; la joie des conſuls & de toutes les nations européennes ſe manifeſta par des feux d'artifice, des feſtins, des bals & des jeux de toutes eſpeces. Tous les conſuls arborerent leur pavillon, & envoyerent les dragmans & les janiſſaires au gouverneur pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à cet heureux événement.

Un conſul, même dans les viſites particulieres, marche toujours précédé d'un janiſſaire; il n'y a que dans les cérémonies publiques qu'ils ſortent en outre accompagnés d'un dragman.

La concorde & la bonne intelligence eſt pour eux le garant le plus ſûr de la con-

fidération publique. C'eſt cette ſalutaire unanimité qui prête tant de force à leurs remontrances & à leurs réclamations contre les violences d'un gouvernement arbitraire, qui ne craint rien tant que cette union toujours heureuſe dans ſes repréſentations.

Tous les égards publics ceſſent entre deux nations belligérantes. Ainſi dans la derniere guerre entre la France & l'Angleterre, les fonctions du conſul anglois furent remplies par le chancelier italien & le dragman.

La viſite la plus importante & la plus curieuſe eſt celle que l'on rend au gouverneur. L'heure en eſt ordinairement fixée. Le conſul lui fait d'abord porter par le dragman accompagné d'un janiſſaire, un préſent conſiſtant en vêtement de drap ou d'une étoffe quelconque. L'heure ſonne; la nation s'aſſemble dans le palais conſulaire; on part précédé de deux janiſſaires vêtus d'une longue robe écarlate bordée de noir, & la tête couverte d'un itemma ou bonnet à la janiſſaire. Ceux-ci ſont ſuivis de tous les dragmans. Le conſul vient après, & la nation ferme la marche. Arrivés au palais du gouverneur, un de ſes miniſtres reçoit le conſul à la porte & l'introduit dans la ſalle d'audience. A l'entrée ſont rangés les ſciauſc & les crocadás; le con-

ſul ſe rend à ſa place. D'une ſalle voiſine ſort le gouverneur; à ſon aſpect les ſciauſc prononcent à haute voix : *Ia-Allah*, ou Dieu conſerve notre maître. Le conſul ſe met ſur un ſiége diſtingué qu'il a fait apporter de ſon palais, & le gouverneur ſur un ſopha. Ce ſopha eſt une eſpece de fauteuil ou canapé recouvert d'indienne ou de drap, dont les abat-joues ſont brodés d'or. A ſes côtés, mais à quelque diſtance, s'aſſied le reſte de la nation. Les turcs & les ſerviteurs demeurent debout. Les crocadas & les ſciauſc environnent le gouverneur : leur attitude eſt celle du reſpect ou plutôt de la ſervitude. Ils ont la main ſur la poitrine, les yeux continuellement fixés ſur le deſpote, pour être prêts au moindre ſigne; telle eſt la connoiſſance qu'ils ont de ſon caractere, ou plutôt des uſages de ſa cour, qu'un coup-d'œil, un regard, un geſte, un ſimple mouvement ſuffit à leur intelligence. Les premiers complimens ſe font ſans que le conſul ni ſa nation ſe découvrent. Ils appliquent ſeulement la main droite ſur le côté gauche de la poitrine avec une légere inclination de corps. Le gouverneur donne ſa main à baiſer au conſul; cela fait, la converſation s'engage; les ſouverains, les affaires publiques & la politique en ſont aſſez or-

dinairement l'objet. Un des crocadas, le genou en terre, étend sur ceux du gouverneur une nappe de taffetas, en donne une autre au consul, mais se contente, en la lui présentant, de le saluer avec respect. On leur sert ensuite quelques confitures; la nation en prend à son tour: immédiatement après vient le caffé à l'usage des Orientaux, c'est-à dire sans sucre & dans de petites tasses que l'on se garde bien de remplir entiérement; ce seroit manquer à la civilité musulmane. On voit paroître ensuite une eau composée, une espece de julep exhalant une forte odeur d'ambre ou de musc.

L'entretien dure aussi longtems que la société du consul plaît au gouverneur. Arrivent enfin deux crocadas, l'un portant un vase d'eau de rose, & l'autre une boëte de parfum; ils aspergent légerement de la premiere les mains & le visage de tous les assistans, en commençant par le gouverneur & le consul. Suit la distribution du parfum; le consul entend ce que cela signifie: c'est une maniere honnête dans le Levant de congédier son monde. Il se leve, & reçoit en présens, ainsi que la nation, quelques mouchoirs de mousseline ou de voile: lorsque le consul se retire, le gou-

verneur reste assis sur son siége & ne le reconduit pas.

La visite à un bacha est à peu près la même, avec la seule différence que sa cour est plus nombreuse, & que le consul seul a la permission de s'asseoir devant lui; elle est accompagnée d'une symphonie de divers instrumens, tels que tympanons, tambours, haubois, flûtes de roseau, trompettes, cors-de-chasse & psaltérion.

Le digdaban & le cadi venant prendre possession, l'un de sa qualité de commissaire, l'autre de sa charge de judicature, vont les premiers rendre visite au consul; le cérémonial en est le même. Le digdaban, par exemple, ayant pris l'heure du consul, se rend chez lui à cheval, accompagné de trois ou quatre crocadas. Il entre dans la cour du palais consulaire, où il descend avec ses bottines, qu'on ne lui ôte que lorsqu'il est assis sur le sopha destiné à cet usage, dans la salle d audience. Le consul, ses officiers & sa nation l'y reçoivent debout & le chapeau sur la tête. Le digdaban s'assied, tous alors en font de même. Après les premiers complimens, ils continuent de converser par interprete. Un janissaire présente successivement au digdaban, une pipe de tabac, des confitures,

tures, le caffé, une limonade ou quelqu'autre choſe ſemblable. Le conſul le congédie à la maniere des turcs, avec une aſperſion d'eau de roſe & un peu de parfum d'aloës. Ses eſclaves lui remettent ſes bottines : le digdaban ſe retire. Le conſul & ſa nation reſtent à leur place, mais les dragmans l'accompagnent juſqu'à la porte, & font ſemblant de le ſoutenir ſous les bras lorſqu'il remonte à cheval.

Quelques jours après, le conſul avec toute ſa nation lui rend ſa viſite : il obſerve à peu près le même ordre qu'en allant chez le gouverneur ; mais les janiſſaires, au lieu d'un bonnet, n'ont qu'un ſimple turban. Le digdaban ou le cadi reçoit le conſul en perſonne, & ne ſe fait point attendre comme le gouverneur ou le bacha.

Nous avons parlé plus haut du divan ou ſopha ; c'eſt ainſi qu'on appelle en Orient certains endroits d'une ſalle élevés au-deſſus du niveau d'une ou deux palmes. Un tapis couvre le ſiége ; le doſſier large de trois coudées, eſt matelaſſé & recouvert d'indienne, de drap ou de quelqu'autre étoffe. Quelques abats-joues garnis de drap & de ſoie, diſtribués ſur ce vaſte doſſier, forment d'un ſiege unique autant de ſieges particuliers. On y converſe, on y mange,

& ſouvent on y dort. D'ailleurs le mot divan ſignifie proprement, chez les Turcs, une ſalle de conſeil, une eſpece de bourſe où l'on diſcute des affaires publiques.

Il eſt du devoir des conſuls, dans le levant, de veiller ſur le ſalut du pays où ils réſident, ainſi que de ſes environs : s'il y a la moindre apparence de peſte, ils doivent en donner avis aux miniſtres de leurs ſouverains, dans les lettres d'expédition dont les bâtimens européens ſont chargés. La plus petite négligence en ce genre n'admet point d'excuſe.

Il n'y a, comme nous l'avons vu, que trois conſuls en pied dans l'île de Chypre. Tout le négoce eſt interdit à ceux de France & de Veniſe. Le conſul anglois a pour cet objet la liberté la plus entiere : à la mort d'un conſul, d'un chancelier, d'un dragman ou de quelque négociant, le palais conſulaire arbore le pavillon & en donne avis à tous les conſuls, qui en font autant. Ils ſe rendent enſuite à la maiſon mortuaire, & accompagnent le corps juſqu'à l'égliſe. Si c'eſt un conſul, les janiſſaires y paroiſſent avec leurs marques diſtinctives ; ſi c'eſt un archevêque, les conſuls ſe contentent d'envoyer aux funérailles quelques officiers du palais.

CHAPITRE XXIII.

Des divers Officiers du Conſul, & leurs fonctions.

Les chanceliers du conſulat ſont aſſez ordinairement de la nation même dont ils défendent les intérêts. Leur fonction eſt de tenir les regiſtres de tous les actes émanés de la chancellerie. Ils doivent examiner les patentes des capitaines, & délivrer les lettres d'expéditions aux bâtimens européens, avec un état des marchandiſes & un ſauf-conduit. Il leur eſt permis de tirer des copies des différens actes ; ces copies, pour être authentiques, doivent être ſignées & ſcellées du ſceau de la chancellerie. Le conſul, après avoir vérifié la minute du chancelier, y ajoute ſa propre ſignature, & la copie ainſi revêtue de toutes ces formalités, devient une preuve irrécuſable dans les tribunaux.

Ces chanceliers, par la nature de leurs fonctions, peuvent être conſidérés comme des ſecrétaires du conſulat.

Le chancelier du conſulat françois eſt conſtitué tel, en vertu d'un brevet du roi. Les autres ſont de l'élection des conſuls

mêmes, & confirmés par les ambaſſadeurs des différentes puiſſances à Conſtantinople. Ils ont le premier rang après le conſul, & vont toujours à ſes côtés dans les viſites particulieres, comme dans les cérémonies publiques.

Les dragmans ou interpretes des langues orientales, chargés de traduire les diſcours & les lettres, reçoivent à cet effet leurs proviſions de la cour ou du conſul.

Ces dragmans ne doivent jamais s'écarter du palais conſulaire. Leur fonction eſt de porter exactement aux gouverneurs & aux juges les miſſives des conſuls. Lorſqu'un conſul accorde à un turc une audience publique, quelque verſé qu'il ſoit dans la connoiſſance des idiômes orientaux, il ne peut lui parler que dans ſa propre langue : c'eſt au dragman à en donner l'explication au muſulman. Un dragman, porteur d'un ordre ou d'une miſſive quelconque, doit toujours être accompagné d'un janiſſaire.

Outre les dragmans ordinaires, il en eſt d'une autre eſpece, appellés barattaires, moyennant un diplôme qu'ils ont de la Porte. Ceux-ci ſont ſujets du grand-ſeigneur ; il en fait préſent aux ambaſſadeurs qui les diſtribuent dans les divers conſulats du Levant. Ce ſont ordinairement des Grecs, des Arméniens ou des Juifs. La

concession du barat ou diplôme, leur coûte cinq cents sequins. Ce barat les rend sujets de la puissance à laquelle ils ont été donnés. Ils sont dès ce moment libres de toutes redevances au grand-seigneur, & de toute vexation de la part de ses ministres. Il est à remarquer que cette protection s'étend jusques sur la femme & les enfans du barattaire; mais celui-ci une fois mort, sa famille rentre sous la domination de ses premiers souverains. Leurs obligations se bornent à reconnoître le consul pour leur protecteur & à avoir tous les égards convenables en pareilles circonstances. Les services qu'ils rendent au consul, sont de leur part autant d'actes volontaires, que celui-ci ne peut exiger.

L'habillement des dragmans ressemble à celui des turcs, mais ils portent au lieu d'un turban, un bonnet garni de martre noire, ou de la fourrure de quelqu'autre animal.

Les janissaires sont des soldats turcs; ils veillent à la porte du palais des consuls. Ils les précedent toutes les fois que ceux-ci paroissent en public, en frappant continuellement la terre d'un bâton; c'est un avertissement au peuple de se ranger & de faire place au consul. Chaque consul en a ordinairement deux à sa solde, qu'il

choisit, avec la précaution d'en avertir le janissaire leur général. Il peut en avoir un plus grand nombre, pourvu qu'il les paye.

CHAPITRE XXIV.

Devoirs des Protégés & des Capitaines de vaisseaux à leur arrivée dans un Port.

Dès l'instant que le sujet d'un prince de l'Europe a réclamé la protection du consul, celui-ci tient à son égard la place du souverain. C'est lui qu'il doit chérir & respecter dans la personne du consul. Ces témoignages extérieurs en imposent aux sujets du grand-seigneur, & l'estime que ces derniers vouent à la nation, est toujours proportionnée au respect que la nation même a pour la dignité consulaire. Toutes les fois qu'un protégé est mandé par le consul, le refus de s'y rendre est de sa part un acte punissable. Il est aussi tenu de lui renouveller à chaque commencement d'année, les témoignages de son respect & de son dévouement.

Les protégés doivent payer exactement les droits du consulat, de chancellerie & autres impositions semblables. C'est au

consul à les percevoir, la prudence du souverain s'étant réservé à elle seule le droit de les imposer.

S'ils sont dans la nécessité de recourir à un tribunal turc pour se faire rendre justice, les nationaux sont obligés d'en donner avis au consul, & de prendre sa permission.

Survient-il quelques différens entre les protégés, l'affaire n'a-t-elle pu s'arranger à l'amiable, c'est au consul à leur procurer des moyens de conciliation, & à leur rendre une exacte justice.

Si un protégé va en campagne ou en voyage, le consul doit être instruit de son départ & du lieu où il compte se rendre, pour lui donner avis de tous les désastres qui pourroient lui survenir dans son domicile pendant son absence.

Le mariage d'un européen ne peut avoir lieu sans le consentement du consul; il ne l'accorde qu'au commerçant ou à l'homme dont l'aisance est reconnue, encore faut-il que la femme soit européenne ou au moins sous la protection de quelque prince chrétien. Il est défendu à tout européen d'épouser une musulmane; la loi est expresse; & si, malgré ses défenses, le mariage se fait, l'homme devient, par l'acte même, sujet du grand-seigneur, &

soumis à la capitation; sur son refus, le consul délivré de tout souci à son égard, lui retire la protection du prince & l'abandonne à toute la rigueur de la justice ottomane.

Ceci ne regarde point la nation Françoise; tout mariage quelconque lui est interdit dans le Levant. En cas de contravention, deux mois après la déclaration du mariage, le consul fait signifier au couple rebelle de se transporter en France; il ne lui reste d'autre parti que celui de se soumettre.

Toute personne peut trafiquer en gros & en détail. Les François doivent y être autorisés par un certificat de la chambre de commerce de Marseille. Cette autorisation ne s'étend point au-delà de dix années, à l'expiration desquelles ces négocians sont obligés de revenir en France. Les autres nations peuvent rester dans l'île aussi longtems qu'ils le veulent.

Un européen débarquant dans cette île, se présente au consul & l'instruit des motifs de son arrivée; si c'est un vagabond, on ne lui fait pas gré de sa préférence, & le consul ne manque pas la premiere occasion de s'en défaire & de le renvoyer en europe.

A sa descente dans l'île le capitaine de vaisseau

vaisseau ne va pas d'abord chez son correspondant, mais au palais du consul. Il lui dit le lieu d'où il vient, la raison qui l'amene, & lui remet les lettres dont il est le porteur; même déférence à son départ; il doit en outre lui communiquer ses patentes & son passeport. Si la communication de ces papiers souffroit de sa part quelques difficultés, le consul envoie son chancelier les examiner à son bord; mais en Syrie, où les bâtimens demeurent toujours en rade, les consuls ne peuvent forcer les capitaines à sortir les papiers de leur vaisseau, par les risques qu'il y auroit à courir en se mettant à la voile & en abandonnant la rade par des tems orageux.

Un capitaine ne doit ignorer aucun de ses devoirs; cette ignorance blâmable en tout pays, devient sur-tout ici de la plus fâcheuse conséquence. Tout est grave sous un gouvernement aussi rigoureux, & où le souverain ne se fait sentir que par la pesanteur de son sceptre. Aussi les consuls ont-ils besoin de toute leur vigilance pour ne pas donner lieu à des plaintes continuelles contre ces bâtimens, la plupart employés au service des turcs, pour le transport des marchandises, des passagers & des pélerins, ces capitaines ayant sou-

vent occasionné, par leur faute, le discrédit d'un pavillon en matiere de commerce.

L'usage de venir tous les trois ans en Europe renouveller les lettres-patentes & le passeport, s'il n'étoit tombé en désuétude, obvieroit à des inconvéniens assez fréquens en Syrie, où la plupart de ces bâtimens vont en caravane. Si un bâtiment attaqué de la peste vient mouiller à la rade ou s'apprête à entrer dans le port, l'équipage doit, avant que de descendre à terre, donner le signal du secours dont il a besoin; quoique le gouvernement n'use ici d'aucune précaution en tems de peste, les consuls s'opposent à la descente, à moins que le pays ne soit lui-même ravagé par ce terrible fléau.

En 1764, l'île de Chypre jouissant de la plus grande salubrité, arriva un bâtiment françois peu chargé, mais attaqué de la peste qu'il avoit prise à Constantinople; la plupart des matelots étoient morts: trois d'entr'eux avoient survécu à leurs malheureux compagnons; le consul leur ordonna, de la part du roi, de rester en rade, & de ne descendre à terre qu'après le délai de quarante jours. Deux moururent dans l'intervalle; un seul en sortit: quelques hommes se présenterent pour faire l'inventaire du bâtiment, en tirer les

marchandiſes & le nettoyer. Un de ces hommes mourut dans le déplacement de la cargaiſon ; on reconnut par là que le bâtiment & les marchandiſes même étoient pénétrés de ce fléau. Toutes ces précautions firent le ſalut de Chypre, exempte de la peſte depuis celle de 1760.

Un bâtiment, à ſa ſortie d'un pays où regne la peſte, quelle que ſoit ſa deſtination, doit prendre un certificat de ſalubrité ; pour peu qu'il ſoit ſuſpect, le capitaine eſt obligé, avant que de communiquer avec les habitans, d'en donner avis au conſul, & de ſuivre ſes ordres.

CHAPITRE XXV.

Récit de la peſte qui déſola, en 1760, l'île de Chypre, la ville d'Acre & toute la Syrie.

Je partis de Livourne en janvier 1760, pour me rendre dans l'île de Chypre. La traverſée fut heureuſe & le voyage extrêmement agréable. Ma joie ne dura pas longtems ; le 3 de février, jour de mon arrivée, j'appris que la peſte déſoloit ce royaume, que le bourg des Salines & la

ville de Larnic, encore exempts de ce terrible fléau, ne le voyoient pas ſans terreur exercer ſes ravages dans la ville de Nicoſie, où elle frappoit chaque jour de nouvelles victimes. Le tableau de l'île entiere en proie à une deſtruction inévitable, s'offroit ſans ceſſe à leurs regards : déjà le mal s'étendoit ſur les contrées maritimes, que leur grande population expoſoit plus que toute autre aux progrès de cette épidémie déſaſtreuſe. Auſſi les conſuls, les négocians, tous les Européens en général ne ſe communiquoient qu'avec la plus grande réſerve ; pluſieurs même s'iſoloient entiérement du reſte de la ſociété ; d'autres ſe diſpoſoient à s'enfermer dans leurs maiſons, ſe condamnant ainſi à une priſon volontaire, juſqu'à ce qu'il plût à la providence de délivrer le royaume.

Je ne fus pas ſans frayeur aux approches d'un danger que j'avois juſqu'alors conſidéré comme éloigné ; il fallut cependant débarquer : un européen m'avertit d'être bien ſur mes gardes, de n'approcher perſonne, & de ne toucher à rien de ſuſpect en pareille circonſtance ; au reſte, il m'aſſura que le bourg des Salines & la ville de Larnic n'avoient encore éprouvé aucun accident, que leur commerce avec la capitale rendoit tôt ou tard inévitable.

Je fus au palais consulaire ; l'usage en a fait un devoir à tout nouveau débarqué ; je m'éloignois avec rapidité des personnes que je rencontrois : tout m'annonçoit dans celles-ci & la même crainte & les mêmes précautions ; c'étoit un spectacle vraiment affligeant de voir l'horreur mutuelle que s'inspiroient des gens, auparavant liés par tous les sentimens d'une douce fraternité. Le consul me reçut bien ; le pays d'où je sortois le rassuroit à mon égard : il m'invita à dîner. Des personnes affidées m'accompagnerent chez le consul de France ; celui-ci communiquoit encore au-dehors, & le lendemain j'eus l'honneur de manger avec lui. Ce sont les seules personnes que je pus voir, les autres consuls & la plupart des négocians, renfermés dans leurs maisons comme dans des citadelles, ne se seroient pas montrés pour un empire.

Le même soir je fus prendre congé du consul de ma nation ; cet homme, jusqu'alors d'une communication facile, songeoit à redoubler de précaution ; il venoit d'apprendre que trois habitans du bourg étoient attaqués de la peste. Quant à moi j'allai passer la nuit à mon bord.

Le lendemain, quelques affaires m'appellant chez le consul de France, je retour-

nai dans le bourg : le danger augmentoit ; des trois peſtiférés dont on m'avoit parlé la veille, deux étant morts & le troiſieme aſſez mal. La contagion d'ailleurs avoit fait des progrès, & nombre d'autres s'en trouverent attaqués. J'allai directement chez le conſul de ma nation ; il ne me fut pas poſſible de l'aborder. Je lui parlai à travers les pieux dont les conſuls ont coutume dans ces tems malheureux, de barricader leur palais. Le conſul de France, moins puſillanime, me donna audience. Il m'apprit que ce fléau commença à ſe déclarer il y avoit deux mois ſur la côte de Syrie & dans l'intérieur des terres, mais que le laps de tems écoulé depuis la derniere peſte, avoit endormi la vigilance des habitans, dont la funeſte ſécurité, d'un malheur particulier avoit fait une calamité générale. On ſent combien cette nouvelle dut m'affliger, moi qui devois pénétrer juſques dans les dernieres échelles du Levant. Je réſolus néanmoins de me rembarquer & d'abandonner au premier vent favorable, cette île ſolitaire, dans l'eſpérance très peu fondée, ſans doute, d'être plus heureux en Syrie. Je fis mes adieux, le ſoir même, au conſul italien, & ne reparus plus dans Larnic.

L'île de Chypre étoit depuis trente an-

nées, exempte de ce fléau si rapide dans ses progrès, & si terrible dans ses suites. De malheureux naufragés d'un bâtiment turc échoué sur la côte de Paphos, vinrent troubler son heureuse tranquillité : la ville de Nicosie, où ces infortunés trouverent un asile après leur naufrage, fut la premiere victime de son imprudente générosité. Cette sphere dévorante s'accrut dans toutes les dimensions, embrassa bientôt la généralité du royaume, & ne perdit une activité désastreuse, qu'après six mois de ravage, & la mort de vingt-deux mille habitans.

Je quittai la rade des Salines le 8 de février, & le lendemain je mouillai à celle de Caïpha, sur la côte de Syrie. J'aurois bien poussé jusqu'à la ville d'Acre, au nord de Caïpha, dont elle est éloignée d'environ huit milles, mais la rade n'en est pas tenable dans cette saison.

Mon premier soin fut de m'informer si la peste régnoit dans ces contrées. J'appris avec effroi, qu'à ce fléau dans sa plus grande activité, se joignoient des tremblemens de terre qui jettoient la désolation non-seulement dans la ville & le territoire d'Acre, mais dans toute l'étendue de la Syrie, jusqu'à Antioche ; que cette derniere ville venoit de voir tomber ces mêmes cons-

tructions qui avoient réſiſté au mémorable tremblement de terre qu'elle eſſuya dans la cent quinzieme année de l'ère chrétienne, ſous l'empire de Tràjan.

Je reſtai à mon bord juſqu'au 22 février; j'eſpérois tout du tems: les nouvelles néanmoins empiroient chaque jour. Las enfin de temporiſer, je fis lancer la chaloupe en mer pour aller à Acre, où je fus m'enfermer dans un appartement du quartier des François. Nous ne nous parlions que de loin; peut-être aurois-je pu me mêler avec eux, en me ſoumettant à une épreuve de vingt jours. Je préférai ma ſolitude, elle n'étoit cependant pas entiere. Trois perſonnes de mon bâtiment m'avoient accompagné dans ma retraite; nous partagions entre nous tous les petits embarras domeſtiques; chacun ſe chargeoit ſucceſſivement des ſoins du ménage. Les plaiſanteries qu'occaſionnoient ces détails, ſi nouveaux pour nous, nous faiſoient quelquefois oublier nos craintes. Notre communication au-dehors ſe bornoit à recevoir des vivres & d'autres choſes ſemblables ſur leſquelles la contagion n'a point de priſe.

Les premiers jours me parurent bien triſtes & bien lugubres. L'ennui d'une clôture auſſi ſévere, les pleurs, les gémiſſe-

mens de ceux qui entaſſoient dans les tombeaux les malheureuſes victimes de la contagion, la crainte d'un nouveau tremblement de terre, la frayeur plus grande encore, de porter dans ſon ſein le germe deſtructeur qui ſe dévoloppoit avec tant de rage dans le reſte de la ville, les cris du déſeſpoir auxquels ſuccédoit le ſilence de la mort; ces ſcenes, ces penſées, ces tableaux, ſe preſſant dans une imagination troublée, euſſent glacé d'effroi les plus intrépides. C'eſt dans ces tems de deuil, que l'habitude me parut un vrai préſent du ciel; elle nous blaſe ſur les plaiſirs, il eſt vrai, mais elle émouſſe nos peines; mes agitations ſe calmerent: ce ſpectacle ſi ſouvent renouvellé me laiſſa enfin l'uſage de ma réflexion & la force de faire mes obſervations. J'étudiai l'origine, les progrès, les ſuſpenſions, & enfin la déclinaiſon ſenſible de ce terrible fléau, & cela, en tenant un état journalier de ſes victimes, auſſi bien que des ſoins & des précautions de ceux qui croyent en s'iſolant, ſe dérober à ſes ravages. La méthode des François m'eſt ſur-tout connue. Avec toutes les facilités de m'en informer, j'eus en outre l'avantage de la ſuivre des yeux. Je vais entrer dans ces détails intéreſſans; puiſſent ces foibles obſervations, en mettant ſur la

voie un génie heureux & bienfaiſant, le conduire à des découvertes utiles pour l'humanité.

La Syrie jouiſſoit depuis trente ans de la plus grande ſalubrité. Les habitans avoient perdu juſqu'à l'idée du fléau qui avoit autrefois déſolé ces contrées. Mais une maladie épizootique ſurvenue en 1748, parmi les beſtiaux & ſur-tout parmi les troupeaux, fit tout craindre enfin pour les hommes. L'année ſuivante de violens tremblemens de terre ébranlerent toutes ces côtes & les couvrirent de ruines & de décombres. Ces déſaſtres furent aux yeux des habitans autant d'avant-coureurs de la peſte : les mêmes ravages avoient annoncé à leurs peres celle de 1730. Ces conjectures ne tarderent pas à ſe réaliſer. Au mois de décembre 1759, ſe répandit dans le pays une eſpece de fievre que l'on caractériſoit de fievre maligne. L'erreur ne dura pas longtems, & la peſte ſe déclara en 1760, & eut en peu de jours infecté toute la ville d'Acre.

La peſte ne ſéjourne guere en Syrie ; ce n'eſt pas là non plus qu'eſt communément ſon origine ; c'eſt de l'Egypte qu'elle reçoit ce funeſte préſent ; ſon foyer ordinaire eſt dans la ville d'Alexandrie, au Caire, ou dans les environs de Damiette. La peſte

dont nous parlons lui venoit à la fois du Caire & d'Alexandrie; cette derniere l'avoit reçue de Conſtantinople. Ce fléau acquiert en ſortant de cette métropole, ainſi que des villes de Smyrne & de Salonique, une malignité toute particuliere, & ſon activité ne ſe déploie jamais avec plus de fureur que ſur les campagnes de l'Egypte, qu'elle parcourt avec une incroyable rapidité. Les paſſagers, les vaiſſeaux de tranſport en ſont le véhicule ordinaire. On obſerve que cette ſorte de peſte, ſi déſolante pour l'égypte, attaque rarement la Syrie, mais que celle-ci à ſon tour, a tout à redouter des influences de la peſte née dans le ſein même de l'Egypte.

Tout européen, à la moindre apparence de ce fléau, fait ſes proviſions, prend toutes les précautions uſitées en pareille occaſion, & s'empriſonne chez lui avec toute ſa famille.

Les ſeuls mahométans plus intrépides, ſortent à leur ordinaire, entretiennent entr'eux le même commerce, ſe prêtent une mutuelle aſſiſtance, & volent ſouvent au ſecours des chrétiens abandonnés. Cette intrépidité a ſa ſource dans la perſuaſion où ils ſont que les décrets de la providence ſont inaltérables, & que les vaines

précautions des hommes ne ſauroient en ſuſpendre l'exécution.

Les mahométans de Syrie, moins familiariſés avec ce fléau, uſent néanmoins de quelques précautions; ces précautions augmenterent dans cette derniere circonſtance. Ils rendirent une ordonnance qui interdiſoit l'entrée de leurs ports à tout vaiſſeau attaqué de la peſte; mais leur vigilance à cet égard eſt ſi foible, qu'elle ne ſuffit pas pour échapper à la contagion.

Le gouverneur d'Acre arrêta les progrès de la peſte de 1760, en donnant aux habitans les moyens de ſe ſouſtraire à ſes ravages : ces moyens, quoiqu'abſolument contraires aux dogmes de la religion muſulmane, furent adoptés avec empreſſement. Les Européens devinrent leurs modeles; le gouverneur en tira toutes les lumieres dont il avoit beſoin, & s'enferma, à leur exemple, avec ſa nombreuſe famille.

Le mufti ſeul, protecteur-né de la loi mahométane, ne put imiter une conduite que cette même loi réprouvoit; au lieu de ſe renfermer dans un ſilence prudent, il tonna contre la nouvelle méthode, en fit des reproches au gouverneur, le traita d'impie & finit par le menacer des vengeances divines. Le gouverneur tourna en

ridicule la pieuse boutade du mufti, & envoya une escouade chez lui prendre douze cents cinquante sequins, pour avoir osé lui présumer, en le catéchisant, une ignorance en matiere de religion, dont sa vieillesse devoit éloigner le soupçon. C'étoit prendre le pontife par l'endroit sensible, & le moyen le plus sûr de lui fermer la bouche.

En Syrie comme dans toute l'Egypte, la peste commence en hiver, s'accroît au printems, & diminue sensiblement vers le commencement de juin, avec les grandes chaleurs. Alors les malades guérissent; très-peu en meurent, chaque jour lui ôte de son activité, & de là vient que le jour de la Saint-Jean tous les européens de Syrie sortent de chez eux, & vont à l'église chanter un *Te Deum* en action de graces.

La peste de 1760 fut une des plus malignes & des plus désastreuses que la Syrie ait encore éprouvées; à peine s'étoit-elle manifestée dans quelqu'endroit du corps, qu'elle emportoit le malade. Les symptômes ordinaires étoient un défaut d'appétit, une douleur dans les épaules, un mal de tête très violent accompagné de délire, le vomissement & une angoisse douloureuse dans la partie où doit percer la tumeur qui caractérise la peste. Un seul de ces

ſymptômes ſuffit aux chrétiens pour ſe préparer à mourir. Un religieux, curé de la Terre-Sainte, doit ſes ſoins à tout malade catholique; il ſe garantit de ſon mieux & préſente aux malades le pain euchariſtique au bout d'une palette légere & longue d'une coudée. Un peſtiféré meurt le plus ſouvent le troiſieme jour; s'il paſſe ce terme, c'eſt une marque que le mal n'a pas toute ſon activité, mais très-peu vivent au-delà du treizieme jour.

On obſerva dans la derniere peſte, que les perſonnes les mieux conſtituées étoient les plus ſujettes & les moins propres à réſiſter à ce fléau. Il paroiſſoit au contraire épargner les hommes foibles & délicats dont la guériſon, en cas d'attaque, devenoit en outre moins difficile. Il mourut beaucoup plus de Maures que d'autres, & ces derniers une fois pris la cure en étoit abſolument déſeſpérée.

Celui qui a échappé à ce fléau, eſt par la ſuite moins expoſé à ſes atteintes; mais il n'eſt pas vrai qu'il en ſoit entiérement à l'abri, car j'en ai connu qui l'avoient eu juſqu'à ſept fois, & ſont morts à la derniere.

On a remarqué que la peſte ne ſe manifeſtoit dans le corps humain que quinze jours après la communication du mal, &

de là vient la raiſon de cette loi qui ſoumet à une épreuve de vingt jours tout homme ſoupçonné d'en être incommodé.

La peſte eſt, comme je l'ai dit, une tumeur oblongue, de la forme d'une citrouille, couleur de chair dans l'origine, ſe couvrant peu à peu de rouge, & dégénérant enfin en une teinte bleuâtre, qui annonce que le mal eſt ſans remede. Si le rouge ſe maintient, & qu'il tire peu après ſur le jaune, c'eſt un ſigne que la ſuppuration aura lieu ; alors on taille l'excreſcence & il arrive quelquefois qu'on en guérit.

Le peſtiféré exige très-peu de ſoins ; l'eau pure, la panade, le thé & un peu de riz compoſent toute ſa nourriture. Il y en a qui croyent échapper en buvant des liqueurs ; c'eſt une erreur dont l'expérience a démontré le danger, & que les malades ont preſque toujours payée de leur vie.

Les précautions à prendre ſont de s'iſoler, de ne recevoir que des comeſtibles & d'autres choſes ſur leſquelles la peſte n'a point d'influence.

On acceptoit toutes ſortes de vivres ſans crainte, avec quelque précaution néanmoins. On ne recevoit pas le pain chaud, la viande étoit lavée & le lait paſſé à travers un linge pour en ôter juſqu'à la moindre parcelle du pelage des animaux. On

paſſoit à l'eau toute eſpece de légumes. On ne s'abſtenoit que des fruits lanugineux au-dehors, tels que les pêches, les abricots & d'autres ſemblables. La volaille s'apprêtoit hors de la maiſon, dans la crainte que quelque petite plume n'y ſoit reſtée attachée. Les fleurs étoient proſcrites : on faiſoit ouvrir les lettres par le porteur ; on ne les liſoit qu'après les avoir trempées dans le vinaigre aſſez de tems pour les purifier, & point aſſez pour en effacer l'écriture. On recevoit toutes ces choſes par le moyen d'une corde d'herbage que l'on jettoit du haut en bas.

On a vu le gouverneur d'Acre prendre, à l'imitation des Européens, tous les moyens qui pouvoient le dérober à la contagion. On l'a vu donner, en s'enfermant chez-lui, un exemple que le reſte des Muſulmans s'eſt empreſſé de ſuivre. De plus, il fit nettoyer les rues, & pouſſa la vigilance juſqu'à interdire l'entrée de la ville aux caravanes arrivées de Damas, où la peſte enlevoit quatre ou cinq mille ames par jour. Il les ſoumettoit hors des murs de la ville à une épreuve de huit jours. Mêmes défenſes & mêmes épreuves aux bâtimens venus de Damiette ou d'Alexandrie.

Une des précautions priſes en tems de peſte,

peſte, eſt d'empêcher les chats d'entrer dans les maiſons; on leur fait alors une guerre ouverte, ils ſont aſſommés à grands coups de maſſues. C'eſt une rigueur néceſſaire, car la peſte n'a point de véhicule plus sûr & plus rapide que ces animaux; il en réſulte un autre inconvénient, la multiplication des rats & des ſouris, mais il n'y a pas d'exemples qu'ils ayent jamais propagé ce fléau.

Il eſt à remarquer que la peſte, en attaquant l'homme, épargne les quadrupedes & les volatiles. Cependant la fourrure des uns & le plumage des autres l'attire & la communique. On doit ſur tout ſe garder des chevres & des moutons. Les bœufs & les chevaux ſont un peu moins à craindre.

Les François à Aere, comme dans tout autre endroit de la Syrie, ſont réunis dans un quartier. Ils s'y renferment entiérement, & éliſent tous les huit jours un négociant & un commis de banque pour recevoir & admettre toutes perſonnes non-ſuſpectes avec toutes les précautions qui peuvent diminuer le danger d'une pareille introduction; ils n'y réuſſiſſent pas toujours. Le 30 mars 1760, cinq perſonnes de leur quartier ſe trouverent attaquées de la peſte. Elles étoient dans l'hoſpice de la Terre-

Sainte; on séquestra sur le champ les religieux, huit d'entr'eux moururent, un seul échappa. La consternation étoit telle que les François cessèrent de communiquer avec qui que ce soit, même avec leurs domestiques. Chacun s'isola pendant une quinzaine de jours, au bout desquels les affaires reprirent leur cours comme auparavant.

Toutes les villes de la Syrie souffrirent également de ce fléau; il pénétra jusqu'à Alep, & y séjourna deux années entieres. Elle n'en fut délivrée que par un froid excessif, différente en cela de l'Egypte & du reste de la Syrie, qui n'en durent la cessation qu'aux chaleurs : celles-ci sont assez régulieres dans ces climats; il est rare au contraire que le froid y soit assez rigoureux pour arrêter la contagion.

La population d'Acre n'est guere que de seize mille habitans, & dans l'espace de cinq mois, il en mourut cinq mille de la peste.

Le 24 de juin 1760, jour de la Saint-Jean, les François qui forment ici la majeure partie des nations Européennes, ouvrirent leur enceinte & commencerent à communiquer au-dehors; on cessa d'être aussi circonspect; les temples furent net-

toyés, & chaque nation de ſon côté rendit grace à l'Eternel.

Les François ont un médecin particulier payé des deniers de la caiſſe nationale. A la moindre apparence de contagion, le conſul l'envoie ſur les lieux ; il vient enſuite en faire ſon rapport, & ce rapport qui réaliſe le bruit ou qui en éloigne le ſoupçon, n'en eſt pas moins inſéré dans les lettres de ſalubrité expédiées aux diverſes puiſſances de l'Europe.

En général on ne peut prendre trop de précaution pour ſe garantir de ce terrible fléau. Cette vigilance a quelquefois ſauvé la vie à des milliers d'hommes qui ſans elle en auroient été les victimes.

CHAPITRE XXVI.

De la culture des vignes & de la qualité des vins de Chypre.

Je finirai la deſcription de l'île de Chypre par des obſervations détaillées que j'ai faites ſur la culture de ſes vignes & la qualité de ſes vins, devenus pour l'Europe une branche importante de commerce ; mais comme la température d'un pays in-

flue beaucoup ſur les productions de ſon ſol, je crois à propos de m'étendre avant tout ſur celle de Chypre.

La ſéchereſſe y fut toujours regardée comme la cauſe principale de la perte des récoltes. Les pluies, qui partout ailleurs ſont variables, y tombent à des époques réglées, de ſorte que l'île s'en voit privée pendant pluſieurs mois de ſuite.

Ces pluies s'annoncent par un amas de nuages qui s'agitent dans l'air en ſens différens, tantôt réunis & tantôt diviſés. L'atmoſphere obſcurcie paroît devoir ſe fondre, quand un vent imprévu vient diſſiper les nuages & ramene la ſérénité.

Quelquefois même le ciel réſonne d'un murmure ſourd ou d'éclats de tonnerre qui promettent également une pluie prochaine, mais trompent encore, en ſe calmant tout-à-coup, l'eſpoir du cultivateur.

Cette incertitude de tems ſe prolonge juſqu'à la mi-octobre.

Alors tombe une pluie précipitée qui continue par intervalle juſqu'à la fin de janvier.

Février eſt moins pluvieux, & quelquefois jouit d'un ciel ſerein, mais les eaux recommencent avec force vers la mi-mars, juſqu'à la fin d'avril.

Elles ceſſent entiérement les premiers

jours de mai & ſont ſuivies de douces roſées qui apportent à l'île la fraîcheur & l'abondance, en tempérant les chaleurs de juin.

Ce mois écoulé, il ne faut plus attendre ni roſées ni pluies; un ciel brûlant deſſeche & appauvrit la terre, épuiſe le cultivateur par une tranſpiration exceſſive.

Si, contre ſon attente, quelques nuages paſſagers arroſent ſes champs, c'eſt toujours en ſi petite quantité qu'il n'en tire aucun avantage pour la culture de ſes cotons & de ſes vignes, pas même celui de pouvoir arracher les herbes ſauvages qui les étouffent.

Les chaleurs augmentent avec l'été, & feroient inſupportables s'il ne s'élevoit un vent rafraîchiſſant qu'on nomme limbât dans le pays.

Ce vent commence à ſouffler à huit heures du matin, le premier jour, va en croiſſant avec le ſoleil, juſqu'à midi, enſuite s'affoiblit par degrés & tombe à trois heures.

Il s'éleve au même moment, le ſecond jour, mais il n'atteint ſa plus grande force que vers une heure après-midi & ceſſe à quatre préciſes.

Il ſe fait ſentir, le troiſieme jour, à

l'heure ordinaire, & ſa chûte eſt encore reculée d'une heure.

Dans les cinq jours qui ſuccedent, il ſuit une même progreſſion que dans le troiſieme, mais on remarque que ſon dernier ſouffle eſt beaucoup plus violent.

Après le terme des cinq jours il recommence une nouvelle période pareille à la premiere.

Avant qu'il s'éveille, on peut juger du dégré de force qu'il aura dans le jour, en fixant la mer du côté où il naît; ſi l'horiſon eſt clair & dégagé de tout nuage, le vent ſera foible & même preſqu'inſenſible, mais ſi l'horiſon eſt obſcur & nébuleux, le vent ne peut manquer d'être violent.

Ce vent limbât, qui modere l'excès des chaleurs, devint plus d'une fois la cauſe des fievres qu'on ſouffre dans l'île, & auxquelles, comme je l'ai dit en commençant, les Européens ſont plus expoſés que les naturels. La raiſon en eſt ſenſible; moins habitués au climat, ils ſe laiſſent plutôt ſurprendre par la fraîcheur de l'air dans un état de tranſpiration, ce qui produit des maladies aiguës, & des fievres tierces ou quartes très opiniâtres.

A ce vent limbât, dont la chûte eſt avancée ou reculée d'une heure, ſuccede

un calme accompagné d'une certaine humidité qui rend l'air quelque peu pesant.

Cette humidité se dissipe avec le soir, repoussée par un autre vent qui s'éleve chaque jour au commencement de la nuit. Ce vent est regardé comme un vent de terre par les habitans de la partie méridionale & orientale de l'île; tandis qu'il est appellé vent de mer sur la partie septentrionale & occidentale, qui, en effet, le reçoit immédiatement de la mer.

Pendant l'été ce vent souffle jusqu'à quatre heures après minuit, & laisse à sa chûte un calme profond qui se prolonge jusqu'à l'heure où le limbât se fait sentir.

Dans l'automne & l'hiver, il ne tombe qu'au lever du jour, pour être remplacé par d'autres vents qui naissent de l'irrégularité de la saison.

Dans le printems, sa durée ne passe pas le milieu de la nuit, & alors succede ce calme heureux pendant lequel se forment les rosées rafraîchissantes qui humectent la terre au coucher du soleil.

Les vents limbâts, qu'on sent naître avec les premiers jours de l'été, cessent vers sa mi-septembre; c'est le commencement des plus insupportables chaleurs, parce qu'aucun souffle n'en tempere plus la violence; mais elles ne sont pas de lon-

gue durée ; elles décroiſſent ſenſiblement dans les derniers jours d'octobre, ſous les nuages pluvieux dont l'atmoſphere commence à ſe charger.

Il arrive, dans l'été, que le limbât, après trois jours d'accroiſſement, eſt remplacé par un vent ſeptentrional qui eſt incommode & dangereux.

Il s'éveille à ſept heures du matin, augmente à midi, & ne tombe qu'au ſoir. Il amaſſe ſur l'horiſon des vapeurs malſaines & brûlantes, contre l'atteinte deſquelles il eſt néceſſaire de prémunir ſa ſanté. La meilleure précaution qu'on puiſſe prendre en pareil cas, eſt de ſe tenir renfermé chez ſoi, portes & fenêtres cloſes.

Si ce vent, dont les périodes ſont à peu près les mêmes que celles du limbât, continue de ſouffler ſix ou neuf jours de ſuite, malheur aux productions de la terre, & particuliérement aux plantes de coton, qui bientôt ſont deſſéchées & brûlées juſqu'aux racines ! Malheur aux vignes elles-mêmes, qui vont ſe dépouiller de leurs feuilles & de leurs grappes abondantes !

Il en réſulte quelquefois un autre dommage plus deſtructeur encore, par des nuées de ſauterelles, que le ſouffle de ce vent produit & répand ſur la ſurface des campagnes.

pagnes. Rien n'échappe où elles se trouvent, la richesse du sol est totalement anéantie; le bétail est détruit, & le cultivateur lui-même ne trouve son salut que dans la retraite profonde. Heureusement c'est un de ces fléaux dont la nature ne multiplie pas les exemples.

La partie méridionale de l'île souffre plus qu'aucune autre de l'incommodité de ce vent, qui apporte avec lui la chaleur des terres seches & brûlantes qu'il a parcourues dans un assez long espace.

Il est beaucoup plus supportable dans la partie du nord & sur les côtes, parce que venant de la Caramanie, province de l'Asie mineure, il s'est un peu rafraîchi sur la mer qu'il traverse dans un espace d'environ cinquante milles.

Si les chaleurs de l'été sont excessives, le froid de l'hiver est tellement modéré, qu'on n'allume de feu dans les maisons, que pour se garantir d'une trop grande humidité.

Il est rare de voir de la neige, ou si par hasard il en tombe, elle fond presqu'aussi-tôt, de sorte qu'il n'en reste plus de traces le lendemain.

J'en excepterai une vallée qui se trouve au bas du mont-Olympe, où la neige se durcit par les vents, & se conserve jus-

que dans le cœur de l'été. Les habitans des lieux circonvoisins sont tenus d'en porter au sérail ou palais du gouverneur autant qu'il en faut pour les glacieres, moyennant laquelle charge ils sont exempts des nombreux impôts dont le peuple cypriote est accablé.

J'ai fait cette derniere observation sur la température de Chypre, que, malgré le changement d'air, le passage d'une saison à l'autre n'étoit presque pas sensible.

Après être entré dans des détails que j'ai cru importans, je passe à la culture des vignes.

CHAPITRE XXVII.

De la culture des vignes.

On cultive des vignes sur diverses collines de Chypre; mais toutes ne produisent pas un vin égal en qualité à celui qu'on connoît sous le nom de la Commanderie, qui fait les délices de nos tables d'Europe.

Le territoire de la Commanderie est enclavé dans cette partie de l'île que les Grecs appellent Orni, laquelle comprend, au couchant une portion de l'ancienne pro-

vince de Paphie, & au midi une autre de celle d'Amathuſie, qui n'eſt pas moins ancienne. Ce territoire eſt borné au levant par la ville de Limaſſol, au couchant par celle de Paphos, au nord par le mont-Olympe, appellé en langue grecque Throgodòs ou Throdòs.

Entre pluſieurs hameaux qui s'élevent dans cette enceinte, les plus renommés par la qualité de leur vin, ſont Zoopi & Ozongùn, voiſins l'un de l'autre, & ſitués ſur la même colline.

Ce nom de la Commanderie, donné au territoire, dérive des chevaliers des ordres de St Jean de Jéruſalem & du Temple, auxquels il appartenoit. Malte conſerve encore des prétentions ſur cette propriété, & en attendant qu'il plaiſe au Muſulman, un jour converti, de la lui reſtituer, le grand-maître en confere le titre à un commandeur de l'ordre: c'eſt à préſent la famille des Cornaro, établie à Veniſe, qui en eſt revêtue.

Les collines où l'on cultive la vigne, ſont généralement pierreuſes, d'une terre noirâtre où ſe trouvent mêlées quelques veines couleur de rouille, & en certains endroits des particules brillantes qui ſont de talc, communément appellé parmi nous, pierre ſpéculaire.

Les vignes ſont plantées avec ſymétrie, ſur des files ſéparées les unes des autres par une égale diſtance.

On fait les plantations dans le tems pluvieux, qui, comme je l'ai dit, arrive vers la mi-novembre. Il eſt d'uſage, dans quelques cantons, de creuſer à la place du cep une foſſe de deux coudées de profondeur, où l'on fait croître certaines plantes baſſes & touffues, que les Grecs nomment trombie, qui ſont de véritables plantes de thym, dont cette île abonde. Ces plantes ſervent à défendre le cep de la trop grande humidité qui pourroit lui être nuiſible dans la ſaiſon des pluies, & conſervent au jeune plan une terre légere, qui donne à ſes racines la facilité de s'étendre.

Dans d'autres lieux, où la nature du terrein ne demande pas qu'on creuſe des foſſes pour la plantation, on introduit le cep dans la terre par le moyen d'un inſtrument que les cultivateurs nomment cuſpos ou échelle, à cauſe de deux appuis deſtinés à recevoir le pied pour enfoncer l'inſtrument. Quand le cep eſt introduit à la profondeur d'une coudée, on jette un peu d'eau deſſus, & on remplit de terre le reſte de l'ouverture : c'eſt la maniere la plus uſitée de l'île.

Quoique dans ces derniers terreins il ne

faille pas creuſer de foſſe pour la plantation, il eſt prudent, quand la vigne eſt adulte, de faire autour du cep une cavité plus ou moins grande, de peur que les grappes qui touchent la terre ne ſe pourriſſent dans les pluies abondantes : il réſulte un autre avantage de cette précaution, c'eſt que la cavité, en retenant l'eau, conſerve à la grappe une fraîcheur qui la féconde ſans danger de la pourrir.

Toute eſpece d'arbres eſt ſoigneuſement écartée des vignes, pour laiſſer à l'air un cours plus libre : dans le printems on ſe donne une peine prodigieuſe à extirper les herbes inutiles qui croiſſent & ſe renouvellent chaque jour autour des ceps.

Le tronc de la vigne eſt communément bas & preſque jamais ne s'éleve à plus d'une coudée ; il groſſit en progreſſion du tems où on l'a planté ; comparés aux ceps d'Italie, ceux de l'île de Chypre peuvent paſſer pour très-gros.

La taille a lieu en février & mars ; on ne laiſſe que deux tiges ſur chaque cep & deux boutons ſur chaque tige. Si on juge à propos de laiſſer croître trois tiges ſur un cep, alors on ne conſerve qu'un bouton ſur chacune d'elles.

On taille la vigne avec un petit inſtrument tranchant que nous nommons ſer-

pette; on coupe ſes tiges en pente & du côté oppoſé aux boutons, afin que la ſeve, en découlant de la tête du cep, n'atteigne pas le fruit, ce qui, dans le cas contraire, lui cauſeroit du dommage.

On ne connoît point l'uſage d'enchaîner la vigne à des appuis; ſes rameaux peuvent s'étendre ſelon leur diſpoſition naturelle; les cypriotes ſont perſuadés que la grappe mûrit mieux étant inclinée vers la terre, qu'expoſée au ſoleil. Quand la chaleur a pénétré dans les foſſes ou cavités qu'on a faites au pied de la vigne, elle s'y concentre & conſerve aiſément ſon même dégré de force.

Un cep ne porte qu'un petit nombre de grappes; leurs grains ſont très-écartés, mais nourris & ſucculens; ils tiennent à de longues queues; leur peau eſt de couleur purpurine, & leur chair participe du verd & du rouge.

Le raiſin de la Commanderie ſe diſtingue bien aiſément de celui des autres vignobles; il a une peau mince & déliée, une chair compacte qui réſiſte tant ſoit peu à la dent, tandis que par-tout ailleurs, il eſt enveloppé d'une peau épaiſſe, & fond naturellement dans la bouche ſans le preſſer.

Quand la grappe approche de ſa matu-

rité, on voit certains cultivateurs dépouiller leurs vignes du feuillage, & rapprocher toutes les branches divergentes de leur tronc commun. La raiſon qu'ils en donnent eſt que les grappes en mûriſſent plus vîte; mais on peut leur répondre qu'elles doivent auſſi ſe ſécher plus aiſément & perdre une partie de leur ſuc. Quoi qu'il en ſoit, cet uſage ſe pratique par des cultivateurs expérimentés.

La vendange eſt ouverte dans les derniers jours du mois d'août, & dure environ ſix ſemaines. On coupe en premier lieu, toutes les grappes qu'on deſtine à faire des vins ordinaires ou d'une qualité inférieure; celles qu'on réſerve pour des vins choiſis ne ſe recueillent qu'à la fin d'octobre.

On ſe ſert pour vendanger de petits paniers de jonc & de corbeilles faites auſſi de jonc, ou de branches d'oſier, pour tranſporter la vendange.

Ces jours ſont des fêtes: les échos des collines ne retentiſſent que des accens de l'eſpérance & de la joie: les travaux ſont ouverts le matin & terminés le ſoir par des danſes champêtres; le Cypriote paroît un moment ne plus ſe ſouvenir qu'une partie de cette récolte, foible dédomma-

gement de ſes ſueurs, doit être la proie du deſpote avide.

On dépoſe la vendange ſur des terraſſes couvertes, que les Grecs nomment punſi, où elle eſt étendue avec une attention ſcrupuleuſe : les grappes placées légérement les unes au-deſſus des autres, s'élevent à la hauteur d'une demi-coudée, & reſtent en cette poſition juſqu'à ce que les grains détachés d'eux-mêmes de leurs queues par l'exceſſive maturité, commencent à rendre le ſuc qu'ils renferment.

Alors avec des pelles on enleve ces raiſins de la terraſſe; on les porte dans les linós ou celliers dont le pavé eſt de marbre, ou couvert d'un enduit ſolide & fait en pente d'un côté : on les écraſe avec un maillet applati, puis on les ſerre ſous de petits preſſoirs appellés patitiri, & on recommence la preſſe trois ou quatre fois, ſelon le beſoin.

Le moût qui en ſort eſt doux & viſqueux, il découle dans un large vaiſſeau qui eſt placé en terre à l'extrémité de la pente.

A meſure qu'il s'emplit, on le vuide avec de petits vaſes qu'on va verſer dans des vaiſſeaux de grès d'un vaſte contour, & terminé en cône vers l'extrémité inférieure; comme ils ne peuvent ſe ſoutenir

d'eux-mêmes, à cauſe de leur forme, on les enterre juſqu'à la moitié de leur hauteur.

On laiſſe bouillir le vin dans ces vaiſſeaux pendant quarante jours de ſuite; il faut avoir la précaution de ne les pas emplir juſqu'au bord, de peur que la liqueur dans ſon effervescence, ne découle du vaſe pour ſe répandre à terre. D'une main légere on enleve l'écume à meſure qu'elle s'éleve à la bouche du vaiſſeau.

D'autres obſervent une méthode différente, en fermant étroitement le vaiſſeau auquel ils ne laiſſent qu'une ouverture ſuffiſante pour recevoir l'air extérieur. Cette méthode eſt jugée la meilleure, & je crois qu'elle l'eſt en effet, en ce que l'eſprit de la liqueur ne s'évapore pas.

Si on s'aviſoit de boire de ce moût pendant ſon effervescence, on éprouveroit auſſi-tôt un gonflement de ventre & de fortes coliques, qui font beaucoup ſouffrir, mais dont heureuſement les ſuites ne ſont pas dangereuſes.

Cependant on peut lui ôter cette qualité nuiſible; les habitans en ont trouvé le moyen que voici:

Ils ſuſpendent aux poutres des celliers de petits facs faits d'une toile de coton très-ſerrée, dont l'ouverture ſe tient élar-

gie, au moyen d'un cercle de bois qu'ils y ont attaché. Au fond du sac est de la cendre de sarment, à la hauteur d'une palme; ils versent dessus une mesure plus ou moins grande de moût bouillant, lequel, filtrant à travers la cendre, se clarifie & devient potable, sans risque d'incommoder.

Il se trouve néanmoins plusieurs étrangers qui ne peuvent souffrir l'usage de cette boisson, parce qu'elle comporte un aigre-doux qui cause des nausées, & quelquefois excite au vaumissement.

Ce moût ainsi clarifié, ne se perfectionne jamais, & bien souvent se détériore. Il est curieux d'observer la cendre à travers laquelle il a filtré; elle est couverte de globules agités, de couleur rouge obscur.

Quand le vin a bouilli pendant quarante jours, on ferme le vaisseau avec des couvercles de terre cuite.

La couleur du moût, avant de bouillir, est d'un rouge foncé; elle devient plus légere après l'efferveſcence: elle s'affoiblit encore avec les années, tellement qu'après quinze ou vingt ans, le vin de Chypre acquiert la couleur de nos muscats.

Il y a plusieurs manieres de préparer les vaisseaux qu'on destine à recevoir du vin. Ici on les fait chauffer pour les enduire

ſimplement de poix. Là, au ſortir de la fournaiſe on fait couler deſſus un liquide bouillant compoſé de térébenthine & de poix, mêlé de cendre de ſarment, de poil de chevre & d'un ſable délié; ce liquide s'inſinue dans les pores du vaſe échauffé, & jamais enſuite ne s'en détache.

Ces vaiſſeaux ſe fabriquent dans deux villages de l'île, appellés Cornòs & Lapite, l'un, ſitué dans la partie méridionale de l'île, & l'autre, ſur la côte ſeptentrionale dans l'ancienne province de Lapathie, où, ſelon la tradition des habitans, l'art de faire des vaſes fut perfectionné depuis un tems immémorial.

Les plus gros de ces vaiſſeaux contiennent vingt barils, & les plus petits environ douze; j'ai expliqué ailleurs ce que l'on entend par baril, & quelle eſt ſa meſure.

Le prix ordinaire de ces vaiſſeaux eſt de trois à cinq piaſtres du Levant.

J'ai oublié de dire que le vin, en ſe clarifiant, dépoſoit au fond du vaiſſeau une matiere graſſe & viſqueuſe, que dans le pays on nomme manà. Loin de nuire à la qualité de la liqueur, elle contribue à ſa perfection.

J'ajouterai que des grappes du raiſin on extrait une eau-de-vie excellente, qui ſe

conſomme tant ſur les lieux que ſur les côtes de Syrie, où les commerçans Européens la débitent avec avantage.

La récolte eſt à peine achevée, que commencent les perquiſitions fiſcales. Des émiſſaires du gouvernement ſe répandent dans tous les vignobles, s'informent, à titre de marchand, du produit de chacun, pénétrent dans les plus riches celliers, puis en vertu d'ordres arbitraires dont ils ſont porteurs, enjoignent impérieuſement au propriétaire de leur livrer quelques vaiſſeaux de ſon meilleur vin, & de le conduire à ſes frais & riſques juſques dans les caves du ſerrail.

Heureux le Cypriote aſſez prévoyant pour ne pas laiſſer connoître à ſes voiſins, même aux gens attachés à ſon ſervice, la quantité de ſa récolte. A l'aide d'un confident ſûr, il ſe hâte d'enfouir dans ſes bâtimens ou dans ſes vergers le meilleur vin qu'il a recueilli, après quoi il ne redoute plus d'expoſer le reſte aux regards du deſpote ſubalterne.

Cette précaution eſt ſur-tout indiſpenſable dans le territoire de la Commanderie, où le vin, plus précieux que dans les autres vignobles, excite bien davantage l'avidité du gouvernement. On creuſe des foſſes profondes, où l'on dépoſe enſem-

blé trente & quarante vaiſſeaux bien couverts & fermés hermétiquement. On étend deſſus une quantité de terre ſuffiſante pour les garantir de tout accident. Il n'y a pas à craindre que le vin ainſi enfoui ſe détériore. On aſſure, au contraire, à Zoopi & à Orungùn, qu'en le tirant de la foſſe on le trouve amélioré.

J'expliquerai dans le chapitre ſuivant, la maniere de garder & de conſerver les vins qu'on va tranſporter des campagnes à la ville.

CHAPITRE XXVIII.

Tranſports des vins à la ville de Larnic, & maniere de les conſerver.

On porte à quarante mille cruches, ou à dix mille barils de notre meſure tout le produit des meilleurs vins de Chypre.

Ces vins ſe vendent à tant la charge, qui eſt compoſée de ſeize cruches, ou de quatre barils.

L'achat s'en fait au tems même de la récolte, mais ſous la clauſe formelle & obligatoire pour le vendeur, de garder ſon vin pendant une année, de l'entretenir à

ſes frais, & de le reprendre ſi alors il n'eſt pas jugé bon & valable.

Cet eſpace de tems écoulé, l'acheteur va en perſonne, ou envoie un chargé de procuration au cellier du vendeur. Il compare le vin qu'on lui a donné pour eſſai avec celui qui eſt reſté ſous la garde du propriétaire, & ſi la qualité s'eſt maintenue de part & d'autre, le contrat ſe réaliſe.

Si au contraire l'acheteur trouve le vin ou affoibli ou altéré, & que le vendeur ſoit d'un autre avis, on appelle deux arbitres dont le jugement a force de loi, mais on eſt rarement obligé d'y avoir recours, parce que la bonne foi & la loyauté préſident à tous les contrats de cette nature.

C'eſt à la ville de Larnic qu'on conduit preſque tous les vins de l'île; on ſait dans les échelles du Levant qu'elle en eſt l'entrepôt. Le tranſport s'en fait dans des outres. Comme elles ſervent à transférer indiſtinctement les bons vins & les vins ordinaires, elles ſont goudronnées avec aſſez peu de précaution.

De là vient cette odeur de poix qu'on trouve au vin de Chypre dans les premieres années, qui ſeroit moins ſenſible ſi on apportoit plus d'attention à goudronner les outres; la preuve en eſt que dans les

campagnes où les vaiſſeaux ſont mieux préparés, le vin n'a pas, à beaucoup près, une odeur auſſi forte que le vin tranſporté à la ville.

Rendu à Larnic, le vin ſe tranſvaſe dans des tonneaux cerclés en fer.

Quand il a atteint quelques années, il commence à perdre ſon odeur de poix, & la dépoſe entiérement après douze à quinze ans de tonneau. C'eſt la meilleure preuve de ſa vieilleſſe.

On ne connoît point à Larnic de caves ſouterraines, toutes ſont à fleur de terre, longues & étroites. Les tonneaux ſont aſſis ſur des ſolives ou des petits murs élevés d'une palme de main, comme cela ſe pratique parmi nous. On donne à ces caves le nom de Kilaù. On ne croit pas qu'il importe à la qualité du vin de les bâtir vers tel point de l'horizon plutôt que vers tel autre. On leur laiſſe peu de jour, & les fenêtres qui le tranſmettent ſont percées à l'extrémité qui fait face aux deux rangs de tonneaux. On ne les ouvre que pour faire au vin quelque travail néceſſaire.

Quand je dis qu'on tranſvaſe le vin dans des tonneaux au ſortir de l'outre, je n'entends pas parler de celui nouvellement fait. On le dépoſe comme à la campagne, dans des vaiſſeaux de terre, & ce n'eſt qu'a-

près l'année révolue qu'on le verſe dans le tonneau.

Il eſt d'uſage de ne jamais emplir les tonneaux ; on y laiſſe un certain vuide ; ils pourroient même n'être qu'à moitié pleins, ſans que le vin en ſouffrît.

J'ai remarqué que le vin de Chypre n'attachoit pas au vaiſſeau qui le renferme un enduit graveleux & brillant que nous appellons, tartre. Néanmoins il dépoſe au fond une lie qui participe du rouge, du noir & du jaune, & qui en ſéchant acquiert la conſiſtance d'une pâte déliée, avec la couleur du tabac d'Eſpagne.

Cette lie eſt d'un avantage précieux ; on a grand ſoin d'en garnir les tonneaux qui doivent recevoir le vin à ſon arrivée des campagnes. Cette lie ſe ſouleve d'abord par la chûte de la liqueur, la trouble en ſe confondant avec elle ; mais bientôt elle attire vers le fond toutes ſes parties graſſes, & par ce moyen la clarifie & l'améliore ſenſiblement.

Dans les achats de vin, la lie reſte toujours au vendeur, à moins qu'il n'y ait une clauſe contraire, qu'on doit formellement énoncer dans le contrat.

Le vendeur peut auſſi retenir dix ou douze flacons de chaque vaiſſeau pour conſer-

ver

ver la lie fraîche & liquide, qui perdroit toute ſa propriété en ſéchant.

La lie d'un vin ne préjudicie jamais à la qualité d'un autre; on confond même les vins de pluſieurs vignobles, ſans riſque de les altérer.

On fait un ſi grand cas des tonneaux garnis de lie, qu'on les paye quatre fois plus que ceux où il n'y en a point.

J'ai obſervé que le vin de Chypre étoit de couleur rouge en ſortant du preſſoir, & qu'après cinq à ſix ans il la changeoit en celle de nos muſcats. Mais on a trouvé le moyen de la lui faire prendre avant le tems ordinaire. J'en tranſcris la recette telle que me l'a donnée un marchand de Larnic.

Tranſvaſez dans un tonneau neuf la liqueur que vous voulez clarifier : prenez une demi-drachme de colle de poiſſon, à raiſon de chaque cruche de vin; applatiſſez-la ſous le marteau & l'effilez avec la main. Poſez-la dans un vaſe de terre vernis, où vous verſerez cinq à ſix verres tirés du tonneau. La colle y doit reſter vingt-quatre heures en infuſion. Mettez le vaſe ſur un feu modéré pour lui éviter un trop fort bouillon. Remuez la colle juſqu'à ce qu'elle ſoit fondue, alors verſez-la dans le tonneau, & fouettez le vin avec

un bâton pendant ſept à huit minutes. Vous le laiſſerez repoſer ſix jours, & le ſeptieme vous pouvez le ſoutirer de nouveau.

Cette opération peut cauſer au vin quelqu'altération apparente, mais ne change rien à la qualité bonne ou moindre qu'il avoit avant d'être travaillé. Cependant il en peut réſulter par la ſuite deux préjudices ; le vin ne produit plus de lie, & privé de cette ſubſtance conſervatrice, il perd une partie de ſa force & de ſon parfum ; c'eſt pourquoi on ne fait guere uſage de la recette que je viens de donner. Je pourrois même dire qu'elle eſt mépriſée de la plupart des naturels.

Elle eſt mieux accueillie des marchands Européens, qui ne craignent pas de vendre comme vin vieux le vin nouveau, auquel cette opération fait prendre une apparence de vieilleſſe. En jettant un peu de lie dans chaque tonneau clarifié ; ils mettent la liqueur en état de ſouffrir la traverſée ſans aucun dommage.

Il y a moins de riſque à faire l'opération quand le vin a huit à dix ans de vieilleſſe, & qu'on veut le mettre en bouteille, ſa lie n'eſt plus utile à ſa conſervation, & on lui donne, en le clarifiant, un goût plus délicat.

Examinons maintenant quel eſt le commerce des vins de Chypre, & la conſommation qui s'en fait en Europe.

CHAPITRE XXIX.

Commerce des vins de Chypre, & conſommation qui s'en fait en Europe.

LARNIC ne doit l'avantage d'être devenue l'entrepôt des vins de Chypre, qu'à ſa proximité de la côte des Salines, où viennent débarquer tous les vaiſſeaux européens. Cette branche de commerce aſſure la ſubſiſtance de ce bourg ſitué dans la partie la plus ſtérile du royaume.

Le vin ſe vend à la cruche, vaſe de terre d'une grandeur déterminée, qui contient environ cinq flacons, meſure de Florence.

Le prix des meilleurs vins a coutume d'être de deux piaſtres & demie à trois piaſtres; celui des vins nouveaux, c'eſt-à-dire de ceux qu'on a recueillis depuis une année, eſt ordinairement de trois quarts de piaſtre, ou d'une piaſtre.

Cependant je l'ai vu porté à une piaſtre

un huitieme & à une piaſtre & demie, même à deux piaſtres & demie & trois quarts, mais ces derniers prix ſont extraordinaires, & n'ont lieu que dans les années ſtériles, ou en cas de chargemens conſidérables pour l'Europe. Les vins de ſix, huit, dix & quinze ans, ne ſont pas ſujets à cette viciſſitude de prix.

L'expédition de ces vins pour l'Europe ſe fait en tonneaux, qui ordinairement contiennent ſoixante & dix cruches ou dix-ſept barils de notre meſure.

Ces vins expédiés ſont ſoumis à deux ſortes de dépenſes; les premieres ſont celles de tarif, invariables & confirmées par l'uſage & l'approbation de tous les correſpondans Européens; les ſecondes varient avec le prix de la marchandiſe, ſur lequel elles ſont réglées.

Pour en donner une idée plus juſte au lecteur, je vais mettre ſous ſes yeux le tableau de ces deux ſortes de dépenſes.

Achat.

Pour 70 cruches de vin de Chypre, à 3 piaſtres la cruche, ...	210 piaſtres.

Ci-contre. . . 210 piaſtres.

Tarif.

Valeur du tonneau de 70 cruches, .	7 piaſtres,	50 aſpres.
Soutirage, remplage & tranſport à la mer, . . .	1	55
(1) Chargement à 1 quart de piaſtre par tonneau, ...		25
(2) Facturage à 1 quart de piaſtre par tonneau, ...		25
(3) Rétribution des commis de douane à un aſpre par cruche, ...		70
TOTAL. . .	220 piaſtres,	25 aſpres.

Dépenſes incertaines & réglées ſur le prix de la marchandiſe.

(4) Courtage ou ſenſerie à 1 pour 100 ſur le prix de 210 piaſtres, . . .	2 piaſtres.	40 aſpres.
(5) Droits de douane à 3 pour 100, .	6	30

De l'autre part. .	228 piaſtres.	95 aſpres.
(6) Conſulat à deux pour cent, . .	4	20
(7) Proviſions à deux pour cent, . .	4	20
Dépenſes imprévues,		45
— TOTAL. .	237 piaſtres.	80 aſpres.

Laquelle ſomme peut équivaloir à 848 livres de Florence.

(1) *Chargement.* Droit qu'on paye au capitaine du vaiſſeau, en conſidération des frais de cordage qu'il eſt obligé de faire pour amener les tonneaux à bord du bâtiment.

(2) *Facturage.* Droit dû au facteur de la côte, qui expédie, charge & conduit au port la marchandiſe.

(3) *Rétribution.* Elle fut d'abord volontairement payée aux commis de douane, pour l'aſſiſtance ou aide qu'ils donnoient à chaque chargement, & depuis elle eſt devenue exigible.

(4) *Courtage.* Droit accordé aux perſonnes qui ſe chargent de procurer des vins & de faire les propoſitions de vente & d'achat.

(5) *Douane.* C'eſt le droit que le grand-ſeigneur fait prélever ſur les vins vendus,

pour la permiſſion qu'il accorde à leur ſortie de ſes états.

(6) *Conſulat.* Droit que les négocians payent, à titre de don, au conſul de leur nation, en reconnoiſſance de la protection qu'ils en reçoivent, & de la lettre de recommandation qu'il donne au vaiſſeau.

(7) *Proviſions.* Lettres expédiées à chaque navire, qui conſtatent la nature de ſes marchandiſes, l'acquittement des droits, & ſa deſtination.

On cherche à préſerver le vin par toutes ſortes de précautions, de la fraude qui pourroit avoir lieu dans le tranſport à la mer ou durant la traverſée. On applique ſur le trou du tonneau, déjà fermé d'un liége goudroné, une bande de fer-blanc, dont on cachete les quatre coins; un pareil cachet eſt appoſé ſur la cédule du chargement, qu'on fait ſigner au capitaine du navire. Si le voiturier ou les matelots parviennent par quelque moyen à tirer quelques flacons de vin du tonneau, on eſt du moins aſſuré qu'ils ne pourront pas le remplir, & que la liqueur n'en ſouffrira aucune altération dans ſa qualité.

Le vin ſe tranſporte à la côte ſur des chariots, & quand il eſt déchargé, on jette à la mer les tonneaux, attachés par une

corde à une petite barque, qui les conduit au vaiſſeau.

On fait auſſi des envois de vin de premiere qualité, dans de grandes bouteilles de verre, appellées dames-jeannes, qui, ſans être d'une grandeur déterminée, ont coutume de contenir deux cruches & demie, ou douze flacons de notre meſure.

Je me ſuis aſſuré par pluſieurs expériences que le vin ſe conſerve mieux dans ces bouteilles, & qu'en outre il eſt moins ſujet au déchet que dans le tonneau.

Ces dames-jeannes ſont recouvertes d'oſier ou de jonc; elles ſont ſoigneuſement bouchées, ficelées, goudronnées & cachetées, de même que les tonneaux.

Elles ont leurs inconvéniens. Quoique très épaiſſes à l'orifice, elles ſont minces & déliées vers le ventre, & par conſéquent expoſées à être facilement caſſées. On les empaille avec une attention ſcrupuleuſe, & on met ſur les paniers qui les renferment un peu de goudron, pour inſtruire les matelots de leur fragilité.

Une grande partie des vins de Chypre s'expédient pour Veniſe; mais ce ſont preſque tous vins nouveaux, de dix-huit mois au plus, qui n'ont pas encore acquis de qualité. Ce commerce eſt très-avanta-

geux

geux pour Veniſe, qui ne donne point de numéraire pour l'achat de ces vins, mais les échange pour des aciers, des glaces & des quincailleries.

Les marchands Vénitiens ont l'art, de perfectionner ces vins en aſſez peu de tems, & les vendent à un prix raiſonnable; c'eſt pourquoi on les préfere à ceux qu'on vend à Livourne, qui ſe payent toujours très-cher. Il eſt vrai que les vins tirés de ces derniers ports ont quelquefois plus de force, & ſont d'un goût plus délicat.

L'île de Chypre fait auſſi des envois pour la France, l'Angleterre, la Hollande, & même pour la Toſcane. Mais ces états ne prennent que des vins de cinq à ſix ans au moins.

Il eſt bien difficile aux marchands eux-mêmes de diſtinguer les vins de dix ans d'avec ceux de ſix, & les vins de vingt ans d'avec ceux de dix; c'eſt pourquoi on court le riſque d'être trompé ſur leur âge, ſi le vendeur avec qui l'on traite eſt de mauvaiſe foi.

Ce que j'ai dit juſqu'ici des vins de la Commanderie, peut s'appliquer, quant à la culture & au commerce, à un autre vin de l'île, connu ſous le nom de muſcat de Chypre.

L'eſpece de raiſin dont on l'extrait reſ-

ſemble à nos muſcats d'Italie, ſinon que ſes grains ſont plus écartés l'un de l'autre, plus gros & plus ſucculens.

La liqueur eſt blanche dans ſa première année. En vieilliſſant elle devient rouge, & après ſoixante ou ſoixante & dix ans de garde, elle acquiert la conſiſtance du julep. Elle eſt d'une ſaveur extrêmement douce, qui déplait à quelques perſonnes, & qui, par beaucoup d'autres eſt regardée comme la meilleure preuve de ſa perfection.

L'île n'en produit qu'une très petite quantité, puiſque le tout enſemble ne produit pas cinq mille cruches, ou douze cents cinquante barils de notre meſure.

Le village le plus renommé pour ſon muſcat eſt Argos, ſitué dans la partie méridionale de Chypre.

Ce vin, quand il eſt nouveau, ſe paye une piaſtre la cruche, mais après ſa première année, il monte à deux piaſtres, puis à trois, mais jamais au-delà, quel que ſoit ſon âge.

Il n'attache aucune partie tartreuſe au vaſe & tonneau qui le contient, ſemblable en cela à tous les vins de l'île; ſa lie eſt d'une très bonne qualité.

Outre les vins de choix & les muſcats, on recueille en Chypre une quantité abondante de vins ordinaires qu'on conſomme

sur les lieux & qui fourniſſent à l'approviſionnement des pays circonvoiſins, nommément de la côte de Syrie.

Ces vins dont les tonneaux ſont goudronnés avec négligence, ont un goût de poix inſupportable & un fumet aſſez nuiſible pour cauſer de violens maux de tête; on n'en peut faire uſage qu'en les coupant avec beaucoup d'eau.

Un peu d'attention, je le répete, préſerveroit les vins de ce goût qui les détériore & nuit à leur vente. On s'étonne que le Cypriote, ſi avide de lucre dans les moindres objets, ſacrifie auſſi légerement tout le fruit d'une récolte. Sa négligence a cela de bon, qu'elle éloigne de ces celliers l'avidité fiſcale.

Les meilleurs vins de cette eſpece ſe trouvent au village d'Omodos, ſitué dans la partie méridionale de l'île; ils ont un goût qui rappelle les vins de Provence.

Pendant mon ſéjour en Chypre, quelques François établis dans le voiſinage d'Omodos, eſſayerent de faire du vin ſelon la méthode provençale; l'ayant laiſſé repoſer une année dans les tonneaux, & enſuite mis en bouteilles, ils le ſervirent à des provençaux qui le louerent comme une production de leur pays.

Le prix de ces vins ordinaires ne s'éleve

jamais au-dessus d'un quart de piastre la cruche, & dans plusieurs villages on vous en délivre deux pour cette modique somme; leur fermentation étant moins forte & moins longue que celle des vins de la Commanderie, ils sont en état de souffrir le transport après dix mois de vaisseau.

Leur couleur, au sortir du pressoir, est d'un rouge foncé, qui se maintient durant cinq à six ans, & ensuite se change insensiblement en une autre couleur qui approche du jaune pâle. Ils déposent aussi avec l'âge ce fumet violent qu'ils ont dans leur nouveauté. Mais quel que soit le dégré de perfection qu'ils atteignent, ils n'égalent jamais en saveur ni en qualité les vins de la Commanderie.

Quittons les celliers d'Omodos qui n'approvisionnent que leurs alentours, & revenons à ces vins exquis que le commerce va distribuer à toutes les régions de l'Europe, dont notre Italie sur-tout fait l'ornement de ses repas, & contre l'attrait desquels le musulman lui-même n'a jamais su résister que foiblement.

CHAPITRE XXX.

De la maniere de conserver les vins de Chypre en Europe.

Le vin de Chypre transporté en Europe est sujet à des droits & des dépenses dont je n'offrirai point l'état, parce que, variant selon les lieux & les tems, il n'est guere possible d'en acquérir une exacte connoissance.

Quand il est parvenu au dernier endroit de sa destination, il n'y a pas de meilleur moyen de le conserver, que de l'extraire des tonneaux ou des dames-jeannes qui le contiennent, & de le mettre en bouteilles.

Mais avant de procéder à cette opération, il est nécessaire de le laisser reposer au moins un mois, pour que la lie, battue par le voyage, & mêlée avec la liqueur, ait le tems de s'en séparer & de descendre au fond du vaisseau. A cet égard j'ai remarqué que dans nos pays elle retomboit plus difficilement qu'en Chypre.

Les tonneaux doivent être posés, à la décharge, dans un lieu où il ne soit plus besoin de les sortir; en les élevant sur les solives, il faut encore avoir la précaution

de laiſſer deſſous un vuide ſuffiſant pour paſſer les bouteilles.

Rien de ſi facile que le tirage du tonneau; en le perçant au-deſſus de la lie, on évite de recevoir du vin trouble.

Pour l'extraire des dames-jeannes, on a coutume en Italie de ſe ſervir de tubes de verre, d'un canon recourbé. On prend garde que l'orifice introduit dans la liqueur n'en touche le fond, & afin de le tenir au point qu'on deſire, on lie au col de la dame-jeanne l'extrémité ſupérieure.

Quoiqu'il importe peu de tirer le vin dans des vaſes de telle ou telle maniere, c'eſt partout l'uſage de le mettre dans des bouteilles de verre noirâtre.

On ne juge pas en Europe qu'il ſoit indifférent de bien ou mal couvrir le vin de Chypre. Malgré l'expérience des cultivateurs Cypriotes, je continue de croire que tous les liquides s'évaporent à l'air, ſans exception d'aucun.

On obſerve, en mettant le vin en bouteilles, de laiſſer un vuide de deux doigts entre la liqueur & le bouchon.

On doit ſe procurer, autant qu'il eſt poſſible, des bouchons faits de liege d'Eſpagne, qui eſt moins poreux que tout autre. Dans quelques endroits, comme en Angleterre, on fait bouillir les bouchons

dans l'eau pour les faire pénétrer plus avant dans les bouteilles, mais cette méthode n'eſt pas généralement ſuivie, parce qu'elle expoſe le liege à ſe moiſir, & à faire prendre au vin une odeur de pourriture; il ſuffit d'enfoncer les bouchons avec un maillet. Enfin, pour ôter tout paſſage à l'air extérieur, on couvre les bouteilles d'une couche de goudron.

Ces vins ne ſont pas également bons dans tous les tems de l'année. Si le printems & l'été leur ſont favorables, l'hiver leur eſt très nuiſible, ſur-tout dans les contrées froides; ils ſemblent alors avoir perdu toute leur délicateſſe & leur parfum. C'eſt pour cela que les connoiſſeurs ont la précaution de les approcher du feu ou de les mettre ſur les cheminées, avant que de les boire.

Pendant les chaleurs, il eſt inutile pour leur conſervation de les dépoſer dans des caves fraîches; tous les lieux leur conviennent. Ils ſe maintiendront auſſi bien ſur un plancher que ſur la terre.

En les verſant de la bouteille, on connoît aiſément s'ils ſont anciens. Quand ils attachent au verre des parties huileuſes, c'eſt une preuve de leur vieilleſſe. Un vin clarifié par artifice eſt trop énervé pour en produire.

Il n'eſt pas auſſi aiſé de vérifier s'ils ſont naturels, parce qu'il y a mille moyens de les travailler. Le plus ordinaire, eſt celui de les mêlanger avec des muſcats & des odeurs. Pour prévenir la fraude à cet égard, on ne peut mieux faire que de s'informer de quel port ils viennent, & de n'acheter jamais qu'à des marchands d'une probité connue.

On va voir dans le chapitre ſuivant, qui ſera le dernier de ce volume, que les vins de Chypre jouiſſent depuis une longue ſuite de ſiecles de la conſidération qu'ils ont aujourd'hui.

CHAPITRE XXXI.

De l'ancienne renommée des vins de Chypre.

Strabon, le géographe, en décrivant l'île de Chypre, fait à la fin un grand éloge des vins qu'on y recueille.

Pline, le naturaliſte, les compte parmi les vins précieux de la terre.

Les vignobles de Chypre, dit Grégoire-le-Grand, ſont les plus fertiles de tous ceux que je connoiſſe, & leurs vins, re-

cherchés des régions commerçantes, ſont pour le pays une richeſſe aſſurée.

Aponius admire la groſſeur des raiſins, dont le ſuc abondant & délicat parfume la bouche.

Deux peres capucins, qui nous ont donné des mémoires ſur le royaume de Chypre, citent comme une preuve de l'ancienne renommée de ſes vins, ce verſet du cantique des cantiques, que l'épouſe adreſſe à ſon bien-aimé : *Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi.* Ils ont penſé que le *botrus* étoit un raiſin rare & exquis, tranſplanté de Chypre à Engaddi. Il eſt facile de faire voir que les révérends peres ſe ſont trompés. Le *botrus* fut toujours connu des naturels comme un arbuſte odoriférant, duquel j'ai parlé au commencement de ce volume, ſous les noms de Kenna ou Alhanna, de Copher & de Cipre. Si le mot *botrus* ſignifie grappe en langue grecque, cela doit s'entendre de la fleur de l'arbuſte, qui reſſemble beaucoup à une grappe de raiſin fleuri.

On eſt ſurpris de lire dans une relation imprimée à Bologne le 11 de novembre 1572, que Selim II, monarque Ottoman, ſans reſpect pour le talim, alla conquérir l'île de Chypre pour ſe rendre maître de ſes vins.

La jeuneſſe de ce prince s'étoit amollie & perdue dans les débauches du ſérail. Les lauriers de ſes prédéceſſeurs paroiſſoient à ſes yeux plus dignes de mépris que d'envie, comme étant trop cherement achetés par les fatigues & les périls des armes. Une queſtion que lui fait une de ſes femmes, change en un inſtant cette humeur pacifique. Ils s'abandonnoient enſemble à une orgie voluptueuſe : on leur ſert un excellent vin de Chypre, que la favorite ne connoiſſoit pas ; elle en goûte, & c'eſt pour elle le nectar des Dieux. Elle demande à Selim, d'où il tire cette délicieuſe liqueur ; ſi les terres fortunées qui la produiſent, en ſuppoſant toutefois qu'elle puiſſe provenir d'un ſol terreſtre, ſe trouvent enclavées dans la vaſte étendue de ſon empire ; le ſultan rougit, ſe ſentant humilié de la réponſe qu'il va faire. Il quitte bruſquement ſa nouvelle favorite, convoque le conſeil, mande Piali, chef de ſes galeres, & Muſtapha, généraliſſime de ſes armées : Que le troiſieme ſoleil, leur dit-il, voie mes forces raſſemblées & prêtes à m'obéir. Je veux qu'on marche à la conquête de Chypre ; cette île renferme un tréſor qu'il n'appartient qu'au roi des rois de poſſéder.

Cette expédition eſt décrite avec beau-

coup d'intérêt par le pere Angel, de l'ordre de St Dominique, & vicaire-général de la province de la Terre-Sainte. Il demeuroit en Chypre, lors de la prise de Nicosie.

On est tenté de rire, en voyant de graves historiens prêter à Selim un motif de gloire dans cette entreprise.

Un autre religieux, appellé Etienne Lusignan, qui fut aussi témoin de la défaite des Cypriotes, confirme le fait que je viens de rapporter; il dit que les Ottomans ayant découvert dans leurs recherches des vins de quatre-vingts ans, les firent passer au sérail comme la partie la plus précieuse du butin.

Ces vins étoient réservés aux infirmes; & pour donner une idée de leur qualité, le pere Etienne nous apprend qu'ils s'allumoient au feu, & brûloient comme l'huile.

Il n'y a plus de ces vins en Chypre. Les plus vieux qu'on y puisse trouver, sont ceux qu'on conserve sous terre dans les vaisseaux de grès. Communément ils n'ont que vingt & vingt-cinq ans, & je crois qu'il n'y en auroit pas même de cet âge, sans la coutume qui a lieu parmi les chrétiens d'enfouir un de ces vaisseaux à la naissance de chaque enfant, pour servir dans la suite au repas de ses épousailles. Ce vin,

telle que soit la destinée de l'enfant, ne passe jamais dans le commerce.

J'ignore quelle étoit la propriété des vins de quatre-vingts ans, qu'il n'étoit pas rare de trouver anciennement dans l'île, mais je puis assurer que ceux qu'on garde aujourd'hui jusqu'à vingt ans, operent la guérison de plusieurs espèces de maladies, même de celles qui sont invétérées; j'en ai fait l'expérience sur moi-même.

Atteint depuis dix mois d'une fievre tierce, qui avoit dégénéré en fievre quarte, je désespérois de mon état, quand un Cypriote que le hasard conduit chez moi, me donne connoissance du remede usité pour ces sortes de maladies; ce remede consiste en un verre de vin vieux qu'on boit dans le redoublement. Je le fais, & bientôt j'éprouve une forte envie de dormir. Un sommeil calme & profond s'empare de moi, rafraîchit mon sang, ma guérison s'opere en peu d'heures. Je m'éveille avec la santé, sans que depuis j'aie ressenti un seul accès de fievre. De pareilles cures tiennent du prodige, mais elles n'en sont pas moins réelles, & paroissent fort simples aux Cypriotes.

On emploie le vin de Chypre avec un égal succès, pour le pansement des blessures. Vous mouillez un linge dans une coupe pleine de vin, & vous l'appliquez sur la

partie offenſée. C'eſt un baume ſalutaire qui ne tarde pas à cicatriſer la plaie & à la fermer entiérement.

Je m'étonne que les négocians Européens qui connoiſſent toutes les qualités de ce vin ſalutaire, n'eſſaient pas de transférer en Europe des plants de Chypre. Je ſais que la différence de climat a pu les en détourner, mais je crois auſſi que les ſoins & l'induſtrie de nos cultivateurs doivent contribuer à rendre moins ſenſible cette différence.

Si ces mémoires tombent entre les mains de quelqu'un d'eux, puiſſent-ils le déterminer à en faire la tentative; il riſquera peu de choſe, & en cas de ſuccès, il enrichira ſon pays d'une production avantageuſe.

Je vais toutefois faire connoître les précautions qu'il faut prendre pour le tranſport des jeunes plants.

Si, après les avoir déracinés, on n'a pas une occaſion prompte de les faire paſſer en Europe, il ſuffit de les tenir dans l'eau juſqu'à la hauteur d'une coudée.

Quand on eſt prêt à les envoyer, on les lie enſemble en forme de faiſceau; on enveloppe les racines d'un gros canevas; on les poſe dans un panier ou corbeille qu'on remplit de terre mêlée de ſable de fleuve

ou de torrent, mais non de mer; on couvre le panier d'une groſſe toile, en laiſſant en-dehors les têtes des jeunes plants liés de diſtance en diſtance avec des brins de paille.

Il faut mettre ce panier, qui peut avoir une coudée & demie de hauteur, dans un baril dont le fond intérieur eſt couvert de terre; vous empliſſez auſſi de terre le vide qui doit ſe trouver entre le contour du panier & le bois du baril, en y mêlant du ſable de fleuve ou de torrent, de la paille hachée & quelques grains d'orge. On aura ſoin de choiſir un baril tant ſoit peu plus élevé que le panier. Quant aux têtes des jeunes plants qui s'élevent découverts au-deſſus des deux vaiſſeaux, il ſuffit de les envelopper d'un peu de toile, afin de les garantir de la pouſſiere.

Les jeunes plants, pour ſe maintenir dans un état de fraîcheur qui eſt néceſſaire à leur conſervation, demandent à être arroſés dans la traverſée avec un peu d'eau douce; ce qu'on obtiendra aiſément en les recommandant au capitaine du vaiſſeau, ou en promettant une modique récompenſe à un des matelots. Cet envoi, ainſi préparé, parviendra au lieu de ſa deſtination ſans aucune eſpece d'accident. Il appartient en-

ſuite au cultivateur de planter ces jeunes ceps dans le terrein qu'il croit le plus propre à les recevoir. Les obſervations que j'ai faites ſur la température de Chypre, ſur la nature de ſon ſol & ſur l'expoſition de ſes vignes, peuvent à cet égard lui tenir lieu d'expérience.

Tout me porte à croire que ces tranſplantations réuſſiroient auſſi bien que celles des muſcats de Syracuſe, qui furent dernièrement apportés à Florence par le célebre Charles Ginori. Sa délicieuſe campagne offre aux admirateurs des productions exotiques qui n'ont pas dégénéré. J'oſe croire que les témoignages d'eſtime & de reconnoiſſance qu'il a obtenus du public, encourageront plus d'un citoyen à ſuivre ſon généreux exemple.

Fin du premier volume.

TABLE

DES

CHAPITRES ET MATIERES

Contenus dans ce premier Volume.

CHAPITRE PREMIER. *De l'île & du royaume de Chypre en général; les divers noms qu'elle eut anciennement*, page 7. *Par qui elle fut gouvernée*, 8. *Son étendue & les montagnes qui la traversent*, 10. *La sécheresse constante qui y regne*, 11. *Préjugé sur l'air*, ibid. *Fievres tierces & quartes fort opiniâtres*, 12. *Religions tolérées*, 13. *Langues dominantes*, 14. *Taille élevée, air noble & agréable des Cypriotes*, 15. *Habillement des deux sexes, & réflexions à ce sujet*, 16. *L'île obtient un Muhassil en place d'un Bacha, & ne fait que changer d'oppresseur*, 19. *Revenus abandonnés au Grand-Visir, qui les afferme au plus offrant*, ibid. *Vexations atroces exercées sur le peuple*, 20. *Impôt d'une singularité*

singularité piquante, 22. *On se racheta avec l'or des peines dues au crime*, 23. *Mehemes ou tribunaux*, 24. *Gouvernement militaire*, 25. *Ancienne population presqu'anéantie par le despotisme*, 26. *Polygamie en usage chez les Orientaux, & réflexions qu'elle fait naître*, 27. *L'île étoit autrefois une des plus fertiles du monde*, 29. *Plantes qu'elle produit aujourd'hui*, 30. *Terres incultes faute de bras*, 34. *Cristal de roche parfaitement beau; carrière d'amianthe; diverses sortes de pierres*, ibid. *Animaux sauvages; volatiles très-communs dont on fait des envois en Europe*, 35. *Bêtes vénimeuses, telles que le serpent, la tarentule & la galera*, 37. *Animaux domestiques*, 39. *Distance, relativement aux lumieres, de la Grece moderne à la Grece ancienne; regret qu'excite son état présent*, 40.

CHAP. II. *Du port & du bourg des Salines*, 42. *Citadelle construite par les Turcs*, 43. *Vaste enclos où sont reçus les étrangers qui n'ont pas d'asiles*, 44. *Bazar ou marché très-fréquenté; douane, magasins des négocians; église dédiée à St Lazare*, 45. *Baptême des Grecs par immersion*, 46. *Cimetiere des Protestans digne d'être observé*, 47. *Intérêt que les peuples d'orient attachent aux tombeaux de leurs ancêtres*, ibid.

Eaux de fontaines excellentes, 50. *A qui appartient le commandement du bourg*, ibid. *Cérémonial essentiel qu'on observe à l'arrivée & au départ des vaisseaux*, 51.

CHAP. III. *De l'ancienne ville de Citium, aujourd'hui détruite*, 54. *Dissertation sur ses ruines*, ibid. *Elle fut la patrie de plusieurs hommes célebres, nommément d'Appolonius & de Zénon*, 56. *Exposition de la morale de ce dernier, défigurée par ses successeurs*, 57. *Examen du stoïcisme*, 58. *Faits mémorables qui se passerent à Citium*, 61. *Tête en marbre blanc de Caracalla, & plusieurs médailles romaines trouvées dans son enceinte*, ibid. *Débris d'aqueduc*, 63. *On ignore l'époque de sa destruction*, ibid.

CHAP. IV. *De la ville de Larnic ; elle est la résidence des Consuls Européens*, 64. *Réflexions qu'inspire son commerce*, ibid. *Ce que Lusignan dit de cette ville*, 65. *Son étendue & les édifices qu'elle renferme*, 66. *Fonctions des Imans ou Pasteurs Musulmans ; leurs mœurs exemplaires ; leurs instructions comparées à celles de nos prêtres*, 67. *Mélange & confusion des rangs dans les mosquées*, 68. *Comment on appelle le peuple à la priere*, 69. *Pratiques superstitieuses qui déshonorent la religion des Turcs*, 70. *Eglises des Grecs & des Latins*,

71. *Hoſpice des capucins où on loge les étrangers*, 72. *Conſtruction des édifices publics & particuliers*, 73. *Maiſons remarquables par leur grandeur ou la richeſſe de leurs meubles*, ibid. *Droits honorifiques des Conſuls*, 74. *Architecture déchue de ce qu'elle étoit autrefois*, 75. *Réflexions ſur les anciens chef-d'œuvres produits en ce genre*, 76. *Reconſtruction des aqueducs, par un Bacha*, 77. *Officiers militaires & civils; police*, ibid. *Nations européennes qui habitent Larnic*, 78. *Citernes aux environs de Larnic, & grottes ſouterraines où on a trouvé de petites idoles*, 79. *Tombeaux de marbre découverts par un négociant Vénitien; ombrage qu'en prend le gouvernement*, 80. *Moſquée en vénération parmi les Turcs*, 81. *Derviches; leur habillement; leurs ſermons & les extravagances qu'ils font en priant*, 82. *Différence des Santons avec les Derviches*, 83. *Abdales, autre eſpece de religieux qui n'a point d'aſile*, 84. *Campagne de Larnic*. 85.

CHAP. V. *Route de Larnic à Nicoſie; plaines riantes changées en marais*, 86. *Villages circonvoiſins*, 87. *Terreins fertiles cruellement abandonnés*, 88. *Deſcription d'une chaſſe très-amuſante*, ibid. *Village de Piroi bien peuplé & riche en produc-*

tions, 91. *Jaspe & agates; bosquets de mûriers*, ibid.

CHAP. VI. *De la ville de Nicosie, capitale du royaume de Chypre; ses divers noms*, 92. *Démolitions de ses anciens palais par les Vénitiens*, 93. *Elle fut la résidence des Rois, & le siége d'un Archevêque*, 94. *Noms de ses Pasteurs les plus distingués*, ibid. *Défaite d'un de ses Rois; siége & malheurs qu'elle éprouve*, 95. *Porte de Famagouste, dont la construction est remarquable; pièce d'artillerie qu'on voit sur les remparts*, 96. *Belle vue de Nicosie*, 98. *Eglises converties en mosquées*, ibid. *Palais du Muhassil; bazar & construction d'un Kan par le Bacha Mustafer*, 100. *Débris d'anciens édifices*, 101. *Toiles de coton fabriquées à Nicosie*, ibid. *Circoncision des enfans Turcs, avec les cérémonies usitées*, 102. *Clôture sévere gardée par les femmes avant leur mariage; comment on leur prouve l'amour qu'on a pour elles*, 103. *Mariages & leurs préliminaires*, 104. *Divorce & ses suites*, 106. *Les causes pour lesquelles la femme peut le demander*, 107.

CHAP. VII. *Route de Nicosie au bourg de Cerines; mausolées ou tombeaux des Turcs*, 109. *Fleuve dont les flots roulent du jaspe rouge; chaîne de hameaux; belles campa-*

gnes; montagnes escarpées dont le coup-d'œil est charmant, 110.

CHAP. VIII. *Du bourg & du château de Carines; son fondateur*, 111. *Restes d'édifices de la plus haute antiquité; citadelle bien conservée*, 112. *Faits mémorables qui eurent lieu dans cette citadelle*, 113. *Par qui elle est aujourd'hui gouvernée, & sa situation présente*, 115. *Port ou petite baie*, 116.

CHAP. IX. *Description du monastere de Lapasis*, 117.

CHAP. X. *Route de Lapasis au monastere de St Chrysostôme; villages qu'on trouve sur le chemin*, 122. *Monastere de St Chrysostôme*, ibid. *Ruines du château de Buffavent, situé sur le sommet d'une montagne*, 123.

CHAP. XI. *Description du village de Cythere*, 126.

CHAP. XII. *De la ville de Famagouste, son exposition, son étendue, ses fortifications & son havre*, 129. *Les révolutions successives qu'elle éprouve*, 131. *Faits historiques*, 135. *Monumens renversés & ruines précieuses*, 137. *Arsenal*, 138. *Population presque détruite*, 139. *Gouvernement*, ibid. *Jardins abondans en arbres fruitiers*, 140. *Mauvais air des environs*, ibid.

CHAP. XIII. *De l'ancienne ville de Salamine, aujourd'hui détruite; son origine, les Rois qui la gouvernent & ses révolutions politiques*, 141. *Monceaux de ruines*, 142. *Les hommes illustres qui sont sortis de son sein*, 143. *Lieux voisins de Salamine; monastere & église de St Barnaba*, 145. *Corps de ce saint découvert dans une église voisine, & porté à l'Empereur de Constantinople par un évêque grec, qui en obtint plusieurs privileges*, ibid.

CHAP. XIV. *Départ de Salamine & retour à Larnic; lieux remarquables*, 146. *Ravages des sauterelles*, 147. *Anciennes églises*, 149.

CHAP. XV. *Route de Larnic aux Salines & au village de Citti*, 150. *Inscriptions arméniennes gravées sur une muraille*, 151. *Lac de Salines; récolte du sel*, 154. *Superbe mosquée sur la rive du lac*, 155. *Verger très-agréable, & petits hameaux*, 156. *Ancienne citadelle; pont de pierre & maisons de campagne*, 157.

CHAP. XVI. *Route de Citti à la ville de Limassol*, 158. *Torrent de Vasilopotamos*, ibid. *Débris de l'ancienne Limassol, rasée par le Roi Richard*, 159. *Elle est la même qu'Amathonte*, 160. *Mines de cuivre connues du tems d'Ovide*, ibid. *Par qui fut fondée la nouvelle Limassol*, 161. *Ra-*

vages qu'elle éprouve à la prise de l'île, ibid. *Ses chefs ; sûreté de son port & de son commerce*, ibid.

CHAP. XVII. *Route de Limassol à Paphos*, 162. *Village de Piscopic, un des plus florissans de l'île ; richesse de son territoire*, 163. *Obstacles que met le gouvernement aux recherches souterraines*, 164. *Enceinte de la fameuse Cythere ; ancienne & nouvelle Paphos*, 165. *Port de cette derniere ; son gouvernement, ses édifices & ses productions*, 166.

CHAP. XVIII. *Route de Paphos à Lapite*, 167.

CHAP. XIX. *Autres lieux remarquables de l'île*, 170.

CHAP. XX. *Soulevement de l'île & ses causes*, 176. *Eloquente réclamation des primats ; avis qu'ils font passer à la Cour de Constantinople sur les vexations du gouverneur*, 177. *Réponse satisfaisante qu'ils en reçoivent*, 178. *Atroce perfidie du gouverneur, qui fait écrouler la salle du Divan*, 179. *Siége du serrail par le peuple*, 181. *Mort du Muhassil & pillage de ses trésors*, ibid. *Conduite adroite de son successeur*, 182. *Il permet aux séditieux de se racheter par une légere contribution ; proclamation à ce sujet*, 183. *Rumeur qu'elle produit, & rappel du Muhassil*, 184. *Même conduite*

du nouveau chef; soulevement; incendie des villages; siége de Nicosie; capitulation du gouverneur, 185. *Arrivée de Soliman*, 187. *Tranquillité peu durable; nouvelle révolte*, 188. *Chef des séditieux qui leve une armée; son échec sous les murs de Famagouste; nouveau siége de Nicosie*, 189. *Alarmes répandues à Larnic*, 190. *Accommodement projetté entre les séditieux & le gouvernement.* 191. *On décide le consul Anglois à se charger de la médiation*, 192. *Le consul cherche à connoître les dispositions du Mukassil*, ibid. *Il lui écrit du camp des rebelles, & en reçoit l'invitation de se rendre dans la capitale*, 193. *Ses négociations*, 194. *Comment il est retenu par le peuple de Nicosie*, 195. *Procuration que m'envoie le consul pour ses affaires de Larnic; désagrément que j'éprouve*, ibid. *Retour du consul; nouvelles hostilités; descente de Craffar Bey à la rade des Salines*, 197. *Retraite de cet armateur; prise de la citadelle de Larnic par les séditieux, arrivée d'un bacha*, 198. *Ravages & excès commis par les troupes de Ghierghilouht*, 199. *Conférence du bacha avec les consuls; dispersion des rebelles; retraite de leur chef dans la forteresse de Cerines*, 200. *Reproches du bacha qui excitent la haine de Ghierghilouht contre les habitans de Larnic,*

Larnic, 202. *Nouvelles alarmes répandues à ce ſujet; conſternation générale*, 203. *Larnic rendue à ſa premiere tranquillité*, 205. *Tentatives pour ramener le chef des rebelles à l'obéiſſance*, 206. *Force employée inutilement pour le réduire; ruſe qui a plus de ſuccès*, ibid. *Il eſt conduit au Bacha qui le fait étrangler*, 207. *Châtiment de pluſieurs coupables; diſtinction accordée au bacha pour ſa conduite*, 208. *Rênes du Gouvernement entre les mains de Soliman Effendi*, ibid.

CHAP. XXI. *Du commerce de l'île de Chypre*; 209. *Cotons de pluſieurs qualités*, ibid. *Ceux d'eau courante; leur ſemaiſon, leur culture, leur récolte & leur produit*, 210. *Comment s'en fait l'achat*, 211. *Deux ſortes de frais que ſupportent les marchandiſes*, 212. *Frais de tarif pour l'expédition des cotons*, 213. *Où paſſe la plus grande partie de ces cotons*, 214. *Soies & leurs qualités; quelles ſont celles qu'on eſtime le plus en Europe; leur vente, leur emballage*; ibid. *Produit des laines; leur débouché*, 217. *Vins de Chypre & détails fort abrégés ſur leur préparation & leur commerce*, 218. *Coloquinte; comment elle vient; ſa quantité & maniere de l'expédier*, 222. *Le ladanum, comment il ſe recueille & ſe prépare*, 224. *La garance; ſoin que de-*

mandent ſes racines ; ſon utilité, 225. *Cochenille*, 227. *Herbe de ſoude*, ibid. *Térébenthine de deux eſpeces ; quelle eſt la meilleure*, 228. *Toiles de coton, & à la fois ſoie & coton*, 229. *Terre verte à l'uſage des peintres*, ibid. *Terre d'ombre*, ibid. *Produit des grains ; leur exportation malgré la défenſe de la Porte*, 230. *Où ſe trouvent les meilleurs bleds*, 231. *Préjugé de l'Italie ſur cette production de l'île*, 232. *Maniere facile d'ôter les grains piqués*, ibid. *Meſure de Chypre*, 233. *Orge de mauvaiſe qualité, & ſel*, ibid. *Autres productions dont le commerce eſt peu important*, 234. *Denrées qui viennent de la Caramanie*, 235. *Styrax liquide, & d'où dépend ſa perfection*, ibid. *Poil de chameau*, 237. *Cire jaune & noix de galle*, 238. *Commerce d'importation que l'Europe entretient avec l'île*, 239. *Lettres-de-change*, 240. *Intérêt de l'argent & monnoies*, 241. *Nombre des vaiſſeaux qui abordent dans l'île chaque année*, ibid. *Réflexions que fait naître une ville de commerce*, 242.

CHAP. XXII. *Des divers conſuls de l'île de Chypre, & des autres échelles de la Syrie*, 244. *Prééminence du conſul François*, 245. *Officiers du conſulat*, ibid. *Autorité du conſul Anglois plus circonſcrite*, 246. *Conſuls*

des autres puissances européennes, ibid. *Cérémonies usitées à l'arrivée d'un consul*, ibid. *Dépenses & obligations consulaires*, 249. *Droits qui leur sont accordés*, 250. *Réponse fiere des Consuls à Soliman Effendi*, 251. *Cérémonial de la part des consuls à l'installation d'un nouveau gouverneur*, 252. *Devoir des consuls pendant les jours de joie publique*, 253. *Egards publics interrompus entre les consuls des nations belligérantes*, ibid. *Visite curieuse qu'ils font au gouverneur*, 254. *Visite des Digdaban & Cadi, rendue aux consuls*. 256. *Ce que c'est que le divan ou sopha*, 257. *Honneur rendu à la mort d'un consul*, 258.

CHAP. XXIII. *Des divers officiers du consul, & leurs fonctions*, 259.

CHAP. XXIV. *Devoirs des protégés & des capitaines de vaisseaux à leur arrivée dans un port*, 262. *Peste apportée dans l'île de Chypre par un vaisseau françois*, 266.

CHAP. XXV. *Récit de la peste qui désola en 1776 l'île de Chypre, la ville d'Acre & toute la Syrie*, 267.

CHAP. XXVI. *De la culture des vignes & de la qualité des vins de Chypre*, 283. *Observations préliminaires sur la température*, 284. *Pluies & comment elles s'annoncent*, ibid. *Rosées rafraîchissantes*, 285. *Vent appellé limbât, & ses périodes*, ibid. *Hu-*

midité qui lui succede, 287. *Vent septentrional incommode & dangereux*, 288. *Nuées de sauterelles qu'il produit*, ibid. *Hivers très-doux*, 289.

CHAP. XXVII. *De la culture des vignes*, 290. *Territoire de la commanderie & lieux les plus renommés pour la qualité de leurs vins*, 291. *Nature du sol propre à la vigne*, 292. *Plantation*, 293. *Grosseur & élévation du cep*, 294. *Taille de la vigne*, ibid. *Extension qu'on laisse à ses rameaux*, ibid. *Raisin, & en quoi differe celui de la commanderie*, ibid. *Usage de dépouiller la vigne de ses feuilles*, 295. *Ouverture de la vendange*, ibid. *Foie du Cypriote*, ibid. *Terrasses couvertes où l'on dépose le raisin, & leur transport dans les linos ou celliers*, 296. *Maniere de faire le vin*, ibid. *Vaisseaux qui le reçoivent*, ibid. *Tems de son effervescence, & précautions qu'elle exige*, 297. *Danger de boire du moût bouillant*, ibid. *Moyen de lui ôter toute qualité nuisible*, ibid. *Couleur du moût avant & après son effervescence*, 298. *Préparation des vases ou vaisseaux; en quels lieux ils se fabriquent, & quelle est leur mesure*, 299. *Lie que dépose le vin*, ibid. *Eau-de-vie qu'on extrait des grappes*, ibid. *Vexations exercées par le gouvernement*, 300. *Moyen de s'y soustraire*, ibid.

CHAP. XXVIII. *Transport des vins à la ville de Larnic, & maniere de les conserver*, 301. *A quoi se monte tout le produit des vins de Chypre*, ibid. *Prix & achat de ces vins*, 302. *Obligation du vendeur*, ibid. *Transport du vin dans des outres*, ibid. *D'où vient au vin l'odeur de poix qu'il comporte*, ibid. *Caves de Larnic & tonneaux*, 303. *Avantage précieux de la lie*, 304. *Moyen de clarifier le vin & de changer sa couleur*, 305.

CHAP. XXIX. *Commerce des vins de Chypre & consommation qui s'en fait en Europe*, 307. *Prix des meilleurs vins*, ibid. *Expédition pour l'Europe*, 308. *Etat des frais que coûte le tonneau de 70 cruches*, ibid. *Précautions pour préserver le vin de la fraude qui pourroit avoir lieu dans le transport*, 331. *Embarquement*, ibid. *Envoi dans des bouteilles appellées dame-jeannes*, 312. *Inconvéniens de ces bouteilles*, ibid. *Une grande partie des vins de Chypre s'expédie pour Venise*, ibid. *Art des Vénitiens pour les perfectionner*, 313. *Il est difficile de distinguer l'âge des vins*, ibid. *Muscat de Chypre*, ibid. *Vins ordinaires & leur prix*, 314.

CHAP. XXX. *De la maniere de conserver les vins de Chypre en Europe*, 317. *Tirage en bouteilles & précaution qu'il faut y ap-*